

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIX[E] SIÈCLE

SEPTIÈME SÉRIE

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIXE SIÈCLE

SEPTIÈME SÉRIE

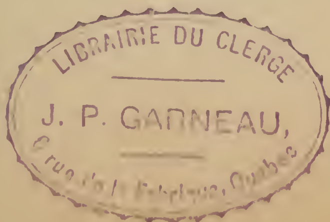
Louis-Philippe Ier, roi des Français, *par S. Girard.* — Charles Nodier, *par le baron de Prinsac.* — Mgr Dupanloup, *par J. Morey.* — Adolphe Thiers, *par J.-M. Villefranche.* — Le général Cambriels, *par Charles de Montrevel.* — Le général Chanzy, *par J. de Baudoncourt.* — Jean-Marie-Victor de Verna, *par le général Ambert.* — Le vicomte de Bonald, de l'Académie française, *par J. des Aperts.* — Le général baron Ambert, *par le général Ambert, son fils.* — Le Duc et la Duchesse d'Orléans, *par Charles de Montrevel.*



PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

4, RUE DE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59





LOUIS-PHILIPPE Iᴱᴿ

ROI DES FRANÇAIS

(1773-1850)



La physionomie de Louis-Philippe Ier est une de celles qui ont eu le don de susciter les jugements les plus divers. Ses défauts, ses qualités, son caractère, son gouvernement et le principe qui l'a consacré, ont rencontré des panégyristes sans mesure ou des détracteurs sans bonne foi.

Son règne est connu de tous. Les faits publics qui s'y rattachent seront racontés brièvement. Ce n'est donc pas le roi à la tête de ses troupes, ni le souverain en relation avec la diplomatie européenne que nous voulons plus spécialement étudier.

C'est l'homme privé, son vrai caractère, sa jeunesse tourmentée, ses souffrances, ses épreuves étonnantes, puis finalement la fortune inespérée qui le plaça sur le premier trône du monde.

La monarchie de Juillet fut une grande faute demeurée jusqu'ici irréparable pour les intérêts politiques supérieurs de la France. Mais si le souverain qui joua le rôle prépondérant dans cette malheureuse révolution (1830) fut répréhensible, il n'en mérite pas moins d'être étudié, surtout comme particulier. Considéré sous ce point de vue, il est une personnalité très intéressante, également à distance de la critique et des honneurs dont on a essayé de couvrir sa mémoire. N'oublions pas qu'il eut des amis dont l'attachement constitue son plus bel éloge. Il mérita d'être aimé.

I

Louis-Philippe, premier du nom, naquit au Palais-Royal, le 6 octobre de l'année 1773. Il reçut en naissant le titre de duc de Valois.

Son père était Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, qui plus tard devint Philippe-Égalité. La Révolution avait obtenu de ce prince jusqu'au sacrifice de son nom. Elle le conduisit au pied de l'échafaud de Louis XVI, le 21 janvier 1793.

Sa mère, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, était fille du duc de Penthièvre. Celui-ci était le dernier représentant de la descendance légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan, dont le premier chef était le comte de Toulouse.

Ainsi, Louis-Philippe Ier remonte à Monsieur, frère de Louis XIV, par son père, branche légi-

time, et à Louis XIV par sa mère, branche légitimée. Son grand-père est Louis d'Orléans, de Valois, de Nemours, de Chartres et de Montpensier ; sa grand' mère, Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

Aucune des formalités en usage à la naissance des enfants de princes ne fut accomplie pour celui qui représentait seul alors la descendance du duc de Chartres. Le nouveau-né fut simplement ondoyé. La cérémonie se fit au Palais-Royal, par l'aumônier de la famille, en présence du curé de la paroisse et de deux domestiques. Douze ans plus tard, Louis XVI et Marie-Antoinette le présentèrent aux fonts baptismaux. A cette occasion il quitta le titre de Valois pour recevoir celui de Chartres, comme son père venait de prendre celui de duc d'Orléans.

Son premier précepteur fut M. de Bonnard, grand amateur de quatrains et de madrigaux. On lui donna pour gouvernante Mme de Rochambeau, et pour sous-gouvernante Mme Denois.

A cette époque, la manie des vers avait envahi les hautes classes. Chacun s'y occupait de poésie, jusqu'à l'économiste Turgot, qui sacrifiait lui-même aux Muses. Grâce à ces dispositions générales, l'influence du précepteur à la petite cour d'Orléans fut de peu de durée. Elle dut bientôt céder le pas à celle de la comtesse de Genlis, nommée dame d'honneur de la duchesse de Chartres.

Mme de Genlis n'aimait point Bonnard. La

poésie entre eux avait troublé les relations. Rivalités de l'art, jalousie du bel esprit, les plus intraitables et les plus difficiles à calmer.

L'antipathie des deux rivaux amena un brusque dénouement. Un beau matin M. de Bonnard fut remercié, et la comtesse, par une étrange combinaison du duc de Chartres, devint la gouvernante du petit duc. On lui bâtit un joli pavillon à Bellechasse, et là, sous les ombrages et les bosquets, le jeune élève et sa gouvernante vaquèrent aux travaux de l'éducation première et des lettres.

Dans cet intervalle et pendant que l'enfant grandissait sous la tutelle féminine qu'on lui avait donnée, deux autres enfants étaient nés au duc de Chartres : les ducs de Montpensier et de Beaujolais. Une fille, Mademoiselle Adélaïde, naquit plus tard, en 1777. Leur assigner la comtesse comme gouvernante était délicat et contraire à l'étiquette. D'autre part, le Roi aimait peu le duc de Chartres et encore moins Mme de Genlis. Aussi répondit-il, lorsqu'on le sollicita relativement à cette question, que peu lui importait le sexe dans l'éducation des enfants d'Orléans. « Heureusement, ajouta-t-il assez haut pour être entendu, que M. le comte d'Artois (1) a des enfants. »

Devenue ainsi maîtresse de la situation, Mme de Genlis réfléchit à la tournure qu'il fallait donner à l'éducation de ses pupilles. J.-J. Rousseau

(1) Frère de Louis XVI et plus tard Charles X.

était à la mode, et elle aimait passionnément Rousseau. Elle le prit donc pour maître. Ses doctrines, ses enseignements devinrent les siens à l'égard de ses élèves. Qui eût cru, à cette époque, que les adages philosophiques contenus dans l'*Emile* renfermaient une sorte de pressentiment de la destinée des jeunes princes? Le stoïcisme recommandé par le vieux Jean-Jacques devait devenir la cuirasse du duc de Chartres, au milieu des épreuves extraordinaires qui troublèrent sa jeunesse.

Les trois enfants n'étaient point musiciens. Deux ans durant, un maître de musique s'escrima autour d'eux; il n'arriva point à leur inoculer le ton et la valeur des notes. On le supprima, et à sa place vinrent les maîtres de langues. Des domestiques parlant anglais, grec, allemand, italien, leur furent donnés tour à tour. On déjeunait en allemand, on dînait en anglais, on soupait en italien.

Les sciences, les arts, l'agriculture, l'industrie, la médecine, le dessin, l'architecture, toutes les branches de la haute éducation intellectuelle furent mises en usage pour former ces jeunes esprits. Si bien que plus tard, Louis-Philippe, en exil comme sur le trône, sut faire, par la variété de ses connaissances, l'admiration des diplomates, des commerçants, des agriculteurs, des ouvriers, avec lesquels il parlait toutes les langues, et sur toutes les branches de l'activité humaine.

De ce côté l'éducation du nouvel Émile fut

complète. De plus, pour se conformer aux leçons du philosophe, la comtesse appuya d'une manière spéciale sur trois métiers plus recommandés que les autres. Dans ses loisirs, le duc de Chartres devint menuisier, chirurgien et jardinier.

Cette éducation plaisait fort aux trois écoliers. Ils aimaient passionnément l'industrie et le commerce. Il n'en fut pas de même de la science, qui de prime abord les trouva rebelles et mutins. La gouvernante nous raconte les premières difficultés qu'elle éprouva. Le duc de Chartres était d'une inapplication inouïe. Aux leçons qui lui étaient données il répondait par des distractions continuelles, s'étendant sur son siège et bâillant de la plus belle façon, si bien que plus d'une fois des pénitences durent lui être imposées.

« Néanmoins, ajoute la comtesse, il avait un « bon naturel qui dès les premiers jours me « frappa. Il aimait la raison comme les autres « enfants aiment les contes frivoles. Dès qu'on « la lui présentait avec à-propos et avec clarté, « il l'écoutait avec intérêt. Il s'attacha à moi, « parce qu'il me trouva toujours conséquente et « raisonnable. »

Tel est le témoignage de Mme de Genlis.

Il résulta de ce mode d'enseignement, que ses élèves furent bientôt familiers avec les langues vivantes qu'ils apprenaient par la pratique, beaucoup plus que par la théorie.

Le duc de Valois était supérieur à ses deux frères, par une mémoire aussi prompte qu'éten-

due. Ses capacités historiques étaient étonnantes; sa science médicale ne l'était pas moins. Il était très habile à pratiquer une saignée et à poser le premier appareil sur une blessure.

Les amusements venaient dans une sage proportion interrompre l'application aux études et récréer l'esprit. Le théâtre classique fit les délices des jeunes princes. Ils y prirent le goût des maîtres anciens, à un tel point que, plus tard, devenu roi, Louis-Philippe affecta de n'accorder aucune valeur à la littérature moderne.

II

En même temps que Mme de Genlis perfectionnait l'intelligence des hommes, elle éduquait aussi les princes. Elle les habitua à ne craindre ni le chaud, ni le froid, ni le bruit, ni le danger, ni presque la douleur. Ainsi le recommandait Rousseau pour son *Emile*.

Un trait de l'histoire ancienne avait eu le don de frapper l'esprit du duc de Valois. C'était l'anecdote du jeune Spartiate qui s'était laissé dévorer les entrailles par un renard sans pousser un seul cri. Il en parlait souvent et toujours avec une admiration communicative. Or, il advint qu'un jour il assistait à une fonte d'argent chez un orfèvre. S'étant trop approché du liquide, il en reçut quelques gouttes qui lui brûlèrent la

jambe. Au souvenir du Lacédémonien il ne souffla mot.

Ses qualités maîtresses étaient la patience et le courage. En toute occasion il se montra jaloux de savoir attendre et affronter. Le premier mouvement de son cœur était bon, même généreux. Tant qu'il fut seul à prendre une décision, il donna des témoignages non équivoques de sensibilité et de bonté. Malheureusement, chez lui l'homme public fut souvent circonvenu. Quand il se préparait à donner un secours de mille francs, ses conseillers ne manquaient pas de le réduire à cinq cents. S'il s'agissait d'accorder une grâce complète qui était sollicitée de lui, ses intimes la commuaient en bagne, en prison et en surveillance. Bon par tempérament, il devint souvent mesquin devant les obsessions de son entourage.

Ceux qui l'ont connu intimement répètent à l'envi que ses aumônes n'étaient jamais si abondantes que quand elles se faisaient sans intermédiaire. En sorte que le duc comme le roi, grâce à des familiers funestes, furent en bien des occasions rapetissés.

Une chose remarquable chez le duc de Valois, et qui étonnera plus d'un lecteur, c'est que dans sa jeunesse il eut un cœur ouvert et disposé aux sentiments religieux. Sa gouvernante l'affirme, et le journal de l'enfant en est la preuve irrécusable. Il fallut que vînt le roi pour refouler ces nobles sentiments au fond de son âme. Sa vie

d'aventures et mouvementée sous tous les rapports eut une grande part à ce résultat. Les événements le rendirent sceptique. Il est des hommes chez lesquels la douleur émousse toute sensibilité religieuse.

Devenu duc de Chartres à quinze ans, il commença toute une série de voyages qu'il devait continuer comme exilé. Des inimitiés secrètes qu'il avait à la cour le déterminèrent à s'éloigner.

La bataille navale d'Ouessant, qui en 1778 eut lieu entre les Français et les Anglais, et à laquelle il avait pris part, en fut le prétexte. Il en profita pour rendre publique sa rupture, ce qui donna un regain de popularité au duc d'Orléans, son père, auprès des ennemis de la royauté.

On se rendit à Spa, de Spa à Givet, où le duc de Chartres passa la revue de son 14ᵉ régiment de dragons, dont il avait le commandement depuis quelques années. Puis on revint à Paris, pour reprendre les routes de la Normandie, de la Bretagne et de la Touraine.

En Normandie, la visite du Duc fut signalée par le soin qu'il prit de briser de ses mains, à coups de marteau, une caisse en fer qui avait jadis servi à enfermer les prisonniers, et que l'on montrait encore aux visiteurs du Mont-Saint-Michel (1). Ce témoignage de l'antipathie du jeune duc pour tout ce qui portait atteinte à la

(1) Le Mont-Saint-Michel (Manche), ancienne abbaye fondée au VIIIᵉ siècle, a servi jusqu'en 1864 de prison d'Etat et de maison de correction.

liberté, contenait en germe le principe qui prévalut dans la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Aussi, lorsque l'événement eut lieu, il y assista, penché sur les fenêtres de Beaumarchais. Il en manifesta une telle joie, écrit Mme de Genlis, qu'il battait des pieds et des mains, saluait follement tous les passants, au point qu'il fallut réprimer ces indiscrètes démonstrations.

Le Prince aimait la liberté. Rousseau lui avait inspiré ce goût dès l'âge le plus tendre. Mouvement généreux, s'il eût été sagement conduit et ne se fût terni par la violation du droit héréditaire de l'antique monarchie.

Nous passons sous silence les jours les plus mauvais de la Révolution. Le duc de Chartres s'y laissa prendre comme le papillon au feu. Il suivit les séances de l'Assemblée nationale avec attention et assiduité. Il alla jusqu'à prendre part aux délibérations des Jacobins qui l'élevèrent aux fonctions de censeur. Les Jacobins, au début de la période révolutionnaire, ne ressemblaient point, il est vrai, à ceux qui surgirent en 93. Ils n'en étaient que l'ombre, et les illusions, jusqu'à un certain point, pouvaient être permises. Le duc de Chartres les partagea avec l'entrain et l'inexpérience d'un jeune homme subjugué par le courant des idées nouvelles et le laisser-aller d'un esprit trop amoureux de liberté.

Un jour qu'on lui reprochait de trop se mêler à la vie commune des dragons de son régiment, il répondit par cette lettre caractéristique :

« Je déteste les distinctions et je ne croirai « jamais qu'elles soient nécessaires à la disci- « pline d'un régiment. Je vous déclare qu'autant « je respecte un ancien militaire qui porte la « marque des services qu'il a rendus à la patrie, « autant je méprise celui qui passe sa vie dans « les antichambres pour obtenir un cordon bleu. « Voilà mon opinion sur les distinctions honori- « fiques. Vous avez la vôtre, il m'est impossible « de changer la mienne. »

Ces lignes étaient écrites à la veille du départ de la famille royale pour Varennes. Peu après il alla combattre avec Dumouriez et Kellermann aux avant-postes ennemis et reçut la nomination de lieutenant-général de Strasbourg.

Il n'avait que dix-huit ans, mais chez lui la valeur n'avait pas attendu le nombre des années. Il le prouva à la bataille de Quiévrain et de Jemmapes (6 novembre 1792), où sa belle conduite, en face de l'armée autrichienne, lui valut le titre de maréchal de camp.

A Neervinden, il se battit non moins vaillamment. Dumouriez en conçut une telle admiration, qu'il eut sérieusement, raconte un chroniqueur, la pensée de le faire proclamer roi de France. Du moins s'entretint-il du fait avec la comtesse de Genlis. Mais vint la proposition Buzot, demandant l'exil de la famille d'Orléans. Philippe-Égalité ne put se résoudre à passer la frontière. Ce dernier parti eût sauvé sa tête et son honneur. C'était l'avis de Mme de Genlis.

Le duc de Chartres, mieux avisé, quitta Paris, laissant son père au milieu des vieilles haines accumulées, en face du roi Louis XVI, du roi accusé d'un crime entraînant la peine capitale. Situation particulièrement fausse pour le duc d'Orléans. S'il s'abstenait de voter, il se rendait suspect aux deux partis. En votant pour la vie, il rompait avec la Montagne ; en votant la mort du Roi, il devenait odieux. Seul l'exil pouvait le tirer de cette lamentable situation, et il ne s'exila pas. Le duc de Chartres en conçut un véritable désespoir. Pour comble de malheur, la proposition Buzot fut rejetée, et Philippe-Égalité eut une arme de défense à opposer aux supplications de son fils. Son bon génie l'avait abandonné pour jamais.

Le duc de Chartres arriva à Mons, en Belgique, le 6 avril 1793. Le prince de Saxe-Cobourg lui offrit aussitôt d'entrer au service de l'empire allemand. Il refusa. D'autres pensées remplissaient son esprit ; il désirait voyager. Sous le nom de Corby il se mit en route, sans itinéraire tracé, pour la Suisse. A Francfort, il apprit l'arrestation de son père. A Bâle, il rencontra le comte de Montjoie qui le dirigea vers Schaffhouse, où s'étaient réfugiées la comtesse de Genlis et la princesse Adélaïde.

Il parcourut ainsi la Suisse, tantôt à cheval, tantôt à pied, gardant son incognito, mangeant avec les muletiers, couchant parfois dans les granges, souvent sans argent, toujours très in-

quiété, si bien que pour vivre il dut s'engager à Reicheneau comme professeur de géographie, aux appointements de quinze cents francs.

Né aux pieds du trône, dans la splendeur des cours, vivant misérablement, il ressemblait à cette Suisse dont il foulait le sol mouvementé. Le Prince avait traversé toutes les élévations et tous les abaissements ; la Suisse est un composé de montagnes et de précipices.

Cette situation déplorable devait se prolonger jusqu'à la révolution du 9 thermidor. En apprenant la mise en accusation de Robespierre et de ses amis, par la Convention, le duc de Chartres rejoignit le comte de Montesquieu, et rencontra une protectrice dévouée dans Mme de Flahaut.

Celle-ci écrivit en France la lettre suivante :

« J'ai vu en Suisse le jeune duc d'Orléans. « Depuis qu'il a quitté l'armée, sa conduite à « l'égard de sa mère a été parfaite. Il est mélan- « colique, doux et modeste. Son ambition est « d'oublier en Amérique la grandeur et les souf- « frances qui ont accompagné sa jeunesse. Mais « il ne possède rien au monde. »

L'intérêt si touchant de la nouvelle protectrice la détermina à faire pour son pupille une tentative qui fut couronnée de succès. Elle demanda à l'Amérique de recevoir le jeune exilé. Aussitôt cent louis arrivèrent des États-Unis et le Prince, délivré des soucis de l'argent nécessaire, se mit en voyage.

III

Le Prince visita d'abord les villes du Nord, et, après diverses pérégrinations en Danemark, il s'embarqua à bord de l'*America,* en s'intitulant désormais citoyen de l'Amérique.

Arrivé à Philadelphie, il retrouva ses deux frères qui l'avaient précédé dans leur exil aux États-Unis. La rencontre les unit sur le sol de l'étranger comme ils l'avaient été à la villa de Bellechasse, sous l'égide de la comtesse de Genlis. Ils allaient s'engager en des excursions lointaines, lorsque des nouvelles venues de France leur firent tout à coup changer de dessein.

A la nouvelle des victoires de Bonaparte, les trois frères suspendirent leur itinéraire et reprirent le chemin de l'Espagne. A Carlisle, le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, par la perte de son père, mort sur l'échafaud le 6 novembre 1793, versa de voiture et faillit être tué. Au Mexique, il fut capturé par une frégate anglaise. Mais aussitôt que les trois voyageurs eurent décliné leurs noms, le capitaine leur prodigua tous les égards. Le 31 mars 1798, ils arrivèrent à la Havane, mais ils eurent à peine le temps d'y mettre pied à terre. L'autorité espagnole s'étant opposée à leur séjour dans la colonie, force leur fut de se diriger vers les îles anglaises de Bahama et d'Halifax, où le duc de Kent, le

père de la reine Victoria, les reçut en princes, sans pouvoir pour eux autre chose que de faciliter leur retour aux États-Unis. Ainsi vivaient trois Fils de France.

Ceci se passait au moment où Bonaparte levait le siège de Saint-Jean-d'Acre, où le roi de Suède entrait dans la coalition, où Souvarow s'emparait d'Alexandrie.

Il ne manquait pas de Jacobins pour accuser les princes d'Orléans de menées sourdes et de conspirations. Les événements se précipitaient; chaque jour amenait de nouvelles complications.

Un jour Dumouriez répondit à ceux qui accusaient nos voyageurs de conspirer : « Je ne « défendrai pas les jeunes princes de la branche « infortunée que les scélérats veulent séparer « pour jamais de l'arbre auguste qui a si long- « temps honoré notre patrie. Le duc d'Orléans a « pleuré avec moi la mort de Louis XVI. Il a « voyagé en Suisse, en Danemark, en Norwège, « en Laponie, en Suède, en Amérique, à la Ha- « vane, où il s'est rendu depuis un an avec ses « frères. Comment pourrait-il, errant et pauvre, « comploter avec les scélérats de Paris ? »

La réponse du général fut corroborée par la déclaration des jeunes princes eux-mêmes, déclaration qui devait être le pacte de réconciliation entre les deux branches des Bourbons.

Ils y juraient de mourir fidèles à l'honneur, au souverain légitime, d'en appeler à Dieu, aux

Français et à leur épée, si quelque étranger violait jamais le droit du trône.

Ce serment, que le nouveau duc d'Orléans oublia si tristement plus tard, laissait pressentir les pas de géant que faisait Bonaparte. L'assassinat du duc d'Enghien (21 mars 1804), la mort de Georges Cadoudal, la bataille de Marengo et les autres succès du premier Consul étaient autant de coups portés aux espérances des exilés.

Deux d'entre eux ne devaient plus longtemps être les témoins de ce changement de fortune. Le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais moururent à la fleur de l'âge : le premier à Salthil (Espagne), le second à Malte. L'un avait trente-deux ans, l'autre touchait à peine à sa vingt-huitième année.

Le duc de Montpensier était à la fois peintre et écrivain ; il a composé des Mémoires charmants de grâce, de gaieté et d'esprit français. Ses tableaux ont fait longtemps la décoration des galeries du Palais-Royal. Son chef-d'œuvre est une chute du Niagara, qui fait encore l'admiration des connaisseurs.

Le comte de Beaujolais n'était pas moins bien doué. C'était un cœur excellent et une figure idéale. Sa franchise allait jusqu'à un degré prodigieux; Mme de Genlis affirme qu'il ne mentait jamais.

Restait à côté du duc d'Orléans Madame Adélaïde, sa sœur, esprit ferme, droit et honnête, bien connue des Français. Elle fut plus tard, avec le

prince Ferdinand, né en 1810, l'ange visible du Roi. Tous deux moururent avant lui.

Survint la guerre d'Espagne. Le duc d'Orléans brigua l'honneur d'y prendre part. Il en prévint aussitôt la reine Caroline des Deux-Siciles, sa future belle-mère. Il sollicitait avec ardeur la satisfaction de combattre Napoléon.

« Je ne ferai point ici de vaines protestations, « disait-il. Mon objet est pur, mes expressions « seront simples. *Jamais je ne porterai de cou-« ronne, tant que le droit de ma naissance et « l'ordre de succession ne m'y appelleront pas. « Jamais je ne me souillerai en m'appropriant ce « qui appartient légitimement à un autre prince. « Je me croirais A VILI, DÉGRADÉ, en m'abais-« sant jusqu'à devenir le successeur de Bonaparte,* « en me plaçant dans une situation que je mé-« prise, que je ne pourrais atteindre que par le « *parjure* le plus scandaleux. Mon ambition est « d'un autre genre. J'aspire à l'honneur de parti-« ciper au renversement de son empire, à celui « d'être un des instruments dont la Providence « se servira pour en délivrer l'espèce humaine, « pour rétablir sur le trône de nos ancêtres le Roi, « mon aîné et mon maître, et pour replacer sur « leur trône tous les Souverains qu'il a déposséd-« dés. La carrière des armes est la seule qui « convienne à ma naissance, à ma position, en « un mot, à mes goûts. »

L'épée du duc d'Orléans fut acceptée par l'Espagne. Mais comme il ne voulait rien faire que

de l'agrément du chef de sa famille, il envoya à Louis XVIII la lettre qu'il venait d'écrire à la reine Caroline et l'accompagna d'une note où il exprimait au Roi le désir de *mourir pour sa cause, en face des usurpations dont l'Europe était souillée.*

Les projets du duc d'Orléans furent entravés par l'Angleterre qui lui signifia, par le ministère de Collingvood, de retourner à Londres. Le Prince ne fit donc que poser le pied à Westminster où il sollicita la permission de rejoindre sa mère à Port-Mahon, sans pouvoir obtenir cette faveur. Malte lui fut assigné comme lieu de séjour.

Au moment de s'embarquer pour s'y rendre, il fut rejoint à Portsmouth par sa sœur. Que l'on juge de la joie des deux voyageurs ! Depuis quinze ans, ils ne s'étaient revus. Aussi jurèrent-ils, dans le premier élan de leur bonheur, de ne plus se séparer ni dans la vie ni à la mort, et ils tinrent parole.

A Malte les attendait un pieux pèlerinage, celui de la tombe de leur frère. C'est une chose bien étrange, hélas ! que la façon dont l'exil a dispersé à travers le monde les tombes infortunées des Bourbons : Mesdames sœurs de Louis XVI à Rome et à Trieste, le comte de Beaujolais à Malte, le duc de Montpensier à Westminster, le roi Charles X à Goritz, Louis-Philippe à Claremont, et Henri V à côté de son aïeul.

Un peu plus tard, la prohibition de l'Angleterre

ayant été levée, le duc d'Orléans put revoir sa mère. On était à la date du 15 octobre 1809. Le 25 novembre suivant, à Palazzo Reale, fut célébré dans une chapelle le mariage de Louis-Philippe, avec la princesse Marie-Amélie, fille de Ferdinand, roi des Deux-Siciles.

Les années qui suivirent s'écoulèrent soit en Italie, soit en Espagne. En 1810 naquit le jeune Ferdinand d'Orléans, qui devait si tristement mourir en 1842 sur les pavés de la rue de la Révolte. Les années se passent, les temps se succèdent ainsi jusqu'en 1814. Mais Napoléon tombe avec ses aigles. La fortune change pour les exilés, le duc d'Orléans rentre en hâte à Paris. En apercevant son ancien élève, Mme de Genlis lui dit : *J'espère qu'enfin vous ne pensez plus à être roi!* Le Duc répondit par un geste ambigu qui ne signifiait ni oui ni non. Le lendemain il était reçu par Louis XVIII qui, séance tenante, le nomma lieutenant-général du Royaume. De plus le duc d'Orléans reçut la croix de Saint-Louis avec le cérémonial accoutumé et fut réintégré dans les biens de son père, qui étaient devenus domaines de l'Etat.

A cette époque les opinions politiques étaient partagées en quatre camps divers : le camp ultra-monarchique, le camp napoléonien, le camp constitutionnel et le camp républicain. Le duc d'Orléans comprit à l'instant même le rôle qu'il avait à jouer et se rangea parmi les constitutionnels.

La position était admirable pour lui. Jeune

encore, beau de visage, adroit à tous les exercices du corps, brave, spirituel, instruit, vivant au milieu de ses enfants, charmant nid d'espérances, il ne tarda pas à grouper de profondes sympathies autour de lui. C'était sur la classe bourgeoise que son ascendant prenait avec le plus de rapidité. Les financiers, les avocats, les spéculateurs, les négociants, les manufacturiers avaient une profonde admiration pour sa science en économie politique, pour ses connaissances industrielles, pour ses subtilités légales. Déjà commençaient à poindre dans le lointain les symptômes de son règne. Son langage plein de caresses, ses demi-mots sur la politique de la cour, sa fortune immense, tout faisait de lui, six mois après sa rentrée en France, le chef de l'opposition et l'espérance de tous les mécontents.

Aussi, dès le mois de février 1814, se formait une conjuration en faveur du duc d'Orléans, si bien que Napoléon rentrant en France, après les Cent-Jours, s'écria : *Ce n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, c'est le duc d'Orléans.*

Cette situation rendait délicates ses entrevues avec le Roi. Un jour qu'il exprimait à celui-ci son indignation pour le rôle qu'on lui prêtait, Louis XVIII ajouta : « Mon cousin, comme vous êtes le plus rapproché du trône après Berry, je suis tranquille ; car je crois autant à votre bon esprit qu'à votre bon cœur. » Toutefois le titre d'Altesse Royale ne lui fut point donné à la cour.

On le sentait déjà trop près du trône. Comme dédommagement, il eut le droit de siéger à la Chambre des Pairs.

En 1820, lorsque naquit le duc de Bordeaux, le duc d'Orléans, dépossédé de ses espérances à la couronne, rédigea un acte de protestation, en disant qu'il n'y avait dans cette naissance qu'une machination politique ourdie contre lui. Il rappela cet acte émané de sa main, en 1830, lorsqu'il monta sur le trône, à la place de Henri V enfant, dont il n'avait pas voulu saluer le berceau.

IV

Le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous étendre plus longtemps sur les actes du Prince, pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X. Qu'il ait eu, à cette époque, la pensée de devenir roi, nul doute ne peut subsister à cet égard. Il s'en exprima plus d'une fois ouvertement, soit avec Lafayette, soit avec d'autres personnages politiques. La façon dont il parlait de son trône éventuel ne laissait aucun doute sur ses pensées et ses rêves. Le duc d'Orléans avait des partisans résolus. Il vivait là, sous les yeux des Français, familier de la Cour, étudiant les hommes et les choses, écoutant ce qui se passait au dedans et au dehors, profitant de toutes les fautes commises, grandissant à mesure que la

maison de Bourbon lui paraissait manquer de bonne politique en face des esprits du temps et de l'opinion publique. Louis XVIII et Charles X, dont les règnes furent aussi prospères que possible, et signalèrent une résurrection des arts et des lettres, eurent un grand tort aux yeux de leurs contemporains. Charles X se montra profondément religieux, et la France, par goût et par doctrine, formée à l'école de Voltaire et de Jean-Jacques, était sceptique et philosophe. Le duc d'Orléans, élevé par Mme de Genlis, porté vers la bourgeoisie, initié au commerce, à l'industrie, était le roi par excellence, le préféré de son temps et de la grande masse industrielle et commerciale.

Quant au jeune duc de Bordeaux, charmant enfant aux blonds cheveux, il ne pouvait parler qu'avec son droit, et son droit venait de subir, depuis quarante ans, tant d'avaries et de secousses, qu'il ne tenait plus que la place d'un fil suspendu sur la tête de la France.

Le fil se rompit sous la pression du duc d'Orléans. C'était en 1830. La prise d'Alger venait d'être annoncée par 101 coups de canon. Cette nouvelle, qui devait être saluée par des fêtes, ne produisit presque point d'effet. Elle coïncidait avec les *Ordonnances* de Charles X, et le trouble régnait à Paris. Surexcité par la presse, le peuple se préparait à la Révolution; on effaçait le mot « royal » des enseignes des fournisseurs, on grattait les fleurs de lis partout où on en trouvait.

MM. Thiers, Laffitte, Lafayette secondaient le mouvement.

Cependant Louis-Philippe était absent de Paris. Lui qui rêvait à la couronne se sentit comme écrasé par elle. Il était à Neuilly, au milieu d'anxiétés terribles ; car le moment si impatiemment attendu était arrivé. Tant que le fantôme s'était tenu à l'horizon, il avait marché hardiment au fantôme. Mais le fantôme, un matin, s'était fait réalité; la réalité était venue à lui ; cette réalité s'appelait *usurpation*, mot qu'il avait flétri et condamné jadis, dans une lettre rendue publique.

Le duc d'Orléans était courageux, mais il manquait d'audace à la dernière heure. Le 28 et le 29 juillet il resta dans le pavillon de la *Laiterie,* sans se montrer à qui que ce fût. Au soir de ce dernier jour, son inquiétude fut si grande en recevant le message de Laffitte, qu'il se mit en route pour le Raincy.

Il se sentait fatalement placé entre l'exil et la couronne, et se demandait lequel des deux il voulait choisir.

Cependant, une députation de la Chambre se présenta au Palais-Royal; le Duc n'y était pas. Elle se rendit à Neuilly, le Duc n'y était pas davantage. Ayant appris ce qui se passait, il rentra néanmoins subitement à Neuilly, lut la déclaration de Laffitte dans le parc du château, embrassa les siens et se rendit au Palais-Royal.

Là, il fit appeler M. de Mortemart, et le pria

d'annoncer à Charles X, retiré à Saint-Cloud, que si le duc d'Orléans était rentré à Paris, seule la force avait pu le déterminer au retour. « Je suis arrivé pour délivrer ma famille, disait-il, car ma femme et mes enfants étaient menacés de prison, si ma retraite ne se fût pas découverte. » Puis il protesta de sa fidélité aux Bourbons et écrivit au Roi une lettre dans laquelle il déplorait les destinées que lui réservaient la Chambre des Députés et la Chambre des Pairs.

On sait le reste. Si le duc d'Orléans se fût arrêté là, si les événements qui ont précédé la monarchie de Juillet n'avaient pas dépassé ces données de l'histoire, la conduite de Louis-Philippe eût pu se discuter. Était-ce le duc d'Orléans qui avait préparé les esprits et, par des manœuvres secrètement salariées, produit ce grand mouvement public en sa faveur ? Il était permis de douter et de croire, malgré certains indices contraires, que la concordance des faits était le résultat d'un de ces hasards historiques d'où naît sans effort, et presque logiquement, l'origine des dynasties et des empires. D'une part, le flot allait au-devant du duc d'Orléans; de l'autre, celui-ci se cachait, se dérobait, en protestant de sa fidélité aux Bourbons. Ces apparences correctes eussent singulièrement modifié dans l'histoire le rôle qu'il a joué. La postérité n'y eût vu qu'une attitude passive, un trône subi, de par la volonté des représentants du peuple.

A la lumière de ces considérations elle n'eût

reproché à Louis-Philippe que des complaisances coupables, une faiblesse malheureuse, en face d'un trône qu'il aurait dû refuser, malgré la tentation du pouvoir. Bref, il eût trouvé des circonstances atténuantes. Mais toutes les excuses, tous les doutes, toutes les bienveillances tombent à la fois devant l'acte d'abdication de Charles X en faveur du duc de Bordeaux, acte ramassé par le duc d'Orléans et foulé aux pieds avant de monter sur le trône qui ne lui appartenait pas.

Ici tout se révèle et tout s'explique. Les événements se déroulaient sous une direction habile. Louis-Philippe porte le poids d'une usurpation préparée et voulue. Il ne lui reste plus, en montant sur le trône, que de faire oublier son méfait dynastique par un règne glorieux et digne de la France.

C'est ce à quoi tendirent tous ses efforts.

V

Une Charte, renouvelée de celle de 1814, marqua la prise de possession de son règne. Elle donnait au Parlement un droit illimité d'interpellation et d'amendement. Le pouvoir passait ainsi du Roi à la Chambre.

A la nouvelle Charte succéda le procès des ministres de Charles X, qui furent condamnés à la détention dans le fort de Ham. Puis vinrent,

le 14 février 1830, les sacs de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché, occasionnés par un service anniversaire célébré en mémoire du duc de Berry. Lille, Dijon, Nîmes et Arles subirent le choc de ce mouvement, et des troubles y éclatèrent.

L'occupation d'Ancône (1832), pour défendre l'Italie contre l'Autriche, l'expédition d'Anvers contre la Hollande, qui avait envahi la Belgique, constituèrent la politique extérieure des premiers temps. La même année voyait aussi la grande insurrection des ouvriers de Lyon, deux complots légitimistes à Paris, l'arrivée du choléra dont mourut Casimir Périer; puis le retour de la duchesse de Berry en France, le procès des Saint-Simoniens, la mort de Napoléon II à Schœnbrunn, à l'âge de vingt et un ans.

Deux ans de calme succédèrent; mais trois insurrections nouvelles se produisirent, à Lyon, à Lunéville et à Paris.

Le 29 octobre 1836, le prince Napoléon ourdissait l'échauffourée de Strasbourg, et Louis-Philippe l'embarquait pour l'Amérique.

Le 30 mai 1837, le duc Ferdinand d'Orléans épousait la princesse luthérienne Hélène de Mecklembourg.

Le 15 juillet 1839, s'ouvraient les débats relatifs à la question d'Orient, et la France, indignée contre l'Angleterre, augmentait l'effectif de ses armements. En même temps, elle élevait la colonne de la Bastille, comme une protestation

contre le dédain dont elle était l'objet au Congrès européen.

Le 15 décembre 1840, les cendres de Napoléon Ier furent ramenées aux Invalides, au milieu des plus imposantes cérémonies. Louis-Philippe, qui voulait par cette pompe effacer le souvenir du Congrès, en vit sortir une nouvelle conspiration du prince Louis-Napoléon à Boulogne.

Le 13 juillet 1842, un grand malheur frappa la famille royale : le duc d'Orléans mourait d'une chute de voiture, dans la rue de la Révolte, à Neuilly.

Au milieu de ces faits, qui constituent la trame du gouvernement de Juillet, eut lieu la conquête de l'Algérie, qui ne fut complète qu'au bout de dix années de tâtonnement et d'organisation. Les héros de cette conquête furent Bugeaud, Lamoricière et Abd-el-Kader.

Telles sont en raccourci les dates principales du règne de Louis-Philippe.

Élevé au pouvoir par la bourgeoisie encore imbue des doctrines philosophiques du dernier siècle, pénétré lui-même des principes que jeune il avait puisés dans l'*Emile* de Rousseau, il commença par rechercher les faveurs de la classe à laquelle il devait sa couronne. Néanmoins, il eut la gloire d'être meilleur que son temps. Sa tenue d'homme privé fut très correcte, son attitude de Roi sut plaire, son règne lui-même fut irréprochable du côté de la vie matérielle d'un pays. Il mit de l'économie dans les finances, ne tenta au-

cune aventure périlleuse, mérita d'être un objet d'admiration pour ceux qui aiment l'or et le commerce. Dix-huit ans durant, la France devint entre ses mains un grand comptoir dont le premier comptable fit sans doute des économies personnelles, mais sut aussi réaliser des bénéfices réels pour la caisse publique.

Comme il fallait s'y attendre, le côté religieux et artistique fut beaucoup moins favorisé.

On se rappelle combien peu le génie de Louis-Philippe avait d'aptitude pour les arts. La musique lui était antipathique au premier chef. La sculpture était pour lui de l'architecture. Il bâtit, remua la pierre. Mais encore les bâtiments élevés sous son règne offrent une physionomie qui manque de grâce et de grandeur. Ses frères, le duc de Montpensier et de Beaujolais, avaient reçu le côté artistique en partage. Louis-Philippe, grâce à son éducation, avait pris pour lui le côté bourgeois et pratique, qui aime les chiffres par-dessus tout et compte pour peu dans les sciences humaines celles qui élèvent l'esprit et ornent le cœur.

La religion, peu florissante parmi les amis de sa dynastie, fut tout d'abord reléguée au second plan. On essaya, comme de nos jours, la laïcisation de l'enseignement. Le clergé, par une conséquence logique de la situation, fut assimilé au fonctionnaire rétribué par l'État. Tout, en un mot, dans la nouvelle monarchie, fut mesuré au compas et soumis aux exigences rigoureuses de la banque et du comptoir.

Néanmoins, ce premier état d'indifférence du côté de la religion n'eut qu'un temps. Des difficultés surgirent dans les couches inférieures de la société. Le règne des grands propriétaires offusquait les déshérités d'en bas. Ceux-ci voyaient difficilement les dotations allouées à chacun des fils du Roi. Puis la Providence laissa de sinistres nuages obscurcir l'horizon de cette jeune dynastie. La princesse Marie mourut prématurément à Pise, en 1839. Trois ans plus tard, le duc d'Orléans se tua en sautant de sa voiture dont les chevaux s'emportaient.

Aux prises avec de rudes épreuves et de réelles difficultés, la monarchie de Juillet ne tarda pas à comprendre que la religion était une force sociale sur laquelle il fallait s'appuyer. Les vexations des premières années furent suivies d'actes contraires, toujours entachés néanmoins de gallicanisme parlementaire. On favorisa la construction et la réparation des édifices du culte. On augmenta le traitement du clergé, l'image du Christ reparut dans les tribunaux. Les processions de l'Assomption et de la Fête-Dieu recommencèrent à se faire solennellement dans beaucoup de grandes villes. Grâce à la piété de la reine Marie-Amélie, l'épiscopat fut décerné avec plus de justice à des sujets plus dignes.

Une ordonnance du 22 mai 1841 confia aux sœurs de charité le soin des hôpitaux, des maisons de correction et de détention. Le gouvernement alla plus loin. Oubliant cette fois tous les

préjugés gallicans, il s'entendit avec Rome et obtint la Bulle du 3 avril 1843, qui mettait le Chapitre de Saint-Denis sous l'autorité du Saint-Siège.

Mais, en même temps qu'il semblait favoriser et étendre l'influence de l'Église, le gouvernement voulait lui faire payer ses faveurs. Il s'érigeait en docteur de droit-canon sur bien des questions qui n'étaient point de son domaine. Le garde des sceaux, *Martin du Nord,* se montra particulièrement zélé en ce genre. Il alla jusqu'à signer d'étonnantes circulaires sur la célébration de la fête de l'Ascension, sur les bornes à garder par les prêtres qui croient devoir refuser les honneurs de la sépulture chrétienne et sur l'autorisation des oratoires privés.

L'appel comme d'abus continua de fleurir. Il atteignit les archevêques de Paris et de Lyon. D'autre part, le protestantisme semblait prendre pied et s'étendre. La Cour contractait des alliances allemandes. Quand arriva la mort tragique du prince royal, sa femme était près de se rendre à Strasbourg pour y installer des diaconnesses, et ses coreligionnaires enthousiasmés ne parlaient de rien moins que de supplanter les catholiques dans la possession de la cathédrale. Les débats sur la liberté d'enseignement sont encore présents à toutes les mémoires.

Néanmoins, les convictions catholiques se posaient hardiment sur le terrain des nouvelles institutions. La chaire de Notre-Dame retentissait

de la grande voix des Pères de Ravignan et Lacordaire. Celui-ci y avait publiquement reporté le froc de saint Dominique. La puissance de l'ironie voltairienne était usée. A la Chambre des Pairs, la religion avait pour interprète le jeune comte de Montalembert, dont l'éloquence de Croisé remuait les intelligences à un singulier degré. A l'Académie française, c'étaient le comte Molé et le chancelier Pasquier; à l'Université, Frédéric Ozanam; dans la presse, le grand polémiste qui s'appelait Louis Veuillot, récemment converti dans un voyage à Rome.

Telle fut la physionomie religieuse de la monarchie de Juillet.

VI

Son plus grand espoir, sa meilleure garantie de durée se trouvait dans la belle et florissante famille qui entourait le trône de Louis-Philippe. L'union et les vertus domestiques y régnaient. Le duc d'Orléans, héritier présomptif, jouissait d'une popularité que ses qualités naturelles justifiaient. Le duc de Nemours montrait un caractère élevé et avait déployé des talents militaires en Afrique. Le prince de Joinville possédait une brillante réputation de marin. Le duc d'Aumale s'était élevé au gouvernement de l'Algérie, et le duc de Montpensier, à peine âgé de vingt ans,

avait déjà fait ses premières armes avec distinction contre les Arabes.

La princesse Louise, appelée par Léopold Ier à partager avec lui le trône de Belgique, sut gagner le cœur de ses sujets. Sa sœur Clémentine devint princesse de Saxe-Cobourg-Gotha. La princesse Marie cultiva les beaux-arts avec un succès voisin de la gloire. On lui doit une célèbre statue de Jeanne d'Arc (1).

Ces belles espérances, cette grande famille de marins, de princes, de capitaines, de guerriers, auraient dû, ce semble, protéger le trône de Louis-Philippe contre les ébranlements qui avaient interrompu la monarchie historique des Bourbons. Il n'en fut rien. Aucun roi ne fut plus en butte aux attaques de la révolution. Sous les degrés de ce trône qu'il avait usurpé, à la faveur des passions du moment, une sentinelle ne cessa de veiller ; ce fut celle des complots inouïs qui ne cessèrent de menacer ses jours. Cinq ans après son arrivée au trône, le 28 juillet 1835, pendant une revue de l'armée, FIESCHI (2) dirigeait contre le Roi une machine infernale composée de vingt-cinq canons de fusil, tuait le maréchal Mortier, un général, deux colonels, un vieillard, une femme, une jeune fille et plusieurs gardes nationaux. De là naquirent les fameuses

(1) L'abbé Guillaume, *Histoire contemporaine de l'Église*.

(2) Joseph Fieschi était né en Corse en 1790. Il dressa sa machine infernale dans une maison du boulevard du Temple. Pris et condamné à mort, il subit la peine capitale avec Pépin et Morey, ses complices.

lois de septembre sur la cour d'assises, le jury et la presse, qui devaient effrayer les conspirateurs et qui ne purent enchaîner le crime.

Le 25 juin 1836, un jeune homme du nom d'ALIBAUD tira sur Louis-Philippe, au sortir des Tuileries.

Le 27 septembre de la même année, au moment où le Roi se rendait au Palais-Bourbon pour l'ouverture de la session des Chambres, MEUNIER tira sur sa voiture un coup de pistolet heureusement inutile.

Le 15 octobre 1840, ce fut le tour de DARMÈS.

Le 13 septembre 1841, un ouvrier scieur de long, QUENISSET, tira sur le duc d'Aumale au moment où le Prince, à qui sa conduite en Afrique avait valu une popularité bien méritée, rentrait à Paris, à la tête de son régiment, accompagné des ducs d'Orléans et de Nemours.

Puis vinrent les attentats de LECOMTE (1841) dans la forêt de Fontainebleau et de JOSEPH HENRI sur le balcon des Tuileries.

Pendant que se manifestaient ces explosions de l'esprit révolutionnaire, les crises ministérielles augmentaient les perplexités. Les noms de Thiers, de Molé, de Broglie, du maréchal Soult se succédaient rapidement aux affaires. Le parlementarisme produisait déjà ses premiers fruits. La France contemporaine, si tourmentée, si soumise à toutes les vicissitudes de la politique, est l'héritière en ligne directe de l'état de choses créé par Louis-Philippe, lequel était héritier de

la Révolution. La maladie est si profondément descendue dans les couches sociales que le parlementarisme n'a pu dégoûter certains esprits qui pourtant ont assisté à toutes les leçons de notre histoire. Leur illusion est incurable.

Miné de tous côtés par les républicains, les bonapartistes et les légitimistes, Louis-Philippe ne put maintenir sa dynastie au trône, malgré la plus belle famille souveraine de l'Europe. Le principe même qui avait consacré son élévation le renversa du pouvoir. Il tomba sous le coup d'une disgrâce éclatante, plein de tristesses amères, de pressentiments sinistres et de tardifs repentirs. Sa chute fut le châtiment de ses usurpations. Le roi tomba, mais l'homme resta debout. Il reconnut ses fautes, les avoua publiquement avant le jour des expiations.

Le 24 février 1848, MM. de Girardin, Odilon Barrot et le duc de Montpensier étaient réunis aux Tuileries, pour annoncer à Louis-Philippe qu'il ne lui restait plus que l'abdication. La fusillade retentissait sur la place du Palais-Royal, le palais où la monarchie de Juillet était née. Les Tuileries étaient pleines de bruit, et la voix de la poudre couvrait la voix du Roi qui murmurait : *Abdication, abdication !* D'une main tremblante il signa sa renonciation au trône en ces termes : « J'abdique en faveur de mon petit-fils, le Comte de Paris. *Je désire qu'il soit plus heureux que moi.* »

Puis il partit, cherchant les issues de Paris qui lui furent ouvertes et lui livrèrent pour toute

ressources les plages normandes, les sentiers de la mer et la retraite de Claremont, en Angleterre.

Ainsi tomba le roi des Français. Homme singulier, où les qualités maîtresses se disputaient avec le souvenir de son usurpation. S'il ne laissa pas derrière lui une France grande et heureuse, il ne la laissa point non plus dans la boue. Ses coffres étaient garnis, son esprit meilleur, son caractère sans changement. La révolution y bouillonnait toujours comme en un cratère. Elle devait y faire chanceler bien des ambitions et bien des fortunes, avant que le Comte de Paris fût appelé à lui succéder.

Aujourd'hui de pires agitations et un mouvement révolutionnaire plus accentué s'y font sentir. Le petit-fils est appelé à hériter des maux contre lesquels eut souvent à lutter l'aïeul. Mais si le principe qui mit Louis-Philippe sur le trône a été désastreux pour le pays, le Comte de Paris l'a fait disparaître deux fois, la seconde au pied du lit de mort du comte de Chambord. Il ne reste donc plus de ce roi, à l'heure actuelle, que le souvenir de l'homme. Celui-ci, à tout prendre, mérite un souvenir particulier dans notre histoire ; car Louis-Philippe, pesé dans la balance des biens et des maux, est encore, au demeurant, comme le dit Rohrbacher, un des hommes qui furent le plus dignes de régner.

Louis-Philippe mourut à Claremont, le 26 août 1860.

S. GIRARD.

CHARLES NODIER

(1780-1844)

I

Jean-Emmanuel-Charles Nodier est né à Besançon, le 29 avril 1780. Ancien professeur de l'Oratoire, puis avocat, son père lui enseigna le latin : à dix ans, lui-même le révèle, il lisait couramment des auteurs assez difficiles ; et déjà il appréciait nos vieux littérateurs français, Montaigne en particulier.

M. Nodier, nommé président du tribunal criminel, trop absorbé dès lors par ses nouvelles et redoutables fonctions, et manquant d'ailleurs des loisirs nécessaires pour continuer l'instruction de son fils dont il voulait faire « une espèce de savant », l'envoya étudier le grec auprès de l'ex-capucin Euloge Schneider (1), accusateur public de Strasbourg. Bientôt emprisonné avec son

(1) Assez bon helléniste, Schneider (1756-1794) avait traduit en allemand les *Homélies de saint Jean Chrysostome sur saint Matthieu et saint Jean.*

maître, puis relâché, l'enfant revint en Franche-Comté où il courut les champs, « armé d'un filet de gaze », à la suite d'un amateur d'insectes, autrefois l'ami de son père, M. Girod de Chantrans, « ancien officier du génie qui avait passé sa vie en études scientifiques, et qui dépensait sa fortune en bonnes œuvres (1). »

Lorsque la loi de floréal interdit aux nobles le séjour des places de guerre, Charles Nodier, très attaché à son « bienveillant » initiateur dans les sciences naturelles, obtint de suivre à la campagne M. de Chantrans, « l'une des influences bienfaisantes qui durent le plus et le mieux contribuer à donner leur valeur véritable au cœur et à l'esprit qu'on avait confiés à la garde de son affection (2). » Cette remarque de Mme Mennessier ne peut manquer d'être juste, puisque, trente-sept ans après, l'auteur de *Séraphine* se rappelant, avec tout le charme des vieux souvenirs, son séjour à Novillars (3) en compagnie du royaliste « simple et austère dans ses mœurs, doux et affectueux dans ses relations, inflexible dans ses principes, mais tolérant par caractère », écrivait : « J'y ai laissé, à peu de chose près, la petite part de bonheur sans mélange qui devait m'échoir sur la terre (4). »

(1) Ch. Nodier, *Séraphine*.

(2) Mme Mennessier-Nodier, *Charles Nodier, Episodes et souvenirs de sa vie*.

(3) Novillars, 59 habitants, est un hameau du canton de Marchaux (Doubs).

(4) Ch. Nodier, *Séraphine*.

En 1792, on trouve — non sans étonnement et par une aberration que seule peut expliquer cette époque de trouble — le jeune Charles Nodier prononçant un discours *politique* à l'occasion de sa réception comme membre de la *Société des Amis de la Constitution*. « Charles Nodier admettait toutes les théories nouvelles, dit à ce propos M. Mérimée. A douze ans, il haïssait la tyrannie comme Caton d'Utique; il discourait sur les droits du peuple comme l'un des Gracques, avec un style travaillé, de l'art dans le choix et l'agencement des mots, une entente de la période, enfin une manière d'écrire où déjà se devine l'auteur original. » Ajoutons qu'il était de la race de ces Francs-Comtois qui, cent ans après la conquête de Louis XIV, se faisaient enterrer la face contre terre pour protester encore, jusque dans la mort, contre l'envahissement de leur province libre jadis sous le joug nominal des princes allemands ou espagnols, et qu'il rêvait — non seul de ce temps — le rétablissement de la vieille république séquanaise dont Charles-Quint avait respecté les franchises. Aussi, malgré un nouveau voyage à Strasbourg, où il accompagna la députation de la « Société populaire de Besançon » allant solliciter auprès du général Pichegru, qui l'enthousiasma, la grâce d'un compatriote condamné à mort, il ne tarda guère à devenir suspect aux « démagogues », et il fut même obligé de chercher momentanément un asile chez sa nourrice, dans les environs de Giromagny.

Il parcourait la montagne, muni de « deux pistolets », et cela ne l'empêchait nullement d'admirer ses grandioses paysages : « Ces masses de rochers contemporains de la création, écrit-il à son ami Charles Wey ; ces pics élevés dans les nues et sillonnés par le tonnerre ; ces glaces éternelles qui resplendissent de tout l'éclat de l'arc-en-ciel et dont les cristaux polis reflètent les rayons du soleil sans en être dissous ; ces sapins sinistres qui balancent dans un ciel pur leurs tiges élancées, et les cyprès qui courbent sur les bocages leur chevelure tumulaire ; ces grottes mystérieuses qui se prolongent en sinueuses cavités ; ces monticules qui se hérissent de pointes aiguës et ces précipices qui ne laissent point apercevoir de fond ; ce silence imposant qui n'est troublé que par le murmure d'un oiseau de mort ou par la chute d'une cascade ; ce formidable appareil, ces orages, ce trouble-saut de la nature qui se prépare à une grande secousse ; l'aspect de ces nuages qui s'amoncellent lentement, se groupent en cintre autour du ballon, vomissant sur la campagne des déluges de feu : tout cet ensemble des plus horribles beautés me ravit, me transporte, m'élève hors de moi-même, et je sens que mon âme devient grande comme la nature. »

Charles Nodier avait d'abord étudié le droit d'après le désir exprès de son père, mais il s'était beaucoup plus attaché à l'*entomologie* (1) ; sa

(1) *Entomologie,* partie de la zoologie qui traite des insectes.

première œuvre le prouva : *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes, et sur l'organe de l'ouïe dans ces mêmes animaux, imprimée en* 1798. Puis, après avoir passé par l'Ecole centrale de Besançon, il avait été nommé bibliothécaire-adjoint de sa ville natale. Il prit part à l'éclosion de cette inoffensive Société politico-littéraire bisontine des *Philadelphes* (1) dont les *Médiateurs de Passy* allaient lui offrir l'équivalent : seulement ceux-ci, la plupart royalistes, lisaient la Bible, à l'*orientale*. A peine âgé de dix-huit ans il obtint de son père l'autorisation de visiter la « grande ville » : « il vouloit observer par lui-même tous les moyens par lesquels on essayoit à se frayer un chemin à la célébrité et à la fortune (2). » Pendant ce premier séjour à Paris, il entra en relation avec plusieurs littérateurs de talent et y publia sa *Bibliographie entomologique, ou catalogue raisonné des ouvrages relatifs à l'entomologie et aux insectes, avec des notes critiques et l'exposition des méthodes*, qui fut remarquée. Paris était plein d'attraits pour lui. Après un retour momentané à Besançon et diverses absences de peu de durée, il s'y fixa d'une manière durable. On raconte qu'à cette époque Charles Nodier porta « la cravate verte qui

(1) Cette société, fondée au début du XIXe siècle par des jeunes gens qui n'avaient d'autre but que de prolonger les relations commencées au collège, prit en 1802 une direction politique et reçut dans son sein beaucoup de militaires ; le général Mallet, fusillé à Paris en 1812, en faisait partie.

(2) *Lettre de M. Nodier à son fils* ; du 20 ventôse, an IX.

servait de signe de ralliement aux royalistes d'alors » (1), et qu'il cria : « Vive le Prétendant! » pendant la première représentation d'*Edouard en Ecosse;* escapade qui lui valut un peu de *violon*, comme pour mettre une préface à Sainte-Pélagie où la *Napoléone* ne tarda pas à le conduire.

Le manuscrit de cette ode anonyme dont il saluait le nouveau César et où il crie à Bonaparte :

« Quand le peuple gémit sous sa chaîne nouvelle,
Je m'indigne d'un maître, et mon âme fidèle
Respire encor la liberté »,

passa de main en main, et eut un grand succès parmi les mécontents et les ennemis du pouvoir. Cette publication était trop hardie pour que la police la laissât tranquillement circuler ; à défaut de l'auteur inconnu, l'imprimeur fut jeté en prison. Nodier se nomma et revendiqua pour lui seul la responsabilité de son œuvre. Il sortit de prison après quelques mois de captivité, grâce à l'influence d'anciens élèves de M. Nodier, amis de Fouché, préfet de police, « qui lui fixa Besançon comme résidence obligatoire. « Ma rigoureuse détention, raconte-t-il dans *Souvenirs et Portraits*, fut échangée contre la « mise en surveillance » qui n'impliquait pas alors l'infamie d'un crime antérieur, et qui ne m'assimilait

(1) Mme Mennessier-Nodier, *Episodes et Souvenirs.*

qu'aux émigrés et aux chouans, mes camarades d'opinion et d'infortune. Il y eut un jour à jamais heureux où les portes seules d'une ville de guerre se refermèrent sur moi. Je respirai. » — Trop intimement lié avec « tous les suspects » rassemblés à Besançon, il ne tarda guère à être accusé de conspiration et dut encore une fois fuir le toit paternel, couchant maintes nuits à la belle étoile, « dans un sillon voilé d'épis, ou sous quelques broussailles touffues », où il rêvait d'*étymologies*, jusqu'au moment où les presbytères du Jura et la Suisse lui offrirent un asile assuré.

Ses papiers furent saisis. Au lieu de traces de complot, le préfet Jean de Bry n'y découvrit que des ébauches de romans, en compagnie d'innocentes rimes, de notes sur les insectes, et d'un projet de ce *Dictionnaire des Onomatopées françaises* que la commission d'instruction publique adopta, en 1808, pour les bibliothèques des lycées. Les poursuites cessèrent, le fugitif reparut et obtint l'autorisation d'essayer, à Dôle, un cours de « philosophie et de belles-lettres » où il se proposait d'exposer « des plans de perfectionnement dans la grammaire et d'unité de langage », ne visant à rien moins qu'à « une grande amélioration dans la société, à la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre et à la confraternité universelle des peuples (1) ! » Il eut un auditoire et le charma.

(1) Ch. Nodier, Préface de l'*Examen critique des Dictionnaires*.

Une lettre de son père l'avait introduit auprès de M. Charve, juge au tribunal de l'ancienne capitale franc-comtoise. Il lui demanda bientôt la main de la plus jeune de ses filles, « Mlle Désirée Charve, qui déjà unissait à un cœur droit et simple, un esprit pénétrant, un caractère noble et dévoué, toutes les séductions d'une âme confiante et d'une sensibilité vraie (1). » Mlle Charve partagea les sentiments du professeur-amateur de belles-lettres, et leur union s'accomplit le 31 août 1808. M. Nodier mourut peu après.

Cette perte, qui affecta profondément son fils, dut sans doute contribuer à donner aux idées de ce dernier une direction plus sérieuse. D'ailleurs son mariage le contraignait à devenir *pratique*. Jusque-là sa fougueuse nature, irréfléchie et généreuse, le jetant perpétuellement dans des aventures sans issues, ne lui avait jamais permis de songer au lendemain. Or, pas plus que sa jeune femme, il n'avait aucune fortune. D'accord avec celle-ci, il projeta un voyage à la Nouvelle-Orléans. Muni d'un sauf-conduit de naturaliste accordé par l'Institut, et espérant en outre une gratification pour ses travaux et ses découvertes, il voulait tenter la fortune en ce lointain pays où il se réservait, comme pis-aller, la ressource d'un modeste emploi offert par une grande maison de commerce. Sur ces entrefaites, on lui proposa une place de secrétaire chez sir

(1) Francis Wey, *Notice biographique de Ch. Nodier.*

Robert Croft. Mme Tennessier nous explique qu' « il s'agissoit d'aller s'établir à Amiens pour un temps indéterminé, afin d'y aider dans leur double travail littéraire, dans leur double et inoffensive ambition, un vieux gentilhomme anglais auquel l'idée était venue, — une idée sinistre! — d'éclaircir Horace par la ponctuation, et une plus vieille lady qui avoit entrepris d'écrire un roman françois. » Charles Nodier s'empressa d'accepter, et il supporta vaillamment, plus d'une année, le poids d'un effrayant labeur; mais, à bout de forces, il prit congé de sir Robert Croft et de la *vieille lady* qui le laissèrent partir, bien à regret, pour Quintigny en Franche-Comté, où Mme Charve attendait sa fille, et où il composa quelques bons vers, entre autres *Retire-toi de mon soleil,* « l'une des pièces les plus parfaites d'un recueil mis à néant aujourd'hui, comme la majeure partie de ses ouvrages (1). » Il y rédigea aussi ses *Questions de littérature légale; du Plagiat; de la Supposition d'auteur; des Supercheries qui ont rapport aux livres.* C'est à cette époque qu'une sœur de sa femme fut fiancée au fameux Rouget de L'Isle, auteur de la *Marseillaise* et alors secrétaire-général de l'Intendance française en Illyrie. Ce dernier demanda et obtint pour son futur beau-frère la place de bibliothécaire à Laybach; la nomination arriva à Quintigny, signée du 20 septembre 1812.

(1) Mme Mennessier-Nodier, *Episodes et Souvenirs.*

Charles Nodier venait d'être père : en face du berceau de sa fille, le seul enfant qu'il ait conservé, surmontant ses répugnances, il se résigna à recevoir un salaire de ce gouvernement impérial qu'il détestait et pour lequel il lui fallut cependant rédiger un journal officiel « tétraglotte », le *Télégraphe illyrien*, imprimé en français, en italien, en allemand, et même, durant un mois, en slave vindique : journal dont il fit, disent ses *Souvenirs et Portraits*, « un moyen de concession progressive et amicale entre l'occupation et le pays. » Le retour des Autrichiens à Trieste le força de regagner Quintigny, en 1813. Après quelques jours de repos, il revint à Paris et entra au *Journal des Débats*.

En 1814, à la chute de l'Empire, il témoigna hautement sa joie de la restauration des Bourbons, protestant ensuite contre les Cent-Jours par une philippique qui attira l'attention de Fouché, naguère gouverneur des provinces illyriennes. Celui-ci, dont l'ex-bibliothécaire de Laybach n'avait qu'à se louer, crut pouvoir acheter, sinon la plume, au moins le silence de Charles Nodier. L'ayant appelé dans son cabinet, le duc d'Otrante lui demanda discrètement ce qu'il accepterait. « — Cinq cents francs pour aller à Gand », répondit simplement le malin Comtois.

Mme Nodier, vigilant mentor, qui redoutait, non sans raisons, les dangers qu'offrait à son mari, en ce moment de crise, le séjour de Paris, décida l'inflammable écrivain à se retirer au

château de Buis que le comte de Caylus mettait à leur disposition : ils l'habitèrent jusqu'au retour de Louis XVIII.

En 1815, Charles Nodier publia une *Histoire des Sociétés secrètes de l'Armée*. A partir de cette époque, il donna pleine carrière à sa riche imagination, comme si pour produire il n'avait attendu que le gouvernement de son choix, et on s'étonne de sa prodigieuse fécondité.

Chevalier de la Légion d'honneur dès 1822, le 3 janvier 1824 il fut nommé bibliothécaire de MONSIEUR, comte d'Artois, plus tard Charles X, à l'Arsenal, — dernière étape d'une route accidentée — où la monarchie de Juillet eut l'esprit et le bon goût de le laisser vivre en paix.

II

L'œuvre de Charles Nodier, où l'imagination a naturellement la plus grande part, est considérable et des plus variées. Comme un volage papillon, butinant un peu partout, sa curiosité l'a toujours poussé en avant sans trêve ni merci : ne pouvant en nul endroit s'arrêter, il a disséminé son esprit d'une façon charmante, mais en véritable enfant prodigue.

Né avec le goût des aventures, dans un temps où les cerveaux les plus calmes étaient en ébul-

lition, il se passionna pour Gœthe (1), dès sa jeunesse, comme beaucoup de ses contemporains, et ses premiers romans, inspirés de *Werther*, traduisirent son admiration : *Stella ou les Proscrits*, 1802; *Le Peintre de Salzbourg*, suivi des *Méditations du Cloître*, 1803; auxquels il faut, sans doute, ajouter *Adèle*, quoique sa publication n'ait eu lieu qu'en 1820. *Thérèse Aubert* (1819), une de ses meilleures œuvres, en garde le reflet.

On a écrit que Nodier avait amoindri son modèle en l'interprétant à sa manière : ne l'aurait-il pas plutôt, lui *catholique*, rendu seulement plus acceptable, meilleur, que son créateur *protestant* sceptique ? Car son héros ne se tue point, comme le *Werther* de Gœthe, sans souci de ce qui est au delà de la tombe où l'on ne descend pas « tout entier. » Ecoutez-le :

« ... Et ma pensée se repose avec tant de charme sur cette sublime espérance d'une meilleure vie ! Dis ce que tu voudras, farouche matérialiste, tu ne me raviras pas mon immortalité ; ma conviction est plus forte que tes sophismes. Je vivrai ! » — (*Les Proscrits.*)

La mélancolie envahit les *Tristes* (1806), *Lydie, ou la Résurrection* (1839). Mais il s'y révolte toujours contre « l'orgueil des philosophes et des savants » qui a « inventé la plus impossible des hypothèses, la mort éternelle et le néant. » *Franciscus Columna* (1844), ce qu'il y a de plus achevé

(1) Gœthe (1749-1832), le plus grand écrivain de l'Allemagne; auteur de drames, de *Werther*, de *Faust*, etc.

en ce genre, est aussi une des œuvres les plus finies de Charles Nodier.

Dans *Jean Sbogar* (1818) il raconte l'émouvante odyssée d'un bandit patriote, dont il avait suivi les péripéties pendant l'occupation de l'Illyrie : sa haine exprimée contre toute oppression, et la sympathie qu'il accorde volontiers à un adversaire de Napoléon, n'empêcha point l'empereur prisonnier à Sainte-Hélène de le lire et de l'apprécier. Les sentiments de *Jean Sbogar* se retrouvent, en quelque sorte condensés et épurés, dans *Mademoiselle de Marsan* (1829).

Le Pays des rêves expose ses idées touchant les songes. Il observa, en Illyrie, un phénomène singulier : le « Vampirisme. » Chez des personnes à imagination trop vive, sans cesse surexcitée, l'obsession aurait produit une sorte de somnambulisme permanent, c'est-à-dire la persistance du cauchemar après le réveil. *Lord Ruthwen, ou les Vampires* (1820), *Smarra, ou les Démons de la nuit* (1821) — qui justifie particulièrement le jugement de Sainte-Beuve proclamant Nodier un « Arioste de la phrase », — développent cette théorie.

Trilby, ou le lutin d'Argail (1822), son chef-d'œuvre, est une perle rapportée d'Ecosse. Le grand critique que nous venons de nommer y signale, comme une des plus parfaites qu'on puisse trouver, cette délicieuse phrase où l'auteur montre le timide lutin du foyer sautant « légèrement de son trou » pour se rapprocher

de Jeannie, « la fileuse endormie. » Tournons quelques feuillets, et nous lirons une charmante description de l'automne au pays des brumes :

« L'hiver n'étoit point commencé, mais l'été finissoit. Les feuilles, saisies par le froid matinal, se rouloient à la pointe des branches inclinées, et leurs bouquets bizarres, frappés d'un rouge éclatant, ou jaspés d'un fauve doré, sembloient orner la tête des arbres de fleurs plus fraîches ou de fruits plus brillants que les fleurs et les fruits qu'ils ont reçus de la nature. On auroit cru qu'il y avoit des bouquets de grenades dans les bouleaux, et que des grappes mûres pendoient à la pâle verdure des frênes, surprises de briller entre les fines découpures de leur feuillage léger. Il y a dans ces jours de décadence de l'automne quelque chose d'inexplicable qui ajoute à la solennité de tous les sentiments. Chaque pas que fait le temps imprime alors sur les champs qui se dépouillent, ou au front des arbres qui jaunissent, un nouveau signe de caducité plus grave et plus imposant. On entend sortir du fond des bois une sorte de rumeur menaçante qui se compose du cri des branches sèches, du frôlement des feuilles qui tombent, de la plainte confuse des bêtes de proie que la prévoyance d'un hiver rigoureux alarme sur leurs petits, de rumeurs, de soupirs, de gémissements, quelquefois semblables à des voix humaines, qui étonnent l'oreille et saisissent le cœur. »

Charles Nodier avait le goût du merveilleux;

il en use largement dans ses contes : et là, du moins, on ne saurait s'en plaindre.

Dans l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* (1830), il nous révèle sa triple individualité, s'incarnant à la fois en Théodore, le doux rêveur, en Breloque, ce railleur sémillant, et en don Pic de Fanferluchio, un docte investigateur point ennemi du paradoxe.

Le fou de la *Fée aux Miettes* (1832) prend, non sans nous amuser, pour du réel le fantastique, en attendant qu'*Inès de las Sierras* (1837) explique très habilement le fantastique dans le réel. *M. de la Mettrie*, lui, donne l'origine des vulgaires superstitions, vieilles comme le monde, dont les libres-penseurs et les matérialistes eux-mêmes, malgré les soi-disant progrès de l'intelligence, ne savent pas toujours se défendre.

Citons encore la *Combe de l'homme mort,* la *Légende de la sœur Béatrix* (1838), la *Neuvaine de la Chandeleur* (1839), et les divertissantes « histoires progressives » du « Dériseur Sensé » et du « Docteur Néophobus. »

Ses *Souvenirs de jeunesse* (1832) retracent des silhouettes pleines de grâce ; c'est presque de l'histoire : c'en est quelquefois. Quant aux *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire* (1831), on lui reproche avec raison, au point de vue de l'exactitude historique, d'avoir cédé facilement à la folle du logis. *Les Philadelphes, histoire des sociétés secrètes dans l'armée, ou des conspirations qui ont eu pour but le gouvernement de Bonaparte,*

encourent le même reproche. Nodier protesta mais sans arriver à convaincre aucun critique sérieux. *Le dernier Banquet des Girondins* (1833) n'est guère qu'une œuvre de patience où ses personnages discourent avec leurs propres phrases.

De bonne heure, les Muses l'avaient inspiré. Les *Essais d'un jeune Barde* datent de 1804 ; ses *Poésies diverses* parurent en 1827, et les *Contes* en 1841. La *Napoléone* a été célèbre. Nous citerons quelques strophes de sa poésie : *Le style naturel.*

« La parole est la voix de l'âme,
Elle vit par le sentiment ;
Elle est comme une pure flamme ;
Que la nuit du néant réclame
Quand elle manque d'aliment.
« Elle part, prompte et fugitive,
Comme la flèche qui fend l'air,
Et son trait vif, rapide et clair,
Va frapper la foule attentive
D'un jour plus brillant que l'éclair ;

« Le simple, c'est le beau que j'aime,
Qui, sans frais, sans tours éclatants,
Fait le charme de tous les temps.
Je donnerais un long poème
Pour un cri du cœur que j'entends.

« En vain une muse fardée
S'enlumine d'or et d'azur.
Le naturel est bien plus sûr :
Le mot doit mûrir sur l'idée ;
Et puis tomber comme un fruit mûr. »

Bibliophile émérite, on doit à Charles Nodier les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (1829 et 1843), et nombre d'éditions d'ouvrages avec notices sur leurs auteurs.

Peu d'écrivains eurent une telle fécondité : son labeur émerveille, et on se dit, considérant tant d'œuvres diverses, que si tous ses ouvrages n'étaient point destinés à l'immortalité, que si même beaucoup ne lui ont pas survécu, il en restera néanmoins assez pour préserver son nom de l'oubli.

III

Charles Nodier, peignant *Théodore* à son image, a eu raison de le faire bon.

Tout enfant, son excellent cœur le porte à intercéder avec tant d'énergie auprès de son père, en faveur d'une nièce de l'abbé d'Olivet atteinte par la loi contre les émigrés, qu'il gagne sa cause. En Illyrie, il partage ses faibles appointements avec son prédécesseur tombé dans la misère. Plus tard, il héberge un compatriote sans ressources, livre même sa signature pour l'obliger, et ne parvient à se libérer, en engageant — chez Laffite — ses modestes ressources, que seize ans après. Nous savons, par Mme Mennessier, qu'il s'est souvenu de la bienveillance de Jean de Bry « en obtenant pour lui de M. de Martignac la prescription de l'exil de 1815. » Aux journées de juillet 1830, il sut faire respecter l'Arsenal ; et, en juin 1832, il se jeta inutilement, mais non sans danger, au-devant du commandant Chollet qu'attendait une embuscade d'émeutiers.

Acquis au *romantisme* dès son apparition, Nodier vit aussitôt la jeune école lui demander asile, en quelque sorte, et s'abriter sous son aile.

Le salon de l'Arsenal devint comme un cénacle où Soumet, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, Balzac, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Emile Deschamps, Jules Janin tenaient leurs assises : Alexandre Dumas entra avec les disciples qui bientôt affluèrent. On y rencontrait des personnages célèbres, de grands artistes, des savants, des érudits, des femmes charmantes et spirituelles, parmi lesquelles Mme Anaïs Ségalas, la duchesse d'Abrantès, la comtesse de Circourt. Jasmin et Reboul en furent un instant les hôtes. Le baron Taylor, M. de Cailleux, secrétaire-général des musées, le peintre Dauzats et un autre compatriote, Francis Wey, son futur biographe, étaient des intimes.

Alexandre Dumas nous a conservé la physionomie de ce salon fameux et si simple, — *blanc avec des moulures du temps de Louis XV, où douze chaises ou fauteuils et un canapé recouverts en casimir rouge*, des *rideaux de même couleur*, le piano *dans un enfoncement* — où les familiers présentaient leurs hommages à l'aimable jeune fille de leur hôte qui est devenue Mme Jules Mennessier, et dont un portrait du maître de céans, le buste de Victor Hugo, *un paysage de Régnier*, *représentant une vue d'Ecosse*, la *statue de Henri IV enfant*, composaient tout l'ameublement ; salon où, *de huit à dix heures*, on causait,

comme on savait encore causer à cette époque où les esprits n'étaient point aigris par les divisions religieuses et politiques.

« Si Nodier, a-t-il écrit, faisant un effort pour rester debout, allait s'adosser au chambranle de la cheminée, les mollets au feu, le dos à la glace, c'est qu'il allait conter.

« Alors on souriait d'avance au récit prêt à sortir de cette bouche aux lignes fines, spirituelles et moqueuses ; alors on se taisait; alors se déroulait une de ces charmantes histoires de sa jeunesse qui semblent un roman de Longus, ou une idylle de Théocrite. C'était à la fois Walter Scott et Perrault.

« C'était le savant aux prises avec le poète. C'était la mémoire en lutte avec l'imagination. Non seulement Nodier était amusant à entendre, mais encore il était charmant à voir. Son long corps efflanqué, ses longs bras maigres, ses longues mains pâles, son long visage plein d'une mélancolique sérénité, tout cela s'harmonisait, se fondait avec sa parole un peu traînante, et avec cet accent franc-comtois dont j'ai déjà parlé.

« Soit que Nodier eût entamé le récit d'une histoire, d'une bataille dans les plaines de la Vendée, d'un drame sur la place de la Révolution, d'une conspiration de Cadoudal ou d'Oudet, il fallait écouter presque sans souffle, tant l'art admirable du conteur savait tirer le suc de chaque chose.

« Ceux qui entraient faisaient silence, sa-

luaient de la main et allaient s'asseoir dans un fauteuil ou s'adosser contre le lambris, et le récit finissait toujours trop tôt.

« Il finissait on ne savait pourquoi, car on comprenait que Nodier eût pu puiser éternellement dans cette bourse de Fortunatus qu'on appelle l'imagination.

« On n'applaudissait pas ; non, on n'applaudit pas le murmure d'une rivière, le chant d'un oiseau, le parfum d'une fleur. Mais le murmure éteint, le chant évanoui, le parfum évaporé, on écoutait, on entendait, on désirait encore.

« Mais Nodier se laissait glisser doucement du chambranle de la cheminée dans son grand fauteuil ; il souriait, il se tournait vers Lamartine ou vers Hugo : — Assez de prose comme cela, disait-il ; des vers, des vers, allons ! »

Charles Nodier, comme s'il eût voulu prendre une revanche des pérégrinations forcées de sa jeunesse, et d'ailleurs tout entier au travail, ne quitta guère l'Arsenal que pour continuer les *Voyages dans l'ancienne France* qui, en 1827, le menèrent au pied des Pyrénées : il les franchit, et ne s'arrêta qu'à Barcelone. Peu après le sacre de Charles X, auquel il assista officiellement, il avait entrepris un *Voyage en Suisse*, avec Victor Hugo et Lamartine qui reçut ses collaborateurs à Saint-Point. Vers 1832, nous le retrouvons en Lorraine, accompagnant sa fille et son gendre ; puis à Montbéliard où l'Académie française, qui lui ouvrit ses portes en 1833, l'en-

voyait à l'inauguration de la statue de Cuvier : elle le délégua pareillement, à Rouen, pour rendre hommage au génie de Corneille. Une fatigante excursion en Belgique, où les libéraux l'acclamèrent et le poursuivirent de leurs ovations, a été son dernier voyage. La croix d'officier de la Légion d'honneur l'attendait, presque au retour (1843).

Il vivait très simplement et recevait de même. Sa table était toujours ouverte, mais seulement à des intimes venus sans invitation aucune ; quand on était treize, par exemple, le treizième mangeait sur un guéridon : et il fallait se garder de renverser la salière, surtout un vendredi ! Cet écrivain, ce causeur brillant qui raillait si bien, qui flagellait sans pitié tous les travers de son époque, respecta plus que de raison, et à l'égal des vieilles coutumes qu'il aimait tant, certaines faiblesses d'esprit. Les araignées l'impressionnaient ; il aurait aussi volontiers, presque, reculé devant deux pailles en croix. Lors de la naissance de sa fille la vue d'un *Blaps mortis aga*, un innocent coléoptère que les paysans du Jura considèrent comme un messager sinistre, quoique la nature l'ait fait logiquement noir puisqu'elle l'a destiné à vivre dans l'ombre, le bouleversa ; Mme Nodier ne put s'empêcher d'en rire, lui répliquant spirituellement que : « de toutes les choses de la vie, celle qui présage le plus sûrement la mort, c'est la naissance. » Etrange coïncidence ! seul survivant des treize

convives d'un dîner de l'an 1803 resté dans sa mémoire, la dernière fois qu'il mangea hors de chez lui le hasard réunit encore treize personnes, au lieu de douze prévues ; il le remarqua aussitôt, et songeant à lui-même il dit gaiement à sa fille : — « Pour cette fois, je n'ai pas d'inquiétude, parce que, Dieu en soit loué ! je n'ai pas de doute. Je sais de qui il s'agit. »

A l'encontre de ceux qu'enfle la renommée, il fuyait d'instinct l'éclat et le bruit : sa très grande modestie, sa timidité d'enfant lui faisaient préférer la pénombre à la lumière, retenaient ses élans, l'empêchaient souvent de donner la mesure de ses moyens ; toutes ses audaces furent des soubresauts de sa jeunesse. Il ne paraissait à l'Opéra et au Théâtre-Français que pour y applaudir ses amis, suivant assidûment les Variétés ou même les Funambules qui le régalaient de pierrots. Mais il *bouquinait* régulièrement le long du quai, en allant chez le libraire Crozet où, chaque après-midi, il rendait ses oracles. Insatiable collectionneur de belles éditions et dénicheur de raretés, il contribua puissamment à développer le goût des vieux livres. Par deux fois — héroïque sacrifice ! — il dut vendre sa bibliothèque pour acquitter des dettes ou donner un trousseau à sa fille ; car il ne cessa d'être pauvre, malgré sa fiévreuse activité des dernières années pendant lesquelles il rédigea jusqu'à des prospectus de librairie ! Il aimait le paradoxe et y excellait. « Le progrès, dit Mme

Mennessier, et tout ce qu'il comporte de mots et d'idées depuis l'enseignement mutuel, l'éclairage au gaz et les chemins de fer jusqu'au plus inoffensif des néologismes, le trouvait armé en guerre et toujours prêt à l'attaque. » Ce penchant naturel passait de sa conversation dans ses pamphlets, où son esprit caustique s'est développé tout à son aise, et perçait jusqu'en ses *Nouvelles*.

Comme la plupart de ceux que la pensée absorbe, Nodier était distrait. Un soir, quittant son travail et cherchant machinalement son chapeau pour sortir, il descendit tête nue dans la rue du Faubourg-Montmartre, armé d'un bougeoir qu'il alla inconsciemment déposer... au théâtre, sous le nez du contrôleur ahuri.

Les *Souvenirs et Portraits* nous ont conservé ce lambeau d'une conversation avec le comte Réal, lequel « s'était cru obligé d'exercer autrefois contre sa jeunesse des rigueurs, légitimes peut-être, mais qui n'étaient point légales » :

« — Par quelle fatalité, dit-il en me prenant les mains, ne vous ai-je pas revu quand je fus adjoint au ministère, car aux jours dont vous parlez vous étiez sans doute auprès de moi ?

« — Parce qu'aussitôt que vous fûtes adjoint au ministère, lui répondis-je en riant, vous me fîtes mettre au cachot. »

Sa réplique à Mlle Nodier souhaitant « une bien heureuse année » au général de Lafayette et à Benjamin Constant n'est pas moins fine : « — Bon, il paroît que tu appelles les révolu-

tions, toi ! » et comme la jeune fille ne saisissait point assez vite son allusion, il ajouta : « Dame ! tu demandes l'accomplissement des vœux de Lafayette et de Benjamin Constant, ce doit être ça. »

Dans une excellente étude consacrée à Nodier et parue dans la *Revue des Deux-Mondes* (juin 1882), M. Emile Montégut écrit : « Même au comble de sa célébrité, il ne permit pas au Parisien d'effacer en lui le Franc-Comtois et il se plut toujours à attribuer à sa province natale le mérite de ce qu'il était. » Cette appréciation est absolument juste ; l'auteur de *la Neuvaine de la Chandeleur* l'atteste lui-même en plus d'un endroit. Son regard ne s'est jamais tourné sans émotion vers la Franche-Comté : il peindra amoureusement ses montagnes ; il protestera, en écrivant *les Marionnettes*, contre le monument qui rappelle la conquête de Louis XIV : « La ville de Paris, toujours empressée à voler au secours de la victoire, érigea, dans son ivresse municipale, un arc-de-triomphe assez maussade et fort insolent, fanfaronnade en pierres de taille qui aurait dû répugner à la pudeur d'un peuple loyal et sensible ; je n'ai jamais passé dessous. » Et si, après avoir constamment détesté Napoléon, il accepte Louis-Philippe, écrivant à ses compatriotes, après 1830, que « c'est un digne citoyen, un homme de bonne foi et de bonne volonté qui mérite qu'on s'y rallie », il leur redira bientôt, voyant l'incertitude des temps, qu'il faut songer,

en cas de dislocation de la Monarchie, à la République Séquanaise.

On lui a reproché avec raison certaines idées peu sociales des personnages qu'il a placés dans ses livres ; heureusement elles ont bien des correctifs.

Il a écrit :

« Ce qui est indispensablement social, c'est l'harmonie des honnêtes gens, sous quelque drapeau que le hasard des circonstances et la nécessité des positions les aient placés. »

Et les lignes suivantes :

« Nous ne sommes sur la terre que pour nous aimer, nous servir réciproquement, nous aider les uns les autres à porter le poids de la vie.

« ..... Savoir, c'est se tromper peut-être ; croire, c'est la sagesse et le bonheur ; espérer, c'est le remède et la consolation de tous les maux ; aimer, c'est toute la vertu.

« Dieu est grand, disait Lugon.....

« Je ne doute pas qu'on ne recommence un jour l'Encyclopédie sous cette inspiration, et il y aura moyen alors d'en faire un bon livre, c'est-à-dire tout autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui.

« ..... Pour pénétrer dans l'abîme des volontés de Dieu, il manque à l'homme des organes que Dieu n'a pas daigné lui donner. Que diras-tu de l'aveugle-né qui porte un jugement sur les couleurs, ou du sourd-muet qui analyse les effets de la musique ?

« ..... La vérité des savants, au contraire, est un abîme sans fond dont les formidables échos répètent à jamais cette menace prophétique du Seigneur : *Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière !* »

Ces nobles paroles seraient à l'heure actuelle bannies de nos manuels civiques ou soi-disant tels en usage dans nos écoles.

« Si le christianisme n'avoit pas existé, il auroit fallu l'inventer pour fonder une république.

« C'est le christianisme qui a émancipé le monde ancien ; c'est le christianisme qui a appris aux esclaves, et, ce qui paroît bien plus difficile, c'est lui qui a appris aux maîtres que tous les hommes étoient formés du même limon. C'est le christianisme qui a fait sortir la loi des nations d'un village obscur, et dans ce village d'une étable, et dans cet étable de la bouche d'un enfant proscrit qui n'avoit pour appui qu'un pauvre artisan ; c'est le christianisme qui a soumis le sceptre et l'épée à la croix, et qui a donné pour insigne de liberté au genre humain l'instrument du supplice d'un innocent.

« Quand les faiseurs de révolutions sauront cela, il leur sera permis d'avoir foi à leur ouvrage.

« La révolution de France n'avoit pas de pareilles vues. Elle n'aspiroit qu'au pouvoir, et comme tout pouvoir la gênoit, elle s'étoit prise surtout au pouvoir de Dieu. Elle ne pouvoit

d'ailleurs pardonner au Christ d'avoir chassé les marchands du temple ; elle vouloit les y faire rentrer, et elle y a réussi. Tous ses résultats ont abouti à livrer le pays, par les mains d'une centaine de courtiers politiques, aux chances d'un encan éternel. »

Cette éloquente page est encore vraie à l'heure actuelle.

L'année 1844 vit s'éteindre Charles Nodier.

Dès le commencement du mois de décembre 1843, il sentit que la vie l'abandonnait, et il en fit à Dieu le sacrifice, s'efforçant de cacher, à tous ceux qu'il aimait, sa fin prochaine. Lorsqu'il jugea le moment venu, il demanda lui-même l'abbé Levé, curé de sa paroisse, et se confessa ; puis ayant appelé à son chevet, sa famille, ses amis, ses domestiques, il reçut, en présence de l'assistance agenouillée, les derniers sacrements.

« Le curé, rapporte un témoin — Francis Wey, — récita à haute voix les prières d'usage. Nodier répondoit clairement, avec justesse et précision, comme un homme instruit dans sa religion. « L'effet de cette scène fut profond et grandiose, et ne s'effacera d'aucune mémoire. »

Après avoir embrassé et consolé chacun des siens, il s'endormit paisiblement. Le lendemain, redoutant les troubles de la fièvre, il voulut régler ses affaires. « Et quelles affaires ! dit sa fille Mme Mennessier. Le compte exact à un centime près de quelques dettes insignifiantes

contractées chez ses relieurs et chez son marchand de vieux livres. »

Deux heures avant de mourir, le 27 janvier, il bénissait ses petits-enfants, s'informait de leur santé, et il priait qu'on remerciât les nombreuses personnes qui n'avaient cessé de lui témoigner de l'affection ou de l'intérêt pendant sa maladie. Enfin, serrant la main de sa fille, il prononça ces paroles : « Souvenez-vous de moi, aimez-moi toujours. » Et à l'aurore, son âme, confiante en la miséricorde divine, s'envola vers les cieux.

Charles Nodier a laissé partout des sympathies et des regrets. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les journaux du temps, à quelque opinion qu'ils appartiennent, et le discours qu'au nom de l'Académie M. Etienne a prononcé devant sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise où revivent, en un buste plein de finesse, les traits du célèbre franc-comtois. Le terrain sur lequel s'élève ce monument est un don de la ville de Paris. Besançon, qui mit son éloge au concours et possède une de ses plus fidèles images taillée dans le marbre, par Jean Petit, pour sa bibliothèque, inscrivait naguère encore, à la requête de la *Société d'Emulation du Doubs*, son nom sur la plaque de l'une de ses principales rues. L'honnête Charles Nodier restera une des gloires de la vieille cité. M. Mérimée, son successeur à l'Académie française, a très bien dit : « La postérité dont il ne s'est point

assez occupé conservera sa mémoire ; la faveur qui, de nos jours, accueillit ses ouvrages ne les abandonnera pas : le moyen d'être sévère pour celui qu'on ne peut lire sans l'aimer ! » Ne craignons guère l'infirmation de ce jugement.

Baron de Prinsac.

M[GR] DUPANLOUP

(1802-1878)

I

Il serait difficile de trouver parmi les illustrations de notre siècle une vie plus occupée et mieux remplie que celle de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Pendant plus d'un demi-siècle, cet homme vraiment extraordinaire a été tellement mêlé aux affaires de l'Eglise et de l'Etat que sa biographie est une des pages les plus mouvementées de l'histoire contemporaine.

Né le 3 janvier 1802, dans un petit village de Savoie, non loin d'Aix-les-Bains, Félix-Antoine-Philibert Dupanloup ne semblait point appelé à de hautes destinées. Issu d'une famille pauvre, il eut pour mère une femme courageuse et forte dont le dévouement le consola de l'abandon où l'avait laissé son père. Un oncle, curé dans un village voisin, remarqua les dispositions pré-

coces de l'enfant ; il les eût sans doute cultivées, mais quand Félix eut sept ans, sa mère le conduisit à Paris où elle espérait gagner plus facilement de quoi l'élever.

L'enfant suivit différents cours en qualité d'externe ; il voulait devenir architecte ou avocat, et risquait fort de n'être qu'un gamin de Paris, quand les catéchismes de Saint-Sulpice et sa première communion lui ouvrirent la voie qu'il devait suivre avec éclat. Reçu parmi les petits clercs de la communauté, on l'admit en sixième, bien qu'il eût été le dernier dans sa composition en thème. A dix-sept ans il avait achevé ses humanités, écrivait les vers latins avec une facilité prodigieuse et son discours d'adieux au petit séminaire de Saint-Nicolas arrachait aux auditeurs autant de larmes que d'applaudissements. « Que je t'aurais voulue là ! « écrit-il à sa mère. Un coup d'œil de ma mère « eût été plus pour moi que tous les applaudis- « sements et toutes les couronnes. »

Obligée de se mettre au service d'autrui, la pauvre mère ne pouvait pas même offrir un asile pour les vacances à cet enfant bien-aimé.

L'Eglise y pourvut encore : ses professeurs le mirent en relation avec de nobles et généreuses familles dans lesquelles il fut très bien accueilli. L'abbé-duc de Rohan, qui l'avait remarqué, l'invitait à son château de la Roche-Guyon où il rencontra MM. de Montalembert et beaucoup d'autres visiteurs dont le nom devait être

illustre. A Saint-Sulpice il fut le condisciple de Ravignan et de Lacordaire; MM. de Quélen, Borderies et Frayssinous le distinguèrent et lui portèrent le plus vif intérêt, de sorte qu'à l'âge de vingt ans il était le protégé ou l'ami des personnages les plus marquants dans l'Eglise de France.

L'ardeur et le zèle qu'il déploya dans les catéchismes de Saint-Sulpice révélèrent son amour pour la jeunesse qui eut toujours les affections de sa vie, et les résultats obtenus le firent demander pour catéchiste à la Madeleine, avant même qu'il fût prêtre.

L'abbé Dupanloup commença dans cette immense paroisse l'œuvre des catéchismes de première communion et de persévérance avec un succès que deux chiffres feront apprécier. Quant il arriva, en 1826, on avait peine à maintenir un noyau de soixante à quatre-vingts jeunes filles; quand il quitta, en 1834, quatorze cents jeunes gens des deux sexes suivaient les cours d'instruction religieuse faits par huit prêtres dont il était le chef; la haute société envoyait ses enfants aux cours de Saint-Hyacinthe, comme on les appelait, et il compta jusqu'à trois reines dans son auditoire.

L'éclat de son enseignement avait été tel, que les rois et les princes n'hésitèrent pas à lui confier leurs enfants. A vingt-sept ans, il refusait le secrétariat général des affaires ecclésiastiques, puis se voyait nommé aumônier de la duchesse

d'Angoulême, et catéchiste du jeune duc de Bordeaux et des princes d'Orléans.

La révolution de Juillet brisa la plupart de ces relations : elle envoyait en exil l'héritier du trône. L'abbé Dupanloup l'y aurait suivi volontiers, mais ses services ne furent point agréés, et, sur l'ordre de ses supérieurs, il reprit ses fonctions de catéchiste auprès des princes d'Orléans.

Fidèle au devoir de l'amitié, il alla en 1831 visiter à Rome le cardinal de Rohan, son protecteur et son ami, et logea dans son palais. Le gouvernement ne lui pardonnait point ses relations avec des amis exilés ; Louis-Philippe le regarda comme un conspirateur ; le ministère tout entier, intervenant pour le salut de la patrie, obligeait la reine Marie-Amélie à retirer au catéchiste les fonctions qu'il remplissait auprès des jeunes princes. Malgré les sévérités d'une politique jalouse, la Reine et les princes eurent toujours la plus haute estime pour l'abbé Dupanloup, mais Louis-Philippe refusa d'agréer sa nomination à la cure de la Madeleine, faite peu de temps après.

A Rome, l'abbé Dupanloup ne s'occupait nullement de politique, mais beaucoup des questions qui divisaient alors les esprits. Très opposé aux doctrines de Lamennais dont il signalait le danger et prévoyait les suites, il approuva hautement la fermeté et la sage lenteur que Grégoire XVI mit à condamner un homme qui, tout

en rendant des services, entraînait le jeune clergé dans des voies fatales. Lamennais se soumit d'abord, puis se révolta tout à fait, mais Dupanloup eut la joie de voir Montalembert et Lacordaire suivre ses avis en se séparant d'un maître si dangereux.

De retour à Paris, le catéchiste de la Madeleine continue ses instructions et vérifie de plus en plus la parole du Pape qui lui avait dit : *Tu es apostolus juventutis* (1), mais il se trouve que le nouveau curé est un ancien universitaire fort opposé aux catéchismes. Offusqué de la gloire de son premier vicaire, appuyé sur son titre inamovible, et sûr de l'appui du gouvernement, il supprime les catéchismes, et l'Archevêque, pour éviter des conflits scandaleux, se borne à lui retirer ses sept vicaires pour les transférer à Saint-Roch. L'œuvre de l'abbé Dupanloup ne fut point anéantie pour cela : dans la plupart des paroisses de Paris on adopta sa méthode, qui encore aujourd'hui est considérée comme la meilleure. Ce fut lui qui commença les sermons apologétiques connus plus tard sous le nom de « conférences de Notre-Dame », continuées ensuite par ses amis Lacordaire et Ravignan.

Les huit années passées à la tête des catéchismes avaient créé d'innombrables relations à l'abbé Dupanloup ; il était un des prêtres les plus occupés de Paris quand Mgr de Quélen le

(1) Vous êtes l'apôtre de la jeunesse.

nomma supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas. Ses talents pour l'éducation de la jeunesse parurent là sous un nouveau jour. Pendant huit années il dirige cette maison, voit tripler le nombre des élèves et donne une telle renommée à cette modeste maison que les plus grandes familles ne dédaignent pas de lui confier leurs fils. L'énergie, le tact et la bonté qu'il déploya dans ce nouveau ministère furent admirables. Un ancien élève a recueilli en un volume de 420 pages les *Souvenirs de Saint-Nicolas*, et la lecture de ce livre donne une idée exacte de ce qu'était l'éducation dans cette maison dont la concurrence portait ombrage à l'Université. Aimé et craint de ses élèves, le supérieur avait acquis assez d'ascendant sur eux pour pouvoir supprimer les punitions et les pensums avant la fin de la première année.

Et cependant il ne les flattait guère. Un trait en fera juger. A son entrée dans la maison il fit faire des compositions générales pour juger du niveau des études et donna lui-même les places, en commençant par la classe de seconde. « On « oublie la rhétorique », murmure un élève. — « Non, mon ami, répond le justicier, je n'oublie « rien, il n'y aura pas de rhétorique cette année, « vous redoublerez tous. »

Après ce coup d'éclat, M. Dupanloup donna son programme, déclarant que les études de Saint-Nicolas ne devaient craindre aucunes rivales, que *tous* les élèves étaient appelés à

faire *toutes* leurs études avec le même soin, et il leur traça le Plan d'études qu'on retrouve dans son premier volume : *De la haute éducation intellectuelle.*

Ce plan, fidèlement suivi et appliqué, fut couronné de succès : les séminaristes de Saint-Nicolas pouvaient soutenir la comparaison avec les meilleurs collèges de Paris, et M. Renan, alors élève de la maison, avoue dans la *Revue des deux Mondes* que les études étaient « très dis-« tinguées et très littéraires. »

L'abbé Dupanloup tenait plus à la qualité des élèves qu'à leur multitude. Il conduisait les jeunes gens par la conscience, l'honneur et la loyauté, se montrant sans pitié pour la lâcheté et le mensonge. Un jour, un élève de grande famille, ayant obtenu la permission d'assister au mariage de sa sœur, ne revint point pour la classe comme il en était convenu, et ne rentra qu'à huit heures du soir. Le supérieur le renvoya sur-le-champ à cause de ce manque de parole. « Si c'eût été le fils d'un paysan, dit-il, « je me serais peut-être laissé fléchir ; mais, pour « le fils d'un gentilhomme, c'est trop fort. »

Les nombreux ouvrages qu'il publia plus tard sur l'éducation montrent combien il avait approfondi les matières qui se rattachent à ce sujet délicat ; ils l'ont placé parmi les maîtres dans le grand art de former la jeunesse.

Si la conversion du prince de Talleyrand ne fut pas sincère, comme quelques-uns l'ont pré-

tendu, on ne saurait du moins contester à l'abbé Dupanloup l'honneur d'avoir approché une âme inabordable jusque-là, et obtenu la rétractation et les confidences de ce grand coupable pour lequel Mgr de Quélen avait offert sa vie. (Talleyrand prétendit que le prélat pouvait en faire un meilleur usage.) Mgr de Quélen mourut cependant peu après, comme si Dieu avait accepté son sacrifice.

Le successeur de l'Archevêque fut Mgr Affre. Voulant relever les études ecclésiastiques et régulariser ce qu'il y avait d'anormal dans les facultés françaises de théologie dont les grades sont nuls au point de vue canonique, il jeta les yeux sur M. Dupanloup, le fit nommer professeur à la Sorbonne et le chargea d'aller à Rome négocier l'affaire.

La haute réputation du professeur donna l'idée de le recevoir docteur par acclamation; mais il ne le voulut point et choisit, pour thèse de doctorat, « l'infaillibilité pontificale », qu'on devait plus tard l'accuser de combattre.

Eu égard à l'état des esprits, sa mission ne pouvait guère réussir; ses cours à la Sorbonne furent bientôt interrompus par la faiblesse du ministre Villemain qui n'osa pas le soutenir pour ne point déplaire aux voltairiens d'alors. Mgr Affre voulant lui témoigner son estime, le nomma vicaire général.

Cette dignité allait devenir un embarras pour lui dans la grande lutte de la liberté d'ensei-

gnement dont il devait être un des champions les plus habiles, un des défenseurs les mieux écoutés.

Presque tous nos gouvernements ont établi en principe que l'enseignement était libre ; la charte de 1830 le disait formellement, mais rien, dans la pratique, n'était plus faux. Dès 1823, Lamennais se plaignait en termes fort vifs de l'Université et de ses enseignements. Les familles qui voulaient faire élever leurs enfants chrétiennement étaient obligées de les envoyer dans les collèges libres de Suisse ou de Belgique, ce que le gouvernement supportait avec peine. En septembre 1842, le *National*, journal républicain et libre-penseur, écrivait ces lignes sanglantes et pourtant vraies : « L'éducation que donne l'Uni-
« versité est impie, immorale, incohérente.
« Nous renonçons à tracer ici le sombre tableau
« qui est malheureusement sous nos regards;
« mais que nos lecteurs songent un instant à ce
« que le régime où nous vivons a fait d'une
« grande partie de la jeunesse française, et ils
« pourront trop aisément suppléer à ce que nous
« taisons. »

On voyait le mal, et à diverses reprises le gouvernement fut adjuré d'y porter remède en accordant la liberté. Mais que pouvait-on attendre d'un régime placé entre les mains d'anciens professeurs universitaires comme l'avaient été MM. Guizot, Thiers et Villemain ? Cependant, quand la lutte s'accentua et que la question étouffée en 1841 fut portée à la tribune par

M. de Montalembert, le gouvernement prit peur et, pour faire diversion, il évoqua le spectre du Jésuitisme menaçant la patrie. L'abbé Dupanloup poussa le Père de Ravignan à publier son fameux livre : *De l'existence et de l'Institution des Jésuites*, et en dicta la première page. Impatient de descendre dans la lice, il en trouve l'occasion quand le rapporteur de la loi parle avec dédain de l'enseignement des petits séminaires. Les deux « Lettres à M. le duc de Broglie » apprirent à la France qu'il faudrait désormais compter avec un champion aussi bien armé que l'était le supérieur de Saint-Nicolas. Il offrait, comme conclusion, de faire concourir toutes les classes de son séminaire avec les classes correspondantes des meilleurs collèges royaux de Paris. Le défi, porté à la tribune, ne fut pas accepté, mais la réponse était topique et la cause gagna du terrain.

Après avoir victorieusement répondu à ses adversaires, le brillant lutteur publia son livre : *De la Pacification religieuse*, qui produisit une immense impression. Ce chef-d'œuvre de modération et de logique lui valut les félicitations du Pape aussi bien que des gens les moins suspects de tendresse pour l'Eglise. Il réclamait la paix au nom de la justice et soutenait que l'accord était possible sur la question débattue.

Par malheur, tout le monde n'était pas aussi conciliant, et, parmi les catholiques, plusieurs, plus ardents que sages, prenaient pour devise :

Pas de concession, pas d'accord, tout ou rien!

Ainsi commença le dissentiment qui dégénéra plus tard en une lutte regrettable, dans les détails de laquelle nous ne saurions entrer.

Polémiste de premier ordre, né pour la lutte, ayant tout ce qu'il fallait pour la soutenir, l'abbé Dupanloup ne refusa jamais de faire aux hommes et aux préjugés de son temps les concessions qui n'attaquaient ni le dogme, ni la morale, ni la dignité de l'Eglise.

Aussi solide dans la foi, aussi vif dans l'attaque et prompt dans la riposte que pouvaient l'être ses adversaires, il n'opina jamais pour les mesures violentes et les discussions qui froissent sans éclairer et irritent sans convaincre. Dans cette querelle qui dura de longues années, il fut comme l'intermédiaire entre le bon sens, la raison, la foi, les droits légitimes de l'Eglise catholique et les représentants d'un pouvoir tout dévoué au monopole universitaire. Son archevêque le trouvait bien hardi, ses contradicteurs l'accusaient d'être trop bon et de pactiser avec l'ennemi ; son titre de vicaire général devenait compromettant, il s'en démit et quitta Saint-Nicolas afin d'être plus libre pour travailler au succès de la grande cause dont il fut un des plus valeureux champions.

Au milieu de ces débats, la lumière se fit peu à peu, l'opinion s'éclaira et la question, qui n'avait pu aboutir pendant les dix dernières années de la monarchie de Juillet, se trouva mûre quand Louis-Philippe fut renversé. Cinquante-un pairs

de France s'étaient rangés du côté de Montalembert, et grâce aux efforts des comités catholiques, que l'abbé Dupanloup aida puissamment à fonder, les nouvelles élections (1846) avaient amené dans les Chambres cent cinquante députés favorables à la liberté d'enseignement.

En quittant ses titres officiels pour conserver sa liberté, l'abbé Dupanloup se montra conséquent avec lui-même et fit aux insinuations de M. Thiers une réponse qui mérite d'être citée.

Thiers avait prétendu que l'éducation ecclésiastique énerve le sentiment national dans ceux qui la reçoivent, Dupanloup lui donna une preuve sans réplique du contraire.

Comme il était né en Savoie, le roi de Piémont avait toujours espéré le ramener dans ses Etats; en 1842 il lui avait même fait offrir l'évêché d'Annecy, vacant par la mort de Mgr Rey. Après les premières luttes soutenues pour la liberté d'enseignement, Charles-Albert, voyant l'abbé Dupanloup libre, lui fit offrir par son ambassadeur, le marquis de Brignole, un évêché et le portefeuille de ministre de l'instruction publique dans les Etats Sardes. Très touché de cette démarche royale que le Nonce appuyait, M. Dupanloup remercia, déclarant qu'il avait la plus vive répugnance pour l'épiscopat, que des liens de Providence l'attachaient à Paris et qu'il y resterait. On ne pouvait dire plus nettement : Je suis né Français, j'aime trop ma patrie pour la quitter jamais.

Mgr Affre, appréciant le désintéressement de M. Dupanloup, le nomma chanoine titulaire de Notre-Dame, et dans cette position tranquille, rien ne l'empêcha de se livrer aux travaux du ministère pour lesquels il avait le plus d'attraits. La prédication et la conduite des âmes occupèrent les moments de répit que lui laissait la question d'enseignement un instant assoupie. Il donnait ses soins à l'élite des résidents russes et anglais dont plusieurs lui durent leur conversion. Emule de Lacordaire et de Ravignan qui le laissèrent porter presque seul les fatigues du grand jubilé de Liège, il partit de cette ville pour aller voir le Pape nouvellement élu. Pie IX le reçut avec honneur et affection, approuva ses luttes et ses travaux, tout en lui recommandant la modération et la charité.

M. de Salvandy, ayant présenté un nouveau projet de loi sur l'enseignement, espérait bien le faire admettre. Ce projet, tout en reconnaissant les abus universitaires, ne donnait pas la liberté réclamée depuis si longtemps. L'abbé Dupanloup en fit une critique « *irréfutable* », au dire des journaux du temps, et démontra que cette loi préparait l'anéantissement des écoles de plein exercice et des petits séminaires.

Fatigués sans doute d'une lutte qui n'aboutissait à rien avec un gouvernement mal disposé, les évêques gardèrent le silence. Montalembert et Dupanloup, découragés, comprirent que, pour soutenir la lutte avec succès et créer un courant

d'opinion, il leur fallait un journal. Détail curieux, ils furent sur le point d'acheter l'*Univers* qui s'était mis à la tête de l'école repoussant toute transaction avec le gouvernement.

La chute de Louis Philippe (24 février 1848) amena la proclamation d'un régime sous lequel tout allait être remis en question, et la liberté de la presse, en faisant éclore une foule de feuilles plus ou moins mauvaises, rendait plus nécessaire l'intervention du journalisme chrétien. L'abbé Dupanloup acheta l'*Ami de la Religion,* ancien journal que sa verve et sa polémique vigoureuse eurent bientôt rajeuni, et qui lui dut ses plus beaux succès.

Le savant chanoine, le rude jouteur enfermé dans sa petite chambre près de Notre-Dame, traita presque toutes les questions alors débattues. Il écrivit sur la souveraineté pontificale des articles lus dans toute l'Europe et qui furent décisifs pour amener l'intervention française contre les révolutionnaires italiens.

Voyant les périls qui menaçaient la société et persuadé que les divisions et la nonchalance des honnêtes gens étaient la cause principale du succès des méchants, il fit tous ses efforts pour rapprocher les hommes dont l'action combinée devait ménager le triomphe de la vérité et de la justice. C'est grâce à lui que de Falloux et Montalembert devinrent amis; que Thiers et Cousin, abandonnant leurs errements passés, menèrent à bonne fin la question tant débattue de la liberté

d'enseignement. Grâce à l'accord de ces hommes éminents, la deuxième république ne se montra point hostile à l'Eglise et brisa même les entraves forgées depuis un demi-siècle. Falloux ministre, et Thiers défendant le Pape dans un mémorable rapport, furent l'œuvre de Dupanloup.

Le prince-Louis Napoléon devenu président et dont les idées équivoques pouvaient devenir funestes, fut obligé de compter avec cette union des honnêtes gens ; la France devança les autres nations dans le rétablissement du Saint-Père, et elle obtint enfin la liberté vainement réclamée sous la monarchie de Juillet.

La part que prit l'abbé Dupanloup à la rédaction du projet de loi fut décisive et son action prépondérante. Membre d'une commission extraparlementaire dont M. Thiers fut président et où M. Cousin était son adversaire, l'abbé leur tint tête et finit par les éclairer et les convaincre si bien, que M. Thiers, effrayé des tendances socialistes et révolutionnaires des instituteurs, voulait remettre l'instruction primaire aux mains du clergé. Les catholiques refusèrent, mais la commission fut unanime à faire de la religion la base de l'enseignement; la liberté fut laissée aux congrégations religieuses enseignantes et M. Thiers, ennemi acharné des Jésuites en 1845, n'hésita pas à les défendre, déclarant hautement qu'il avait été trompé à leur sujet. Voici ce qu'il écrivait à l'abbé Dupanloup quand le travail de

la commission fut terminé : « Je vous assure que,
« sans vous, j'aurais bien des fois perdu patien-
« ce, tant j'ai peu retrouvé chez vos amis vos
« hautes lumières, votre raison impartiale, votre
« caractère sûr et conciliant. J'aurais voulu vous
« satisfaire en tout[1], mais c'était impossible. »

La guerre déclarée par les partis extrêmes au projet nouveau faillit le faire échouer. Selon les gens de la Révolution et de l'Université, le moyen âge renaissait, la France était livrée aux Jésuites, toutes les conquêtes de 89 étaient perdues. Au contraire, certains catholiques de bonne foi, disons-le, voulant tout ou rien, prétendirent que cette œuvre de conciliation était un pacte avec le mal, un traité conclu avec Satan, qu'il fallait rejeter à tout prix. Thiers et Dupanloup persistèrent, la loi fut votée et les résultats leur ont donné pleinement raison. Sans les collèges et écoles libres qu'elle leur permit d'élever, il n'y aurait peut-être plus de catholiques dans les classes élevées ou bourgeoises de la société française. Dans tous les cas, nous en sommes à regretter la disparition de cette loi, et la lutte généreuse dont nous sommes aujourd'hui témoins pour les écoles libres serait devenue impossible, les soldats lui auraient manqué. Cette victoire est une des plus belles et des plus fructueuses que remporta le chanoine journaliste, et la haine vouée par tous les ennemis de l'Eglise à cette loi fameuse nous semble le plus bel éloge qu'il soit possible d'en faire.

II

Les grandes qualités déployées par l'abbé Dupanloup dans les délibérations de la question d'enseignement avaient fait dire à M. Thiers et à M. Cousin : « Il faut que cet homme soit « évêque. » — « Ne l'éloignez pas de Paris, répon- « dait le comte Molé, il y est trop utile et sa « place y est marquée. »

M. de Falloux eut la main heureuse dans les choix qu'il fit. En moins d'un an il nomma MM. de Dreux-Brézé à Moulins, Pie à Poitiers, De Salinis à Amiens et Caverot à Saint-Dié. L'abbé Dupanloup avait fortement appuyé ces candidats, son tour était venu, et le siège d'Orléans ayant vaqué par la mort de Mgr Fayet, M. de Falloux le lui destinait, mais le chanoine refusa net.

Ses meilleurs amis ne purent le décider à l'accepter et le P. de Ravignan n'eut pas plus de succès que M. de Falloux. La responsabilité de l'épiscopat l'effrayait. Soldat de la cause de Dieu, il voulait combattre au premier rang, rester simple prêtre, journaliste, orateur, polémiste autant qu'on le désirerait; être évêque, non ! On peut croire que sa résistance était sincère, puisqu'il avait déjà plusieurs fois refusé les dignités. Il fallut l'intervention du Cardinal de Cambrai revenant de Gaëte où il avait vu

Pie IX exilé, pour surmonter ses répugnances.

Le cardinal Giraud fit à l'abbé Dupanloup un tableau lamentable des maux qui accablaient le Pape, l'Eglise, la société ; « et c'est au moment « où la lutte est si vive que, sous prétexte d'être « libre et tranquille, vous désertez le poste du « commandement qui vous est offert, en refusant « d'entrer dans les rangs de ceux que l'Esprit-« Saint a chargés de diriger les fidèles ! » Evoquer l'intérêt de l'Eglise, et appeler le lutteur au combat, c'était prendre l'abbé Dupanloup par son faible. Il accepta enfin. Préconisé à Portici le 29 septembre 1849, et sacré à Paris le 9 décembre suivant, il fit son entrée le surlendemain dans cette ville d'Orléans qu'il ne voulut jamais quitter et dont le nom allait devenir inséparable du sien.

On prétend que l'apathie et l'amour de la tranquillité forment le fond du caractère orléanais. Les diocésains n'étaient pas éloignés de croire que le nouvel évêque était au-dessous de sa grande renommée et l'attendaient à l'œuvre. Ils furent surpris et comme bouleversés de l'activité prodigieuse que le prélat se mit à déployer dès le lendemain de son installation. Monseigneur semblait être partout à la fois, il voulait tout voir, tout visiter et se rendre compte de tout par lui-même. A ceux qui en paraissaient surpris, le prélat disait en souriant : « Que voulez-« vous ! évêque signifie intendant, surveillant ; je « dois tout voir afin de tout connaître, c'est le

« devoir propre au chef d'un diocèse. » Quand il eut tout visité — et ce fut bientôt fait — il se mit à l'œuvre. Faire de tous ses prêtres un clergé instruit et pieux, un clergé modèle, fut le but de ses efforts, le rêve de sa vie. Visites pastorales, retraites, exhortations, circulaires, mandements et prescriptions détaillées de divers genres, furent multipliés pendant ses vingt-huit années d'épiscopat, pour atteindre ce but si désiré. On peut en juger par ses œuvres pastorales. Elles forment un des traités les plus complets que nous ayons sur le zèle et les devoirs ecclésiastiques dans les temps présents. Si ces prescriptions avaient toujours pu être réalisées, le diocèse d'Orléans serait certainement devenu le premier diocèse du monde.

Tout en payant de sa personne et se livrant avec succès au ministère de la prédication dans sa cathédrale où il prêcha les stations de carême, et fit les homélies du dimanche pendant plusieurs années, au grand contentement de ses ouailles, l'évêque s'occupa surtout d'assurer l'avenir en travaillant au recrutement de son clergé. N'ayant trouvé qu'un petit séminaire dans son diocèse, il en eut bientôt deux et montra ce qu'on pouvait obtenir de ces maisons pieuses dont l'enseignement était si fort décrié par les libéraux. Le niveau des études s'y éleva si bien qu'on put représenter les tragédies de Sophocle, d'Eschyle et d'Euripide dans le texte original et remettre en scène cette langue grecque qui était la ter-

reur des écoliers. Ce tour de force plusieurs fois répété fut applaudi par M. Villemain et autres hellénistes ou savants universitaires bien connus.

C'était la réponse de Mgr Dupanloup aux attaques des envieux ou des maladroits qui risquaient de ruiner l'enseignement au lieu de le réformer.

D'un côté, l'évêque d'Orléans avait à combattre le système nouveau inventé par M. Fortoul, et auquel son auteur donna le nom excentrique de « Bifurcation des études. » Il s'agissait de faire prédominer les sciences sur les lettres et de bouleverser les anciennes humanités en les remplaçant par la physique, la chimie, les mathématiques et les sciences exactes. De l'autre, il fallait tenir tête à l'abbé Gaume qui, pour sauver la société, voulait bannir des études les classiques païens. D'après le fécond écrivain franc-comtois, Horace, Virgile, Ovide, Salluste, Cicéron et Tacite étaient cause de l'incrédulité trop fréquente chez les jeunes lettrés ; l'éducation païenne de nos collèges est une faute, un vice d'origine, un *ver rongeur* qui détruit la foi et la moralité.

En face de ces exagérations le savant prélat ne pouvait se taire. Ayant contribué plus que tout autre à faire voter la liberté de l'enseignement, il lui appartenait de dire l'usage qu'il fallait en faire. A M. Fortoul il répondit que la bifurcation serait la ruine des lettres, que l'Eglise conserverait toujours « les humanités »

ou études complètes, seules capables de former de véritables lettrés. A M. Gaume il démontra que sa thèse était trop absolue, et faisait le procès à l'Eglise et à la tradition qui n'ont jamais proscrit l'emploi des classiques païens. Expurgez-les, expliquez-les convenablement, ils ne pervertiront pas plus la jeunesse qu'ils n'ont perverti saint Paul, saint Augustin, saint Thomas et nombre de savants ou de saints de la Renaissance.

Impétueux dans l'attaque, prompt à la riposte, vif et serré dans ses raisonnements, Mgr Dupanloup ne gardait pas rancune à ses adversaires. La preuve c'est qu'il choisit Louis Veuillot pour son témoin canonique en arrivant à l'épiscopat, et qu'en 1852 il rendait visite à l'abbé Gaume en revenant de Savoie.

Il fut pourtant froissé de la manière avec laquelle M. Veuillot intervint dans le débat des classiques, et la question se compliqua d'un fait plus grave, celui de l'intervention des journalistes religieux dans les affaires décidées par les évêques, ou les mesures prescrites par leurs lettres pastorales. L'évêque d'Orléans défendit à ses professeurs de recevoir l'*Univers*, et l'archevêque de Paris, allant beaucoup plus loin, interdit la lecture de ce journal à tous les prêtres de son diocèse.

Le pape Pie IX, mis en cause dans ce débat, ne pouvait guère condamner ni supprimer l'*Univers*, soutien ardent et dévoué de

la cause pontificale; il assoupit la querelle en traçant les règles de la polémique religieuse et remontrant « qu'il serait bon de s'abstenir tou-
« jours d'imprimer aux hommes distingués la
« plus légère flétrissure ; un journal religieux
« doit être fait de telle sorte que rien de con-
« traire à la modération et à la douceur n'y soit
« admis. »

L'Académie française, habituée à placer dans ses fauteuils des auteurs de mélodrame, des romanciers et des écrivains d'une moralité douteuse, daigna se souvenir alors que ses portes n'étaient pas fermées aux évêques; elle voulut remercier Mgr Dupanloup de sa campagne en faveur des classiques et lui donna le fauteuil vacant par la mort du professeur voltairien Tissot. Sa réception eut lieu le 9 novembre 1854, et le sujet de son discours fut: « l'alliance de la religion et des lettres. »

M. de Salvandy, son ancien adversaire, répondit au prélat en termes magnifiques, et l'on put croire ce jour-là que l'Académie allait devenir le ferme appui de la religion, tant elle se montrait heureuse et fière d'accueillir son courageux et éloquent ministre. Le passage de Mgr Dupanloup à l'Académie ne fut point inutile; il empêcha parfois des scandales de se produire et combattit de son mieux pour conserver les traditions chrétiennes dans la docte assemblée.

Descendant de ces hauteurs, il revenait à Orléans pour s'occuper des pauvres et des petits.

Dans les principales paroisses, il vint à bout d'établir l'Œuvre des catéchismes, telle qu'il l'avait pratiquée jadis à Paris. Il préluda aussi à l'Œuvre des cercles d'ouvriers en recevant une fois par semaine, dans les vastes bâtiments de l'Evêché, les ouvriers et les paysans qui voulaient y passer la soirée, et installa l'Œuvre des apprentis dans son petit séminaire de Sainte-Croix.

Différents jeux — jamais jeux de cartes — étaient à la disposition des visiteurs. L'évêque circulait au milieu de ces braves gens, s'entretenait avec les groupes, écoutant leurs observations, leurs doléances, et leur donnant des conseils toujours bien accueillis. Ces sortes de réunions l'avaient rendu aussi populaire dans les rangs inférieurs, qu'il l'était dans les classes riches et lettrées. Cependant quelques esprits chagrins se plaignirent, disant : « Monseigneur nous fait tou-« jours servir de la tisane ; est-ce que nous « sommes malades pour user de cette boisson ? » La malencontreuse tisane était de l'excellent thé mis à la disposition de tous les assistants ; mais il est clair qu'ils eussent préféré à ce breuvage innocent la liqueur aimée des braves.

Il était pourtant plus facile de s'arranger avec les ouvriers qu'avec les chanoines d'Orléans. Presque tous étaient âgés et infirmes. L'évêque, pour assurer la majesté du culte dans sa cathédrale, dont il a relevé les ruines et qui, grâce à lui, est mieux ornée que toute autre cathédrale

de France, voulut leur donner des auxiliaires en créant de nouveaux chanoines, comme le Pape l'y autorisait. Jamais il ne put vaincre les résistances du Chapitre jaloux de ses privilèges. Il réussit mieux dans ses entreprises pour le relèvement des études théologiques, et Rome lui accorda le droit de conférer les grades de bachelier et de licencié en théologie. Il n'obtint pas moins de succès dans l'établissement des congrégations religieuses pour l'instruction de l'enfance, le soin des pauvres, des malades, des repenties, et pour le soulagement de toutes les misères humaines.

M. de Salvandy, en répondant à son discours de réception académique, lui avait adressé cette parole : « L'enfance a été le premier amour de votre vie et en sera le dernier. » Rien n'était plus vrai. L'infatigable évêque, ayant donné l'impulsion à tout son diocèse, reprit ses travaux et publia l'œuvre capitale qui le place parmi les plus illustres pédagogues de l'univers. Son premier volume : *De l'Éducation*, avait paru en 1850; les deux suivants parurent en 1857, et les trois derniers, consacrés à la *Haute Éducation* intellectuelle, ne virent le jour que plus tard.

Dans les trois premiers volumes consacrés à l'*Éducation* en général, l'évêque mettant à profit la longue expérience qui « faisait de lui seul un « corps enseignant », selon l'expression de M. de Salvandy, établit que l'éducation est une œuvre d'autorité et de respect, de force et de douceur.

Il passe en revue les qualités de l'enfant et ses défauts, il expose les moyens d'éducation et les diverses sortes d'éducation en usage. Plaçant Dieu et la Religion à la base de tous les enseignements littéraires, scientifiques et professionnels, il indique dans des pages magnifiques les devoirs des parents, des instituteurs à tous les degrés, et approfondit en maître les questions si débattues de l'éducation publique et de l'éducation privée. Il pulvérise, avec les misérables théories de Jean-Jacques Rousseau, les prétentions de neutralité qui sont aujourd'hui officielles et dont nous voyons la honteuse application et les odieux résultats. Les parents et les maîtres qui, afin de sauver les apparences, tiennent à la religion pour les enfants, sans la pratiquer eux-mêmes, sont poursuivis avec autant de rigueur que de justice. Ecoutons ces graves paroles : « Vous avez beau me dire que vous respectez « silencieusement l'âge et les croyances de ces en- « fants... Je vous l'accorde, vous vous taisez ! Eh « bien, je dis que cela est encore affreux et que « ce silence de tout ce qui les entoure pendant « cet acte sublime (la communion pascale) et « dans cette grande journée de Pâques est pour « eux un mystère effrayant. Quoi ! dans un tel « jour et lorsqu'ils viennent de recevoir leur « Dieu, il faut qu'ils comprennent que cette « communion est bonne pour eux et ne l'est pas « pour vous ? Vous n'avez jamais, pas même ce « jour-là, une pensée religieuse à exprimer

« devant eux, pas un mouvement de sympathie
« entre votre âme et les leurs !

« Je le répète, ce silence est un mystère « effrayant et absolument inexplicable pour ces « pauvres enfants, jusqu'au jour où ils se l'expli- « quent enfin, et déchirent brusquement le voile.

« C'est à quatorze ou quinze ans que ce jour « arrive : c'est alors que la réflexion leur donne « le mot de cette affreuse énigme, et que votre « exemple, qu'ils ont compris, déracine dans « leur âme toute foi en Dieu et tout respect pour « vous. C'est alors qu'ils s'aperçoivent qu'on leur « a joué une longue comédie et *qu'on se moquait* « *d'eux*. C'est alors qu'ils se disent à eux-mêmes « et aux autres : Mais nos maîtres ne croient « donc pas un mot de ce qu'on nous enseigne ! Il « n'y a donc de la religion en ce monde que pour « les enfants au collège, et hors du collège que « pour le peuple et pour les femmes (1) ! »

Au magnifique plan d'éducation tracé par l'évêque d'Orléans et admiré par les plus hautes intelligences de l'Europe, les sectaires n'ont trouvé qu'une objection à faire, c'est que l'éducation ainsi comprise serait cléricale et cesserait d'être patriotique : comme si l'impiété devait être le caractère de notre éducation nationale ; comme si les enfants élevés dans le respect des choses saintes cessaient d'être dévoués à la patrie !

(1) *De l'Éducation*. Tome II, liv. IV, ch. II.

Comme pour répondre à ces sottes accusations de manquer de patriotisme, l'évêque d'Orléans venait de relever les fêtes de Jeanne d'Arc et de leur donner l'éclat qui les distingue encore; il était venu au secours des inondés de la Loire, les logeant dans sa maison, et établissant deux orphelinats pour élever les enfants de ses diocésains ruinés par le fléau (1856-1858).

L'année suivante ouvrit une série d'événements qui appartiennent à l'histoire et vit commencer une lutte dont l'évêque d'Orléans devint le principal champion. L'empereur Napoléon III, poussé par les sociétés secrètes dont il fut l'instrument peut-être inconscient, déclarait la guerre à l'Autriche, sous prétexte d'affranchir l'Italie.

Les esprits clairvoyants ne s'y trompèrent point et, malgré les assurances du gouvernement proclamant bien haut que le Pape n'avait rien à craindre et n'aurait point à souffrir des événements, les catholiques commencèrent à penser que cette monstrueuse alliance de la souveraineté et de la révolution était dirigée surtout contre la Papauté. Les remontrances les plus timides, les observations les plus sages n'étaient point admises; les Chambres ne savaient que s'incliner devant la volonté du maître. La funeste théorie des nationalités était soutenue par la presse, en attendant que celle des faits accomplis fût élevée à la hauteur d'un dogme par les fidèles du pouvoir. Les traités de paix devenaient lettre morte, et le Piémont, sûr de la connivence de

l'Empereur, n'en faisait qu'à sa tête. Et en face des outrages au Pape, des violations du droit et de la justice, il était défendu de parler. Une police ombrageuse guettait les prédicateurs, imposait silence aux journalistes chrétiens et molestait les catholiques, sous prétexte de défendre la religion et de soutenir le gouvernement.

Dans cet état d'angoisse, dans ce silence imposé qui pesait à toutes les consciences, une protestation vigoureuse se fit entendre. C'était l'évêque d'Orléans qui commençait la lutte pour la souveraineté pontificale odieusement menacée. Voici comment il débute : « Il m'est impossible « de me taire, et de ne pas enfin protester pour « ma part contre les attentats que le Saint-Père « et le Saint-Siège apostolique continuent à subir « sous nos yeux.

« Je ne puis comprimer plus longtemps dans « mon âme les émotions que soulève un pareil « spectacle et que tous les cœurs catholiques, je « le sais et je le sens, éprouvent comme moi. Et « quel cœur aurions-nous, si nous ne souffrions « pas à l'heure qu'il est? ou plutôt si nous souf-« frions en silence tant d'indignités ? »

Exposant ensuite l'état de la question, il montrait, dans les actes d'un roi appuyé sur la révolution, la volonté de dépouiller l'Eglise à son profit, et, entraîné par la force des choses, de réduire le Pape au rôle de sujet. Il terminait ainsi :

« Fils dévoué de cette sainte Eglise Romaine, « mère et maîtresse de toutes les autres, je pro- « teste contre l'impiété révolutionnaire qui mé- « connaît ses droits et veut ravir au Pape son « patrimoine.

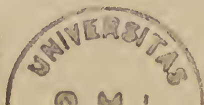
« Comme évêque catholique, je proteste contre « l'humiliation et l'abaissement qu'on voudrait « faire subir au premier évêque du monde, à « celui qui représente l'épiscopat dans sa pléni- « tude ;

« Je proteste au nom du catholicisme dont on « voudrait diminuer la splendeur, la dignité, « l'indépendance, en attaquant le pasteur uni- « versel, le vicaire de Jésus-Christ ;

« Je proteste comme Français : qui n'est humi- « lié comme Français de voir, malgré les conseils « contraires et la protestation de l'Empereur, « cette misérable suite de nos victoires et du « sang précieux de nos soldats ?

« Je proteste au nom de la reconnaissance, qui « me montre, dans l'histoire, les souverains « pontifes comme le lumineux symbole de la « civilisation européenne, comme les bienfaiteurs « de l'Italie, et, au jour des plus grands périls, « les sauveurs de sa liberté ;

« Je proteste au nom du bon sens et de l'hon- « neur, qui s'indignent de la complicité d'une « souveraineté italienne avec les conjurations et « les révoltes, et de cette conjuration des basses « et inintelligentes passions contre des prin- « cipes reconnus et proclamés dans le monde



« chrétien par tous les vrais et grands politiques ;
« Je proteste, au nom de la pudeur et du droit « européen, contre la violation des majestés, « contre les passions brutales qui ont si souvent « inspiré les plus lâches attentats.....
« Je proteste, au nom de la justice contre la « spoliation à main armée, au nom de la vérité « contre le mensonge, au nom de l'ordre contre « l'anarchie, au nom du respect contre le mépris « de tous les droits !
« Je proteste dans ma conscience et devant « Dieu, à la face de mon pays, à la face de l'Église « et à la face du monde ; que ma protestation « trouve ou non de l'écho, je remplis un devoir. »

Nous avons fait cette longue citation, parce qu'elle résume à elle seule la lutte que l'évêque soutiendra désormais jusqu'à la fin de sa vie, pour défendre la Papauté livrée aux convoitises de la Révolution.

Le retentissement de cet acte (septembre 1859) fut immense. Publié par la presse de tous les pays et reproduit dans toutes les langues, il fit le tour du monde en six semaines, accueilli avec transport par les bons, poursuivi avec fureur par les révolutionnaires grands ou petits. L'Empereur, voyant ses intentions devinées, publia ou fit publier une brochure qui prétendait dicter au Pape et au Congrès européen la conduite à tenir. Le Vatican et ses jardins, voilà tout ce qu'on voulait laisser au successeur de saint Pierre. La brochure arriva la veille de Noël à

Orléans. Le 25 au soir une réponse écrasante lui était faite et paraissait le lendemain 26 dans les grands journaux. Le Congrès avortait et l'Empereur était obligé de se montrer ; cinq jours plus tard il demandait au Pape de céder une partie de ses États à la Révolution.

L'évêque d'Orléans avait pris une généreuse initiative ; ses amis le suivirent. Montalembert, de Falloux, Villemain, Cousin, Thiers, Lacordaire et même Guizot prirent hautement la défense du Pape et de ses droits. C'en était trop pour un gouvernement qui ne supportait pas la contradiction et voulait tout faire plier. Mgr Dupanloup, toujours digne et réservé devant le pouvoir qu'il ne flatta jamais, se vit traiter comme un conspirateur et un ennemi de l'État. Les journaux officieux se mirent à le déchirer, et le *Siècle*, croyant lui jouer un excellent tour, publia une « Lettre de l'évêque d'Orléans aux supérieurs « et professeurs de son petit séminaire. » Cette lettre sacrifiait complètement le pouvoir temporel et les badauds purent croire que le valeureux champion désertait la cause qu'il avait si bien soutenue jusqu'alors.

Il n'en était rien ; cette lettre avait été écrite en 1810 par un octogénaire, son prédécesseur, plus désireux de flatter Napoléon Ier et ses ministres que de défendre les droits du Saint-Siège. L'évêque courtisan du premier empire fut très malmené dans cette affaire, et le *Siècle*, tout meurtri des coups reçus, essaya de se venger.

Le journal attaqua l'évêque d'Orléans devant les tribunaux, tandis qu'une nièce du défunt l'assignait en diffamation. Les débats furent longs et solennels, ils se terminèrent par l'acquittement de l'accusé dont la popularité redoubla.

Le gouvernement défendit aux fonctionnaires de fréquenter un homme si dangereux; à la réception qui suivit cette défense, l'évêque reçut quatre à cinq cents visites, et le préfet délaissé par la population fut obligé de quitter Orléans.

Le premier, Mgr Dupanloup organisa le denier de Saint-Pierre dans son diocèse, il recommanda cette œuvre aux fidèles de tous les pays, et les circulaires ministérielles ne purent l'empêcher de réussir. Son beau livre de la *Souveraineté Pontificale*, écrit au milieu de tant de contradictions, paraissait la même année; et quand Cavour eut attiré l'armée pontificale dans le guet-apens de Castelfidardo, l'évêque d'Orléans fut encore le premier à célébrer un service solennel pour les morts de cette journée où le vieux droit européen recevait un coup mortel.

En vain les journaux officieux le représentaient comme un ennemi acharné du gouvernement; Mgr Dupanloup, dédaignant ces attaques intéressées, montra en toute occasion combien il aimait la France. Pie IX ayant invité à Rome tous les évêques qui pourraient y venir pour la canonisation des martyrs du Japon, il en vint près de trois cents, et l'évêque d'Orléans fut des premiers. Dans les circonstances critiques où elle

se trouvait, ces pontifes voulurent rendre témoignage à la Papauté et affirmer la croyance de leurs Églises à la nécessité d'un pouvoir temporel pour assurer l'indépendance du Pape.

Deux projets d'adresse étaient en présence : l'un, rédigé par Mgr Dupanloup, semblait résumer le sentiment général ; l'autre, présenté par le cardinal Wiseman, contenait des paroles dures pour la France dont le rôle vis-à-vis de la Papauté semblait toujours équivoque. Le lecteur comprendra l'importance de la question, s'il veut bien se souvenir qu'il y a sur la terre cent soixante-dix évêques catholiques de langue anglaise.

En admettant que la France eût mérité ce blâme, comme le prétendaient les Anglais et bien d'autres avec eux, l'acte aurait eu pour notre patrie un retentissement fâcheux. L'évêque d'Orléans plaida si bien la cause, que non seulement il n'y eut rien de désagréable pour la France, mais qu'on proclama dans cette adresse l'union du patriotisme et de la foi. Cette intervention fut si remarquée, que le gouvernement crut devoir rendre justice à l'évêque. M. Rouland, ministre des cultes, lui écrivit pour le remercier de son attitude patriotique, et l'Empereur dit tout haut qu'à Rome le plus français des évêques avait été l'évêque d'Orléans.

Achevons ce récit des luttes pour la souveraineté pontificale par l'acte éclatant qui mit le sceau à la renommée de l'écrivain.

L'Empereur cherchait un moyen d'en finir avec

cette question de l'unité italienne qui devait amener l'unité allemande, comme l'évêque d'Orléans l'avait prédit dès 1861. Au mois de septembre 1864, Napoléon III faisait avec l'Italie une convention qui disposait du Pape et le laissait à peu près à la merci de ses ennemis.

On lui enlevait son pouvoir temporel. Pie IX affirma son pouvoir spirituel en édictant le *Syllabus* qui est la condamnation des erreurs les plus répandues par les politiques et les philosophes modernes.

Mgr Dupanloup avait prévu les clameurs effroyables qui s'élevèrent dans la presse, dans le camp de la libre-pensée et même dans les régions officielles.

Dès le lendemain du jour où ils avaient lu le *Syllabus* en chaire, le cardinal-archevêque de Besançon et l'évêque de Moulins étaient poursuivis comme d'abus (9 janvier 1865) et Mgr Dupanloup ne disait rien. « Est-ce qu'Achille boude « et s'est retiré sous sa tente? » demanda en ricanant un ministre de l'Empereur. Achille s'était recueilli pendant quinze jours, et le 26 janvier paraissait son ouvrage intitulé : *La Convention du* 15 *septembre et l'Encyclique du* 8 *décembre*. Du même coup l'éminent polémiste mettait en pièces l'œuvre impériale dont il montrait tous les défauts, établissant que le gouvernement français était dupe ou complice de l'Italie; et justifiait l'œuvre pontificale, en l'expliquant d'une façon tellement lumineuse, que ses ennemis, refu-

sant de se rendre à l'évidence, en vinrent à dire : Il a travesti, défiguré l'Encyclique ; ce n'est pas ainsi qu'on doit la comprendre !

Et pourtant, c'est ainsi que la comprirent six cent trente évêques dispersés dans tous les coins de la terre, en lui adressant leurs plus chaudes félicitations. C'est ainsi que la comprirent les cardinaux et le Pape lui-même, en lui envoyant un bref d'approbation. Ces suffrages n'avaient-ils pas une autre valeur que les injures des journalistes officiels ?

Un chiffre fera juger du succès de cet écrit dans la catholicité. Deux presses travaillant nuit et jour ne suffisaient point à le reproduire, et en quelques semaines trente-quatre éditions françaises et trois traductions italiennes différentes furent épuisées.

Plus que personne, Mgr Dupanloup contribua donc à éclairer les esprits sur le grand acte de l'autorité spirituelle, et le *Syllabus* ne continua d'être un épouvantail que pour ceux qui l'avaient pris à rebours ou ne s'étaient pas même donné la peine de le lire.

III

En dehors de ses luttes pour la souveraineté pontificale et la défense de l'autorité spirituelle, Mgr Dupanloup en soutint d'autres non moins mémorables pour la défense de la charité et de la foi. Dès 1861, M. de Persigny avait voulu

dissoudre les sociétés de Saint-Vincent de Paul, en leur faisant l'injure suprême de les mettre sur la même ligne que les francs-maçons pour lesquels le ministre ne cachait pas ses préférences.

Une brochure éloquente répondit à la circulaire ministérielle et ne laissa debout aucun des arguments de son auteur. Le danger pour l'avenir n'était pas dans ces sociétés charitables agissant au grand jour, mais bien dans les loges où tout se passe dans les ténèbres et le secret; on l'a bien vu depuis.

La crise cotonnière ayant sévi à Rouen, l'évêque d'Orléans plaida la cause des ouvriers rouennais, et au défi du journal des *Débats* de recueillir plus de douze cents francs, il répondit par un envoi de quarante-trois mille francs, sans compter les dons en nature.

Les *Débats*, lui ayant reproché d'avoir dit que la misère « était nécessaire et d'institution di-« vine », déclarèrent que l'aumône est un « mau-« vais remède. » L'évêque répondit par deux mandements et un volume émouvant sur : *la Charité chrétienne et ses œuvres.*

En voyant la persistance de la mauvaise presse à attaquer non seulement les enseignements et la doctrine de l'Eglise, mais aussi ses œuvres de dévouement et de charité, l'évêque d'Orléans comprit que la vertu blessait notre siècle au moins autant que la vérité pouvait lui faire peur.

Depuis qu'il s'était empêtré dans la question italienne, le gouvernement impérial devenait de moins en moins chrétien.

Défiance de plus en plus accentuée envers l'Eglise, protection ouverte à ses ennemis, publication de livres perfides comme la *Vie de Jésus*, ou de romans odieux comme le *Maudit*, tel semblait être le programme gouvernemental.

Avocat de toutes les causes généreuses, l'évêque d'Orléans entreprit de défendre la foi dans toutes les régions où il lui était permis de pénétrer et d'élever la voix.

Il empêcha M. Littré d'être admis à l'Académie française et M. Taine d'être couronné par cette même Académie, afin de ne point paraître approuver dans ce docte corps les doctrines positivistes et matérialistes dont ces candidats se proclamaient les champions. Ce fut pour découvrir au public les funestes tendances des savants de la nouvelle école vers l'athéisme, qu'il publia son *Avertissement aux jeunes gens et aux pères de famille*, où il montrait clairement les dangers qui menaçaient le monde, si l'athéisme venait à triompher dans les conseils publics et l'éducation nationale.

Une circonstance inattendue vint activer la lutte et obliger l'évêque à préciser davantage son premier avertissement.

A la suite d'une inondation terrible pendant laquelle il avait déployé la charité la plus touchante à l'égard de ses diocésains (1866), il

publia une lettre pastorale sur les enseignements que comportait cette grande épreuve, Il montra la Providence de Dieu dans les fléaux qui visitent l'humanité et conclut par ces mots très chrétiens et très raisonnables : « Demandons-« nous à nous-mêmes si rien de notre part n'a « provoqué ces fléaux, si nous n'avons pas fait « monter au ciel le cri de quelque grande ini-« quité qui appelle sa justice. » Il indiquait en terminant une inondation beaucoup plus à craindre, celle des doctrines impies et révolutionnaires dont le flot, montant à vue d'œil, l'inquiétait pour l'avenir. Il dénonçait nommément les congrès de Genève et de Liège où la jeunesse française allait soutenir les thèses les plus étranges, applaudir aux théories les plus sauvages.

Cette lettre fut accueillie dans la presse française par un déchaînement inouï d'injures, et l'évêque d'Orléans fut traité d'exagéré, de visionnaire et de fanatique par les organes les plus accrédités dans le beau monde ; mais il tint tête à l'orage. Indignement provoqué par ceux qui donnaient le ton dans ce moment, il publia un de ses plus graves écrits intitulé : *L'Athéisme et le péril social.* Il montra que la fureur d'attaquer Dieu et de vouloir le bannir du monde ou le disséquer au nom de la science, engendrait un péril nouveau qui amènerait sûrement des catastrophes. Ne citons qu'un passage ; il est vraiment prophétique :

Après avoir parlé de l'effervescence de la jeunesse élevée dans le matérialisme et le mépris de l'idée divine, il demande : « Qui donc a formé « ces jeunes gens ? Qui donc les a préparés pour « les catastrophes à venir ? Dans dix ans peut-être « ces hommes-là gouverneront. Le congrès de « Liège et les articles de certains journaux révè- « lent les Saint-Just, les Hébert, les Carrier futurs « d'une nouvelle révolution démocratique et so- « ciale... On travaille à pénétrer les masses d'im- « piété. Eh bien, qu'on le sache, une telle œuvre, « aujourd'hui, c'est la guerre à Dieu ; demain, « ce sera la guerre à la société. »

Les beaux esprits se moquèrent de ces prévisions sinistres ; mais, cinq ans plus tard, la nouvelle école signalait sa puissance en inaugurant la Commune de Paris, et ses principaux chefs étaient les journalistes et les orateurs qui avaient péroré à Liège. Leurs admirateurs et leurs complices sont devenus les maîtres de la France.

A peine cette lutte semblait-elle toucher à sa fin, qu'il en survint une autre dans le même ordre d'idées. M. Duruy, ministre de l'instruction publique, ayant opéré d'utiles réformes en supprimant la bifurcation et rappelé la philosophie dans les lycées et collèges,— ce dont il avait été loué par Mgr Dupanloup, — voulut organiser l'enseignement secondaire des filles, en offrant ses trois mille professeurs universitaires pour donner des leçons publiques à la jeunesse féminine. Le ministre voulait la gratuité et l'obliga-

tion, en attendant la laïcité, et ne tenait aucun compte des votes du Corps législatif qui avait repoussé cette mesure. Toute la presse universitaire et officieuse acclamait le novateur et son projet. Les journaux avancés (1) ne dissimulèrent point qu'il s'agissait de « séculariser les « intelligences », de vaincre l'Église ennemie de tout progrès « en lui arrachant les femmes, pour « en faire de libres-penseuses. » La ligue de l'enseignement qui surgissait alors n'avait pas d'autre but que de bannir de l'éducation toute idée chrétienne.

L'évêque d'Orléans ne s'y méprit point, et se mit résolument en travers de l'entreprise. Dans plusieurs lettres adressées à l'épiscopat, il démontra l'inutilité, l'inconvenance et les dangers de l'éducation des jeunes filles selon la formule nouvelle. « Quelle France voulez-vous nous faire, s'écriait-il, je vous le demande ! Vous gémissez, non de ce qu'il n'y a pas assez de maisons d'éducation pour les jeunes filles, mais de ce qu'il y en a trop et que vous n'y êtes pas ; on y fait des femmes chrétiennes et vous n'en voulez pas ! »

Quatre-vingts évêques adhérèrent à ces lettres et la quatrième, intitulée : *Les alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits*, acheva la rigoureuse démonstration du redoutable polémiste. Malgré la ténacité bien connue de M. Duruy et ses efforts pour implanter ses cours, surtout à Orléans,

(1) Le *Temps* et le *Siècle* entre autres.

l'entreprise avorta, et la France, éclairée par ces écrits remplis de faits et de preuves, put entrevoir le plan des sectaires qui la guettaient comme une proie.

Qui donc aujourd'hui, en voyant l'enseignement chrétien banni des écoles officielles, les dépenses énormes employées à soutenir les lycées de filles, l'acharnement déployé contre les congrégations enseignantes, et la présence au Sénat des fondateurs de la ligue anti-chrétienne, oserait dire que l'évêque d'Orléans ne fut pas le plus clairvoyant de ses contemporains? Ses contradicteurs ne sont-ils pas obligés de reconnaître qu'il voyait juste, en affirmant que cet amour de la science dont on faisait étalage était au fond la haine de la religion?...

Mgr Dupanloup fut moins bien inspiré dans sa campagne au sujet de l'infaillibilité du Souverain-Pontife et du concile œcuménique ouvert en 1869. Ses idées sur Rome et la Papauté nous sont connues, elles n'avaient pas varié. Après avoir encouragé Lamoricière à former la petite armée pontificale qui fit bonne figure en face des Piémontais et des Garibaldiens, il avait prononcé l'éloge funèbre du général, applaudi sans réserve à l'attitude de la France au jour de Mentana. Consulté en 1867 par Pie IX, au sujet du concile général que le Pape voulait convoquer, l'évêque d'Orléans fut des premiers à reconnaître et proclamer les avantages que l'Église pourrait retirer d'une réunion générale de ses pasteurs.

Il faut rendre cette justice à Mgr Dupanloup qu'il garda longtemps le silence, et ce ne fut pas lui qui commença la controverse; elle existait depuis plus de six mois quand il publia ses *Observations* sur la question débattue.

Tous les fidèles croient que le Pape, dépositaire de l'autorité suprême et héritier des promesses faites à saint Pierre, ne peut pas se tromper quand il décide solennellement les questions relatives à la foi et aux mœurs, et cela en vertu d'une assistance divine qui durera jusqu'à la fin des temps; mais, était-il opportun de ranger cette croyance parmi les vérités et les dogmes de la foi? L'évêque d'Orléans pensait que non. Croyant bien connaître l'état des esprits, il redoutait le mauvais vouloir des gouvernements, l'explosion des colères de l'impiété et de l'hérésie, l'abandon de Rome, la chute définitive du pouvoir temporel, et plus encore, peut-être, la rebellion d'un certain nombre de catholiques dont il entendait les récriminations et connaissait les répugnances.

Ses relations avec les hommes politiques et influents qui jugeaient mal le Concile et n'auraient pas été fâchés d'y prendre part et d'y avoir au moins voix consultative, lui firent exagérer les dangers résultant de la définition.

Il était dans son droit, en refusant de voter par acclamation et sans examen, comme le demandaient certains journaux; il pouvait soutenir son opinion comme il le fit et comme c'est le droit

de toute minorité de soutenir la sienne; mais il eut le tort d'apporter dans ces débats l'ardeur qu'il mettait en toute chose quand il croyait avoir raison, et on lui reprocha d'avoir essayé de former une coalition contre le vœu du Pape, et contre celui de l'Église manifesté par l'immense majorité des évêques.

Dans l'ardeur de la lutte, il y eut de part et d'autre des procédés regrettables, et si Mgr Dupanloup se montra sévère pour ses contradicteurs, quelques-uns d'entre eux se montrèrent injustes envers lui, en le représentant comme un hérésiarque et un homme vendu au pouvoir civil (1).

Rien n'était plus éloigné de sa pensée; il subissait, comme beaucoup d'autres évêques de la minorité, l'influence des idées dans lesquelles il avait été élevé, mais sa vie tout entière proteste contre ces accusations. Si la question de popularité ou d'avancement eût été quelque chose pour lui, il avait un moyen bien simple de les obtenir, c'était de passer du côté de la majorité; il eût pu le faire sans déshonneur; il sacrifia tout, parce qu'il croyait soutenir la vérité.

Au reste, l'opiniâtreté est le caractère distinctif des hérétiques; quand sa manière de voir eut été repoussée par le Concile, qui décida la question par 533 voix contre 2, l'évêque d'Orléans n'hésita

(1) Nous l'avons entendu, de nos oreilles, traiter ainsi par des groupes de zélateurs, dans l'église Saint-Pierre de Rome, tandis qu'il se rendait à la salle conciliaire.

pas. Avant de partir pour Rome, il avait fait cette déclaration solennelle : « D'avance, et obéissant « jusqu'à la mort, j'adhère aux décisions du chef « de l'Église et du Concile; j'y adhère du fond du « cœur et de toute mon âme, quelles que soient « ces décisions, conformes ou contraires à ma « pensée particulière, qu'elles viennent à la con- « firmer ou à la contredire. Je reviendrai soumis à « tout, sans le moindre effort; soumis de bouche, « d'esprit et de cœur, docile comme la plus humble « brebis du troupeau. » Il n'eut garde de manquer à sa parole; il se soumit, promulgua dans son diocèse les décrets du Concile, et adressa directement sa soumission au Saint-Père.

Les décisions promulguées dans la session du 18 juillet 1870 n'eurent pas les effets redoutés par Mgr Dupanloup et ses collègues de la minorité. Le ministère français, qui s'était déclaré prêt à prendre des mesures pour que ces décisions dogmatiques ne devinssent pas « une excitation à « violer notre droit public et une cause de trouble « social », avait une tout autre besogne sur les bras, car le 19 juillet la guerre était déclarée entre la France et l'Allemagne.

Les gouvernements, tout occupés de cette lutte gigantesque qui devait nous être si fatale, ne songèrent point à prendre contre le Pape les mesures que l'on redoutait. La petite secte des vieux-catholiques surgit en Suisse et en Bavière. M. de Bismarck inaugura un peu plus tard la persécution connue sous le nom prétentieux de Kultur-

kampf (lutte pour la civilisation); mais, à part ces errements passagers, les malheurs redoutés par la minorité comme suites de la définition ne se réalisèrent point, et l'unité de l'Église fut démontrée d'une manière éclatante. Ceux mêmes qui avaient le plus vivement combattu furent obligés de le reconnaître; ils admirèrent la solution que les événements ménagés par la Providence avaient donnée à des difficultés qui leur paraissaient insurmontables. Mgr Dupanloup allait remplir un rôle nouveau qui conviendrait bien mieux à son dévouement et à son caractère que les luttes pénibles du Concile. Son rôle de défenseur du peuple devant l'ennemi et de défenseur de l'Église devant les assemblées délibérantes de la nation ne sera pas le moins beau, et c'est par là qu'il doit terminer sa carrière déjà longue et si bien remplie.

IV

Quand Mgr Dupanloup revint de Rome, toute la France était sur pied depuis huit jours, et le premier acte du prélat fut d'écrire une lettre pastorale pour exhorter ses diocésains à la prière et à la résignation.

L'évêque d'Orléans ne se faisait point illusion sur l'issue possible de cette grande entreprise. Au besoin, les discours haineux des Italiens, qui annonçaient dès le mois de février l'anéantisse-

ment de la France, lui auraient appris la gravité de la situation. L'affectation que l'Empereur mettait à favoriser les principes révolutionnaires plutôt que les sentiments patriotiques, dans une proclamation où il prétendait aller en Allemagne porter les idées de 89, le chant de la *Marseillaise* imposé aux soldats, n'étaient pas de nature à rassurer le prélat; mais il ne songeait qu'à la patrie, sans soupçonner toutefois que l'ennemi viendrait jusqu'à Orléans et que son diocèse serait un des plus éprouvés par l'invasion allemande. Il disait :

« N'attendez pas d'un évêque qu'il admire la « guerre; mais je prie avec ardeur pour le triom- « phe de la justice et pour la glorieuse armée qui « va combattre et souffrir pour nous l'assurer. »

La prière était trop peu pour un cœur aussi dévoué. Dès la fin du mois de juillet, il organise les services de charité qui aidèrent les victimes de la guerre, ouvre une souscription à l'évêché, prescrit une quête mensuelle dans chaque paroisse, sollicite des dons en nature, et quelques jours après il reçoit le linge et la charpie qu'il a demandés à ses communautés religieuses; sa première visite à l'atelier de charité est accompagnée d'un don personnel de trois mille francs.

Les désastres qui s'abattent sur la France, du 4 août au 4 septembre 1870, lui percent le cœur; il n'insulte point à l'empire dont il avait tant combattu la politique et les tendances; il ne songe qu'à la patrie. Témoin de l'épouvante et

du désarroi général, il se souvient que l'évêque est le conseiller et le père de ses diocésains, et pour les soutenir contre les défaillances qui se produisent alors, il adresse à ses prêtres une lettre émue qui fit grand bruit et débutait ainsi :

« Il y a un mois, je maudissais la guerre; je la « maudis mille fois plus aujourd'hui à la vue de « tant d'affreux spectacles qu'elle vient de mettre « sous mes yeux ; je la maudis au nom du ciel « outragé, au nom de la terre sanglante, au nom « de l'humanité foulée aux pieds. Mais, ne croyez « pas que j'aille tomber, de la confiance trompée « et de l'horreur que j'éprouve, dans un lâche « découragement. »

Après avoir rappelé qu'on était au temps de la justice et de l'expiation, et qu'il fallait aimer la patrie plus que jamais, parce qu'elle était alors une mère en deuil, l'évêque adjurait les vainqueurs d'user de modération et trouvait dans leur histoire un trait bien propre à toucher leur roi.

« Une femme, disait-il, une reine, dont le nom « est encore prononcé avec respect en Europe, « la reine Louise de Prusse, vit passer sur son « pays un orage plus violent, plus dévastateur « que celui qui ravage le nôtre. Elle vit les armées « de Prusse brisées à Iéna, à Eylau, à Friedland; « sa capitale prise; la Prusse à la veille d'être « effacée de la carte des nations. Exilée du « trône, elle erra avec ses quatre fils, dont le « second règne aujourd'hui. Mais rien ne put « ébranler son âme magnanime. Quelques années

« après, vivant à Memel, pauvre, abandonnée, « entre ses enfants, elle écrivait à son père en « parlant du vainqueur de 1810 : Cet homme « est un instrument dans la main de Dieu pour « briser les branches gâtées qui avaient fini « par se confondre avec le vieil arbre. Mais il « tombera. La justice est stable. Il n'agit pas « selon les lois éternelles de Dieu, mais selon « ses passions. Il ne s'occupe pas des souffrances « des hommes, mais de son propre agrandisse- « ment. Désordonné dans son ambition, il est « aveuglé par la bonne fortune. Il est sans « modération, et qui ne se modère pas perd « nécessairement l'équilibre et tombe... Je crois « en Dieu, je ne crois pas à la force. »

Il n'était guère possible de mieux dire aux Prussiens : Ne vous fiez pas trop à votre force, et comptez avec la justice éternelle.

Au moment où paraissait cette lettre (20 septembre 1870) Paris était investi, et les éclaireurs prussiens couraient déjà dans les campagnes de la Beauce.

Bien qu'Orléans ne fût point ville de guerre, sa position au sommet du val de la Loire et à l'embranchement de tous les chemins de fer du centre en faisait un point stratégique d'extrême importance. Là devait se concentrer l'armée de secours qui viendrait débloquer Paris ; là devaient se diriger tous les efforts de l'ennemi. Les Orléanais le comprirent seulement quand ils virent arriver de tous côtés les bataillons mobiles chargés

de les défendre. La ville en fut bientôt remplie; on ne savait où les loger; l'évêque donna son grand séminaire et une église garnie de matelas pour les caserner, et prit toutes les mesures indiquées par la prudence, afin de conjurer les suites de l'orage qui fondait cette fois sur la ville. Il multiplie les avis et les lettres pastorales, tandis qu'il installe dans son évêché des fourneaux économiques pour les soldats, avec une ambulance de cinquante lits qu'il voulut entretenir à ses frais pendant cinq mois; il n'y admit que les soldats français.

Les Bavarois, sous la conduite du général Von der Tann, étaient chargés d'occuper Orléans; après trois jours d'escarmouches et de combats ils y entrèrent en vainqueurs le 11 octobre au soir, et le lendemain les réquisitions commencèrent.

Le général ennemi avait reçu l'ordre de traiter l'évêque d'Orléans avec respect. La renommée européenne du prélat, ses écrits fameux, ses immenses relations mettaient sa personnalité au-dessus de toutes les autres, et si saint Aignan son prédécesseur avait pu préserver sa ville épiscopale des fureurs d'Attila, le successeur de saint Aignan était plus que tout autre en état de servir de médiateur entre ses diocésains et les envahisseurs.

Un million de contribution de guerre et 80.000 francs par jour d'objets en nature, telle fut la carte à payer présentée aux Orléanais le

12 octobre. C'était exorbitant. Le conseil municipal voulut réclamer et pria l'évêque de vouloir bien accompagner le maire, pour donner plus de poids à la réclamation.

On obtint remise des réquisitions en nature, si la ville voulait verser immédiatement six cent mille francs. Le reste serait versé plus tard, mais il fallait des ordres supérieurs. L'évêque écrivit de suite au roi de Prusse qui promit de ne pas mettre l'entretien de l'armée à la charge de la ville (17 octobre). Cependant les ordres n'arrivaient pas et les réquisitions continuaient toujours. Mgr Dupanloup insista de nouveau auprès du général et du Roi, démontrant que la famine arrivait à brève échéance ; il obtint ce qu'il demandait et le conseil municipal lui adressa au nom de la population entière « l'expression vive et respectueuse de la reconnaissance que lui inspire sa chaleureuse et puissante intervention. »

Les malheureux paysans des environs d'Orléans ne connaissaient pas encore la sévérité des Prussiens contre les francs-tireurs ou habitants armés pour la défense du sol national. Quelques coups de fusils, tirés dans les ténèbres, ayant atteint des soldats ennemis sur le territoire des communes de Saint-Sigismond et des Aydes, les deux villages furent cernés ; cinquante habitants saisis dans le premier, et onze dans le second, furent amenés le 12 octobre dans une caserne d'Orléans pour y être fusillés le lendemain.

L'évêque en fut informé et sur-le-champ il écrivit au général de Tann une lettre si forte et si touchante, que celui-ci alla lui-même à la caserne et fit ranger dans la cour les soixante et un prisonniers persuadés que leur dernière heure était arrivée. « Vous avez mérité la mort, leur dit-il « d'une voix sévère, mais je vous fais grâce. Seu« lement, n'oubliez jamais que vous devez la vie « à votre évêque ! »

Le maire de Saint-Privé fut amené quelques jours plus tard dans les prisons. Il avait refusé des réquisitions impossibles et on avait déterré des fusils cachés dans sa commune. L'évêque intervint encore et le sauva.

La fréquence et la rapidité de ces exécutions sommaires lui fit chercher les moyens de procurer au moins les secours de la religion aux victimes qu'il ne pouvait délivrer, et le 19 octobre le commandant de place lui promit de le prévenir chaque fois qu'il y aurait une condamnation à mort prononcée, afin de pouvoir procurer un prêtre pour assister les condamnés dans leurs derniers moments.

Plusieurs blessés français étant entrés en convalescence, le général ennemi voulut les envoyer en Allemagne comme prisonniers de guerre. L'évêque lui écrivit pour lui démontrer qu'aux termes de la convention additionnelle de Genève, ces blessés devaient être renvoyés dans leurs foyers pour la durée de la guerre, et il alla plaider leur cause. « Monseigneur, répondit gracieu-

« sement le général, j'ai reçu l'ordre de faire ce que « vous voulez, de ne vous faire aucune peine », et les blessés furent renvoyés dans leurs familles (21 octobre).

Le même jour il obtint du général un sauf-conduit pour M. Thiers qui venait de parcourir l'Europe sans avoir pu intéresser les nations aux malheurs de la France. Les grandes puissances proposaient un armistice, la Prusse le désirait et l'évêque d'Orléans servit encore de médiateur. Il écrivit au roi de Prusse une lettre admirable dans laquelle il réclamait l'intégrité de la France. Les négociations n'aboutirent pas, la capitulation de Metz, la proclamation belliqueuse de Gambetta, l'émeute du 31 octobre gâtèrent tout ; M. Thiers revint sans avoir rien fait et la guerre continua.

Il y eut cependant un rayon d'espoir, les Français venus au secours d'Orléans remportèrent la victoire de Coulmiers (9 novembre) et l'évêque d'Orléans chanta dans sa cathédrale le seul *Te Deum* que les Français purent chanter dans cette guerre lamentable.

L'évêque montra sa joie de la délivrance dans une lettre pastorale qui, arrivant au jour de la fête de saint Aignan (17 novembre), faisait naturellement allusion à la première délivrance de la ville et à l'antique défaite d'Attila et de ses Huns. C'était l'histoire toute pure, mais les Prussiens ne lui pardonnèrent pas cette allusion.

Pendant les trois semaines de liberté laissées à la ville, l'évêque mit à profit les communications rétablies pour demander partout des secours afin de soulager les malades, les blessés, et les orphelins, tristes suites de la guerre. Il fut entendu à l'étranger aussi bien qu'en France. Un de ses sermons prêché à Saint-Roch avait produit trente mille francs de quête pour l'Irlande. En retour, les Irlandais lui envoyèrent deux cent mille francs pour ses blessés et ses pauvres.

Parmi ceux qui lui apportèrent leur aumône, se trouva un Anglais vêtu d'une blouse qui lui dit : « Monseigneur, me reconnaissez-vous ? vous « m'avez fait faire ma première communion. » C'était le prince de Joinville qui venait offrir ses services à la France. Ils ne s'étaient pas revus depuis quarante ans, et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Le prince venait demander à l'évêque de l'introduire au quartier général français. Le gouvernement républicain ne voulut point accepter les services de ce fils de roi, qui tira pourtant quelques coups de canon pour la défense d'Orléans, et y demeura jusqu'au 4 décembre suivant.

Dès le 28 novembre, les Allemands, renforcés par l'armée victorieuse de Metz, avaient repris l'offensive. Après une série de combats malheureux (Beaune-la-Rolande, Patay, Loigny, etc.), l'armée française revenait en désordre sur Orléans, passait la Loire à grand' peine, et, le 5 décembre, les Allemands occupaient de nouveau la ville.

La seconde occupation fut beaucoup plus sévère que la première. L'évêque vit sa maison envahie, et les chefs prussiens, croyant l'humilier, ne lui députèrent que des officiers subalternes. Seul, le vaincu de Coulmiers, Von der Tann, s'étant glissé jusqu'à la porte du cabinet de travail, gardée par deux sentinelles, dit au prélat : « Mon-« seigneur, vous êtes maintenant occupé par de « vrais Prussiens, du Brandebourg. » C'était lui dire : Voyez la différence !

En effet, la différence était grande. Un grossier personnage, portant les insignes de capitaine, entre dans son cabinet en lui disant : — Vous m'avez fait attendre cinq minutes ! vous allez mettre toutes les chambres de l'évêché à la disposition du général commandant le troisième corps.

— Au moins, répondit Mgr Dupanloup, faut-il que mes vicaires généraux gardent les leurs !

Le conquérant porta la main à son sabre, et fit mine de dégaîner.

— Comment, Monsieur, dit le prélat en lui jetant un regard foudroyant, vous croyez faire peur à l'évêque d'Orléans ?

Le capitaine sortit accompagné d'un vicaire général qui survint très à propos, et visita la maison en faisant résonner son sabre sur le pavé et grommelant très haut : « Nous ne sommes pas « des Huns, nous sommes des gens civilisés ! »

L'histoire ne dit pas si les Huns buvaient le vin de champagne, mais elle nous apprend que les Prussiens l'aimaient beaucoup. Pendant que

le traîneur de sabre marquait les chambres, deux autres officiers vinrent commander à l'évêque un repas de quatre-vingt-dix couverts. Ils en détaillèrent le menu, et réclamèrent du champagne.

— Je n'en ai pas, répondit le prélat; jamais il n'en est entré dans ma cave.

Les officiers n'en pouvaient croire leurs oreilles; ils voulurent visiter la cave et revinrent stupéfaits : « Nous n'aurions jamais cru, disaient-ils, « qu'un évêque si célèbre en Allemagne n'avait « pas de champagne chez lui. » Ils auraient été bien plus surpris encore s'ils avaient su que l'eau pure était la boisson ordinaire de Mgr Dupanloup. Toujours est-il que cette découverte dut le faire baisser beaucoup dans l'estime de l'état-major ennemi.

Après trois jours de festins, les grands chefs s'en allèrent et furent remplacés par des médecins qui installèrent 250 blessés allemands dans les salles, et voulurent même chasser les 50 blessés français pour les remplacer par autant des leurs. L'évêque fut superbe d'indignation :

« Jamais, dit-il, entendez-le bien, pareille in- « famie ne se commettra sous mon toit, moi pré- « sent. Si vous le faites, je pars. »

Il était déjà obligé d'aller manger en ville, chez un de ses prêtres, et les bureaux de l'évêché avaient été mis sous les scellés. Le préfet étant mort, autant de chagrin que de maladie, l'évêque voulut présider ses funérailles et montrer aux

ennemis que la religion sait toujours s'associer aux douleurs et aux deuils de la patrie.

Deux mois se passèrent ainsi au milieu des blessés et des mourants qui encombraient la ville. On fit tout ce qui était possible humainement pour subvenir à tant de misères, et l'évêque, toujours fier, toujours debout, ne veillait pas seulement à la garde et au salut de son troupeau, il veillait aussi à son honneur.

Les mensonges débités par la presse étrangère lui fournirent une nouvelle occasion d'élever la voix. L'invention des journaux est fort belle assurément pour renseigner le public, mais encore faut-il que les journaux disent la vérité. Mgr Dupanloup apprit que les journaux prussiens calomniaient ses ouailles. Il lut, dans la *Gazette de Silésie* du 6 janvier 1871, cette phrase plus digne des Huns que des gens civilisés : « A Orléans, « les Français ont exercé avec préméditation des « atrocités sans nom sur les blessés qui se trou- « vaient dans les ambulances. » Un autre journal déclarait que « non contents d'employer le fer, « les Orléanais avaient usé du poison. » Enfin une troisième feuille ajoutait que « les prêtres or- « léanais avaient prêché en chaire le massacre « des soldats prussiens. »

Mgr Dupanloup crut devoir venger l'honneur de ses prêtres et de ses diocésains : une lettre adressée au rédacteur en chef de la *Gazette de Silésie* ne mit pas seulement à néant ces accusations, mais elle fit connaître au monde entier les

œuvres de charité dans lesquelles l'évêque avait une si large part.

Cette lettre est trop importante pour n'être pas reproduite. Le prélat cite d'abord le témoignage du général en chef Von der Tann, témoignage officiel adressé au maire d'Orléans, le 19 décembre 1870, et ainsi conçu : — *Au dire de tous les Allemands blessés et malades restés à Orléans après le départ des troupes bavaroises, le* 9 *novembre, le Maire ainsi que les habitants ont tout fait pour satisfaire aux besoins desdits blessés.* Puis il continue :

« Ce qui est vrai, c'est que notre ville, placée, par « les terribles péripéties de cette guerre, au centre « de vingt batailles, a recueilli des milliers de blessés « français et prussiens, et a été pour eux, comme je « l'ai dit, admirable de charité et de dévouement, et « nos médecins surtout, d'un zèle au-dessus de tout « éloge.

« Ce qui est vrai, c'est qu'il s'est ouvert à Orléans, « spontanément, dans les maisons particulières, plus « de trois cent cinquante ambulances, et que les bles- « sés prussiens ou français y ont reçu les soins les « plus délicats et les plus empressés : je l'ai vu et je « l'atteste; et j'ai entendu nos médecins et les inspec- « teurs généraux de nos ambulances l'attester comme « moi. Et hiér encore, l'un d'eux disait : Nulle part « nos blessés n'ont été mieux traités qu'à Orléans.

« J'ai sous les yeux en ce moment une quantité de « témoignages écrits, imprimés, de la plus vive re- « connaissance, et émanant soit de blessés allemands, « au moment de leur départ, ou après leur retour dans « leur pays, soit des familles de ces militaires pen- « dant qu'ils étaient ici, dans nos ambulances particu- « lières. Je pourrais en remplir plusieurs colonnes de « votre journal.

« Ce qui est vrai, c'est que les habitants de notre

« ville, les magistrats, les prêtres, les professeurs du « Lycée et de mes Séminaires, les Frères des écoles « chrétiennes, la nuit, le jour, partaient par la neige » et le froid le plus rigoureux pour aller relever sur « les champs de bataille et ramener à Orléans les « blessés, Prussiens comme Français.

« Ce qui est vrai, c'est que quatre cents Religieuses « ont été et sont encore occupées à soigner vos bles- « sés comme les nôtres ; je les ai mises à la disposi- « tion des autorités militaires pour vos propres am- « bulances, là où on en a voulu. Les religieuses de la « Visitation ont reçu à la fois jusqu'à deux cents bles- « sés. Elles se sont privées de tout : de leurs propres « lits, de leurs couvertures, couchant, elles, sur la « paille. Elles les ont veillés le jour et la nuit. Il y en « a qui, par suite de ces fatigues, sont mortes ; et la « Supérieure a été deux fois aux portes de la mort.

« Au Sacré-Cœur, il y a encore, à l'heure qu'il est, « près de deux cents blessés. Nos religieuses du mo- « nastère de la Charité, si pauvres que, depuis trois « mois, elles sont obligées de prendre, pour elles et « pour leurs orphelines, leur pain à crédit, en ont eu « jusqu'à cent quatre-vingts. Nos Sœurs de Saint-Ai- « gnan, si pauvres aussi que je cherche chaque jour « les moyens de pourvoir à leur existence, ont égale- « ment recueilli dans leurs deux maisons plusieurs « centaines de blessés. Je ne nomme pas les Sœurs « de la Sagesse, nos Sœurs garde-malades, nos Petites « Sœurs des Pauvres, ni les Ursulines, ni les Carmé- « lites, dont les deux Supérieures sont mortes des ma- « ladies contagieuses de leurs blessés, ni tant d'autres.

« Ce qui est vrai encore, c'est que les dames Orléa- « naises, et je ne dois pas le taire, ne l'ont pas cédé « aux religieuses et ont été incomparables dans les « soins qu'elles ont prodigués elles-mêmes, de leurs « mains, aux blessés.

« Ce qui est vrai, c'est que, outre mon évêché, trois « églises, et tout ce qu'il y avait de salles disponibles « dans mes trois séminaires, le Lycée et toutes nos « communautés d'hommes ont été convertis en am- « bulances.

« Et c'est, Monsieur, lorsque, dans une ville, tous,
« laïques, prêtres, religieux, ont montré un tel dé-
« vouement, que vous avez eu le malheur d'écrire :
« A Orléans, les Français ont exercé, avec prémé-
« ditation et à dessein, des atrocités sans nom sur
« les blessés allemands dans les ambulances. Et le
« reste.

« Sans doute, je le sais, il faut s'attendre ici-bas à
« l'ingratitude; mais pas à ce degré, pas à de telles
« calomnies.

« J'ai vu des officiers allemands en rougir et s'écrier:
« Par là, on déshonore notre pays! » Et l'un d'eux,
« officier supérieur, s'écriait: « Nous ne pouvons pas
« continuer à faire la guerre de cette sorte! » Eh!
« mon Dieu, Monsieur, n'est-ce pas assez du sang qui
« coule et faut-il encore avoir recours à de pareilles
« armes? Et puisque la fortune de la guerre vous a
« souri, ne vous siérait-il pas au moins de ne pas ou-
« trager les vaincus?

« C'est avec une profonde tristesse, Monsieur, que
« je me suis vu condamné à vous écrire une telle
« lettre, et dans un tel moment, quand la lutte entre
« votre pays et le mien est encore si ardente. Mais
« je devais à la ville dont je suis évêque, je devais à
« mes diocésains, de les défendre. Je ne compte pas
« d'ailleurs pour si peu l'estime de l'Allemagne, que
« j'aie pu ici garder le silence. »

Le jour même où il expédiait cette lettre, arriva la nouvelle de la capitulation de Paris. Tandis qu'il était tout entier à la douleur causée par cette triste fin de la défense nationale, il aperçut une lumière inaccoutumée grandissant sur la façade de l'évêché. C'étaient les Prussiens qui, pour témoigner leur joie, allumaient des bougies et des lampions sur ses propres fenêtres. Indigné de cette bravade teutonne, il sortit de son cabinet de travail et leur commanda avec

tant d'autorité d'éteindre leurs lampions, que les vainqueurs obéirent et firent tout disparaître. Ce trait d'audace ne déplut point au prince de Prusse. Profitant de l'armistice pour venir à Orléans, il annonça son intention de rendre visite à l'évêque patriote. Averti de ce désir, le prélat prévint le Prince, parla avec lui de la paix, insista sur la nécessité de ne point froisser la France vaincue, en lui imposant des conditions trop dures. Le Prince en était d'accord ; il voulait une paix chrétienne, mais le chancelier de fer fut d'un tout autre avis.

Pour montrer leur reconnaissance à un évêque qui les aimait tant et les honorait si fort, les Orléanais voulurent l'envoyer à l'Assemblée nationale. Il les remercia en leur disant : « J'ai « soixante-neuf ans, je ne saurais accepter une « charge aussi lourde et qui me tiendrait éloigné « de vous. » Ils insistèrent si bien, qu'il les laissa faire et partit pour Bordeaux.

Mgr Dupanloup était le seul évêque député à cette grande assemblée, qui avait de bonnes intentions, édicta de bonnes lois, et finit par faire le contraire de ce qu'elle avait désiré d'abord. Son attitude y fut réservée et toujours digne d'un évêque. Laissant de côté les questions secondaires, les querelles de parti et les ambitions personnelles qui sont le fléau du régime parlementaire, il s'attacha surtout aux questions religieuses et sociales, et intervint presque toujours quand elles furent mises en cause.

Son influence comme orateur fut considérable dans l'Assemblée, et plus d'une fois on retrouva sous ses cheveux blancs l'ardeur de la jeunesse et les éclats de cette flamme qui avait signalé son âge mûr.

Sachant que l'auditoire auquel il s'adressait n'est pas bienveillant comme celui qui se presse autour de la chaire chrétienne, l'évêque d'Orléans, un des princes de la polémique moderne, n'eut pas de peine à prendre le genre convenable à ces sortes d'assemblées. Sa parole vive et brève ne se perdait pas dans les détails, elle allait droit au but ; il donnait des raisons si claires et si convaincantes que plus d'une fois il enleva les suffrages de ceux qui lui étaient le plus opposés. Ses deux premiers discours furent en faveur du Pape, ils arrachèrent à M. Thiers des déclarations rassurantes et honorables pour le Saint-Siège. Les quatre discours suivants firent voter la loi sur l'aumônerie militaire.

Chacun reconnaissant sa compétence en matière d'instruction primaire, il fut nommé président de la commission chargée d'examiner les projets de loi de M. Jules Simon. Il soutint deux interpellations contre ce ministre et contesta vivement les réformes qu'il voulut introduire dans l'enseignement classique.

Au milieu de ces luttes dont le succès devenait de plus en plus problématique, l'évêque d'Orléans éprouvait une grande tristesse. A son avis, les divisions qui séparaient les meilleurs esprits

finiraient par perdre une cause excellente et par amener le triomphe du radicalisme et du désordre. Voyant M. Thiers aller toujours à gauche et M. Gambetta se relever et grandir, il fit dans sa vie politique les plus grands efforts pour rapprocher les partis dont les déchirements nuisaient autant à la France qu'à eux-mêmes. Il aurait voulu voir rétablir la monarchie nationale, et les démarches qu'il tenta pour réconcilier les membres de la famille royale de France ne furent ignorés de personne. Il vit tous ces membres en particulier et leur adressa, au nom de la religion et de la patrie, les plus pressantes instances, afin de réunir leurs forces en un seul faisceau, et de les décider à une union sans laquelle il devenait impossible de réussir.

N'ayant pu empêcher M. Littré d'être nommé membre de l'Académie française, Mgr Dupanloup donna sa démission, ce qui ne s'était jamais vu. On continua toujours de lui payer la pension attachée à ce titre, et à sa mort les pauvres d'Orléans bénéficièrent des six mille francs qu'il laissait à leur disposition.

Un de ses plus beaux triomphes à l'Assemblée nationale fut le vote de la loi sur l'enseignement supérieur. La liberté de cet enseignement était le rêve de sa vie. Pour présenter la loi, la défendre et amener le vote définitif, il ne parut pas moins de huit fois à la tribune, et lutta avec bonheur contre MM. Challemel-Lacour, Brisson et Jules Ferry.

Le premier s'étant avisé dans son réquisitoire contre l'enseignement chrétien d'évoquer l'ombre menaçante de l'étranger, Mgr Dupanloup lui fit une réplique écrasante et s'écria, en faisant allusion à ces menaces de l'étranger : « Eh bien, moi, « je ne suis qu'un évêque, et j'ai plus de fierté fran- « çaise que cela. « A la troisième lecture il était prêt à parler encore, mais par prudence il se tut, ce qui fit dire au cardinal Guibert, archevêque de Paris : « J'ai souvent admiré l'évêque d'Or- « léans pour son courage à parler, mais je l'ai « admiré hier pour son courage à se taire. »

Il applaudit à l'ardeur qui se manifesta partout pour profiter de cette liberté si longtemps attendue et si vivement attaquée dès l'année suivante, mais il aurait voulu voir créer d'abord une seule université à Paris et commencer par la faculté de médecine.

Ce plan était peut-être plus sage que celui qui a prévalu et divise les forces des catholiques en éparpillant leurs ressources.

La Papauté, si maltraitée par l'Empire, n'eut point trop à se plaindre des premières années de la troisième République.

Celle-ci lui envoya même des ambassadeurs habiles, agréables au Pape, et en 1874 elle était peut-être le seul gouvernement de l'Europe qui ne décrétât point de mesures haineuses contre l'Eglise. M. de Corcelles, représentant la France auprès du Saint-Siège, écrivait alors à Mgr Dupanloup : « Venez, je ne doute pas que vous

« ne soyez reçu avec une grande affection. »

L'adhésion de l'évêque aux décisions du Concile était connue ; mais ce voyage ne ferait que la confirmer. D'ailleurs, Pie IX était dans la tristesse, il n'était plus chez lui. Tous les malheurs prévus et dénoncés au monde par la plume vigoureuse de l'évêque avaient fondu sur Rome ; ne fallait-il pas consoler la victime des menées révolutionnaires et des perfidies piémontaises ?

Pie IX le reçut avec affection. Il ne fut de part et d'autre aucunement question des différends anciens. Le Pape et l'Evêque s'entretinrent surtout de l'état de la France et des entreprises révolutionnaires de l'Italie. Pie IX témoigna le désir de voir l'évêque d'Orléans tracer le tableau des spoliations du gouvernement italien envers l'Eglise. Ce désir fut un ordre, et dans sa première *Lettre* à M. Minghetti, ministre des finances, il montra comment l'Italie avait dépouillé le Saint-Siège d'une manière implacable, comment cette spoliation entrave le gouvernement spirituel du Pape, en sorte que les droits de conscience des catholiques sont violés, qu'une cause de perturbation morale immense est posée dans le monde, que la question romaine n'est pas résolue et que, tôt ou tard, il faudra rendre au Pape sa souveraineté pour lui rendre sa liberté. Cet écrit répandu dans toute l'Europe fut complété par une seconde lettre qu'il publia deux ans après en revenant encore de Rome, et qui traite de la loi militaire italienne.

Mgr Dupanloup avait refusé, en 1871, la succession de Mgr Darboy, massacré par les gens de la Commune ; en 1876, il refusa l'archevêché de Lyon, voulant mourir dans cette ville d'Orléans qui avait eu ses premières affections et devait aussi avoir les dernières.

Un académicien a dit que le prélat avait été évêque d'Orléans aussi peu que possible. Ce double refus répond à l'épigramme du savant qui, voulant être spirituel, n'a pas su être juste.

Quand Mgr Dupanloup vit que ses charges de député ou de sénateur l'éloignaient trop de son troupeau, il se choisit un coadjuteur afin que nul ne souffrît de son absence et de sa vieillesse.

L'académicien avait du reste raison, en ce sens que l'évêque d'Orléans était l'évêque de tout le monde, parce qu'il était le défenseur de toutes les causes qui intéressaient la France et l'Eglise.

La plupart de ses mandements étaient des traités complets sur les questions du jour et les erreurs du temps. Ses Lettres aux *pères de famille sur le volontariat d'un an ; sur Les Prophéties publiées dans ces derniers temps*, son *Etude sur la Franc-Maçonnerie* s'adressaient à tous les fidèles, à tous les diocèses.

La brochure *Où allons-nous?* publiée en 1876 avec onze éditions en six semaines, était un avertissement nouveau et un appel à toute la nation. Comme il était dans le vrai quand il écrivait : « La légèreté française est célèbre, hélas !

« à bon droit. Car y a-t-il un pays sur la terre « où l'on oublie si vite et où l'on apprend si peu? « Nous avons beau passer par les plus terribles « expériences, rien n'y fait; les plus dures leçons « tombent sur nous sans laisser de traces : et « les ruines faites par d'épouvantables catas- « trophes sont encore là sous nos yeux que déjà « nous regardons ailleurs, nous courons hardi- « ment à d'autres aventures..... »

En effet, la majorité conservatrice de l'Assemblée nationale s'était disloquée ; après le septennat, on avait voté avec la constitution républicaine l'établissement d'un Sénat qui était une barrière, qui aurait pu être une forteresse, mais Gambetta se flattait d'y avoir mis garnison. Mgr Dupanloup fut pourtant nommé sénateur inamovible comme la république avait été votée, c'est-à-dire à une voix de majorité. Malgré son grand âge et la maladie qui commençait à le miner, il fit encore bonne figure dans cette assemblée, mais il n'y parla guère.

Chose curieuse ! sa vie politique commencée à la Sorbonne par une querelle sur Voltaire finit au Luxembourg par un débat sur le même sujet.

Le conseil municipal de Paris, préludant aux exploits qui devaient le rendre célèbre, avait décidé de donner au centenaire du seigneur de Ferney le caractère d'une manifestation officielle et nationale. Mgr Dupanloup résolut d'interpeller le gouvernement sur ce projet, mais auparavant, il publia sur Voltaire dix lettres adressées au

conseil municipal de Paris. Ces lettres impriment un stigmate ineffaçable à un impie déjà bien démodé et dépassé dans notre siècle. Elles obligèrent le gouvernement à désavouer cette manifestation qui resta l'œuvre d'un parti et fit du reste assez piteuse figure.

Ces manifestations en faveur de Voltaire eurent pour effet de mettre en relief la Pucelle d'Orléans que cet écrivain avait si indignement outragée. Jeanne d'Arc était une des passions de Mgr Dupanloup : il avait relevé sa fête, prononcé plusieurs fois son panégyrique, fait trois voyages à Rome pour introduire la cause de la Bergère de Domremy et commencer son procès de canonisation. L'évêque crut le moment favorable pour lancer un appel à la France afin d'orner la cathédrale d'Orléans des vitraux historiques retraçant toute l'histoire de l'héroïne et de la future sainte. Une souscription magnifique fut la réponse de la France, et Voltaire servit ainsi à la gloire de sa victime (1878).

Le dernier écrit pastoral de Mgr Dupanloup fut une remarquable lettre sur le *Denier de Saint-Pierre*. Malgré le triste état de sa santé, le prélat infatigable appliquait toujours sa devise : *Vivre et mourir en travaillant*. Il la réalisa de point en point ; car, le jour ou il mourut au château de Lacombe (Isère) chez un ami qui le recevait pendant les vacances, il corrigeait encore les épreuves de ses *Lettres sur l'éducation des jeunes filles* qui parurent après sa mort. C'était le

11 octobre 1878 ; il avait près de soixante-dix-sept ans.

On vit à ses funérailles la place que « le grand évêque », comme M. Thiers l'appela du haut de la tribune, tenait dans l'estime de ses contemporains. Le clergé y était représenté par vingt-quatre archevêques et évêques ; l'Académie, le Sénat, les lettres et les sciences y figuraient ; l'Irlande, la Pologne et l'Italie y avaient envoyé des députations ; mais rien ne toucha plus l'assistance que la vue du prince de Joinville déposant une couronne sur le cercueil de son ancien catéchiste.

Au lieu de faire son oraison funèbre — il l'avait défendu — on lut son testament devant l'immense assemblée. Modèle d'humilité et de charité, cette pièce couronnait à merveille une vie consacrée tout entière à la glorification de Dieu, de l'Eglise et de la Patrie.

Mgr Dupanloup n'était pas riche : il avait tant donné et entrepris tant d'œuvres de charité que le bénéfice venant de ses ouvrages y avait passé.

La reconnaissance publique a voulu lui élever un tombeau, et les voyageurs passant à Orléans ne manquent pas de visiter ce monument où le vieil athlète repose sous la garde de l'Eloquence et du Patriotisme.

Comme tous les hommes mêlés aux luttes politiques et religieuses de leur temps, Mgr Dupanloup a été discuté, il eut des ennemis.

Nous n'avons guère parlé de ces débats parce qu'ils sont oubliés depuis longtemps et intéresseraient peu le lecteur. Quand la fumée des batailles est dissipée, on juge mieux de leurs résultats ; une fois les dissensions, fruit naturel des faiblesses et des misères humaines, passées, il ne reste que les œuvres accomplies, et, à distance, on juge plus équitablement les hommes et les choses.

Cet homme qui fut pendant cinquante ans sur la brèche, que l'on a représenté comme un batailleur incorrigible, que les journalistes ne manquaient pas d'appeler « le fougueux évêque », était dans la vie privée d'une douceur et d'une simplicité charmantes.

Ce polémiste, qui faisait trembler les méchants, prenait chaque jour des notes intimes, récemment publiées, et qui révèlent une piété à peine soupçonnée. Mgr Dupanloup, grand directeur des âmes, consulté de tous les points de la France et du monde, était pieux et régulier comme un séminariste. Cet évêque si occupé, académicien, député, sénateur, orateur politique et écrivain de renom, se réservait quatre heures par jour — deux le matin et deux le soir — pour ses devoirs religieux. Quand il jeta son dernier cri, il tenait encore son chapelet à la main.

Cet homme, qui fit des aumônes royales et mania des millions, était vêtu avec la dernière simplicité ; il n'eut ni chevaux ni voitures, ne porta jamais qu'un parapluie de coton et s'arrê-

tait dans les rues d'Orléans pour parler aux petits ramoneurs, leur dire un mot de salut, les bénir et leur donner une aumône parce qu'ils lui rappelaient sa chère Savoie.

Mgr Dupanloup se survit dans ses élèves et dans ses œuvres. Une pléiade d'évêques et de bons écrivains a été formée par lui et ses œuvres sont un arsenal dans lequel les contemporains peuvent trouver, avec l'histoire de leur siècle, les enseignements les plus divers, les leçons les plus utiles. Quatre cents mandements ou instructions pastorales et cent dix-sept livres ou traités sur les sujets les plus variés sont des chiffres suffisamment éloquents pour nous donner une idée de l'œuvre accomplie par ce « vieux soldat », comme il s'appelait lui-même. Nous croyons qu'il est le seul évêque de la catholicité ayant obtenu de trois papes, quarante-six brefs ou lettres de félicitations pour services rendus à la cause religieuse et à la défense de l'Eglise.

Un seul honneur semble lui avoir manqué sur la terre, l'honneur d'être élevé au cardinalat, et quelques esprits jaloux le lui ont reproché. Ni Bossuet ni Fénelon n'ont porté la pourpre romaine ; l'aigle de Meaux et le cygne de Cambrai n'en sont pas moins célèbres ni moins respectés. Nous croyons que le nom d'évêque d'Orléans, sous lequel il sera connu de la postérité, suffit à la gloire de Mgr Dupanloup.

J. Morey.

ADOLPHE THIERS

(1797-1877)



La figure de M. Thiers est une des plus remarquables et sa destinée une des plus étonnantes que nous offrent les souvenirs non seulement de notre pays, mais du monde. Sans aïeux et sans épée au côté, il s'éleva, par la seule force de l'intelligence et du travail, au plus haut rang que puisse rêver l'ambition d'un homme. Il fit ou prépara trois révolutions, mais si Napoléon III l'eût écouté, la troisième n'aurait jamais eu lieu. Chef incontesté du parti conservateur, ou plutôt pilote de la patrie au lendemain d'un immense naufrage, il fut désigné par le vote de vingt-six départements pour la magistrature suprême : provisoire dans la pensée de l'Assemblée qui la lui conféra, mais qu'il sut rendre définitive sinon pour lui, du moins pour la seule forme de gouvernement sous laquelle il pût rester chef de l'Etat. Parfois révolutionnaire jusqu'à l'émeute

inclusivement, parfois autoritaire jusqu'à sacrifier toutes les libertés, plus souvent modéré comme un sage, mais habile à critiquer plus qu'à bien faire et n'ayant toute sa clairvoyance que dans l'opposition, monarchiste jusqu'à sa soixante-quinzième année, puis républicain tout d'un coup et soufflant, au risque de le ranimer, sur les cendres de l'incendie qu'il venait de noyer dans le sang : on ne saurait dire s'il passa plus de temps à travailler qu'à intriguer, à gouverner qu'à rendre le gouvernement impossible aux autres ; mais toujours agissant et toujours éminent dans l'action, il a tenu partout les premiers emplois dans les conseils de cabinets, dans les lettres, à la tribune et jusque dans les arts ; si bien qu'il est impossible d'écrire l'histoire de M. Thiers sans faire en même temps celle de la France pendant cinquante ans et plus.

Cette histoire n'est pas facile ; nous nous débattons encore au milieu des conséquences de l'activité si pleine, si mobile, nous allions dire si incohérente de M. Thiers. Il a eu de furieux détracteurs et des louangeurs hyperboliques, et ce furent quelquefois les mêmes. Homme néfaste, homme providentiel ; ministre indispensable, casse-cou gouvernemental ; rempart de la société, cheval de renfort du socialisme ; sage incomparable, misérable arlequin : tout dépend du moment et du point de vue choisi par chaque observateur.

Nous tâcherons de nous tenir à égale distance

de ces extrêmes et de juger avec impartialité cette carrière brillante, multiple, contradictoire et par cela même, il faut bien l'ajouter, rarement utile et féconde.

I

NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE M. THIERS

Louis-Adolphe Thiers naquit à Marseille le 26 germinal an V (16 avril 1797), d'une famille de commerçants en draps, ruinée par la Révolution. Son père était un simple ouvrier du port ; mais son grand-père avait rempli les fonctions d'avocat-échevin de la grande cité provençale. Par sa mère, il était cousin de Joseph et d'André Chénier, et c'est à cet illustre souvenir qu'il dut les premiers protecteurs qu'il rencontra dans la vie.

M. de Cormenin a donc bien eu raison de dire, au début de l'étude qu'il lui consacra dans son fameux *Livre des orateurs*, que M. Thiers n'a pas été bercé sur les genoux d'une duchesse. Mais ce trait de malice ne porte pas, ou se tourne en éloge aux yeux de l'historien. Quelle adresse, en effet, et quelle force de volonté n'a-t-il pas fallu à un homme parti de si bas pour monter si vite et si haut ! On jugera plus digne et aussi plus exacte la formule concise et pittoresque qu'un autre des grands hommes de ce siècle, M. Berryer,

trouva pour ce même M. Thiers : « Il est fils de « ses œuvres. »

M. Thiers ne parlait jamais de son père ; pour quel motif? Nous l'ignorons, mais nous nous refusons à croire que ce fût à cause de l'humilité de sa profession ; encore moins pouvons-nous admettre comme vrais le mépris public qu'il en aurait témoigné et ces incroyables paroles que lui prête un biographe : « Il y aurait sur le seuil « de ma porte une guillotine dressée pour mon « père, et il me suffirait de descendre pour l'em- « pêcher d'y monter, que je resterais dans mon « fauteuil, cette chambre fût-elle au rez-de- « chaussée (1). »

Ce qui prouve suffisamment qu'il n'était pas un mauvais fils, c'est son affection pour sa mère. Lamartine raconte qu'un soir, ayant dîné chez M. Thiers à l'hôtel Saint-Georges, comme il se retirait, il rencontra dans l'antichambre où il prenait son manteau, une femme d'un certain âge et d'un costume presque populaire, qui attendait le maître de la maison.

« Celui-ci accourut, continue Lamartine; il se « jeta dans les bras de la bonne femme, lui fit « mille caresses et, tenant ses mains dans les « siennes, l'amena avec empressement vers moi, « et me dit sans hésiter : Tenez, Lamartine, c'est « ma mère! »

Toutefois, il faut bien l'avouer, l'éducation

(1) *Biographie des hommes du jour*, notice sur M. Thiers, tome VI, p. 192.

première du futur Président de la République fut incomplète : il lui manqua ce trésor dont Lamartine fut pourvu si abondamment et qui se rencontre cependant aussi souvent aux berceaux des enfants du peuple qu'à ceux de l'aristocratie : un cœur de mère croyante et pieuse. Le jeune Thiers eut une éducation tout utilitaire : chez lui le souffle de la Révolution dessécha dans leur germe les sentiments surnaturels, qui sont les plus élevés de l'âme humaine et qui, lors même qu'ils viennent à fléchir plus tard, la laissent toujours à un niveau de grandeur, d'aptitude au sacrifice, auquel n'atteindra jamais l'instruction pédagogique la mieux dirigée, mais dépourvue de cet incomparable levier. Eut-il le bonheur de rencontrer dans son enfance un bon vieux prêtre pour lui parler de Dieu? Nous ne le pensons pas. Connut-il les joies d'une première communion? Rien n'autorise à le croire.

Un soir, à Versailles, lorsqu'il était Président de la République, il s'efforçait vainement d'amener le frère d'un des députés influents de la majorité royaliste à accepter un poste diplomatique en Egypte; et comme celui-ci affirmait n'avoir aucune ambition :

— Oui, dit M. Thiers, le désintéressement, un joli mot dans un discours!

— Pardon! une réalité, reprit son interlocuteur; il nous arrive en effet, à nous autres cléricaux, de chercher notre récompense ailleurs que dans la gloire et la fortune.

— Mais, insista M. Thiers, vous vous privez ainsi des plus puissants ressorts de l'intelligence et du travail.

— Nullement ; nous les remplaçons par d'autres plus forts et capables de nous soutenir même contre nos intérêts, même contre nos passions les plus vives.

M. Thiers sourit en secouant la tête.

— Monsieur le Président, continua son interlocuteur, vous avez parcouru tout le cercle des connaissances humaines : histoire, littérature, science, rien ne vous a échappé, rien, sinon un petit livre dans lequel vous auriez à faire encore des découvertes renversantes, des découvertes *qui vous jetteraient les quatre fers en l'air* (1).

Le Président éclata de rire.

— Et quel est ce petit livre merveilleux ?

— Le catéchisme, Monsieur le Président ; je vous en apporterai un demain.

— Inutile, mon cher Comte, répliqua M. Thiers redevenu subitement sérieux ; moi, je n'ai jamais cru, je ne croirai jamais à ces bêtises-là !

Vers la même époque, la première fois qu'on lui présenta le goupillon pour qu'il y appuyât son doigt et y prît de l'eau bénite, à l'entrée de la chapelle de Versailles, il se trouva si étranger aux pratiques du culte, qu'il prit le goupillon,

(1) On voit que l'interlocuteur — M. le Comte Emmanuel de Quinsonas — avait la métaphore hardie et pittoresque ; mais nous tenons à conserver telle quelle cette conversation qu'il nous a lui-même racontée.

l'emporta à sa place, et, ne sachant qu'en faire, il le cacha sous son pupitre.

Il croyait cependant en Dieu; son intelligence était trop grande pour qu'il en fût autrement; mais au Dieu vague, indéfini et nullement gênant de Voltaire et de Rousseau.

Sa pauvreté semblait devoir lui interdire les études; un bienfait de Napoléon qui, songeant à s'attacher les générations nouvelles, plus maniables que les hommes mûrs d'alors, venait de fonder l'Université et d'y créer des bourses nombreuses, lui ouvrit le lycée de Marseille. C'était en 1806. Le jeune Thiers tendit la main, ou plutôt Marie-Joseph Chénier (1) la tendit pour lui, et l'enfant entra dans la carrière intellectuelle par la modeste porte de la gratuité.

Adolphe Thiers fut un brillant élève. Il remportait chaque année les premiers prix. Malheureusement, en lui le développement du corps ne fut point en proportion de celui de l'esprit. Mais ce petit homme d'un mètre et demi, à voix de myrmidon, ce Mirabeau-mouche, comme on l'a depuis surnommé plaisamment, montrait déjà une éblouissante agilité de parole et de plume, plaidant le pour, plaidant le contre avec une chaleur égale, et s'essayant à des menées contre ses maîtres, en attendant mieux.

(1) Marie-Joseph Chénier, né en 1764 à Constantinople où son père était consul, mort à Paris en 1811 ; frère cadet du poète célèbre André Chénier, et poète lui-même ; auteur de tragédies et de poésies lyriques et surtout de chants patriotiques pour les fêtes républicaines ; membre de l'Académie française, etc.

Comme il sortait du lycée, la chute de l'Empire changea tout d'un coup la direction de la jeunesse française. La carrière des armes se refermait pour elle. Le choix du jeune Adolphe ne fut pas long. Sans hésiter, il se jeta dans la politique, tandis que la plupart de ses camarades cherchaient dans l'industrie et les affaires un champ d'activité qui était alors facile et sans bornes, à cause des vides laissés par tant de jeunes hommes qu'avaient moissonnés les batailles. Adolphe alla étudier le droit à la Faculté d'Aix. Il s'y posa, dès les premiers jours, en chef de parti; et, ce qui n'eût été que ridicule outrecuidance chez un autre, paraissait tout naturel pour lui. Il avait déjà des admirateurs, des envieux, des ennemis. Il disait : « Quand je serai ministre », et cela sans rire, avec autant d'assurance qu'il eût dit : « Demain, quand il fera jour. »

La ville d'Aix avait, comme toutes les villes anciennes, des habitudes littéraires centralisées dans une académie. Cette académie distribuait des prix. En 1819, elle mit au concours l'éloge de Vauvenargues, enfant du pays.

Le jeune Thiers saisit cette occasion. Il écrivit une étude vive, serrée, légèrement frondeuse, qu'il présenta et qui, dès la première lecture, fut jugée la meilleure. Mais la docte assemblée, composée surtout de royalistes, ne crut pas pouvoir patronner les idées émises par le jeune étudiant. Elle ne voulut ni adjuger le prix à un acte d'opposition, ni le refuser à un petit chef-d'œuvre de

style, et décida de remettre le concours à l'année suivante.

Elle crut avoir lieu de s'applaudir de cette habileté, car l'année suivante amena de Paris, en ligne directe, un autre *Eloge de Vauvenargues* plus sage, quoique aussi brillant que celui du terroir. Le prix lui est accordé d'emblée et le manuscrit d'Aix passe au second rang avec la mention modeste d'accessit. On enlève le cachet; l'Académie en corps pousse un cri de stupeur : la signature des deux manuscrits est identique : « Adolphe Thiers, de Marseille, étudiant à Aix. » Le rusé petit Jacobin a fait tomber dans un piège ces hommes graves; il remporte à la fois le prix et l'accessit; un vaste éclat de rire ébranle les voûtes de la salle; les juges confondus prennent le parti de s'y associer, et le petit Marseillais est porté en triomphe dans la rue par la turbulente jeunesse que fascinent à la fois son audace et son adresse.

Il n'est pas sans intérêt de rechercher quelles étaient les pensées du futur homme d'Etat, dans ces premiers jets de sa plume. Il y exprimait ce qu'il répéta dix ans plus tard, mais d'une manière plus concise, dans un article sur le maréchal Gouvion-Saint-Cyr :

« Ceux qui ont rêvé la paix perpétuelle ne con-
« naissent pas l'homme, ni sa destinée ici-bas.
« L'univers est une vaste action, l'homme est né
« pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au
« bonheur, il est certain du moins que la vie ne

« lui est jamais plus supportable que lorsqu'il « agit fortement ; alors il oublie, il est entraîné. »

On a ici l'explication de cette activité infatigable, brouillonne, remuant tout pour le plaisir de remuer, antipathique à la paresse et au repos, mais accumulant autour d'elle autant de ruines que de constructions, et sans plus de remords. Ce n'est point là l'activité des fondateurs ou des restaurateurs d'empires. Ils ont plus de calme et des vues plus hautes.

M. Thiers rencontra à la Faculté d'Aix un compatriote de même âge que lui et possédé du même esprit laborieux, mais qui, par l'amour du silence et la recherche de la solitude, faisait avec lui un contraste absolu. Leurs similitudes autant que leurs différences ne tardèrent pas à les unir étroitement. Le public s'habitua bientôt à ne les point nommer l'un sans l'autre : « Thiers et « Mignet », disait-on ; mais jamais « Mignet et « Thiers. » La supériorité, lorsqu'elle est éclatante, a des droits qui s'imposent.

Mignet quitta Aix le premier, en juillet 1821, pour un théâtre plus élevé. Il appela Thiers à Paris, en 1822, et là les deux camarades mirent en commun leurs espérances qui n'avaient point de bornes, et leurs bourses qui en avaient de très étroites. Ils étaient installés dans un sombre petit hôtel garni, au fond de l'obscur passage Montesquieu. Un biographe, M. Lœve-Weimar, décrit ainsi leur chambrette, peu ressemblante aux palais que leur réservait l'avenir :

« Ce fut avec un véritable intérêt que j'en ou-
« vris la porte enfumée, au quatrième étage. Une
« modeste commode et un lit en bois de noyer
« composaient tout l'ameublement, qui était com-
« plété par des rideaux de toile blanche, deux
« chaises et une petite table noire mal affermie
« sur ses pieds. »

Mignet disait : « Nous arriverons par la litté-
« rature », et il passait ses journées dans les bibliothèques. Thiers répondait : « Il ne s'agit pas
« d'attendre la fortune les bras croisés, il faut la
« chercher, l'arrêter au passage; j'emploierai
« mes talents, mais j'emploierai aussi mes
« bottes ; j'arriverai par l'intrigue. »

II

M. THIERS JOURNALISTE ET HISTORIEN. JOURNÉES DE JUILLET

La fortune se montra indulgente. Elle mit Adolphe Thiers sur le passage de Manuel, au moment où celui-ci, pour avoir fait l'apologie du régicide, était pris au collet par les gendarmes et entraîné hors du Palais-Bourbon. Thiers apprit ce dont il s'agissait, s'élança au-devant de l'orateur révolutionnaire, et lui saisit les deux mains en criant : « Les députés sont inviolables !
« Malheur à qui viole la Charte ! »

Manuel, pour le faire taire, lui dit qu'on l'arrêterait aussi.

— Oh ! riposta le jeune homme, pour la Charte ce serait un grand bonheur !

Manuel ne put se dispenser de lui demander son nom.

Adolphe donna son adresse.

A aucune époque, observe un malicieux biographe, le petit homme n'a perdu la carte.

Quelques jours après, il avait au *Constitutionnel* une place de rédacteur. Le *Constitutionnel* était une puissance. M. Thiers y débuta par des articles sur le Salon de 1822, sur le livre de M. de Montlosier : *La monarchie française;* sur la polémique courante, sur tous les sujets ; son aptitude était égale pour les traiter, quels qu'ils fussent. Vif, sémillant, prompt à l'attaque et plus encore à la riposte, avec cela ferme dans son style et n'ayant l'air d'hésiter sur rien, il était né causeur, c'est-à-dire journaliste, plus encore qu'historien ou orateur.

Nous ne croyons pas le diminuer en le proclamant journaliste avant tout. Ses aptitudes stratégiques, sa *combativité*, comme dirait un phrénologue, ce scepticisme mobile qui se parait des dehors de la conviction passionnée, cette incomparable facilité d'assimilation qui faisait de lui une bibliothèque pas toujours profonde, mais toujours vivante, cette fatuité qui ne doute de rien, cette abondance limpide sur les questions les plus arides, et ce grain de sel tout personnel

dont il excellait à relever les notions les plus vulgaires : autant de qualités, autant de défauts dont la réunion constitue l'idéal du journalisme.

Dans les salons la fortune de M. Thiers fut à peine moins rapide que dans la presse. Distingué par Talleyrand, admis chez M. de Flahaut, commensal de Laffitte, il se vit recherché par tous les beaux esprits de l'opposition et trouva du temps pour suffire à toutes les exigences et même pour se dépouiller de sa gaucherie et se former aux belles manières. Il parlait souvent, écoutait davantage, prenait des notes, et s'appropriait par la méditation le fruit de ses conversations avec les principaux survivants du grand drame révolutionnaire. De là naquit son *Histoire de la Révolution française* qui, prônée par son journal, lui valut aussitôt une brillante renommée littéraire.

Cet ouvrage, ou du moins les premiers volumes qui parurent alors, ne semblaient cependant pas aux critiques sérieux devoir faire autorité dans l'avenir. La rapide simplicité du style réussissait mal à en dissimuler le caractère superficiel et peu philosophique. L'historien est fataliste, il excuse tout ce qui réussit. Pour lui ni crime, ni vertu ; le vice est d'échouer. Il met à dresser la guillotine avec Danton et Robespierre autant de satisfaction, ou d'indifférence, qu'à l'abattre avec Tallien ; il bat la charge pour les bandes déguenillées des faubourgs avec le même entrain que pour Bonaparte sabrant les insurrections. L'ordre

et la liberté succombant tour à tour ne lui inspirent pas un regret. Il transforme en hommes de Plutarque des monstres politiques. Soyez ignoble, parjure, assassin, mais soyez le plus fort : il se prosterne.

On remarqua toutefois, après le troisième volume, un progrès réel, non dans la pensée philosophique, mais dans les proportions du récit et la méthode. L'esprit de l'auteur avait mûri et acquis toutes les connaissances spéciales. Les batailles semblaient racontées par un militaire ; les combinaisons budgétaires par un financier, les traités par un diplomate. Seules les questions religieuses gardaient un interprète qui ne les connaissait guère. Il ne les étudia que plus tard. Mais comme l'œuvre était une arme de guerre, tout, jusqu'à ses défauts, contribua à la rapidité de sa diffusion.

M. Thiers venait d'achever son *Histoire de la Révolution*. La fantaisie le prit de faire un voyage autour du monde. Il obtint de M. Hyde de Neuville, alors ministre de la marine, l'autorisation de s'embarquer, à ses frais, sur la *Favorite;* mais la nouvelle de la formation du ministère Polignac le retint. L'heure d'une révolution nouvelle allait sonner. Il fallait être à l'assaut pour être sûr de ne pas manquer au partage du butin. M. Thiers reprit avec ardeur la sape et la mine, au pied des remparts de la légitimité.

Mais la machine de guerre sous l'abri de laquelle il travaillait pouvait se voir détruite dans

la lutte, et les propriétaires du *Constitutionnel* ne se souciaient pas de l'aventure. M. Thiers résolut d'avoir son journal à lui. Il le fonda de concert avec son ami Mignet et Armand Carrel, lui donna un nom retentissant, bien choisi : *le National*, et y lança sa première fusée le 1er janvier 1830.

Il débuta par une profession de foi hardie, vigoureuse, réclamant l'observation exacte de la Charte. Le 5, il proposait le refus du budget, comme un moyen efficace d'arrêter le fonctionnement du gouvernement; le 9, il posait la candidature éventuelle du duc d'Orléans à la succession de Charles X. Tant d'audace lui valut un procès et une amende; mais celle-ci fut payée par une souscription publique, comme l'avaient été tant de fois celles de Paul-Louis Courrier et de Béranger.

Ainsi les tribunaux condamnaient, mais la presse réhabilitait et glorifiait, et l'article, le discours ou la chanson, après avoir reçu de la condamnation une nouvelle force expansive, était réimprimé, colporté, multiplié partout sans entrave de la police. Telle était la tyrannie de Charles X et des naïfs ministres, suppôts de ce despote.

« Alors, raconte un spirituel écrivain qui, pour « peindre sa *Galerie des contemporains*, s'est « caché sous le pseudonyme de « Un homme de « rien », alors commence cette lutte ardente, opi- « niâtre et habile que M. Thiers dirige contre le « gouvernement de la Restauration; resserrant

« le ministère Polignac dans le cercle inflexible « de la Charte, le harcelant sans cesse, lui repro- « chant ce qu'il fait et ce qu'il ne fait pas, ne lui « permettant ni le mal ni le bien, ni la faiblesse « ni la grandeur, et sabrant du même trait de « plume les faits odieux et les faits nationaux, « les envahissements de ce qu'on appelait « la « congrégation » et la conquête d'Alger.

« Avez-vous jamais vu un taureau se débattre « vainement contre un taon qui s'attache à ses « flancs, à ses yeux, à ses oreilles, à ses naseaux, « l'étourdit de son bourdonnement, et le perce de « mille piqûres? L'animal, rendu furieux, mugit, « écume, se tord, se roule, et, ne pouvant parvenir « à se débarrasser de son infatigable ennemi, finit « souvent par se jeter la tête la première dans un « abîme. Polignac était le taureau; M. Thiers « fut le taon ; les Ordonnances de Juillet furent « l'abîme. »

Peu à peu les attaques du *National* avaient pris le caractère d'un défi ; chaque jour il sommait le gouvernement de faire son coup d'État. Aussi, lorsque ce coup d'État fut exécuté sous forme d'ordonnances, les bureaux du *National* se trouvèrent-ils tout désignés comme centre de résistance.

Nées de l'impossibilité de gouverner avec la liberté absolue de la presse, les ordonnances s'appuyaient sur la gloire toute récente de la conquête d'Alger; mais il leur manqua de s'appuyer en outre sur cent mille baïonnettes. Si Charles X,

au lieu d'attendre des nouvelles à Saint-Cloud, au milieu de sa garde frémissante, fût monté à cheval et eût jeté par la fenêtre députés et journalistes, comme avaient fait et comme devaient faire encore les Bonaparte, la France eût acclamé et les applaudissements de M. Thiers n'eussent pas manqué davantage au coup d'État de Juillet qu'ils n'ont manqué au coup d'État du 18 brumaire.

Mais il ne s'agit pas de conjecturer ce qui fût advenu sans ces calamiteuses maladresses, qui rouvrirent l'ère des révolutions et précipitèrent la France, des sommets de la grandeur nationale reconstruite et d'une prospérité financière inouïe, dans des abîmes dont, après cinquante-quatre ans, nous n'avons pas encore touché le fond.

Il s'agit de raconter simplement, froidement ce qui arriva, ou plutôt de l'esquisser à grands traits, car les étroites limites qui nous sont imposées ne permettent pas un récit complet.

Le 26 au matin, M. Thiers réunit ses amis au *National*. On y délibéra sur la conduite à tenir. L'avis commun était que chacun persistât, mais isolément, chacun pour son compte. Une telle conduite eût divisé les forces de l'opposition. M. Thiers le comprit : « Il faut un acte, dit-il, « et un acte commun, qui nous rende solidaires « les uns des autres et qui donne aux citoyens « l'exemple et la formule de la résistance. Voici « un projet de protestation; nous allons le signer, « non pas d'une manière impersonnelle, avec les

« titres de nos journaux, mais avec nos propres « noms ; ainsi nous y mettrons nos têtes, et je « vais donner l'exemple. »

Il lut la protestation à haute voix, s'assura qu'elle était acceptée, la signa, puis, debout devant la table de rédaction, il cria : Le *Globe?* — M. de Rémusat s'approcha et signa pour le *Globe*. — Le *Constitutionnel?* — M. Couchois-Lemaire signa pour le *Constitutionnel*. Bref, en quelques minutes, la protestation fut revêtue de quarante-trois signatures représentant un nombre égal de journaux.

Le soir un commissaire de police se présenta au *National*, avec ordre de supprimer cette feuille séditieuse ; mais là comme partout l'autorité se montra débonnaire. Au lieu de faire évacuer l'imprimerie et de la mettre sous scellés, en installant une compagnie à la porte, comme aurait fait un Bonaparte, le commissaire de Charles X met son écharpe, descend à l'imprimerie, fait briser devant lui un morceau quelconque du mécanisme de la presse, puis disparaît et ne revient plus.

Lui parti, un mécanicien répare le dégât, la presse fonctionne avec un redoublement d'activité, et la protestation circule, le 27, par milliers d'exemplaires. Du reste un des principaux conspirateurs, M. de Rémusat, avait eu la précaution de s'assurer d'avance une presse clandestine.

Déjà le peuple faisait sa protestation dans la rue et s'apprêtait à la signer à coups de fusils.

L'aspect de Paris était devenu sombre et menaçant. Les affaires étaient suspendues, les boutiques fermées, les armuriers dévalisés. Quelques patrouilles sillonnaient les rues principales, mais les ouvriers criaient : « Vive la Charte ! » et les soldats passaient, laissant les groupes grondants se reformer derrière eux.

A défaut de la Chambre qui venait d'être dissoute, M. Thiers organisa un centre de résistance active rue Saint-Honoré, chez M. Cadet-Gassicourt. Ce fut là qu'on décida que les gardes nationaux revêtiraient leur uniforme et se mêleraient aux groupes populaires pour les diriger. Ensuite il rentra à son journal, y passa la nuit du 27 au 28, et rédigea un appel aux armes qu'il ne signa point, cette fois, mais qu'il fit répandre à profusion; puis, informé par Royer-Collard qu'un mandat d'arrêt allait être lancé contre lui, il monta tranquillement dans un fiacre et se rendit à Montmorency, au château de Mme de Courchamp.

Là il se reposa et attendit. L'incendie bien allumé pouvait maintenant brûler tout seul et l'incendiaire n'avait plus besoin de s'exposer à y être enveloppé de sa personne. Bientôt, grâce aux hésitations de Marmont qui, au lieu d'agir, s'amusait à parlementer chez M. Guizot, le bruit de la canonnade annonça à M. Thiers, et à M. Mignet qui était venu le rejoindre, que la résistance se régularisait. Le lendemain matin, à la nouvelle du remplacement du drapeau blanc

par le drapeau tricolore sur l'hôtel de ville, les fugitifs de Montmorency accoururent chez M. Laffitte. On y délibérait sur la forme nouvelle à donner au gouvernement.

Le vieux Lafayette, Godefroy Cavaignac, Thomas, Carrel posaient en principe que ce n'était pas la peine d'avoir défait une monarchie pour en faire une autre. A la surprise de tous, le jeune historien de la Révolution française parla contre la république « impossible en France où « elle finit toujours dans le sang ou dans l'imbé- « cillité. » La meilleure des républiques était, selon lui, une royauté subordonnée au parlement. Il prononça le nom du duc d'Orléans et, bien que ce prince n'eût paru nulle part durant la bataille, il rédigea et fit circuler une proclamation dans laquelle la royauté de ce même duc d'Orléans était formellement proposée « au nom « du peuple. »

En même temps les députés qui arrivaient dans l'hôtel recevaient le mot d'ordre et le peuple qui affluait dans les escaliers ou stationnait dans la rue commençait à crier : « Vive d'Orlé- « ans ! » Mais le duc ne donnait toujours pas signe de vie et le temps pressait. Un jour, une nuit de retard et la République, ou peut-être Napoléon II, pouvaient être irrévocablement proclamés. Le général Sebastiani dit à M. Thiers : « Mais pour- « quoi n'iriez-vous pas vous-même trouver le « prince à Neuilly ? » M. Thiers réfléchit quelques secondes, entrevit d'un coup d'œil la grande

situation qui résulterait pour lui de cette démarche, et partit accompagné d'un officier d'ordonnance du prince de La Moscowa, gendre de M. Laffitte.

Le duc d'Orléans était absent : il se tenait prudemment isolé au Raincy ; mais les deux messagers, qui apportaient une couronne, furent introduits auprès de la famille assemblée.

La duchesse, femme loyale, de goûts simples et d'une piété sincère, commença par exprimer très énergiquement sa répugnance personnelle. Elle et les siens n'avaient jamais reçu que des bienfaits du vieux roi ; on ne pouvait y répondre pas une ingratitude et une trahison. Mais Mme Adélaïde, sœur du duc, se montra moins scrupuleuse : « Je suis certaine, dit-elle, que mon frère « n'hésiterait pas devant un acte, non de trahison, « mais de haute vertu, puisqu'il n'y a que lui qui « puisse prévenir la République, c'est-à-dire sauver le pays. — Ah ! s'écria alors M. Thiers, si « Madame acceptait de venir en donner l'assurance aux députés, tout serait enlevé et conclu en « quelques heures. — J'irai, répliqua la princesse ; « mon cher monsieur Thiers, il est si naturel « qu'une sœur risque sa vie pour un frère, et une « Française pour la France ! » Et il est fort possible qu'elle fut sincère en parlant ainsi ; la conscience humaine se pipe si facilement quand le cœur est gagné ! Les mots l'abusent et le crime devient vertu dès qu'on a trouvé un moyen de lui en donner le nom.

Rentré à Paris, M. Thiers vainquit les dernières hésitations des députés au moyen d'une transaction, ou plutôt d'une transition dont M. de Rémusat lui suggéra l'idée. Le titre de roi, soudainement prononcé, pouvait offusquer; celui de lieutenant-général du royaume fut voté comme n'engageant à rien; puis, après quelques jours, il céda la place au titre définitif. Et comblé aussitôt d'honneurs, nommé conseiller d'Etat et secrétaire général aux finances, sous le baron Louis, M. Thiers voua à la nouvelle famille royale un culte qui ne s'est jamais démenti..... jusqu'à ce que sa propre ambition, quarante ans plus tard, lui eût persuadé à son tour que l'ingratitude est un héroïsme.

III

ROYAUTÉ DE JUILLET : M. THIERS FINANCIER, ORATEUR, MINISTRE

Le baron Louis, chargé en quelque sorte de l'éducation spéciale de M. Thiers, y prit un vif intérêt et y mit une rare complaisance. Chaque matin il lui donnait une leçon pratique sur le mécanisme si important du maniement des fonds. Le rôle de ministre des finances était alors relativement facile, la dette publique six à sept fois moindre qu'aujourd'hui, les ressources abondantes et l'équilibre aisé; on verra cependant que ni

M. Thiers ni aucun autre, à partir de 1830, n'a pu parvenir à régler un budget autrement qu'en déficit.

M. Thiers aborda résolument la tribune pour y soutenir les actes du gouvernement. Ses premiers discours étonnèrent, non moins par la souplesse de ses moyens oratoires que par la versatilité de ses sentiments. Lorsqu'on l'entendit soutenir la nécessité de la pairie héréditaire, celle d'abandonner la Pologne, et repousser l'annexion de la Belgique qui se donnait elle-même à la France, on eut peine à s'imaginer que c'était le même homme. On en entendra bien d'autres.

Un tour de force mit le comble à sa réputation d'habile orateur. Le ministre (c'était M. Laffitte) avait cru avoir du temps devant lui pour préparer le budget des finances. Tout à coup, le 22 juillet 1832, la Chambre décide qu'elle l'examinera à la prochaine séance. Rien n'était prêt. En vingt-quatre heures le secrétaire général a rassemblé ses chiffres, étudié tous ses chapitres, rédigé son rapport. Le lendemain il monte à la tribune, et, guidé seulement par quelques notes prises à la hâte (comme l'a dit spirituellement M. Nettement, il savait tout, mais surtout ce qu'il ignorait), il déroule devant l'Assemblée, dans un discours de plusieurs heures, le tableau clair, rapide, complet de la situation, expliquant toutes les recettes, justifiant toutes les dépenses, trouvant réponse à toutes les objections. Sa victoire fut éclatante et, de ce jour aussi, son éloquence

se transforma et trouva sa meilleure forme. Jusque-là il avait suivi les sentiers battus, cherchant les effets à la Mirabeau et rencontrant assez souvent l'enflure. Désormais ses harangues auront tout le piquant de la conversation ; la clarté et la simplicité en seront le principal ornement; il saura être intéressant, varié, éblouissant, jamais recherché, jamais ennuyeux.

Ce genre était du reste le seul qui pût convenir à un homme aussi dépourvu d'extérieur et de puissance physique.

Il était si petit de taille qu'il se perdait derrière le marbre de la tribune. Sa tête s'y montrait seule; elle s'y démenait vive, mobile, sarcastique, un peu grimaçante, pêle-mêle avec une énorme paire de lunettes à laquelle elle était comme suspendue. Sa voix était aiguë, stridente, ni masculine, ni féminine, mais criarde, et cependant flûtée. En l'écoutant, on commençait par se boucher les oreilles ; mais la syrène vous les faisait ouvrir ensuite peu à peu; on était séduit malgré soi et l'on oubliait tout, hors le charme de ce qu'on entendait.

Royer-Collard disait de M. Thiers : « J'ai vu « mieux, j'ai vu pire, je n'ai jamais rien vu de « pareil. »

Le 11 octobre 1832, peu de temps après la mort foudroyante de Casimir Périer, M. Thiers, qui venait d'être élu député d'Aix, fut chargé du ministère de l'intérieur.

La situation était critique : la Vendée s'insur-

geait ; les républicains trompés se disposaient à en faire autant. M. Thiers triompha des uns par la force, des autres par l'astuce et la trahison. Il acheta à un Juif la duchesse de Berry et ne dédaigna pas d'aller conclure le marché lui-même, un soir, derrière un arbre des Champs-Élysées. Il réprima sans faiblir l'insurrection de Lyon, et, aux côtés du général Bugeaud, celle des Parisiens dans la rue Transnonain. Plusieurs gardes nationaux tombèrent à trois pas de lui.

Les insurgés auraient pu dire au ministre : « Nous sommes vos élèves, nos fusils sont bour- « rés avec vos articles du *National* et votre His- « toire des glorieuses journées de la Révolution. » Si on lui eût tenu ce discours face à face, comme on le lui tenait tous les jours dans les journaux, le petit homme — le petit serpent à lunettes, comme disaient ses anciens amis restés Jacobins — était assez pourvu d'audace et assez dépourvu de pudeur pour répondre :

« Mes amis, il y a une différence notable, non « pas pour vous, mais pour moi : c'est que, au « temps où nous montions ensemble à l'assaut du « pouvoir, j'étais dehors aussi bien que vous. « Aujourd'hui je suis dedans, j'entends y rester « et je vous déclare qu'il n'y a pas de place ! »

En 1835, M. Thiers vota et fit voter la suppression de la liberté de la presse. Il n'y avait cependant pas encore sept ans qu'il avait cessé d'être journaliste et que la fameuse Charte existait.

Président du conseil en 1836, avec le porte-

feuille des affaires étrangères, il succomba pour avoir voulu intervenir en Espagne plus qu'il ne convenait à un roi et à une majorité essentiellement pacifiques. Il passa dans l'opposition et mit quatre ans à renverser le cabinet Molé-Guizot qui avait pris sa place.

Le malheur de M. Thiers à cette époque, et celui de la France, ce fut ce va-et-vient de l'homme d'État marseillais, du pouvoir à l'opposition, et de l'opposition au pouvoir. Alphonse Karr le comparait avec justesse à un homme qui, la nuit, va jeter des pierres dans les croisées de son quartier, puis, le matin, parcourt ce quartier avec des verres et du mastic sur le dos en criant : V'là le vitrier !

Pendant toute la Monarchie de Juillet, la grande et inépuisable question était celle-ci : Serons-nous gouvernés par M. Thiers, ou par M. Guizot ? Moins les batailles et les proscriptions, les luttes de Marius et de Sylla, de César et de Pompée semblaient revenues.

Le Roi, comprenant que ces deux chevaux attelés ensemble disloqueraient le char de l'Etat ou le jetteraient dans un précipice, avait pris le parti de les atteler l'un après l'autre. De cette façon il arriva plus lentement, mais aussi sûrement, à la culbute. « Quand Guizot conduisait, a « écrit spirituellement M. Eugène de Mirecourt, « Thiers se faisait mouche, et le temps qu'on em« ployait à le chasser annulait la marche du véhi« cule. Quand Thiers était attelé, Guizot se faisait

« borne, et son rival, étourdi, le voyait au travers « de la route, caracolait, ruait, voulait franchir « l'obstacle, endommageait les roues et brisait « l'essieu. »

L'un et l'autre s'appliquaient à flatter la bourgeoisie, cette reine du suffrage censitaire, et ils y arrivaient par le même procédé, qui n'empruntait rien à la vertu. Guizot développait les instincts hypocrites, Thiers caressait les instincts sensuels ; le premier visait à rendre la corruption décente, le second se contentait de la rendre aimable.

Vis-à-vis du Roi et de la famille royale, M. Thiers était courtisan, et rien de plus. M. de Cormenin, dans son *Livre des Orateurs*, a tracé de lui, à ce sujet, un portrait peu flatté.

Le maréchal Soult égaya également le public aux dépens de M. Thiers en lui donnant, dans une discussion un peu vive, le surnom caractéristique et plaisant de *foutriquet*, et notre héros se nuisit à lui-même singulièrement par la petite orgie parlementaire du château de Grandvaux, dans laquelle, après un trop bon dîner, il reçut un charivari des hôtes du comte Vigier, et, en réponse, s'approchant d'une fenêtre, dans le plus simple des appareils, il écarta brusquement les rideaux et fit voir aux mystificateurs, entre deux bougies... ce que nous ne pouvons écrire « son visage », car ce serait justement le contraire de ce que l'on vit. Dupin aîné s'écria, lorsqu'on lui raconta ce trait folichon : « Cela vous étonne ?

« J'avais toujours dit que ce gaillard en vien-
« drait là ! »

Glissons sur ces petites farces de la vie privée, et ne nous arrêtons qu'aux actes de la comédie politique, réputée plus sérieuse, et qui l'était en effet, puisqu'elle aboutit à des catastrophes.

M. Thiers employa les loisirs que lui fit le ministère Molé, partie à miner ce ministère, partie à voyager en Italie, partie à écrire son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, dont le libraire Paulin acquit la propriété, en 1839, moyennant un demi-million payé à l'auteur. Enfin, le 1er mars 1840, le chef de l'opposition redevint le chef du gouvernement. M. Thiers goûtait fort la manière dont Louis XVIII appliquait le gouvernement constitutionnel : « Je demande « à mes ministres : Êtes-vous d'accord avec la « Chambre ? S'ils me répondent oui, je vais me « promener ; s'ils me répondent non, je les envoie « promener. » Tout le système est là. L'entreprenant et envahisseur petit marseillais n'en admettait pas d'autre. Ce fut lui qui mit en circulation l'axiome fameux : « Le Roi règne et ne « gouverne pas. » Aussi ne s'entoura-t-il, en fait d'auxiliaires, — comme plus tard M. Gambetta — que d'hommes nouveaux et sans autorité. M. Thiers devint président du conseil et ministre des affaires étrangères sous son propre nom ; mais on eut M. Thiers à l'intérieur sous le nom de Rémusat ; M. Thiers à la justice sous le nom de Vivier ; M. Thiers aux finances sous le nom

de Pelet de la Lozère; M. Thiers aux travaux publics sous le nom de Jaubert; M. Thiers à la guerre sous le nom de Despans-Cubières; M. Thiers au commerce sous le nom de Gouin.

L'histoire doit reconnaître toutefois qu'il ne s'endormit point dans cette omnipotence; il fut sagace, actif et hardi. A l'intérieur il revint loyalement sur une erreur qu'il avait commise autrefois en niant l'avenir des chemins de fer; il fit voter quarante millions pour construire les lignes d'Andrézieux à Roanne, de Strasbourg à Bâle et de Paris à Rouen. Il fit abolir l'impôt du sel, décréter la translation des restes de Napoléon Ier de Sainte-Hélène à Paris, décider la création des fortifications de Paris et de Lyon.

Une vive polémique s'engagea sur cette dernière conception. L'éloquence de M. Thiers l'emporta et méritait de l'emporter. Ses vues étaient justes au moment où il les exprimait. Pouvait-il prévoir, du moins pour une époque aussi prochaine, et les canons d'une portée de dix kilomètres, et le doublement de la population à nourrir dans la capitale, et les facilités que le réseau des chemins de fer donnerait à l'assiégeant pour ses propres ravitaillements? Pouvait-il prévoir surtout un général en chef s'immobilisant sous une forteresse frontière, avec la dernière armée de la France, comme a fait Bazaine, au lieu de tenir la campagne et d'attirer sur lui l'effort des assiégeants de Paris, de façon à permettre aux assiégés de briser le blocus?

Le cabinet du 1er mars fut moins heureux dans sa politique extérieure. La question d'Orient lui fut fatale. Le pacha d'Egypte, Mehemet-Ali, après la victoire de son fils à Nézib, entendait garder la Syrie. M. Thiers appuyait ses prétentions ; mais un traité secret décidant le contraire fut conclu le 15 juillet 1840 entre l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Turquie, à l'exclusion et même à l'insu de la France. Comment M. Guizot, ambassadeur à Londres, avait-il à ce point manqué de perspicacité ? Le désir de susciter des embarras à un rival n'avait-il pas contribué à rendre son inattention quelque peu volontaire ? Cette hypothèse ne parut point dénuée de vraisemblance lorsque, peu de mois après, ce même M. Guizot accepta la succession de ce rival, battu par sa faute.

M. Thiers ne céda qu'après avoir essayé de tenir tête à l'orage. L'Europe le défiait ; il releva le défi bravement, nous pourrions ajouter témérairement, car entreprendre une lutte armée contre l'Europe pour une question d'amour-propre et non d'intérêt vital eût été une pure folie. Il fit appeler les réserves des classes de 1838 et 1839, obtint un crédit extraordinaire de soixante-quatre millions pour l'armée et la marine, créa dix bataillons de chasseurs à pied, douze régiments d'infanterie, six de cavalerie et trente-deux batteries, et envoya une flotte devant Beyrouth. Seulement, lorsque les escadres unies d'Angleterre et d'Autriche bombardèrent cette

ville sous les canons de notre flotte, l'humiliation de la France n'en ressortit que plus éclatante. Ah ! si nous avions eu un allié, un seul, la partie était belle. Un frisson de patriotisme et de revanche contre l'œuvre de 1815 agitait jusqu'à la Belgique et la Prusse rhénane, pleines encore de soldats de Napoléon et des souvenirs d'une nationalité française de vingt-deux ans, longtemps regrettée.

Mais le Roi et la bourgeoisie n'aimaient pas les aventures. La flotte française, embossée devant Beyrouth, fut rappelée, et M. Thiers offrit sa démission. Elle fut acceptée le 29 octobre. M. Guizot prit la succession et la garda huit ans, jusqu'à la chute de Louis-Philippe.

Rentré dans l'opposition, M. Thiers n'intervint dans la politique que dans les grandes occasions : contre le droit de visite et l'alliance anglaise, parce que M. Guizot était partisan de cette alliance ; contre la régence éventuelle de la duchesse d'Orléans, parce que ce fut M. Guizot qui la proposa, après la mort tragique du duc ; contre les Jésuites et les congrégations religieuses (1845), parce que M. Guizot refusait de leur appliquer de vieilles lois anti-libérales et surannées ; enfin contre la corruption qu'entretenait dans les Chambres la présence de fonctionnaires (1846), parce que ces fonctionnaires servaient M. Guizot.

Ce qui occupa surtout M. Thiers durant cette période de repos relatif, ce fut la publication de

sa fameuse *Histoire du Consulat et de l'Empire.* Elle commença en 1845, et il s'en écoula, pendant vingt-cinq ans, jusqu'à 150.000 exemplaires.

On y remarque la même absence de principes que dans l'*Histoire de la Révolution ;* l'admiration de la force en tient lieu. A ce titre l'enthousiasme pour l'Empereur y est poussé jusqu'à l'idolâtrie : Thiers, Victor Hugo, Béranger préparaient, sans s'en douter, les voies à Napoléon III. On y relève aussi des erreurs, des contradictions et surtout des redites et des longueurs, particulièrement dans les derniers volumes, parus seulement en 1862. Mais la limpidité du récit, la connaissance approfondie des questions (à l'exception des questions religieuses), la vivacité des descriptions militaires, que l'auteur avait étudiées sur tous les champs de bataille, enlevèrent tous les suffrages.

La fortune, prise dans le sens inférieur de ce mot, continuait à sourire à M. Thiers. Il ne la dédaignait dans aucun sens. Il fit, en épousant Mlle Dosne, un riche mariage, et sut l'enrichir encore en appelant M. Dosne, son beau-père, à la plantureuse sinécure de la recette générale du Nord, qui rendait cent cinquante mille francs avant qu'on ne l'eût partagée en deux. Ce mariage est resté infécond, mais pas en millions. L'opulent ménage paraît s'être consolé sans trop de peine de n'avoir pas d'autre progéniture.

Lorsque M. Thiers fit construire sur la place Saint-Georges son délicieux petit hôtel, les

malins prétendirent qu'il aurait dû le mettre plutôt dans le voisinage de la Bourse, attendu que les enfants ne sont jamais trop près de leur mère. Il enrichit cette demeure de collections artistiques et de toutes les délicatesses les plus raffinées. Malheureusement tous ses parents n'étaient pas devenus grands seigneurs comme lui, et il négligeait de leur tendre la main. Tout Paris a reçu, sur les boulevards, une curieuse carte distribuée en plein soleil, sur laquelle on lisait : *Mme RIPERT, sœur de M. Thiers, ancien ministre,* etc. *Table d'hôte à* 2 *fr.* 50 *par tête.* Suivait l'adresse. Tout Paris se donna le plaisir d'aller dîner chez Mme Ripert, afin de la faire causer et de tâcher d'y rencontrer Mme Thiers la mère. Celle-ci racontait à tout venant qu'elle n'avait jamais été inquiète de l'avenir d'Adolphe. « Ceux qui, disait-elle, l'auraient laissé monter « derrière leur voiture, vous entendez, derrière, « eussent été sûrs qu'avant la fin de la course il « aurait pris leur place à l'intérieur. »

Louis-Philippe supportait M. Thiers, mais lui préférait M. Guizot ; c'est que l'homme d'État marseillais était fort entier, fort vaniteux, et le rejetait au second plan. Un jour M. Thiers s'applaudissait devant lui du succès d'une affaire à laquelle ils avaient travaillé tous les deux.

— Sire, dit le ministre en soulevant ses lunettes avec satisfaction, vous voyez qu'on n'a pas tort de m'appeler le plus habile homme de votre royaume !

— Pardon, Monsieur, riposta le Roi; je me crois plus habile que vous, parce que je ne le dis pas.

Nous arrivons à cette date fatale mais logique de 1848 : fatale pour la France, puisqu'elle aggrava la faute commise en 1830, mais logique pour une royauté bâtarde, née des barricades et qui trébucha dans les barricades.

Louis-Philippe était resté fidèle à M. Guizot, et M. Guizot resté fidèle à la politique qui, M. Thiers aidant, lui avait gagné une complète impopularité. Pour accélérer la chute prévue, M. Thiers se multiplia ; il prononça des discours virulents, surtout à l'occasion du Sonderbund. Le factieux de 1830 s'était réveillé ; il avait retrouvé toute sa passion, et aussi révolutionnaire qu'alors, il se proclamait « attaché de toute son « âme au parti de la Révolution, dont rien ne le « détacherait jamais. »

Dans la campagne dite « des banquets », aidé de MM. de Lamartine, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, il décocha au ministre plus d'un trait qui porta jusque sur le Roi. On réclamait une réforme électorale et, par l'abaissement du cens, l'augmentation du nombre des électeurs. Si M. Guizot eût cédé, on lui aurait demandé autre chose. Il tint bon pendant longtemps, mais sans s'être rendu suffisamment compte de la solidité de ses points d'appui. Lorsqu'il se résigna enfin, lorsque, le soir du 23 février 1848, tout paraissait encore réparable et réparé par l'annonce de cette réforme tant désirée, au milieu

d'une illumination splendide de la capitale officiellement toute à la joie, un coup de feu partit, on ne sait d'où, devant l'hôtel de M. Guizot, rue des Capucines. Ce petit incident emporta la monarchie.

La troupe riposta. Plusieurs hommes dans la foule tombèrent. Les chefs des sociétés secrètes s'emparèrent des cadavres, les mirent sur une civière, et les promenèrent dans Paris, à la clarté de torches résineuses, et au cri lugubre et classique de : « Vengeance ! on égorge nos « frères ! »

Cette civière, sur son passage, souleva en quelque sorte les pavés. Partout le silence de la nuit faisait place au bruissement de l'émeute construisant des barricades.

Et pas un escadron, pas une patrouille ne circulait pour l'interrompre. Le Roi, plein de sécurité, ne se défendit pas et ne fut défendu par personne.

Un peu avant le jour, des clameurs inusitées dans les rues, quelques coups de feu et des rapports de police commencèrent à troubler subitement les hôtes des Tuileries. Le Roi se leva, et, tout en s'habillant et en se faisant raser et friser, fit appeler M. Thiers par le général Berthois. M. Thiers arriva en compagnie de quelques amis. A l'entrée du palais il croisa M. Guizot qui en sortait, tout pâle et visiblement irrité.

Le duc de Nemours, en grand uniforme, était

auprès de la porte du cabinet de son père et paraissait absolument dégagé de toute préoccupation : « Ce n'est rien, dit-il à M. Alexandre Laya, « nous avons chargé le maréchal Bugeaud de « balayer tout cela. »

Il était huit heures du matin. MM. Thiers, Molé, Odilon Barrot et Duvergier de Hauranne entrèrent dans le cabinet. Ils en rapportèrent une proclamation qui dissolvait la Chambre et nommait M. Thiers président du conseil et le général de Lamoricière commandant général de la garde nationale.

Cette proclamation fut distribuée au peuple, d'abord manuscrite, ensuite imprimée. MM. Thiers et Lamoricière la portèrent eux-mêmes aux barricades. Mais en vain essayèrent-ils de haranguer le peuple : le titre de premier ministre conféré à M. Thiers pouvait suffire à M. Thiers ; il ne suffisait plus à l'insurrection. M. Thiers, non sans avoir couru de sérieux dangers, rentra aux Tuileries et conseilla à Louis-Philippe d'abdiquer en faveur de son petit-fils.

Le Roi se résigna. La duchesse d'Orléans, proclamée régente, se rendit à la Chambre des Députés, mais elle y arriva presque seule, en butte aux fluctuations de la vague populaire. Le président, M. Sauzet, perdit la tête, et M. Thiers ne se montra pas plus héros que lui. Lamartine réclama la République.

« M. Thiers parut un moment dans la salle, « raconte Lamartine ; son visage était bouleversé

« par le contre-coup des événements dont il venait « d'être l'auteur ou le témoin. Les députés mo- « narchistes se groupent autour de lui et le pres- « sent d'interrogations. Il s'incline comme sous « le poids de sa destinée ; puis, se redressant et « élevant son chapeau de la main droite au-des- « sus de sa tête, avec le geste du pilote en perdi- « tion : La marée monte, monte ! s'écrie-t-il ; et il « se perd dans la foule. »

C'est tout ce que ce pilote affolé peut trouver pour conjurer l'orage.

Pendant ce temps Louis-Philippe s'échappait dans un fiacre en répétant : « Comme Charles X ! « comme Charles X ! »

Et sa suite était plus honteuse que celle de Charles X, car au moins Charles X avait été accompagné jusqu'à Cherbourg par une partie de sa garde.

IV

1850-1851. — M. THIERS, DÉFENSEUR DE L'ORDRE ET DE LA PROPRIÉTÉ

Avec la deuxième République commence pour M. Thiers une transformation morale qui durera jusque vers la fin de sa vie. Vaincu dans ses illusions révolutionnaires, vaincu dans ses préférences dynastiques, il entrevoit tout d'un coup le péril social. Ses impressions mobiles, mais

sagaces, et qui se modifieront encore, le rejettent hors des voies qu'il a aimées, qu'il a suivies jusqu'ici. Il devient partisan de l'Église, partisan de la liberté d'enseignement, et l'esprit d'anarchie ne trouvera pas d'adversaire plus résolu que ce Jacobin d'hier.

Il fit adhésion formelle à la République, mais ce fut pour devenir le chef de l'opposition aux théories républicaines. Sous son patronage se fonda le fameux comité de la rue de Poitiers, où se réunirent aussitôt ceux qu'effrayaient l'inconsistance et l'inconscience du gouvernement populaire.

La fusion des deux branches de la maison de Bourbon leur parut devoir être la formule, en même temps que le moyen du retour à la stabilité. Ils se proposaient de rentrer dans la tradition nationale, mais tout en sauvegardant les principes de 1789. Malheureusement, comme plus tard, en 1873, la réconciliation ne fut jamais bien sincère. D'une part, l'inexplicable quiétude du chef de la branche aînée, de l'autre l'adhésion purement négative des princes de la branche cadette, rendirent stériles les ardents désirs des patriotes et de l'Assemblée législative, en grande majorité monarchiste. Un troisième larron survint, qui passa entre les deux.

M. Thiers, il convient de l'ajouter, eut sa part de responsabilité dans ce résultat final. Son adhésion à la fusion ne se traduisit jamais en actes. Véritable incarnation de la bourgeoisie, il redou-

tait l'anarchie, mais la légitimité lui répugnait peut-être plus encore.

Toutefois, on ne saurait lui refuser le mérite d'avoir combattu l'anarchie à visière levée et de toutes ses forces. Son ouvrage sur *la Propriété*, entrepris à la demande du général Cavaignac, fut une œuvre de philosophe et de bon citoyen. Ce livre eût dissipé à jamais les rêves des « partageux » et des communistes, si les hommes se corrigeaient par des livres.

Élu député par quatre départements à la fois, le 4 juin 1848, il opta pour la Seine-Inférieure, et, à la surprise générale, prit séance sur les bancs de la droite. Là il approuva hautement l'expédition française à Rome, pour rétablir Pie IX, et n'hésita pas à rédiger lui-même le rapport qui ouvrit la mémorable discussion dans laquelle brillèrent MM. de Falloux, Thuriot de la Rosière et de Montalembert.

A propos de l'organisation de l'enseignement, il partagea avec M. de Falloux l'honneur de cette loi de liberté qui, trente années durant, a commencé à régénérer en France les classes supérieures. Cette loi semblait à la veille d'enrayer notre décadence nationale, quand les sociétés secrètes, dont elle détruisait les espérances, remirent l'école sous le joug du Dieu-État. Mais nous reverrons la Liberté; la Liberté et la Justice finissent toujours par reconquérir leurs droits; et si la société française est susceptible encore d'être sauvée par l'expansion naturelle de la

vérité, qui ne demande qu'à n'être pas comprimée, c'est à M. Thiers qu'elle le devra en grande partie. Si M. Thiers vivait encore, jamais les Gambetta et les Ferry ne fussent parvenus à supprimer la liberté d'enseignement, partie intégrante de la liberté de conscience. Il est même à croire qu'ils ne l'eussent pas tenté.

M. Thiers vota pour la présidence du prince Louis-Napoléon et prit une part active, imprudente peut-être, à la réforme du suffrage universel, par la fameuse loi du 31 mai ; réforme désirable sans doute, mais qui allait fournir au Prince-Président un trop facile prétexte pour un coup d'État. Il est vrai que M. Thiers s'était d'abord complètement mépris sur les visées du Prince et sur la force du parti impérialiste. Ce fut lui qui poussa le *Constitutionnel*, avec armes et bagages, dans le camp de l'Élysée ; lui-même il voulut revoir, avant l'impression, et même raffermir et fortifier le premier article du docteur Véron, directeur de ce journal, en faveur du Prince. Puis, quand ce dernier eut prêté à la République un serment solennel qu'on devait croire sincère, M. Thiers, de plus en plus confiant, s'en alla à Claremont rendre ses devoirs à son ancien roi, maintenant exilé, et qu'il ne devait plus revoir.

Mais les voyages du Prince-Président par les départements, les cris de : « Vive l'Empereur ! » les revues de Satory, les promesses adroitement semées pour récolter des suffrages, trahissaient

des arrière-pensées de plus en plus transparentes. La destitution subite du général Changarnier fut un trait de lumière pour M. Thiers, qui, dans un discours vraiment prophétique, s'écria : « L'Empire est fait ! » (17 janvier 1851.) Il se rallia alors à la gauche avec ses amis et s'efforça par cette alliance de conjurer les tentatives présidentielles. Mais la gauche ne sut pas, en présence du danger politique, mettre un frein à ses passions. Elle continua à tenir l'ordre social en échec, et, malgré M. Thiers, vota contre la proposition Baze qui attribuait à l'Assemblée le droit de requérir la force armée. « La force armée, « s'écriait Michel de Bourges, aux applaudisse- « ments de la Montagne, qu'avons-nous besoin « de la force armée ? Nous sommes sous la sauve- « garde de cette sentinelle invisible qu'on appelle « le peuple ! »

Sentinelle invisible, en effet. Deux semaines plus tard, le coup d'État éclatait, et la sentinelle devenait visible, mais pour applaudir à l'expulsion de l'Assemblée. Nous n'avons à nous occuper ici que de M. Thiers; donnons la parole à M. Granier de Cassagnac, non sans avoir rappelé au préalable que cet historien est un panégyriste de l'Empire :

« Le commissaire de police Hubaut pénétra, « le 2 décembre, vers deux heures du matin, dans « la chambre à coucher de M. Thiers, place Saint- « Georges, n° 1. M. Thiers dormait profondément. « Le commissaire écarta les rideaux de damas

« doublés en mousseline blanche, réveilla le dor-
« meur et lui notifia sa qualité et son mandat.
« M. Thiers se mit vivement sur son séant, porta
« la main à ses yeux, sur lesquels s'abaissait un
« bonnet de coton, et dit: De quoi s'agit-il?

« — Nous venons, répondit le commissaire,
« faire une perquisition chez vous.

« — Savez-vous que je suis représentant?

« — Je ne puis discuter sur ce point; je dois
« exécuter les ordres que j'ai reçus.

« — Mais c'est un coup d'État que vous faites-
« là?

« — Je ne puis répondre à vos interpellations;
« levez-vous, je vous prie, et suivez-moi.

« M. Thiers se leva et s'habilla lentement,
« refusant le service des agents. Tout à coup il
« dit au commissaire:

« — Si je vous brûlais la cervelle?

« — Je vous crois incapable d'un pareil acte,
« Monsieur Thiers; en tout cas, je ne vous lais-
« serais pas faire.

« Une perquisition dans le cabinet de M. Thiers
« n'amena la découverte d'aucun papier poli-
« tique. Depuis longtemps il adressait sa corres-
« pondance en Angleterre. Prié de descendre et
« de partir, il se troubla, parut craintif et plein
« d'hésitation dans ses mouvements. On lui laissa
« croire qu'il allait être conduit auprès du préfet
« de police. La direction que prit la voiture aug-
« menta ses appréhensions et il s'efforça en route,
« par toutes sortes de raisonnements captieux,

« de détourner les agents de leurs devoirs. « Arrivé à la prison de Mazas, il demanda s'il « pourrait avoir son café au lait, comme à son « habitude. On le combla d'attentions. Son cou- « rage, il faut bien le dire, l'abandonna tout à « fait. »

M. Thiers ne fut point transféré à Ham, comme ses collègues. On lui permit de gagner la frontière par Strasbourg, en compagnie de son ami Mignet. Il rejoignit à Vevey sa femme et sa belle-sœur; puis, au mois d'août 1852, sans avoir rien demandé, il reçut l'autorisation de rentrer en France.

V

FAUTES DE L'EMPIRE. M. THIERS PROPHÈTE POLITIQUE

M. Thiers vécut à Paris, jusqu'en 1863, dans une retraite studieuse, désennuyée seulement par quelques épigrammes et par une opposition de salon. Le gouvernement d'alors n'en eût pas toléré davantage. On lui attribue ce propos :

« La cuisine qu'on fait en ce moment ne me « déplaît en aucune façon ; c'est le cuisinier qui « ne me va pas. »

A quoi l'Empereur répondit, lorsqu'on lui répéta ce propos :

« Si je voulais le prendre pour gâte-sauce, il

« se réconcilierait avec le cuisinier aussi bien « qu'avec la cuisine. »

L'Empereur en effet, durant la première moitié de son règne, déconcerta ses ennemis par sa fermeté et sa sagesse, comme bientôt il devait déconcerter tous ses amis par ses inconséquences.

Vint la fatale guerre d'Italie, début des fautes et des revers de Napoléon III. M. Thiers ne voulait pas croire d'abord à la possibilité de la politique nouvelle. Il se persuadait que l'Empereur jouait au plus fin avec MM. de Cavour et de Bismarck. Lorsque le doute ne fut plus possible sur la volte-face absolue de la politique impériale, il accentua son opposition, posa sa candidature dans la deuxième circonscription de Paris et fut élu, malgré une opposition violente et maladroite de M. de Persigny, ministre de l'intérieur.

Son premier grand discours, le 11 janvier 1864, à l'occasion de la discussion de l'Adresse, est resté célèbre. Il y explique sa rentrée dans la vie politique et y définit les libertés nécessaires :

« Je sais bien, dit-il, que les grandes assem« blées ont tout autre chose à faire que de s'occu« per des individus ; mais lorsque je vous demande « la permission de vous entretenir de moi un ins« tant, un instant seulement, c'est un devoir que « je crois remplir envers le pays qui m'a élu, sans « exiger de profession de foi, et envers tous mes « collègues dont je serais heureux de posséder la « confiance.

« Messieurs, il y a trente-quatre ans que je suis

« entré pour la première fois dans cette enceinte.
« J'y ai pris place à côté de la dernière chambre
« de la Restauration. Depuis, j'ai fait partie de
« toutes les Chambres qui se sont succédé jusqu'à
« la fin de la deuxième République...

« Dans ce long espace de temps j'ai vu se suc-
« céder les hommes, les choses, les opinions, les
« affections même, et au milieu de ce torrent qui
« semblait devoir tout emporter, les principes
« seuls ont survécu, les principes sociaux et poli-
« tiques sur lesquels repose la société moderne.
« Ce n'est pas que, dans certains jours, ils n'aient
« paru singulièrement menacés. Nous avons vu
« des moments où l'ordre semblait tellement
« menacé qu'on se demandait comment la société
« pourrait se rasseoir. Plus tard, c'était l'idée de
« la liberté qui semblait effacée de l'esprit hu-
« main. Et cependant l'ordre s'est rétabli et la
« liberté est prête à renaître ; tant il est vrai que
« ces grands principes sont comme ces astres
« destinés à nous éclairer, qui s'enveloppent
« quelquefois de nuages pour renaître bientôt
« plus radieux...

« Quand la société est privée de l'ordre, elle
« vit dans les angoisses; inquiète, agitée, elle ne
« travaille plus ou travaille peu. Or, le riche peut
« quelquefois ne pas travailler, mais la société
« est un ouvrier condamné à gagner, du lever au
« coucher du soleil, le pain de ses enfants. Si elle
« s'arrête un jour, elle s'appauvrit au dedans,
« elle se déconsidère au dehors, et, ce qu'il y a

« de plus triste à dire, elle tend de tous ses vœux « au despotisme.

« Si c'est la liberté qui manque, la société « souffre différemment, mais elle ne souffre pas « moins. Elle s'inquiète, elle s'agite sourdement, « elle se sent humiliée, et si, faute d'être assez « consultée, elle s'aperçoit que ses destinées sont « dirigées dans d'autres voies que les siennes, « elle s'irrite; elle voudrait le dire, elle ne le peut « pas ; elle est toujours prête à éclater; et tandis « que, privée d'ordre, elle tend au despotisme, « privée de liberté, elle tend aux révolutions. »

L'orateur cherche à montrer ensuite que les principes qu'il vient d'énoncer sont ceux d'après lesquels il a essayé de diriger sa vie, au milieu de la confusion des événements. Sous la République, il a défendu l'ordre; sous l'Empire, il veut appeler la liberté; il en voit le gage dans les décrets du 24 novembre 1860 et de février et décembre 1861, qui rendent au Corps législatif la discussion publique des affaires du pays; voilà pourquoi il a conseillé à ses amis de prêter serment à l'Empereur et de se rendre dans les collèges électoraux. Il continue :

« Je vous l'avouerai, Messieurs, après avoir « donné ce conseil, j'aurais voulu être dispensé « de le suivre; après avoir, dans la retraite, « trouvé l'étude, la paix avec les partis, un peu « de justice, il m'en a coûté de me rejeter au mi- « lieu des orages; mais l'inconséquence eût été

« trop grande de donner des conseils et de ne pas « les suivre.

« D'ailleurs, une dernière considération m'a « décidé, c'est qu'en venant au milieu de vous, « personne ne pourrait m'accuser d'ambition. A « mon âge, après les postes que j'ai occupés dans « l'État, je ne peux plus avoir qu'une ambition : « c'est, en vous apportant le modeste tribut d'une « expérience chèrement acquise, en discutant « avec vous les affaires de l'État, au point de vue « de l'État, et jamais au point de vue des partis, « de pouvoir être d'un léger secours à vos délibé- « rations, et de ne pas laisser tout à fait inutiles « à mon pays les dernières années de ma vie. »

On le voit, rien de plus lumineux et de plus sage, de plus conciliant et de plus modéré que cet exorde d'une rentrée en scène. Plût à Dieu que les conseils de M. Thiers eussent été écoutés au moins quelquefois !

D'autres peuvent considérer comme le point culminant de sa carrière le temps où il fut président de la troisième République. Pour nous, c'est dans ces sept années, de 1864 à 1870, que nous aimons surtout à nous le représenter. Jamais il ne fut plus clairvoyant, plus dédaigneux d'une fausse popularité, plus éloquent, en un mot, plus homme d'État. Il eut des intuitions de génie politique et jeta de tels éclairs sur les abîmes où l'on courait si follement, que, pour ne pas les voir, il fallut être volontairement aveugle, ou providentiellement aveuglé par un châtiment du ciel.

Qu'il s'agît du gaspillage des finances ou de l'expédition du Mexique, de la question romaine ou du Danemark, de l'Allemagne ou de l'Italie, ceux qui le virent alors à la tribune, ou qui seulement le lisaient le lendemain, n'oublieront jamais l'émotion pénétrante qui, à sa voix, allait remuer les fibres les plus profondes du patriotisme trop justement alarmé. Ceux qui l'avaient entendu dans les assemblées de 1848 à 1851, ou à la rue de Poitiers, avaient bien raconté quelle raison et quelle éloquence il mit alors à défendre la société menacée; mais douze ans de silence avaient un peu effacé ces brillants souvenirs. On lui retrouva toute la vivacité de l'âge mûr, mais avec un accent d'autorité qui n'appartient qu'à la vieillesse. Il s'était guéri — on le croyait du moins — de ses penchants pour la révolution. Il parlait de la Papauté et des insurrections comme aurait pu faire Berryer ou Montalembert; il allait jusqu'à conseiller de se résigner à l'Empire. *Faisons l'économie d'une révolution*, disait-il avec la spirituelle bonhomie d'un vieillard dont la jeunesse n'avait pas été si parcimonieuse. En vain ses amis de la gauche, les Jules Favre et les Ernest Picard, faisaient chorus contre lui avec les orateurs officieux; en vain les publicistes des *Débats* et du *Siècle* s'unissaient-ils au *Constitutionnel* pour le traiter de clérical; en vain allait-on jusqu'à lui faire entrevoir que son indépendance empêcherait sa réélection : il aimait mieux diriger l'opinion publique que la suivre. N'est-ce

pas lui, d'ailleurs, qui venait d'écrire (1) :
« Je ne suis point, je ne serai jamais le flatteur
« de la multitude. Je me suis promis au contraire
« de braver son pouvoir tyrannique, car il m'a été
« infligé de vivre en des temps où elle domine et
« trouble le monde. Toutefois je lui rends justice;
« si elle ne voit pas, elle sent, et, dans les occa-
« sions fort rares où il faut fermer les yeux et
« obéir à son cœur, elle est, non pas un conseiller
« à écouter, mais un torrent à suivre. »

La multitude resta aveugle et sourde jusqu'au bout, comme le pouvoir. Mais nous, catholiques ou simplement conservateurs réfléchis, nous avions, grâce à M. Thiers, à M. Keller, à M. Chesnelong et à quelques autres, la vision des fautes commises, aussi clairement que si ces fautes eussent déjà porté leurs conséquences. Rien n'était irréparable, il suffisait de s'arrêter; nous le disions, nous le criions, et nous ne pouvions rien empêcher. Nous étions comme le voyageur seul clairvoyant dans une voiture conduite par un cocher ivre, et pleine de voyageurs tous aveugles qui rient de ses terreurs, s'irritent de ses avertissements, et s'amusent à lui lier les bras.

Les limites fixées à cette étude ne nous permettent pas de suivre M. Thiers dans tous ses tournois oratoires de cette époque. Il faudrait analyser, et parfois citer *in extenso*, près de trente discours; il faudrait faire l'histoire générale de huit années.

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome IX.

Bornons-nous à un petit nombre de fragments.

Le 3 mai 1866, au moment où se préparait l'écrasement de l'Autriche par la Prusse et l'Italie, avec le concours moral de Napoléon le conspirateur, M. Thiers annonçait les prochains bouleversements prêts à sortir de la politique italo-française et de l'imprudente théorie des nationalités :

« Il se passera un grand phénomène vers lequel « on tend depuis plus d'un siècle ; nous verrons « refaire l'empire germanique, cet empire de « Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, « qui résiderait maintenant à Berlin, qui presse- « rait notre frontière, qui la serrerait ; et pour « compléter l'analogie, cet empire de Charles- « Quint aurait un appui au dehors, comme au « XVIe siècle : cet appui ne serait plus l'Espagne, « ce serait l'Italie..... L'unité italienne et l'unité « allemande devaient se donner la main par-dessus « les Alpes; je vous ai annoncé ce phénomène, « il y a deux ans; le voilà désormais à moitié « réalisé. Nous convient-il d'en permettre l'achè- « vement?

« Sans doute nous admettons la neutralité, car « il n'y a personne de nous qui soit assez insensé « pour vous demander de nous jeter dans la « guerre afin d'éviter la guerre. Non; mais n'y « a-t-il donc que la guerre, lorsqu'on est la « France, pour arrêter une politique dangereuse? »

L'orateur examine ensuite la conduite pratique à tenir vis-à-vis de la Prusse qui menace la paix

de l'Europe ; il suggère une déclaration nette lui intimant qu'on ne souffrira point un remaniement de l'équilibre européen ; mais si cette forme paraît trop dure, il conseille au moins le silence qui ne peut offenser personne :

« Oui, je me serais tu, mais, en me taisant, je « me serais conduit de manière à ne pas laisser « une espérance, pas une seule. J'en aurais ôté « une surtout, une qui, j'en suis sûr, est le motif « déterminant de celui que j'ai appelé le ministre « *entreprenant* de la Prusse ; en quoi je ne crois « pas l'avoir offensé. Je lui aurais ôté l'espérance « de voir l'Italie faire campagne commune avec « lui..... Consultez l'Europe entière, et tout en- « tière elle vous dira que l'Italie ne peut pas « bouger, ne bougera pas, si vous ne l'y autori- « sez. Ne pouvez-vous pas dire, sans la moindre « arrogance, à l'Italie : Je vous ai créée, c'est à « moi que vous devez l'existence, mais je ne puis « consentir à ce que vous deveniez une puissance « perturbatrice à mes dépens ?

« En vous faisant comprendre clairement ainsi « de l'Italie, vous seriez compris de M. de Bis- « marck..... C'est pour cela que je me suis levé « et que je suis venu, malgré mes forces épuisées, « faire cette dernière tentative en faveur de la « paix et pour l'honneur de son gouvernement. » (Bravos et applaudissements prolongés.)

La guerre éclata. Napoléon III, qui avait contre l'Autriche une passion d'enfance, autorisa l'Italie à entrer dans l'alliance offensive proposée, et

encouragea les ambitions prussiennes par un discours public, tandis qu'il se réservait, ou croyait se réserver des compensations pour lui-même. Mais n'ayant pas su les prendre au bon moment, ces compensations, et appuyer d'une armée les arrangements secrets consentis par M. de Bismarck, il fut joué. M. de Bismarck, vainqueur de l'Autriche, prétendit qu'il s'exposerait à perdre sa popularité et tout le fruit de sa victoire, s'il cédait à la France un seul village allemand. Il n'autorisa même pas l'annexion du Luxembourg, qui cependant n'appartenait pas à l'Allemagne.

Ce ne furent pas seulement la puissance de l'Autriche, la nationalité du Hanovre et l'indépendance de la Bavière et des autres petits États allemands qui succombèrent à Sadowa. La France y reçut une blessure mortelle. Ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs plus au long, Sedan était en germe dans Sadowa, comme Sadowa dans Castelfidardo (1).

A la rentrée de la Chambre, M. Thiers fit entendre de nouveau sa grande voix, attristée mais non découragée, et ne voulant pas désespérer encore.

Le 14 mars 1867, après avoir rappelé comment le Danemark, origine occasionnelle des ambitions prussiennes, s'était vu sacrifier malgré les

(1) *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle;* page 301 de la 15e édition.

sympathies de l'Angleterre et de la Russie, par la faute de la France, il disait :

« J'arrive aux grands événements de l'été der-
« nier, et je suis tenté de m'écrier avec notre
« immortel orateur : « Un homme s'est rencontré »,
« non pas, Messieurs, qu'en rappelant cette parole
« de Bossuet, je veuille établir aucune comparai-
« son entre Cromwell auquel il l'applique et le
« ministre hardi qui conduit si rapidement la
« Prusse dans les voies de la grandeur. Non,
« Messieurs, pas de similitude pareille, ce serait
« calomnier M. le comte de Bismarck, et aussi le
« grandir ! (Mouvement prononcé ; — rires sur
« quelques bancs.)

« Mais, en voyant combien cet illustre person-
« nage a été approprié à la circonstance, je ne
« puis m'empêcher de dire : Oui, un homme s'est
« rencontré d'une sagacité rare, d'une audace
« d'exécution plus rare encore. Ce personnage,
« dans lequel son pays doit reconnaître un grand
« patriote, ce personnage devait être épouvanté
« à l'idée d'attaquer, avec la Prusse qui comptait
« 19 millions de sujets, l'Autriche qui en comp-
« tait 36 et, en comptant ses confédérés, 50.

« Et en effet la Prusse l'accusait de folie ; cette
« Prusse, si fière aujourd'hui de sa grandeur, ne
« la voulait pas !

« Mais M. de Bismarck a parfaitement jugé
« la situation ; il a vu que l'Autriche, qu'il accu-
« sait d'être si préparée, ne l'était point. (Mou-
« vement.)

« Il a vu, ce qui était plus important, que « l'Italie diviserait les forces de l'Autriche et pa- « ralyserait les forces de la France par les liens « dont elle nous avait enlacés.

« Sans l'Italie, disons mieux, sans la France, « le triomphe de M. de Bismarck serait devenu « un désastre. Il fallait discerner que dans aucun « cas la guerre ne pouvait être heureuse pour « nous. Victorieuse, l'Autriche pouvait être tentée « de rétablir l'unité allemande à son profit, écra- « ser l'Italie, et nous obliger à la guerre pour « couvrir les Alpes. Vaincue, elle nous laisse face « à face avec la Prusse, dont la jeune grandeur « est bien plus périlleuse encore.....

« On nous dit que la Prusse a déployé des qua- « lités qu'on ne soupçonnait point. D'abord, un « gouvernement est chargé de savoir ce qui se « passe dans les pays étrangers, on lui en donne « les moyens ; mais soit ! La Prusse, ajoute-t-on, « avait un armement perfectionné. Il fallait con- « naître cet armement ; mais soit encore ! Est-ce « que ce sont les qualités incontestables de l'ar- « mée prussienne, est-ce que c'est l'arme nouvelle « dont elle dispose qui ont décidé des événements? « Non. A deux heures de l'après-midi, la bataille « de Sadowa était gagnée par l'Autriche. Qu'est- « ce qui a empêché qu'elle ne fût gagnée jusqu'à « la fin du jour? Le savez-vous ? Il fallait 40 ou 50 « mille hommes à la droite de l'armée autri- « chienne pour contenir le prince royal de Prusse « qui arrivait à marches forcées et qui, une heure

« plus tard, serait arrivé trop tard. (Mouvement.)

« Et ces 40 ou 50 mille hommes, où étaient-ils? « A Custozza. Et ce ne sont pas seulement 40 ou 50 « mille, mais 130 à 140 mille hommes que l'Au« triche avait dû envoyer entre le Mincio et « l'Adige.

« Eh bien, concluez : c'est que cette Italie qui, « au début, a donné l'exemple à la Prusse pour « marcher vers l'unité, lui a en outre donné, au « dernier moment, le secours matériel décisif. « L'unité italienne a fait l'unité germanique, et « c'est nous qui avons fait l'unité italienne. »

M. Thiers étudie ensuite la situation nouvelle, assurément très grave; il montre la paix plus douteuse que jamais, ni l'Italie ni la Prusse n'étant encore satisfaites, et il conjure la France, en acceptant ce qui est fait, de déclarer qu'elle ne souffrira pas qu'on aille plus loin. Il lui conseille de rallier autour d'elle ce qui reste de petits États, tous menacés, d'aider l'Autriche à se relever, et surtout de renforcer les cadres militaires, afin d'être plus sûre de pouvoir maintenir la paix.

« Cette politique est modeste, conclut-il, elle « ne vous obtiendra pas les applaudissements « que vous receviez quand vous parliez naguères « d'aller délivrer l'Italie et la Pologne ; mais je « n'en vois point d'autre.....

« Je vous supplie, Messieurs, de vous rattacher « à cette politique, que j'appelle la politique du « bon sens; car, je vous le déclare, *il n'y a plus*

« *une seule faute à commettre.* » (Mouvement prolongé.)

Cette phrase : « Il n'y a plus une seule faute à « commettre », fut répétée d'un bout à l'autre du pays, mais sans être comprise du gouvernement ni des officieux des centres, ni des avocats de la gauche.

Le gouvernement décréta la création de la garde mobile; mais l'auteur du projet, le maréchal Niel, étant venu à mourir, l'organisation commencée resta dans les cartons. Les avocats de la gauche, les Ferry, les Jules Favre, les Gambetta avaient mis dans leurs programmes la suppression des armées permanentes. Ils l'y maintinrent. Le ministre lui-même, M. Emile Ollivier, proposa une réduction de 10.000 hommes sur le contingent de 1871, et M. Glais-Bizoin, malgré les efforts de M. Thiers, la fit voter, tout en en réclamant une de 20.000.

« Pourquoi, s'écria M. Thiers dans une réplique « à Jules Favre, pourquoi Sadowa a-t-il donné « au monde un spectacle imprévu? Parce qu'on « n'était pas suffisamment armé à Vienne et qu'on « l'était à Berlin. C'est ainsi que les empires « périssent. »

Nouvelle prophétie qui fut applaudie comme le reste, mais pas mieux écoutée.

M. Thiers excellait à donner ainsi certaines formules qui résumaient une situation dans un axiome. C'est lui qui a dit :

« Le roi règne et ne gouverne pas;

« L'avenir est aux plus sages ;

« La République, en France, finit toujours dans « le sang ou dans l'imbécillité;

« La République sera conservatrice ou elle ne « sera pas;

« Le gouvernement de M. Gambetta fut la dic- « tature de l'incapacité. »

Idées simples, frappées d'une manière vive, d'une circulation facile, qui circulent en effet et qui deviennent proverbes.

Mais la dernière faute, redoutée et prédite par M. Thiers, allait être commise. Elle consista dans une déclaration de guerre sans préparation, sans alliances, sur un prétexte futile, au terrible adversaire dont on avait bénévolement patronné les premiers triomphes et triplé les forces.

Qui ne se souvient de l'ardente et pour ainsi dire fougueuse opposition de M. Thiers à cette guerre?

Mieux au courant que les ministres eux-mêmes de l'état de l'Europe et de celui de nos arsenaux, il retrouva dans son patriotisme toute l'impétuosité de ses jeunes années. Interrompu à chaque phrase, presque hué par les centres, et mal soutenu par la gauche, il réclama vainement la communication des dépêches qui déterminaient M. Ollivier à ne pas se contenter des satisfactions données par le roi de Prusse. Il protestait, fût-il seul à le faire, contre l'imprudence qu'on allait commettre. Plus que personne il brûlait du désir de réparer les fautes qu'il n'avait pu empê-

cher depuis dix ans, mais l'occasion était mal choisie.

— Vous êtes la trompette de nos désastres; allez à Coblentz! lui cria M. de Piré.

— Je vais descendre de cette tribune sous la fatigue que vous me faites éprouver en ne voulant pas m'écouter, conclut M. Thiers ; mais que Dieu ait pitié de la France!

On fut obligé de l'arracher à la tribune. M. Emile Ollivier déclara qu'il acceptait la guerre d'un cœur léger, sans crainte ni remords. Le maréchal Lebœuf affirma que tout était prêt, que rien ne manquait, pas même un bouton de guêtre.

Mais nous n'avons pas à raconter les désastres qui suivirent à si brève échéance : Wissembourg, Reischoffen, Forbach; en deux mots, l'effondrement de l'Empire et de la France.

Les députés de Paris, tous membres de la gauche, proclamèrent la République, renvoyèrent les députés des départements chacun chez soi, et s'improvisèrent « Gouvernement de la Défense nationale. »

Soit respect pour la légalité ainsi violée, soit prévision de l'impéritie de cette Défense improvisée, M. Thiers, quoique député lui aussi, de la capitale qui se substituait à la France, refusa de faire partie d'un gouvernement sans mandat régulier. Il quitta Paris au moment où les Allemands allaient l'investir.

Nous nous rappelons la joie absurde, mais

délirante et sincère qui, au 4 septembre, envahit le peuple parisien à la veille d'être bloqué. De tous ces visages expressifs, mobiles, avides de nouveauté, la confiance rayonnait. L'Empire tombé, tout était sauvé ; le mot magique de République semblait un palladium invincible ; la *Marseillaise* et les souvenirs de 1792 étaient dans toutes les bouches ; on se croyait encore, comme alors, en présence d'un ennemi hésitant, divisé, qui prendrait ses quartiers d'hiver, livrerait une bataille tous les six mois, et, vainqueur ou vaincu, se reposerait et nous laisserait le temps d'exercer nos recrues et de reformer nos cadres. O illusions d'un peuple toujours enfant, et trompeur mirage d'une légende mal comprise !

Sans partager tout à fait la frénésie des Parisiens, le peuple des départements était loin de croire que nos forces fussent brisées au point de rendre la défaite absolument certaine. On le vit bien aux acclamations unanimes qui accueillirent la fière réponse de Jules Favre : « Ni une pierre « de nos forteresses, ni un pouce de notre terri« toire. » On le vit mieux encore à l'élan patriotique de tous les partis, royalistes ou impérialistes, empressés à servir la France, même sous le drapeau républicain détesté. Gambetta arriva de Paris en ballon. Ses premiers discours et ses bulletins, quoique remplis de nouvelles généralement fausses, réconfortèrent les cœurs. On pardonna tout à Gambetta : son outrecuidance, son incapacité, ses mensonges, tout en faveur

de ce seul mérite : il n'avait pas désespéré de la patrie.

M. Thiers et les quelques hommes sages qui ne se payaient point de mots comprirent avec tristesse que la paix n'était pas encore venue. Ils voulaient du moins que l'on fît des élections dans les départements non occupés par l'ennemi, afin de constituer un pouvoir régulier, soit pour se défendre, soit pour traiter. Mais Gambetta, d'autre part, avait parfaitement vu que les électeurs en ce moment ne nommeraient pas des républicains ; or, si patriote qu'il fût, il était encore plus républicain, ou, si l'on préfère, plus partisan de sa propre dictature. Les élections, annoncées déjà, furent ajournées indéfiniment.

M. Thiers ignorait cette détermination du dictateur lorsqu'il accepta la difficile mission de conclure un armistice. Par l'intermédiaire de lord Granville il obtint un sauf-conduit pour aller conférer avec M. de Bismarck.

Son voyage de Tours à Paris fut pénible et cruel. Forcé de ne marcher que très lentement d'abord, au milieu des rassemblements de nos soldats qui formaient l'armée de la Loire, puis au travers des masses ennemies, il eut le loisir d'observer, et son cœur de patriote se gonfla lentement de douleur à l'aspect navrant de la désolation de nos campagnes et de la force de l'ennemi. Il fut frappé du courage et de l'entrain de nos recrues. Ces pauvres jeunes gens, pris à la charrue ou à l'atelier, mal vêtus, mal équipés,

mal nourris, bivouaquaient au milieu de la boue avec une admirable résignation. Ils ne demandaient qu'à combattre, et l'illustre voyageur fut plus d'une fois touché jusqu'aux larmes du dévouement avec lequel ils acceptaient leurs misères. Chez les Allemands, le coup d'œil était différent. La bonne tenue, la discipline, la santé des troupes étaient remarquables ; l'esprit d'obéissance effaçait la tristesse et les inquiétudes, et c'était par surprises qu'on devinait le désir de paix général dans les deux camps.

M. Thiers reçut partout l'accueil le plus empressé et le plus respectueux. A Versailles, où il arriva le 29 octobre, le roi de Prusse et son ministre consentirent à le laisser pénétrer dans Paris où ses pouvoirs devaient être complétés, et chargèrent deux officiers de le conduire aux avant-postes. M. Thiers se rendit aussitôt auprès du gouvernement. Il fit connaître la situation générale de l'Europe, ainsi que la capitulation de Metz encore ignorée des Parisiens. Il déclara que la paix était une nécessité urgente, impérieuse.

La nouvelle de la reddition de Metz produisit dans Paris le contraire de ce qu'il semblait qu'on en dût attendre. Au lieu d'abattre la confiance, elle l'exalta. Au lieu de comprendre que, n'ayant plus d'armée aguerrie, il fallait se résigner, et plus tôt que plus tard, car plus on attendrait, plus les conditions seraient dures, cette population excitable et si aisément affolée ne cria plus

que résistance à outrance. Il y eut même, le lendemain 31, un mouvement dans lequel le gouvernement faillit disparaître.

M. Thiers était retourné à Versailles pour négocier. Il demandait un armistice de vingt-cinq jours, avec ravitaillement proportionnel, et des facilités pour procéder à l'élection d'une Assemblée nationale. M. de Bismarck semblait prêt à céder lorsque les nouvelles venues de Paris changèrent subitement ses bonnes dispositions. Après une dernière entrevue avec les membres du gouvernement de la Défense nationale, M. Thiers dut reconnaître que l'heure de la paix n'était pas encore venue. Il rentra à Tours, la mort dans l'âme, et ne gardant plus aucune illusion.

L'intrépide homme d'État, voyant ses efforts inutiles à l'intérieur, se consacra alors à réveiller à l'extérieur des sympathies qui pouvaient amener une intervention au moins diplomatique de l'Europe. Il fut accompagné de Mme Thiers, de Mlle Dosne, et de M. Paul de Rémusat, comme secrétaire.

Malgré un froid sibérien, il commence par Londres, retraverse la France, va d'une traite à Vienne, s'y arrête deux jours, court à Saint-Pétersbourg, revient à Vienne, supplie l'Italie à Florence, mais n'obtient partout que des consolations banales. Les malheureux n'ont point d'amis.

Un jour ce voyage d'un vieillard de soixante-

quatorze ans, accompli dans des conjonctures si terribles, fera partie de la légende qui côtoie l'histoire. Un Walter-Scott futur relèvera, par cet épisode, les tristesses de cette période désastreuse.

VI

M. THIERS PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cependant l'énergie stérile du dictateur, du « fou furieux » (c'est M. Thiers qui l'appelait ainsi) succombait dans l'épuisement. La Fortune qui, généralement, est du parti des sages, avait fait échouer toutes ses entreprises. Paris, à bout de ressources, capitula. Un armistice fut signé et les électeurs enfin convoqués.

Vingt-six départements élurent M. Thiers et l'Assemblée nationale, à peine réunie à Bordeaux, le récompensa en le nommant, sous son contrôle et son autorité souveraine, « chef du pouvoir exécutif de la République française. »

Dans ce décret, émané d'une assemblée en grande majorité monarchiste et qui visait à la restauration des institutions traditionnelles sous lesquelles la France s'était faite, il y avait un mot de trop, celui de République; mot imprudent et qui allait bientôt fournir aux électeurs un motif pour reporter leurs suffrages sur les républicains, causes ou complices de tous nos

malheurs. Mais comment se défier de M. Thiers et supposer qu'il prendrait ce mot au sérieux, lui aussi, et entraverait une restauration si impérieusement exigée pour le bien public? Il conjurait la majorité d'ajourner ses projets, sous prétexte que la première chose à faire était de conclure la paix. Volontairement ou non il oubliait combien les négociations eussent été moins difficiles si elles eussent été conduites sous le nom du chef de la maison de Bourbon, parent ou allié de tant de souverains, et l'aîné de tous les monarques d'Europe.

« Non, Messieurs, s'écria M. Thiers dans la « séance du 10 mars 1871, je le jure devant le « pays, et si j'osais me croire assez important « pour parler de l'histoire, je jure devant l'his- « toire de ne tromper aucun de vous, de ne pré- « parer, sous le rapport des solutions constitu- « tionnelles, aucune solution à votre insu, et qui « serait de ma part une trahison. (Vifs applau- « dissements.) Je n'entreprendrai rien contre « aucun parti... Je veux être profondément sin- « cère, vous voyez si je le suis! Lorsque le pays « sera réorganisé nous viendrons ici, si nous « avons pu le réorganiser nous-mêmes, si nos « forces y ont suffi, si, dans la route, votre con- « fiance ne s'est pas détournée, et nous vien- « drons le plus tôt qu'il nous sera possible, bien « heureux, bien fiers, vous dire :

« Le pays, vous nous l'avez confié sanglant, « couvert de blessures, vivant à peine; nous

« vous le rendons un peu ranimé; c'est le mo-
« ment de lui rendre sa forme définitive ; et je
« vous en donne la parole d'un honnête homme,
« aucune des questions réservées n'aura été ré-
« solue, aucune solution n'aura été altérée par
« une infidélité de notre part. » (Bravo ! Bravo ! applaudissements.)

La majorité de l'Assemblée, composée d'hommes dévoués, loyaux et inexpérimentés, accepta sans défiance un serment aussi solennel, répété sous toutes les formes, à satiété, devant elle et devant l'histoire : c'est ce qu'on a appelé « le pacte de Bordeaux. » Le soupçon à l'égard de M. Thiers eût paru, à lui seul, une injure et une ingratitude. Le passé du révolutionnaire de 1830 était si loin déjà ! et l'illustre vieillard ne venait-il pas d'être élu par des conservateurs, et malgré les radicaux ?

Les négociations furent entamées aussitôt avec le chancelier allemand. Elles furent des plus pénibles. Elles se terminèrent en cinq jours, mais il y eut des séances de huit à neuf heures de durée consécutive. M. Thiers discuta pied à pied les douloureux sacrifices de territoire et d'argent qu'il fallait subir. Deux conditions surtout furent vivement débattues : la possession de Belfort et l'entrée des vainqueurs dans Paris.

M. Thiers représentait qu'une insurrection était à craindre dans Paris exaspéré.

— S'il y a des barricades, nous les enlèverons, répondit M. de Bismarck.

— Oui, mais Paris peut être dévasté, et ce serait pour vous une honte éternelle, insista M. Thiers.

Le roi de Prusse, désormais empereur d'Allemagne, crut devoir proposer un moyen terme : « Laissez-nous Belfort, nous n'entrerons pas « dans Paris. »

M. Thiers n'hésita plus : « Non, plutôt que de « nous résigner à une frontière ouverte, indéfen- « dable du côté de l'Alsace devenue allemande, « j'aime mieux toutes les humiliations qu'il vous « plaira de nous imposer. Entrez dans Paris, « mais notre drapeau ne sortira pas de Belfort ! »

C'était raisonner en véritable homme d'Etat. Du reste les Prussiens furent en quelque sorte parqués dans le quartier des Ternes et des Champs-Elysées, sans pouvoir dépasser la place de la Concorde. Après cette stérile satisfaction d'orgueil, ils commencèrent leur mouvement de retraite.

Mais l'exaspération des esprits dans Paris, la persuasion où l'on était qu'on n'avait succombé que par trahison, la difficulté de la reprise immédiate du travail régulier pour deux cent mille ouvriers qui s'étaient habitués, depuis six mois, à vivre d'une solde et de rations, les passions anarchistes, par-dessus tout l'inexplicable imprudence de Jules Favre qui, en dépit des récents souvenirs du 31 octobre, refusa de désarmer la garde nationale : tout préparait de nouvelles calamités.

L'Assemblée, en quittant Bordeaux, situation trop excentrique, eut la bonne inspiration de ne pas venir s'installer à Paris, mais à Versailles. Seul M. Thiers, avec le pouvoir exécutif, rentra dans la capitale. Il s'occupa aussitôt de désarmer l'insurrection prête à éclater et de reprendre 250 canons détenus à Montmartre par la garde nationale. L'expédition fut commencée trois heures trop tard. Les troupes régulières, arrivées à cinq heures seulement sur les hauteurs de Montmartre, les enlevèrent aisément; mais au retour, le grand jour les surprit défilant encore avec leurs 250 attelages. Les canons furent repris par les insurgés, deux généraux sans défense furent assassinés; un certain nombre de soldats firent défection; le reste rentra en désordre dans les casernes. M. Thiers, à ces nouvelles, perdit son sang-froid habituel. Non seulement il donna l'ordre immédiat de transférer le gouvernement à Versailles, mais, dans sa précipitation, il abandonna aux insurgés les forts extérieurs, et si le mont Valérien leur échappa, ce fut grâce à l'initiative d'un officier supérieur qui enfreignit ses ordres.

Mais s'il se montra faible, maladroit et trop facilement effrayé lorsqu'on pouvait encore prévenir l'insurrection ou l'étouffer dans l'œuf, il retrouva pour la réprimer toute sa clairvoyance. Il choisit pour l'exécution le maréchal de Mac-Mahon et ne lui refusa rien.

Le traité conclu avec la Prusse limitait à

40.000 hommes l'armée de Paris. M. Thiers obtint de M. de Bismarck, après bien des difficultés, qu'elle fût portée à 100.000, puis à 130.000. Les soldats prisonniers en Allemagne étaient dirigés sur Versailles à mesure qu'ils rentraient en France. Les insurgés furent sabrés à Courbevoie, où périt Flourens, et les forts d'Issy et de Vanves successivement repris.

Les insurgés se vengèrent sur les citoyens marquants, qu'ils arrêtèrent comme « otages », sur les monuments publics et sur ce qu'ils pouvaient atteindre de M. Thiers. Un décret du comité de salut public, signé Ant. Arnaud, Eudes, F. Gambon, G. Ranvier, et daté du « 21 floréal an 79 », parut au *Journal officiel* de la Commune et ordonna la confiscation des biens du « sieur Thiers, se disant chef du pouvoir exécutif de la République française », et la destruction de sa maison située place Saint-Georges.

Qui eût dit, au moment où s'exécuta ce décret, qu'un jour le même M. Thiers mourrait pleuré et exploité par les démolisseurs, et que ce jour arriverait avant sept ans ?

Après la répression de la Commune, l'Assemblée nationale vota à M. Thiers 1.060.000 francs pour la reconstruction de sa maison. On fut généralement étonné qu'il les acceptât, lui, sans enfants et vingt fois millionnaire. Il avait été mieux inspiré lorsque, gratifié par l'Académie française du prix quinquennal de 20.000 francs, il avait accepté l'honneur, mais en consacrant la

somme à fonder, par les intérêts accumulés, un nouveau prix qui porte son nom : le prix Thiers. Mais il n'est pas toujours bon de regarder les grands hommes par les petits côtés. Madame Thiers, plus encore que son mari, avait la renommée de pousser à l'excès une vertu qui, dans certaines hautes situations, n'en est pas une. Elle allait jusqu'à faire vendre, dit-on, sur le marché de Versailles, les fruits et le gibier des domaines de l'Etat dont la jouissance lui était attribuée. Passons à des sujets plus élevés.

Au lendemain de la double crise qu'on venait de traverser, la France se trouvait en présence d'une situation politique et financière effroyable.

Pour la politique M. Thiers choisit d'abord ses collaborateurs dans tous les partis. Des hommes qui joignaient de grandes situations personnelles à des talents de premier ordre, les de Broglie, les Vogüé, les Larochefoucault-Bisaccia furent chargés des ambassades et s'appliquèrent à relever le prestige de la France. MM. Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard restèrent ministres, prenant place aux conseils à côté de MM. de Larcy, Pouyer-Quertier, Decazes, de la Bouillerie. En acceptant ainsi des républicains, la majorité monarchiste donnait un exemple de désintéressement et d'esprit de conciliation que la minorité républicaine s'est empressée de ne pas imiter. Dès qu'elle a été maîtresse à son tour, elle a expulsé des fonctions publiques non seulement les ministres et les ambassadeurs,

mais jusqu'aux juges de paix et à de simples gardes champêtres soupçonnés de tiédeur républicaine.

Pour les finances on avait à payer six milliards aux Allemands, en y comprenant les frais d'occupation et les secours aux pays envahis. Nos propres frais de guerre, encore aggravés par la Commune, s'élevaient à une somme au moins égale. M. Thiers ouvrit la souscription d'un premier emprunt de deux milliards et demi. Il obtint un succès qu'on osait à peine prévoir. Le premier milliard stipulé par le traité fut versé à la Prusse. On proposa en outre une série de lois financières et d'impôts qui devaient assurer promptement l'équilibre du budget et qui l'assurèrent en effet tant que dura l'assemblée monarchiste de 1871.

En 1872 M. Thiers fit un deuxième emprunt de deux milliards, puis un troisième plus important encore et qui fut couvert quarante-cinq fois, au moins sur le papier, car le numéraire existant sur tout le globe n'aurait pas suffi pour le versement effectif d'une pareille somme. On blâma M. Thiers d'avoir mis à obtenir ce résultat gigantesque une vanité puérile. Emis à 86 ou 87 francs pour 5 francs de rente annuelle au lieu de 84 fr. 50, il n'aurait peut-être été couvert que une ou deux fois, mais il suffisait qu'il le fût, et l'on aurait allégé de quelques centaines de millions la charge imposée aux contribuables.

Cependant on commençait à concevoir, dans

les rangs de la majorité, certaines inquiétudes. Le bruit circulait que M. Thiers avait pris des engagements secrets envers les délégués de Lyon et d'autres villes plus ou moins sympatiques à la Commune; qu'il leur avait promis formellement le maintien de la république. Et de fait il l'organisait peu à peu : « c'était selon lui une « république provisoire, la république sans les « républicains. » Et les excellents députés monarchistes se laissaient persuader, ajournant leurs impatiences. Les républicains, mieux renseignés, croissaient en force et en audace. M. Pelletan appelait M. Thiers « notre cheval de renfort. »

Du reste les monarchistes n'avaient point de chef à opposer au roué petit Marseillais. Beaucoup de grands talents secondaires, beaucoup d'orateurs, d'administrateurs même, mais pas un qui sût s'imposer et diriger le parti. C'est ainsi que Dieu gouverne les choses politiques de ce monde, sans paraître y toucher, en envoyant des hommes ou en n'en envoyant pas.

Le double jeu de M. Thiers se prolongea deux ans, trompant tout le monde en apparence, mais en réalité les seuls royalistes. Le mécompte fut grand pour ces derniers lorsqu'ils virent enfin, à n'en plus pouvoir douter, que celui auquel ils avaient remis le dépôt de leur fortune s'était séparé d'eux et contribuait à tourner contre eux le suffrage universel. Leur embarras n'était guère moindre. Comment désavouer publiquement un mandataire si bien accrédité?

L'histoire, puisque ce mandataire avait d'avance fait appel à l'histoire, se demandera quel fut, d'autre part, chez M. Thiers, le mobile véritable d'un revirement si imprévu. Lui qui avait empêché la République en 1830, qui l'avait paralysée en 1848 et 1849, qui avait dit qu'en France elle finit toujours dans le sang et l'imbécillité; lui qui avait passé sa vie à désirer, puis à servir, puis à regretter la monarchie constitutionnelle; lui qu'on croyait inféodé à la branche cadette des Bourbons, peut-on admettre qu'il cessa de croire à la possibilité d'une restauration le jour où, pour la première fois, elle était devenue facile par la réconciliation publique des deux branches, par l'effacement momentané des bonapartistes et par le désir formel, impétueux d'une assemblée souveraine? Peut-on supposer qu'il crut subitement à la sagesse du parti républicain, de ce parti ingouvernable qui venait de faire la Commune et qui avait pour chef un « fou furieux ? »

Aucune de ces hypothèses ne soutient l'examen. M. Thiers, il faut l'avouer avec tristesse, mais l'histoire doit avoir le courage de toutes les sincérités — M. Thiers céda à une faiblesse vulgaire, celle de la vanité. Ce grand citoyen, chargé par 26 départements d'abord, et ensuite par la nation entière, de fixer enfin ses destinées et de la mettre une bonne fois à l'abri des révolutions qui la tuent, aima mieux prolonger ce provisoire, parce que le définitif lui eût enlevé son

titre de chef de l'Etat, et parce qu'il ne se souciait pas de relever le trône au profit d'un autre, lui-même ne pouvant s'y asseoir. Suivant l'expression d'un député, le général Dutemple. lorsqu'il pouvait être le sauveur de son pays, il préféra en être le mauvais génie; et, comme dit avec plus de bonheur encore Mgr Dupanloup, il préféra le premier rang au premier rôle.

Laissons à Dieu le secret du plus ou moins d'illusions qui purent se mêler aux calculs mesquins d'une vanité sénile, et reprenons notre récit.

La minorité républicaine tremblait toujours que la majorité ne brisât le joug et ne proclamât la royauté. Elle réussit à consolider M. Thiers en lui faisant octroyer, par la constitution Rivet, le titre formel de Président de la République. Le message présidentiel du 13 novembre 1872 fournit l'occasion de faire un pas de plus. M. Thiers y disait :

« Nous touchons, Messieurs, à un moment décisif. La forme républicaine n'a été jusqu'ici qu'une forme de circonstance; mais tous les esprits vous attendent, tous se demandent quel jour, quelle forme vous choisirez pour donner à la République cette force conservatrice dont elle ne peut se passer. »

Ainsi ce n'était plus entre la république et la monarchie, c'était entre les diverses formes républicaines que l'Assemblée était invitée à se prononcer. La lecture de ce document souleva

une émotion inexprimable. Un membre de la majorité, M. Hervé de Saisy, demanda que la question de république ou de monarchie fût posée au suffrage universel et que la forme de gouvernement à instituer « entrât par la grande porte « et non par l'escalier de service. » M. Thiers n'accepta pas, ne se croyant pas assez sûr de l'opinion du pays. Il réclama un vote de confiance et l'obtint, le 29, après de longs et stériles débats.

La longanimité de l'Assemblée avait pourtant manqué de se lasser déjà à l'occasion de l'impôt sur les matières premières, impôt que l'Assemblée repoussait, mais que M. Thiers, imbu d'idées protectionnistes, réclamait avec ténacité. M. Thiers, battu au scrutin, donna sa démission; mais à la vue d'une motion de confiance en lui, adoptée à l'unanimité moins huit voix, il fut trop heureux de reprendre le pouvoir. La discussion de la loi militaire renouvela cette comédie de démission; hâtons-nous toutefois d'ajouter que, dans cette circonstance, l'obstination de M. Thiers fut approuvée par la plupart des spécialistes. Le général Trochu et les membres de la gauche voulaient fixer la durée du service à trois ans au lieu de sept. M. Thiers, qui estimait la discipline préférable au nombre, réussit à faire adopter un moyen terme : cinq ans.

Mais son irritabilité, son impatience de sa dépendance s'accusaient chaque jour davantage. On se demandait si c'était de sa part calcul ou

état maladif. C'était calcul. Il savait très bien que, tant que l'ennemi foulerait le sol français, la patriotique assemblée éviterait à tout prix une crise gouvernementale. C'est pourquoi il hésitait si peu à la provoquer.

La journée du 19 mars fut un baume pour toutes ses blessures. Une convention venait d'être signée, le 15, pour la libération anticipée du territoire, ou, pour parler plus exactement, de ce que la Prusse nous laissait de territoire. Anticipation moyennant finances, bien entendu : M. Thiers, moins heureux que le duc de Richelieu en 1818, n'obtenait aucune réduction de la rançon de guerre et il ne pouvait pas s'écrier, comme Louis XVIII : « J'ai assez vécu, puisque « j'ai vu le drapeau français flotter sur toutes les « villes de la France ! » Le vainqueur, payé plus tôt, se retirait plus tôt; le vaincu ne devait rien à sa générosité. Au fond, le véritable auteur de la délivrance, le seul qu'il fallût complimenter sans réserve, était donc le pays qui avait payé si vite, ce pays travailleur et fécond, si riche des dons du ciel et de sa propre énergie; c'était cet admirable génie français que le malheur surprend et n'abat jamais, qui rebondit de toute la hauteur de ses chutes sans même laisser voir au monde qu'il en ait souffert. Mais M. Thiers méritait aussi sa part de félicitations pour les mesures financières qui avaient permis de satisfaire avant terme.

L'Assemblée ne lui marchanda point les remer-

ciements ; elle déclara « qu'il avait bien mérité de « la patrie. » Une délégation du bureau, conduite par M. Martel, un des vice-présidents, et suivie par deux cents députés de la gauche et des centres, alla porter le texte de cette déclaration à l'hôtel de la Présidence, déjà encombré par une nuée de fonctionnaires ou de flatteurs. M. Thiers, très ému et tout pâle, répondit :

« De tous les efforts que j'ai faits, la meilleure « récompense, celle qui me touche le plus est le « témoignage que vous voulez bien m'apporter de « la confiance du pays et de celle de l'Assemblée « nationale, qui le représente. »

Ce grand triomphe parlementaire devait être pour lui le dernier.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés, que son ami M. Grévy était remplacé à la présidence de l'Assemblée, et remplacé par un membre de la droite, M. Buffet. M. Thiers avait voté ostensiblement pour M. Martel. Lorsqu'il quitta la salle des séances, il était en proie à la plus vive irritation ; il comprenait que la majorité commençait à secouer le joug.

Les radicaux, ses alliés, plus exaspérés encore que lui, commirent une maladresse qui retomba sur lui tout entière. Les Parisiens avaient à élire un député. Bien qu'ils eussent dû tout faire en ce moment-là pour décider l'Assemblée à venir siéger au milieu d'eux, comme il en était question, et pour remercier M. Thiers qui venait de se transférer, lui et sa maison, de la préfecture

de Versailles au palais de l'Elysée, ils imaginèrent la candidature de l'ex-maître d'école Barodet ; candidature fantasmagorique, ultra-révolutionnaire; le *Journal des Débats* la compara à un de ces petits diablotins à ressort qui surgissent inopinément d'une boîte, à la plus grande joie des enfants. Mais ce peuple de Paris est avant tout un grand enfant. Le joujou dangereux lui plut; il s'en amusa pour faire une niche à l'Assemblée, et le citoyen Barodet fut élu.

Jamais élection, depuis celle d'Eugène Sue par ce même peuple de Paris après les journées de juin 1848, ne causa une stupéfaction plus profonde. La Bourse prit peur. L'élection à Bordeaux de M. Ranc, ancien membre de la Commune, porta l'inquiétude à son comble. M. Thiers, pour calmer l'opinion, n'imagina rien de mieux que de rendre régulier et définitif le provisoire républicain. De concert avec M. Dufaure, il présenta un projet de loi où il disait que « l'état de la France « ne comportait plus d'autre régime que celui de la « République. » En même temps il changeait son ministère et le prenait tout entier dans la gauche.

C'était rompre avec éclat le pacte de Bordeaux. On satisfaisait pour quelque temps les Parisiens, mais on jouait gros jeu : ou mettait la majorité dans l'alternative de vaincre contre M. Thiers ou de mourir.

La majorité releva le gant et vainquit.

Dans la séance du 23 mai, M. le duc de Broglie ouvrit le feu par une habile et vive ha-

rangue, qui était un véritable réquisitoire. M. Dufaure lui répondit ; mais la grande bataille se livra le lendemain 24.

M. Thiers monta à la tribune et chercha à rétorquer, deux heures durant, les critiques de M. de Broglie. Seulement il se répéta beaucoup et, par ses personnalités, mécontenta une partie du centre droit, limitrophe du centre gauche, et duquel dépendait la victoire. Il lança à son adversaire l'épithète de « protégé de l'Empire », ce qui était une injustice et dépassait le but.

La séance fut alors suspendue et M. Thiers se retira.

A la reprise de la séance tous les députés sont à leur poste ; les malades mêmes s'y sont fait transporter. Une foule qu'on peut évaluer à trois ou quatre mille personnes est massée aux abords de la salle. Jamais Versailles n'a vu pareille agitation civile, depuis les Etats généraux de 1789.

M. Casimir Périer, un des nouveaux ministres, conjure la droite de réfléchir. Que fera-t-elle de sa victoire, si elle renverse le pouvoir exécutif ? On ne l'écoute qu'avec impatience. M. Ernoul propose un ordre du jour déclarant que « la « forme constitutionnelle n'est pas en discussion « et regrettant les derniers changements minis- « tériels. » (Applaudissements à droite, rires à gauche.)

M. Target, au nom du centre droit le plus avancé vers les gauches, déclare qu'il accepte la forme républicaine, mais qu'il réclame une poli-

tique résolument conservatrice et qu'il votera l'ordre du jour de M. Ernoul.

M. Dufaure demande l'ordre du jour pur et simple. Au scrutin 348 voix se prononcent pour, 362 contre. Mouvement prolongé et silence subit.

Les urnes circulent de nouveau. L'ordre du jour Ernoul obtient 360 voix contre 344. M. Baragnon propose alors une séance de nuit pour permettre au gouvernement de faire connaître sa décision.

M. Thiers rédige, dans l'intervalle, un message donnant sa démission, et l'envoie. Ils ne l'accepteront pas ! lui disaient ses familiers, oubliant que la direction des débats ne dépendait plus d'un ami ; vous êtes toujours l'homme nécessaire ; tout au plus vous forceront-ils à vous séparer provisoirement de vos nouveaux ministres.

Grande fut donc la surprise lorsque, vers six heures, on apprit que la démission avait été acceptée par 38 voix de majorité, et lorsque, vers onze heures, on sut que le maréchal de Mac-Mahon était élu président par 390 voix. C'était 30 de plus que pour l'ordre du jour Ernoul. Le parti le plus fort avait déjà grossi ; il attirait à lui la masse des indécis et des faibles, comme il arrive toujours.

Une dernière espérance restait au vaincu. Le maréchal, homme peu versé dans la politique, accepterait-il ?

Le Maréchal accepta et choisit M. de Broglie pour premier ministre.

Muet, renfermant en lui-même son amer dépit, le Président de la République, qui ne l'était plus, voulut rester seul et fit refuser sa porte aux condoléances. Dès le lendemain il regagnait Paris, ne faisait que s'arrêter à l'Elysée et, son hôtel de la place Saint-Georges n'étant pas relevé encore, se rendait chez le général Charlemagne, son beau-frère.

Il affecta de se remettre avec passion à un livre sur *L'Homme* et à une *Histoire de Florence* qu'il avait commencés depuis longtemps et qui n'ont pas été publiés. Mais une lettre de lui à M. de Tréveneuc laissa voir combien il s'était peu attendu au coup de foudre qui venait de le frapper. D'après cette lettre il n'avait commis aucune faute, manqué à aucune parole, pas même au pacte de Bordeaux ; l'Assemblée seule avait méconnu systématiquement ses services ; il ne craignait rien de personne ; il était au-dessus des partis. Bref il était tout, excepté un philosophe résigné.

VII

DERNIÈRES ANNÉES DE M. THIERS

Rendu, bien malgré lui, à la vie privée, l'ancien Président de la République devait être et fut le centre de l'opposition à ceux qui l'avaient remplacé. Il se laissait fêter publiquement et haranguer, comme jadis, toutes les fois qu'il

était en voyage : à Valenciennes, où l'appelaient les mines d'Anzin dont il était un des principaux propriétaires, à Belfort, à Trouville, à Marseille. Des milliers d'adresses plus ou moins factieuses lui furent adressées durant les quatre années qu'il vécut encore. Il répondait quelquefois, plus souvent faisait répondre par son vieil ami et fidèle secrétaire Barthélemy-Saint-Hilaire, et jamais ne renonça à son illusion d'un très prochain retour au pouvoir.

La diminution de sa petite cour, bien qu'elle ne dût pas l'étonner, lui fut très sensible. Il se consolait mal de voir les honneurs officiels chercher son successeur, et la personne envahissante de Gambetta se substituer peu à peu à la sienne dans les journaux et dans le bruit populaire. Cette vue nourrissait son irritation, tempérée seulement par le bonheur de faire de l'opposition. Cette opposition le rajeunissait. Il travaillait à démentir vingt-trois ans de sagesse ; il recommençait contre son successeur la même guerre acharnée et peu loyale qu'il avait jadis menée contre Charles X, puis contre M. Guizot : « Enfermons les Bourbons dans la charte, écrivait-il dans le *National* de 1830, fermons exactement les portes, ils sauteront immanquablement par les fenêtres. » Autres temps, même programme. Mais combien plus coupable de la part d'un octogénaire que d'un jeune homme, et dans la patrie mutilée et appauvrie que dans la patrie prospère et forte !

La mort le surprit combinant de tristes alliances avec les survivants et les complices de la Commune; on peut dire qu'elle lui fut clémente en l'arrêtant au milieu d'un lamentable épilogue de sa vie.

Il avait éprouvé aux bains de mer de Dieppe quelques légers malaises assez vite dissipés. Il était rentré à Paris, mais on prenait soin autour de lui de dissimuler à lui-même et au public les inquiétudes qu'on avait pu concevoir. Rien ne faisait redouter une catastrophe prochaine.

Le 3 septembre 1877 il avait passé la journée sans incidents à Saint-Germain-en-Laye. Il était à table, à six heures du soir, avec Mme Thiers, à l'hôtel du Pavillon Henri IV, lorsque, après avoir mangé des haricots et au moment où il tendait la main pour couper une pomme, il tomba pâmé sur sa chaise. On le relève, on appelle, on se précipite, des médecins accourent. Il avait déjà perdu la parole et ne la retrouva plus. Quelques instants après il avait cessé de respirer. Point de prêtre; personne n'y songea.

La nouvelle de cette mort fut comme un coup de foudre au milieu des partis. Un silence se fit, tant était subite la disparition de ce grand acteur politique, tant large la place qu'il occupait! Puis chacun songea à s'en accommoder au mieux et à se faire une physionomie.

S'il y eut des larmes, il y en eut peu, le défunt ayant peu vécu par le cœur. Les amis, tous politiques, se préoccupèrent sans le moindre retard

d'organiser des manifestations, dont la plus grande serait celle des funérailles.

Plusieurs, et parmi eux, dit-on, MM. Jules Favre et Simon, qui parlaient quelquefois comme des pères de l'Eglise, proposèrent une cérémonie purement civile. Mais M. Thiers n'avait pas refusé les sacrements; tout porte à croire qu'il les eût acceptés avec empressement, si le temps n'eût manqué. Il avait dit depuis peu à un archevêque: « Soyez tranquille, Monseigneur, il y aura de l'eau bénite à mon enterrement », et il s'était montré fort affecté, cinq jours auparavant, le 29 août, d'avoir rencontré sur la terrasse de Saint-Germain deux jeunes ecclésiastiques qui l'avaient reconnu et point salué. « Pourquoi ne « m'ont-ils pas salué ? dit-il; les doyens du clergé « me saluent, eux; ils se pressaient autour de moi « à Dieppe, car ils n'ont pas perdu la mémoire, ils « savent que je suis catholique et que j'ai toujours « défendu énergiquement les droits du Saint-Père. » Une personne amie ayant rappelé ces paroles à Mme Thiers, celle-ci fondit en larmes et s'occupa immédiatement d'établir une chapelle ardente et de prévenir le clergé. Du reste, lorsqu'on ouvrit le testament, on y trouva ces mots textuels: Je suis catholique et je veux mourir en catholique. »

La funèbre cérémonie fut donc préparée dans la paroisse où se trouvait la place Saint-Georges, à Notre-Dame-de-Lorette. Par une coïncidence fort rare, le vieux curé qui y présida, M. le mar-

quis de Rolleau, était le même qui avait béni, dans cette même église, le mariage de l'illustre défunt.

Le maréchal de Mac-Mahon se comporta avec grandeur. Il se fit faire par le ministre de l'Intérieur, M. de Fourtou, un rapport dans lequel des funérailles nationales étaient proposées. Dans ce rapport se lisait la plus concise et cependant la plus complète des oraisons funèbres qui furent alors prononcées :

« Ecrivain, orateur, homme d'Etat, M. Thiers « occupa en tout le premier rang. »

La veuve refusa ces honneurs officiels venant d'un adversaire.

Les obsèques eurent lieu le samedi 8. Ce fut un jour triste, mais non « une journée », comme l'avaient espéré certains d'entre les organisateurs. Il pleuvait à torrents; la pluie, pour abattre une émeute, a plus d'efficacité que la mitraille. Il s'y trouvait beaucoup de députations de villes et de sociétés et une immense quantité de couronnes venues de tous les points du territoire. Mais « la vile multitude », comme l'avait qualifiée un jour le défunt, n'avait pas pris le change sur l'à-propos des manifestations qu'on attendait d'elle. M. Thiers était un bourgeois qui se souciait peu du peuple. Puis la religion conduisait le deuil et la voyoucratie parisienne ne reconnaît d'autre Dieu qu'elle-même : « Tout ça c'est des « riches et des curés », disait-on dans les groupes en blouse, quand le corbillard fendit les flots

tumultueux de Belleville et de Ménilmontant; et les uns rappelaient les sanglantes représailles de 1871, les autres parlaient de l'immense fortune amassée par ce « travailleur en politique. »

Détail typique : il ne se trouvait derrière le cercueil que sept fiacres conduisant les amis; pas huit, sept. Il fallait chercher pour découvrir les alliés politiques des dernières années. Cent soixante, tant députés que sénateurs, s'étaient dérangés pour venir; et cependant la Chambre des députés, à elle seule, comptait 363 opposants ralliés autour de M. Thiers. Mais un motif excessivement grave les retenait dans leurs départements : la chasse venait de s'ouvrir.

Sur la tombe, au Père-Lachaise, une demi-douzaine de discours furent prononcés. M. Sylvestre de Sacy parla au nom de l'Académie française, M. Vuitry au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, M. l'amiral Pothuau, M. Grévy et M. Jules Simon au nom de la politique ou de l'amitié. Une plaque d'argent, clouée sur le cercueil, portait l'inscription suivante :

LOUIS-ADOLPHE THIERS

né à Marseille le 16 *avril* 1797,

mort à Saint-Germain-en-Laye, le 3 *septembre* 1877.

PATRIAM DILEXIT

VERITATEM COLUIT

Bel éloge, le plus beau qu'on ait pu faire de lui et d'aucun homme, mais éloge que la postérité

ne confirmera point sans réserve ; sur l'éclat du patriotisme et l'amour du vrai la vanité et la recherche du *moi* projettent, dans la vie de M. Thiers, une ombre épaisse.

Cette vie fut une longue journée d'automne qui, commencée par un déchaînement des orages, eut un après-midi splendide et accumula, le soir, de nouvelles tempêtes, en réserve pour le lendemain.

J. M. VILLEFRANCHE

LE GÉNÉRAL CAMBRIELS

LA PREMIÈRE ARMÉE DE L'EST EN 1870



Le 12 août 1870 nous rencontrâmes sur la place des Vosges, à Epinal, un homme aux vêtements délabrés, à la tournure martiale, qui nous demanda l'adresse de l'Intendance militaire. La conversation s'engagea.

« Je viens de Lunéville, que les Prussiens occupent depuis deux jours; j'ai dû me sauver, et VITE...

— Et pourquoi donc?

— Je suis un ancien soldat de la campagne d'Italie ; blessé à Solférino, j'ai la médaille militaire, une petite pension pour vivre. J'espérais finir tranquillement mes jours dans mon pays natal. Quand les Prussiens ont fait leur entrée chez nous, après Reischoffen : Aie patience, me suis-je dit, cela ne saurait durer ; je m'étais même promis de prendre les choses avec calme. Ainsi je me suis abstenu de mani-

fester ma colère, lorsque j'ai vu ces misérables manger ou piller toutes mes provisions, boire mon vin. Ah! j'oubliais de vous dire qu'à force d'économies, je m'étais arrangé de façon à nourrir un cheval. Vous savez, on a été dans la cavalerie, et mon cheval était pour moi un compagnon, un ami.

« Que vois-je, il y a trois jours, le matin, en entrant dans ma petite écurie? Un grand diable de Poméranien qui tenait au bout d'une fourche la dernière des bottes de foin qui me restait! Je lui fais signe de la remettre en place. Lui, de rire d'un air moqueur, pour toute réponse.

« Exaspéré par la colère, je vois rouge et je saute à la gorge du cavalier poméranien. Après une lutte corps à corps, je m'empare de sa fourche et la lui enfonce dans le ventre. Les Prussiens n'ont pas eu mon cheval; après l'avoir embrassé, je l'ai tué de deux coups de revolver dans la tête. Au bruit de la détonation, des patrouilles ennemies sont arrivées, mais l'oiseau était parti. Ce qui m'a sauvé, c'est que je suis allé bravement dans la direction où se trouvaient les Prussiens, qui ainsi ne se sont pas méfié de moi. Après de longues et pénibles marches, me voici..... Je n'ai plus qu'un désir et un but : redevenir soldat n'importe où, pourvu qu'on me mette un cheval entre les jambes, une LATTE aux côtés. Si on le veut il ne rentrera pas un Allemand en Allemagne. »

L'ancien soldat, l'homme du peuple ne pouvait

comprendre nos défaites. Et cependant, en ces jours d'août 1870, la population de la Lorraine et des Vosges subit alternativement les impressions les plus diverses, en même temps que les émotions les plus accablantes. Elle apprit successivement les batailles livrées devant Metz, l'héroïsme de l'armée du Rhin, les prodiges accomplis par les troupes de toutes armes. Après l'écrasement du corps de Douay, à Wissembourg, la déroute de Mac-Mahon, à Frœschviller, les défaites de Frossard à Spickeren, de Failly à Beaumont, elle n'accorda plus sa confiance qu'au général qu'une certaine opinion, depuis les événements du Mexique en 1866, regardait comme un Catinat, injustement tenu à l'écart, comme une sorte de martyr, victime de la jalousie que lui avaient valu, de la part de ses compagnons d'armes, la supériorité de son génie, l'indépendance de son caractère. Dans l'Est, le maréchal Bazaine fut dès lors considéré comme le seul homme capable de sauver la France. Les journaux étaient remplis de ses louanges : on exaltait son talent de tacticien ; il était le seul stratégiste compétent parmi tous les généraux d'Afrique amoindris et rendus incapables, disait-on, par la guerre d'embuscades dans l'Atlas.

Cette illusion était du reste partagée par la majorité du pays.

Quant à l'Empereur, il ne s'agissait plus de lui : aux yeux de ces populations de montagnards, le nom de Napoléon avait perdu son

prestige, et désormais l'on ne voulait plus compter que sur l'initiative personnelle.

De Baccarat à Charmes, de Rambervillers à Remiremont, de Bruyères à Mirecourt et à Neufchâteau, d'Epinal à Vesoul et au Jura, ce ne fut qu'un cri : « Les Prussiens entreront peut-être dans nos montagnes, mais ils n'en sortiront pas; ce que nos pères ont fait en 1814 et en 1815, nous le recommencerons. »

On se racontait, avec la fièvre du patriotisme, les miracles de bravoure accomplis par les corps francs des Vosges, lors des invasions de 1814 et de 1815; les noms des lieutenants-colonels Brice et Vedel furent rappelés et cités comme l'exemple qu'on devait suivre : les Vosges n'étaient-elles pas les Thermopyles, le Tyrol de la France ? Il existait, de ci, de là, quelques vétérans du premier Empire, qui se souvenaient de ce fameux aubergiste tyrolien, Hofer, qui avait, en 1809, avec quelques hommes à peine armés, tenu tête à nos meilleurs généraux, aux Lefebvre, aux Masséna (1). On citait les chefs de la guérilla espagnole, les Mina, le curé Mérino, le frère Sapia, l'Empécinado, qui, après nous avoir fait subir, dans les Sierras, tant de retentissants échecs, avaient presque immobilisé le génie même des vainqueurs de Burgos et d'Espinosa (Soult

(1) François-Joseph Lefebvre, duc de Dantzig, maréchal de France (1755-1820). — André Masséna, maréchal de France (1758-1817), s'illustra par ses victoires de Zurich sur les Russes (1799), par la défense de Gênes (1800), etc.

et Victor) (1). Les jeunes gens brûlaient, avec leurs souvenirs classiques, de mourir comme le Tyrtée allemand, ce patriote exalté, et ce grand citoyen de la jeune Allemagne, Kœrner, l'auteur de la chanson de l'*Epée*, qui, mort glorieusement (1813) dans une audacieuse reconnaissance contre les Français, avait été enterré comme un poète et comme un soldat : au pied d'un chêne. On n'avait pas encore perdu la mémoire de ces vers enthousiastes qui avaient soulevé la jeunesse teutonne : « Que Dieu s'éloigne des cœurs timides qui n'osent pas féconder de leur sang une cause juste ! »

On ferait des Vosges une autre Vendée : ce que les chefs de la Chouannerie, les Sabre-tout, les Sans-Quartiers, les Mousqueton, les Vif-argent, avaient tenté longtemps avec succès contre les armées de la Convention, n'était-ce pas un devoir sacré de le reproduire contre l'envahisseur d'Outre-Rhin ? Les faux sauniers qui avaient illustré le Bocage et le Poitou, allaient trouver de glorieux émules dans les compatriotes de ces chefs de francs-tireurs, vosgiens de naissance, les Lebon, les Marchal, les Durand, et de ce fameux Haxo, qui, blessé par les soldats de Charette, près d'être fait prisonnier, s'était, à la Roche-sur-Yon, brûlé la cervelle, pour ne pas tomber au pouvoir des *blancs*. Le *Chêne des*

(1) Soult, duc de Dalmatie, maréchal de France (1769-1852). — Victor, duc de Bellune, maréchal de France (1764-1841).

Partisans (1), autour duquel les défenseurs des Vosges avaient coutume de se réunir en 1814, existait encore. Il serait de nouveau le témoin de grandes résolutions et de dévouements chevaleresques. La France, en 1792, avait eu raison du prussien Brunswick ; serait-il donc impossible aux départements de l'Est, en 1870, de triompher du badois Werder ?

C'était Werder, en effet, qui était chargé d'investir Strasbourg : c'était lui qui, suivant toute probabilité, recevrait la mission de se porter sur les passages des Vosges. Malgré les brillants états de service de ce général, qui avait pris, on ne l'avait pas oublié, une part active au gain de la bataille de Kœnigsgratz, contre les Autrichiens, en 1866, on ne ressentait aucune inquiétude sur les résultats du coup de main qu'il allait tenter contre les défilés voisins ; on l'écraserait sous une grêle de rocs, comme les paysans avaient anéanti les Autrichiens et autres étrangers en 1814 et 1815 !

Les gens éclairés raisonnaient autrement : par suite de l'incurie qu'on a tant de fois signalée, et de la stupeur provoquée par tant de foudroyants revers, les Vosges n'avaient été nullement mises en état de défense, et ne pouvaient retarder la marche de l'insolent vainqueur.

Strasbourg avait dû se rendre le 20 septembre, grâce à l'insuffisance d'un système de forti-

(1) On peut voir, aujourd'hui encore, cet arbre historique, à quelques lieues de Lamarche (Vosges).

fications qui dataient de Vauban; il paraissait devoir en être de même de Belfort. Restaient Langres et Besançon. Mais alors, le pays qui s'étend de Sarrebourg et Lunéville à ces deux places fortes, constituerait inévitablement le champ ouvert aux opérations militaires ! Il était donc d'une importance capitale autant qu'immédiate, de ne négliger aucune des mesures capables d'assurer la protection et la sécurité du pays. Le gouvernement? on n'en parlait plus : celui de l'Impératrice avait sombré dans l'affolement ; celui de Tours songeait uniquement alors à ne pas se laisser déborder. Du reste, tant que Strasbourg n'eut point ouvert ses portes, il n'y eut aucune tentative hostile contre l'Est. Ce ne fut qu'à partir du 28 septembre 1870 que Werder, après avoir fait capituler Strasbourg, et libre de ses mouvements, envoya en avant le 14e corps d'armée (1) sous les ordres du général Degenfeld.

Si l'on en croit un témoignage allemand, le 14e corps avait pour mission de tenter un coup de main sur Langres, qui interceptait la ligne ferrée, et empêchait Werder de se porter sur Châtillon-sur-Seine et Troyes, dans le but de mettre obstacle aux concentrations des troupes françaises. Le major général prussien

(1) Le 14e corps était formé de la division badoise, de deux divisions de réserve et de deux brigades détachées. Il comptait 51.000 hommes, dont 18.000 environ sous les ordres de Treskow furent employés au siège de Belfort.

avait, en conséquence, recommandé expressément de bombarder Langres à l'aide des pièces de gros calibre qui avaient servi au siège de Strasbourg. Le 14e corps avait en outre pour mission de réparer le chemin de fer de Blainville à Chaumont, par Epinal et Faverney.

Quelles étaient les troupes et les généraux à qui allait incomber la tâche de s'opposer à la réalisation des plans de M. de Moltke ? C'étaient d'abord les francs-tireurs, tant fêtés par les Parisiens, lors de leur visite à l'Exposition de 1867, et qui comprenaient que les jours de parades et de représentations étaient passés, et que l'heure avait sonné de faire honneur à la confiance qu'on leur avait témoignée. Ils devaient être commandés par des chefs intrépides, au premier rang desquels il faut citer le capitaine du génie Bourras, le commandant du génie Varaigne, et le capitaine d'artillerie Perrin. Echappés de Sedan, ils vinrent offrir leurs services, dès la première moitié de septembre.

Le généralissime des forces françaises concentrées à la hâte dans l'Est fut Cambriels (1). Son

(1) Cambriels (Albert), né à Lagrasse (Aude) le 11 août 1816. — Entra à l'école St-Cyr le 24 novembre 1834. En sortit sous-lieutenant, le 12 octobre 1836. — Entra dans l'infanterie. — Lieutenant le 2 janvier 1841. — Capitaine le 20 octobre 1847. — Major le 25 juin 1853. — Lieutenant-colonel le 11 août 1855. — Colonel le 14 mars 1859. — Fit la campagne d'Italie avec ce dernier grade. — Général de brigade le 13 août 1863. — Commandait une brigade à Paris lors de la déclaration de guerre de 1870. — Placé dans le 3me corps du maréchal Bazaine, ne put rejoindre l'armée du Rhin. — Figura dans le 12me corps, commandé par Lebrun, avec le grade de général de division, le 25 août 1870.

nom, sans être complètement inconnu du public, n'avait cependant pas percé de manière à concentrer autour de lui ces espérances de revanche, cette certitude du succès dont on venait de se déshabituer si brusquement.

L'ancien colonel du 14e de ligne, qui avait pris une part brillante au gain de la bataille de Magenta (4 juin 1859), avait alors cinquante-quatre ans. Il venait de faire la campagne sous les ordres du général Lebrun. Blessé très grièvement à Sedan, il fut renvoyé avec la plupart des blessés qui se trouvaient dans son ambulance, tombée au pouvoir des vainqueurs. Le gouvernement de Tours le chargea de préparer la défense dans l'Est et de barrer le passage à Werder. Telle fut l'origine de la *première armée de l'Est*, à laquelle nous conservons ce titre, un peu ambitieux peut-être.

S'il avait suffi d'un chef compétent, instruit, actif, doué d'un coup d'œil juste, sachant communiquer le feu sacré à des troupes exercées, bon et dévoué pour les soldats comme on l'est rarement, les Vosges eussent été infranchissables, ou du moins l'ennemi rebuté, décimé, eût été contraint de modifier son plan. Mais il est impossible de se rendre un compte exact des difficultés de toute nature que rencontra le brave et malheureux général.

L'historien officiel allemand nous apprend que Cambriels s'occupait vers le milieu de septembre d'organiser un corps d'armée, et

que ce corps se composait en partie de l'armée dite de Lyon, de la garnison de Besançon, et des mobiles de Belfort. Il ajoute, avec une emphase toute germanique, que le total de l'effectif était de 30.000 hommes, auxquels il convient d'ajouter de nombreux bataillons de gardes nationaux tirés des départements les plus voisins, de détachements de gardes mobiles, et de bandes de francs-tireurs, le tout constitué « en grandes unités tactiques. »

Il faut croire que l'art de souffleter la vérité est, plus que jamais, en vigueur de l'autre côté du Rhin. A qui le Thucydide berlinois fera-t-il croire que l'armée de l'Est se composait de 60.000 hommes, chiffre réellement indiqué par les énumérations citées plus haut ? En outre, quelle bonne foi y a-t-il à mettre en ligne de compte, sous le nom pompeux d'armée de Lyon, une cohue de conscrits, de volontaires, de recrues de toute provenance dont on peut ne pas discuter le courage, mais dont l'inexpérience du métier des armes était navrante et devait être un élément de désorganisation, plutôt qu'une force active? Dieu nous préserve de médire des gardes nationaux ! mais enfin on n'a pas oublié le mot du maréchal Bugeaud, et son opinion sur les troupes improvisées est celle de tous les gens du métier. On doit en dire autant des gardes mobiles, qui souvent firent leur devoir en véritables Français, mais dont, répétons-le, l'éducation militaire était

à peine ébauchée. Gardes mobiles et gardes nationaux devaient fondre comme la boule de neige entre les mains du général Cambriels. La question de courage doit être écartée; tous ces soldats de la veille avaient la meilleure envie de se bien comporter; mais il y a loin de la coupe aux lèvres; autre chose est de faire vaillamment le coup de feu pendant une après-midi, autre chose de supporter, pendant des mois, sans se plaindre, toutes les fatigues, toutes les privations, toutes les innombrables déceptions de la vie de campagne. L'histoire de nos armées improvisées — en 1870-71 — est une lamentable démonstration de cette vérité.

A la fin de septembre il y eut dans le sud du département de la Meurthe quelques petites expéditions de francs-tireurs contre des gendarmes prussiens qui jetaient la terreur dans le pays, sans être beaucoup inquiétés : à Flavigny-sur-Moselle et à Vézelise, une dizaine de ces maraudeurs furent faits prisonniers et tués.

Le commandant de la 4e compagnie des francs-tireurs de la Meurthe (presque tous originaires des environs de Nancy), le capitaine d'Hautel, ancien officier de Crimée, amputé, n'en fit pas moins la campagne avec un entrain, une bravoure, une gaîté que rien ne démontait. Armé d'un « paisseau » (l'échalas des vignes meurthoises), il marchait à la tête de ses hommes, l'œil au guet, éventant de loin l'ennemi avec le flair infaillible d'un chasseur expérimenté,

communiquant à ses jeunes subordonnés les trésors de sa vieille expérience militaire, soutenant leur moral par quelque malice lorraine, et leur rappelant l'exemple de ces vaillants soldats que leur département avait fournis à la France depuis quatre-vingts ans, les Lobau, les Duroc, les Drouot, les Gouvion-Saint-Cyr (1). Ce brave homme, « cet officier distingué, cet excellent patriote », suivant l'expression d'un de ses frères d'armes, est mort en 1872 a Dôle, à la suite des fatigues subies durant la campagne.

Le général Cambriels, s'attendant chaque jour à voir l'armée allemande déboucher par les défilés des Vosges, confiait au général Dupré, qui disposait d'une dizaine de mille hommes et de deux batteries, le soin de se porter sur les environs de Saint-Dié, à Nompatelize et à la Woivre (2).

Le plan de Werder était de se reporter au sud de Bar, sur Etival, et, plus au nord, par Schirmeck, sur Raon-l'Etape; un commencement de défense, consistant en abatis d'arbres, en coupures de routes, en amoncellement de pierres et d'*impedimenta* de tout genre, attendait le général Degenfeld, qui ne tarda pas à rencontrer

(1) Le général Mouton, comte de Lobau (1770-1838), est né à Phalsbourg; — Michel Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais de Napoléon (1772-1813), est né à Pont-à-Mousson; le comte Drouot, général d'artillerie (1774-1847), est né à Nancy; — Laurent Gouvion-Saint-Cyr, maréchal de France (1764-1830), est né à Toul.

(2) Il s'agit d'un bois voisin de Saint-Dié.

quelques francs-tireurs. Après un engagement où ces derniers firent subir des pertes assez sérieuses à leurs adversaires, les Badois s'emparaient de Raon-l'Etape et d'Etival. Malgré le bon vouloir des francs-tireurs, les passages des Vosges étaient forcés, et restaient au pouvoir de l'envahisseur. C'était, pour celui-ci, un résultat de la plus haute importance, obtenu sans grande difficulté.

L'objectif principal des 12.000 Allemands était la ville de Saint-Dié, qui leur semblait le centre de la résistance; le 6 octobre 1870 commença le mouvement offensif.

Les Français étaient postés sur les hauteurs du village de *Nompatelize* (1), que couvrirent bientôt d'épais nuages de fumée, et qui, centre de l'action, ne tarda pas à être enveloppé d'un cercle de feu. A droite et à gauche du champ de bataille s'étendaient des forêts assez profondes.

L'artillerie badoise, triple de la nôtre, écrasait nos malheureux bataillons, dont la tenue, sous une pluie de projectiles, était des plus courageuses. A onze heures, le général Dupré fut atteint d'une balle à la mâchoire inférieure, et céda le commandement au lieutenant-colonel Hocdé. La victoire eût peut-être récompensé les efforts de nos braves soldats, si ce brillant officier n'eût été, au moment décisif, renversé par un éclat d'obus, qui lui brisait un bras et une jambe. Il fut trans-

(1) Village des Vosges, 642 hab., canton de Raon-l'Etape.

porté chez le curé de la Bourgonce (1): le soir, un chirurgien poméranien lui pratiqua une double amputation; mais la fièvre se déclara ainsi que le délire, et le brave colonel mourut le 9 octobre au matin.

Vers midi l'ennemi, étonné, suspendait sa marche en avant; à deux heures commençait la déroute des Badois, fuyant dans la direction des bois voisins. Une heure plus tard, ayant reçu des renforts sérieux, ils se maintiennent d'abord, se décident assez mollement à reprendre l'offensive, puis essaient, sans grands résultats, de déloger les Français du bois des Jumeaux. Enfin, ces derniers, après avoir fait chèrement payer ce contestable succès aux Badois, conservent leurs positions aux environs de Saint-Dié, où l'ennemi ne pénètre qu'avec une hésitation qui fait honneur à sa prudence proverbiale.

Les francs-tireurs bretons, avec quelques compagnies de mobiles des Deux-Sèvres (après avoir marché pendant toute la nuit du 5 au 6 octobre), n'arrivent sur le lieu de l'action qu'au moment où elle touchait à sa fin. Il ne leur restait, ce qu'ils firent du reste avec un énergique empressement, qu'à défendre les passages de la Gravelle, des Hautes-Jacques et de Mont-Repos, entre Saint-Dié et Raon-l'Etape. Ils coupèrent les routes qu'ils encombraient d'énormes

(1) Village des Vosges, 757 hab., canton de Saint-Dié. Le combat de Nompatelize est aussi appelé combat de la Bourgonce.

sapins, et se maintinrent seuls pendant trois jours. Les pointes qu'ils firent, en rayonnant autour de leurs positions, ne furent pas inutiles ; le 6 octobre le capitaine d'Hautel, suivi de vingt-cinq francs-tireurs, entrait résolûment dans Nompatelize, et mettait hors de combat une dizaine de Prussiens.

Du côté des ennemis la perte fut considérable : suivant leur habitude, leur rapport officiel diminue d'un tiers environ le nombre des blessés et celui des morts. En revanche, il exagère dans des proportions fantastiques les pertes des Français : le tableau suivant, fourni par l'état-major prussien, pourra servir à établir la proportion exacte des pertes respectives essuyées dans les engagements ultérieurs :

Tués :	5 officiers,	22 hommes,	20 chevaux.
Blessés :	20 officiers,	314 hommes,	12 chevaux.
Disparus :	0 officiers,	5 hommes,	0 chevaux.

Les chiffres sont tout autres ; un témoin oculaire (1), et dont la bonne foi est inattaquable, rapporte que le 6 octobre au soir, le chef de l'armée allemande établit son quartier-général au presbytère de la Bourgonce, et que, là, il reçut successivement les rapports des chefs dont les corps avaient été engagés dans la meurtrière action de la journée. Ils comptaient 3.085 hommes tués ou blessés, ce qui faisait un total de pertes supérieures à celles que l'armée

(1) F. Vuillemin, *Combats de la Bourgonce et de Rambervillers*, page 5. Rambervillers.

badoise avait essuyées pendant tout le siège de Strasbourg. Les Français avaient 600 morts et 800 blessés.

Le colonel Muller, du 3e régiment badois, un des officiers supérieurs les plus estimés du général en chef, fut atteint grièvement. De notre côté, le général Dupré dut renoncer définitivement à son commandement.

Une place d'honneur dans ce récit devrait être accordée au lieutenant de compagnies franches, qui, pendant la plus grande partie de la journée du 6 octobre, défendit le défilé entre La Salle et Saint-Remy.

Cet officier, dont la France n'a pas oublié le nom, est Mlle Antoinette Lix. L'héroïne de tant d'aventures glorieuses est née à Colmar en 1839 ; après avoir pris son brevet d'institutrice, elle éleva pendant quelque temps l'enfant d'un riche Varsovien, puis se trouva engagée, comme par hasard, dans le dernier soulèvement de la Pologne contre la Russie (1863). Là, en qualité de franc-tireur, elle se fit admirer par sa résolution, son énergie dans le péril, sa constance dans la foi au succès final, qui, comme toujours, devait tromper les efforts des Polonais. Revenu en France, le chef des guérillas se fait sœur de charité, lors d'une épidémie qui sévit dans Lille (1866). Son dévouement ayant été enfin apprécié par le gouvernement impérial, elle n'eut qu'à solliciter un emploi dans l'administration des Postes pour obtenir le bureau de Lamarche (Vosges).

C'est là que la guerre de 1870 la trouva. Avec son caractère audacieux, son patriotisme ardent, Mlle Lix eût pu difficilement ne pas se jeter dans la lutte contre l'envahisseur. Un soir, vers les premiers jours de septembre 1870, dans une localité des Vosges, une cinquantaine d'hommes de tout âge et de toute condition étaient réunis pour procéder à leur organisation en compagnie de francs-tireurs, lorsqu'ils virent arriver une recrue volontaire, qui leur demanda de l'accepter dans leurs rangs : « Un fusil de plus, c'est toujours ça ! » Tout à coup, celui qui venait d'être nommé capitaine s'avance vers Mlle Lix, car c'était elle : « Vous êtes reconnue, Mademoiselle, n'essayez pas de vouloir nous cacher plus longtemps qui vous êtes. » Et il raconte en quelques mots à ses hommes le passé du gracieux et vaillant renfort qui leur arrivait. Elle fut nommée lieutenant, à l'unanimité des voix, et dans toute la campagne il n'y eut pas de chef plus respecté, mieux écouté, et sachant mieux donner à tous l'exemple de la persévérance, de l'intrépidité et du calme (1).

(1) Sa brillante conduite a valu à Mlle Lix plusieurs récompenses :

Au mois de janvier 1872, le gouvernement lui conféra une médaille d'or de première classe et la croix de bronze des ambulances. Le général de Charette lui envoya, en 1873, la médaille des zouaves pontificaux, et les Dames alsaciennes lui ont offert, en 1872, une splendide épée d'honneur d'un travail remarquable. Enfin, la Société nationale d'encouragement au bien lui décernait, en 1872, une médaille de bronze, et cette année (1884) le secrétaire général de cette Société, l'honorable M. Honoré Arnoul, lui a remis une médaille d'honneur de première classe, en récompense de son livre : *Tout pour la patrie !*

Dans la journée du 6 octobre, à la tête de ses francs-tireurs, elle défendit un défilé entre La Salle et Saint-Remy ; vers midi un gros de cavalerie badoise les chargea furieusement ; mais la justesse de leur tir fut telle, que pas un des cavaliers ne put arriver jusqu'à eux.

Au nombre de nos blessés les plus sympathiques se trouvait un élève de l'école polytechnique, M. Pistor, qui, après s'être admirablement battu à la malheureuse affaire de Wissembourg, où il avait enlevé un canon à l'ennemi, ce qui lui avait valu la décoration, était venu se mettre à la disposition du commandant Bourras, dont il était devenu le lieutenant d'état-major. Sa convalescence devait, pendant deux mois, nous priver de ses intelligents services ; ce ne fut qu'au mois de décembre qu'il put reprendre campagne, avec le grade de capitaine, qu'il avait si glorieusement mérité.

Maîtresse de la Bourgonce (6 octobre), l'armée ennemie se portait, le 9, sur Rambervillers.

Avant leur départ, les barbares avaient incendié les douze plus belles maisons de la Bourgonce, sans avoir même le droit d'invoquer l'excuse de représailles soi-disant légitimes contre les malheureux habitants, qui n'avaient pris aucune part à la lutte.

Le 9 octobre, l'avant-garde prussienne essaye de s'emparer de Rambervillers (1) ; elle est

(1) Chef-lieu de canton des Vosges, petite ville de 5.310 habitants, arrondissement d'Epinal.

reçue par les gardes nationaux, qui la mettent en déroute.

Le major Petitjean prend aussitôt les précautions nécessaires pour arrêter l'ennemi : le cimetière placé à l'intersection des routes de Saint-Dié et de Raon-l'Etape est occupé par quatre-vingts gardes nationaux ; cent cinquante autres se fortifient à la hâte dans les faubourgs, et dans une tuilerie. Ces braves gens, menacés d'être tournés par les assaillants, exécutent leur retraite en s'abritant derrière les haies, les meules, les moindres accidents de terrain, et s'ils reculent, ce n'est qu'après avoir infligé à leurs adversaires des pertes sensibles. Vers le soir, après avoir défendu leurs barricades avec une énergie farouche, ils durent se replier vers la grande barricade à la hauteur du café Henriot. Installés dès lors dans une partie de la ville, les Allemands se vengèrent de la prolongation de la résistance, en fusillant six habitants qui avaient commis l'impardonnable crime de circuler dans les rues. Ils allèrent jusqu'à s'emparer d'un pauvre idiot, qui s'en allait devant eux, au hasard, inconscient de ce qui se passait, joyeux du beau tapage qu'il entendait, et chantant à tue-tête. Il fut massacré !

La colère des Allemands était au paroxysme. Ils pillent les boutiques, brisent les portes, les meubles, fouillent jusqu'au dernier recoin des maisons, pour y trouver des blessés français, arrachent ceux-ci de leurs lits et les achèvent à

coups de crosse. L'un deux, nommé Noirclair, reçut jusqu'à quarante-six coups de baïonnette. Ils appliquaient le nez sur la main de ceux qu'ils rencontraient, et si elle sentait la poudre, le coupable était collé au mur, et passé par les armes; défense d'enterrer les morts !

Avec la nuit cessèrent les *Worvartz* (1) des officiers allemands; la pluie tombe : de temps en temps, retentissent quelques coups de fusil isolés. Certains de ces Vosgiens énergiques ne désespéraient pas encore ! Werder entre dans la ville, prend comme otage le conseil municipal, et frappe les citoyens d'une contribution de guerre énorme.

Ils eurent quatre heures pour reunir la somme, sinon les hordes prussiennes livraient la ville au pillage. Werder eut la brutale attention de faire savoir aux habitants que s'il avait eu ses canons, la ville eût été réduite en cendres. Il n'était pas maître de son indignation, en pensant que son meilleur ami, le major Berkfeld, celui qui avait planté le drapeau allemand sur la cathédrale de Strasbourg, était venu « se faire tuer devant une pareille bicoque ! » C'était au moins une bicoque héroïque ! Rambervillers a fait, en raccourci, ce qu'avait fait Saragosse en 1809, ce que, dans d'inoubliables proportions, allait faire Châteaudun ! Citons parmi les défenseurs de cette noble petite cité, outre le commandant Petitjean,

(1) En avant !

MM. Besson, Dussourt, Arnould, Pierre, Job et Retournard. Mais il faudrait mentionner, sans exception, tous les gardes nationaux ! La perte des Allemands, si l'on s'en fie à leur rapport, fut de trente hommes ; celles des Français de soixante. Il faut rétablir les faits : les Allemands perdirent sept officiers et cent quatre-vingts soldats; en outre ils transportèrent à Raon-l'Etape plus de deux cents blessés !

..... Quidquid *Germania* mendax
Audet in historia (1)! (JUVÉNAL.)

Après Rambervillers, eut lieu l'engagement de Brouvelieures, bourg situé à deux kilomètres de Saint-Dié, où, parmi les francs-tireurs qui se distinguèrent de nouveau, il convient de nommer la 16e compagnie, compagnie parisienne, capitaine L'Arbalitier. Le corps de Bourras, qui se montait à environ 600 hommes, eut à lutter contre 3.500 Prussiens, renforcés d'une batterie ; ses pertes furent d'une cinquantaine d'hommes, et celles de l'ennemi durent être considérables, si on en juge par les scènes de violence qui eurent lieu, le soir même, à Bruyères et à Laval : ce dernier village fut incendié. Le combat de Brouvelieures et les escarmouches antérieures permirent au 20e corps de gagner Remiremont. Quant à Werder, il marchait sur Epinal.

Le 12, au matin, dix uhlans étaient signalés près

(1) « La Germanie ne recule devant aucun mensonge historique. »

du cimetière de cette ville. Aussitôt une trentaine de gardes nationaux se mettent à la disposition du sous-lieutenant Enard (1), et se portent sur la position menacée. C'était une pure folie de la part de ces valeureux défenseurs d'une ville ouverte, sans protection effective d'aucune sorte, et livrée au premier coup de main que tenterait une armée régulière. Cette poignée de braves, suivis bientôt d'une seconde troupe de gardes nationaux, se postent en avant du château, jusqu'aux abords de la ferme de Failloux. Bientôt les Prussiens sont signalés dans la direction de Razimont et de Deyvillers. La fusillade commença. L'ennemi, caché dans le bois, tirait comme au jugé. Les balles faisaient plus de bruit que de besogne. Les gardes nationaux, en l'absence du commandant, dirigés par MM. Kromberg, Bonnin, Maulbon, Enard, anciens officiers ou sous-officiers de la ligne, étaient au nombre approximatif de deux cent cinquante, chiffre bien insuffisant pour défendre les hauteurs qui dominent Epinal. Les Prussiens avaient établi deux batteries, dont l'une, à l'intersection de la route de Bruyères avec celle de Docelles, avait pour objectif le château et le cimetière, et dont l'autre envoyait ses projectiles dans le bois de la Woivre, qui était, au même moment, tourné par un escadron de cavalerie. Le lieutenant Enard y fut grièvement blessé.

(1) Ce courageux officier a écrit sur cette journée un récit aussi exact que patriotique.

L'armée prussienne accentuait son mouvement en avant dans la direction de Failloux, où s'étaient barricadés quelques hommes résolus : ceux-ci, par suite d'un double mouvement convergent, se virent bientôt cernés ; quelques-uns réussirent à s'échapper. Le caporal de la garde nationale Michel, commerçant très aimé et très estimé dans la ville, reste seul, sourd aux pressants appels d'un camarade, et ne veut point abandonner son poste. Entouré, il oppose une résistance acharnée ; mais vaincu par le nombre, il est frappé, presque à bout portant, percé de plusieurs balles, haché. Neuf gardes nationaux, cernés par les Prussiens, sont menés à coups de crosse devant le général qui les dirige sur Deyvillers. Les soldats chargés de l'exécution de cet ordre font une razzia complète de ce qu'ils trouvent sur leur chemin. Ils ramassent, entre autre butin de guerre, comme adversaire dangereux, un pauvre jeune homme *sans bras*, que son père dut accompagner pour le soigner et l'aider à prendre ses repas.

La résistance devenait impossible ; à quatre heures elle cessa; sur les hauteurs qui dominent Epinal, dans la direction du N.-E. apparaissaient bientôt, et en même temps, des nuées de uhlans, qui, avec une audace inouïe, et par un vrai miracle d'équitation, descendent ces pentes à pic qui séparent le terrain de la Justice des maisons de la Place des vieux Moulins. Sur le plateau même, au-dessus d'eux, s'installe une batterie

d'artillerie prête à mitrailler Epinal au premier signe de résistance.....

Les canons restèrent plusieurs mois braqués sur la ville, silencieux et menaçants. Vers quatre heures un quart, l'occupation de la ville eut lieu ; par le faubourg Saint-Michel, la rue entre les deux Portes, la rue de la Commune s'abattit, avec une pesanteur majestueusement sinistre, le corps d'armée du général Werder. Spectacle émouvant et nouveau pour la population, que ce fourmillement étincelant de casques à pointes, souvenir de la féodalité, ces myriades de mains lancées et ramenées avec une précision automatique, ces visages contractés, farouches, surtout chez les hommes de ce fameux 77e, exclusivement composé de Silésiens (1).

Au moment où les vainqueurs descendaient le faubourg Saint-Michel, un incident émouvant, étrange, eut lieu. Sans se laisser toucher par les cris de désespoir de sa femme et de ses enfants, un homme sortit précipitamment de sa maison, et se plaça au milieu de la route, genou en terre, épaulant sa carabine Minié. On le croyait subitement atteint d'aliénation mentale. Avait-il la prétention, à lui seul, de s'opposer à une armée entière?

Les Prussiens n'interrompirent point leur marche; quand leurs premiers rangs ne furent plus qu'à une centaine de pas, Dubois abaissa

(1) *Combat d'Epinal*, par un ancien élève du Lycée de Strasbourg. (Victor Jeanroy.)

sa carabine. Un casque roula, un homme aussi; second casque, seconde culbute.

— Feu ! cria un officier.

Une dizaine de coups retentirent; le garde national tomba sur le visage, foudroyé. Arrivé à quelques pas du cadavre, celui qui avait commandé le feu, fit un signe. Deux hommes sortirent des rangs, prirent le cadavre par les pieds et la tête, et jetèrent dans la berge, comme un chien, ce héros, qui avait voulu arrêter l'armée de Werder ! Ainsi mourut Dubois, le vieux troupier d'Afrique et de Crimée (1) !

Ce fait ne rappelle-t-il pas celui que raconte Gœthe dans sa *Campagne de France ?...*

« La prise de possession de Verdun fut troublée par un cas unique, il est vrai, mais qui produisit une grande sensation, et inspira une sympathie générale. Comme les Prussiens entraient, il partit de la foule du peuple un coup de fusil qui ne blessa personne. Un grenadier français ne put ni ne voulut nier cet acte téméraire. J'ai vu ce soldat au corps de garde, où on l'avait conduit. C'était un très beau jeune homme, bien fait, au regard assuré, à la contenance tranquille. En attendant que son sort fût décidé, on le laissa en liberté. Près du corps de garde était un pont sous lequel passait un bras de la Meuse; il s'assit sur le parapet, demeura quelque temps immobile, puis se ren-

(1) *Combat d'Épinal*, etc.

versant en arrière il se jeta dans l'eau ; il en fut retiré mort. »

Les Spinaliens s'étaient admirablement battus, et leur résistance acharnée autant qu'invraisemblable (pendant trois heures, deux cent cinquante hommes empêchèrent d'avancer une armée de 14.000 hommes !) avait eu pour résultat pratique de sauver le matériel de la gare et quatre cents blessés de la Bourgonce, qui furent dirigés sur la ligne de Gray.

Les pertes du côté des Français étaient de sept tués et une dizaine de blessés. Il serait difficile de fixer celles des Prussiens qui, suivant leur habitude, relevaient, au fur et à mesure, leurs nombreux morts, qu'ils enterraient nuitamment.

Le rapport officiel allemand ajoute au récit de la prise d'Epinal ces mots erronés : « Le 13 octobre,... les premières et dernières compagnies du 34e, en se portant sur les Forges, dispersaient, avec l'aide de l'artillerie, un parti français fort de 300 hommes environ, qui s'éloignait dans la direction du sud avec des pertes considérables. »

Les *pertes considérables* furent subies par les Allemands : avec cette modification, on peut admettre la phrase précédente.

C'est à la date du 12 octobre qu'il faut reporter la nomination par le gouvernement de la Défense nationale du vieux Garibaldi, comme général de l'armée des Vosges. Ce choix n'était pas sans donner lieu à des appréciations diverses, et à

d'amères récriminations; Gambetta adressa donc à Cambriels la lettre suivante : « Général, *je fais appel à votre patriotisme*. Le commandement des compagnies franches, avec une brigade de mobiles de la zone des Vosges, a été donné au général Garibaldi, qui a généreusement offert son épée et ses services à la République française. Le général Garibaldi est parti pour aller vous voir, et se concerter avec vous sur les moyens d'action. Je compte sur le bon accueil que vous allez lui faire, et je suis sûr qu'un homme de cœur tel que vous mettra loyalement sa main dans celle de l'illustre patriote, pour triompher ensemble des difficultés présentes. »

On remarquera ces mots : « Je fais appel à votre patriotisme »; adressés à un loyal soldat, à un homme de cœur, à un héros modeste et résolu comme le brave Cambriels, ils constituaient, ce nous semble, une démarche insolite autant qu'inopportune.

Cambriels n'avait à recevoir de personne des leçons de dévouement, de désintéressement, d'abnégation. Une seule, peut-être, des qualités nécessaires au bon général, lui manquait à ce moment : la santé. Faute de cette condition physique indispensable, les chefs les plus renommés se sont montrés inférieurs à ce que l'on était en droit d'attendre d'eux. Si, à Fontenoy (1745), le maréchal de Saxe omit de défendre un ravin de la possession duquel dépendait le gain de la bataille, s'il toléra des charges de cavalerie inu-

tiles parce qu'elles étaient mal conduites; si la campagne de Russie (1812) fut si désastreuse, si la victoire de Napoléon à la Moskowa fut incomplète, si nos pertes y furent si considérables, la cause en est à l'état maladif de ces deux incomparables stratégistes. Or, il ne faut point oublier que Cambriels avait été très grièvement blessé, le 1er septembre, d'un éclat d'obus à la tête, et que ce n'est que le 8 janvier 1871 que l'on parvint à lui extraire un morceau de plomb du poids d'un gramme; que c'est dans cet état que le gouvernement de la Défense l'avait envoyé dans l'Est, et que, malgré les continuelles souffrances qu'il endurait, il tint énergiquement la campagne jusqu'à la fin d'octobre, à la grande surprise des médecins. Les diverses relations de la campagne de l'Est sont unanimes pour reconnaître que le visage du chef du 20e corps portait les traces visibles d'une excessive fatigue (1). Comme son armée était désorganisée depuis la journée de la Bourgonce, Cambriels — et c'était la seule mesure sage et raisonnable dans les circonstances présentes — résolut de la ramener jusque sous les forts de Besançon.

A cette nouvelle, un véritable déchaînement de haines et de colères se produisit contre l'honorable général ; ce fut comme autrefois, aux premiers jours de la Révolution, après certains discours de Mirabeau ; il y avait eu *la grande*

(1) Cfr. *Corps francs des Vosges*, par Ladislas Wolowski.

trahison du fameux Riquetti (comte de Mirabeau), il y eut dès lors *la grande trahison* de Cambriels ! Celui-ci, sans se laisser émouvoir par des criailleries insensées, n'en continua pas moins d'accomplir son devoir de soldat et de citoyen.

Quant à l'armée allemande, après avoir occupé Remiremont, (14 octobre 1870), elle se décidait « à adopter, le 15, la direction de Vesoul (1). »

Les Vosges lui appartenaient, et déjà elle atteignait à la Saône !

Le 14 octobre, un décret du gouvernement de la Défense nationale traduisait devant un conseil de guerre tout chef qui se serait laissé surprendre par l'ennemi.

A cette époque, la première armée de l'Est, décimée par le feu, la fatigue, la désertion, l'indiscipline et le froid qui commençait à sévir, était réduite à 24.000 hommes. Les soldats étaient affamés, mal vêtus, pourvus de chaussures fantastiques : les conditions matérielles ou étaient insuffisantes, ou faisaient défaut ; ambulances et munitions manquaient presque totalement.

Le dénuement était extrême, le découragement presque universel, je ne sais quelle fatalité pesait sur tout et sur tous.

C'est à ce moment, 18 octobre, que Gambetta, qui espérait tout ranimer par l'éclat de son élo-

(1) Rapport de l'état-major prussien, III, 313.

quence, fit une courte apparition à Besançon, pour relever le moral de nos troupes épuisées par les privations, et harassées de fatigue. On peut juger de leur exténuation par le seul tableau des mouvements que dut opérer le 3e bataillon du 58e de marche :

1er août, réunion; 10, organisation ; 11, départ pour Epinal; 14, pour Vesoul; 15, pour Langres. Travail aux fortifications jusqu'au 21 septembre; 22, départ pour Epinal; 23, pour Rambervillers; 24, pour Raon-l'Etape, — travail à des redoutes passagères; 26, reconnaissance sur Baccarat; 27, sur Saint-Dié ; 28, retraite sur Bruyères ; contre-ordre, et retour à Raon; 4 octobre, départ pour le Haut Jacquel; 6, pour la Bourgonce; bataille et retraite sur Bruyères; 8, départ pour Goule; 9, pour Gerbépal; 10, pour Jussarupt; 12, retraite sur Saint-Amé; 13, sur Faucogney; 14, sur Courchaton; 15, sur Beaume-les-Dames; 16, sur Besançon ; travail aux redoutes de Palente ; 21, départ pour Geneuille; 22, pour Cussey.

Ces jeunes gens n'avaient donc pas eu le temps même de se dresser au maniement des armes, et aux manœuvres de la guerre ! Telles étaient, au moins en partie, les troupes avec lesquelles on devait entreprendre la tâche surhumaine de tenir contre les généraux Werder e Krug von Nidda. On s'explique sans peine le découragement qui dut s'emparer de Cambriels, et la démission qui lui fut arrachée sans doute

par l'aggravation de sa terrible blessure, mais peut-être aussi, à un certain degré, par la conviction de son impuissance. Son patriotisme toutefois ne résista pas aux instances du ministre de la guerre, et il reprit la campagne. Cambriels voulut donc se dévouer tout entier ! L'ennemi cependant apparut alors en même temps à Combeaufontaine, à Scey-sur-Saône, à Fresne-Saint-Mamès, à Vesoul, à Gray ; par les plateaux qui surplombent l'Ognon, par les bois de la Saône, il se dirigeait sur Dijon. Le 21 octobre, eut lieu la bataille de Cussey (1), où les Lorrains rivalisèrent de courage avec les Bretons.

« Ne dites pas que les mobiles, faute d'expérience, lâchent pied au premier choc. Il est déjà midi, et l'Allemand, toujours repoussé et toujours plus nombreux, n'a pas encore obtenu un seul avantage. Il suspend le combat, et attend de nouveaux renforts. Le feu recommence, mais l'attitude de notre bataillon (celui des Vosges) est toujours la même. Leur courage croît avec les périls, et les prodiges de leur valeur se multiplient en voyant grossir les rangs de l'ennemi. C'est le sergent Fleurot, nom fameux dans les Vosges, et cher à l'art de guérir, qui brave une grêle de balles pour distribuer des munitions ; c'est le capitaine Colle, qui s'élance sur le pont, suivi de toute sa compagnie;... c'est le lieutenant Méline, qui chancelle à peine sous

(1) *Bataille de Cussey*, par S. Droz, page 29, et passim. (Besançon, 1872.)

un coup de feu presque mortel (1). » C'est le sous-lieutenant Charles Delang. « Faut-il marcher, il est le premier ; faut-il se retirer : Passez, dit-il à ses hommes, passez, je veux être le dernier. Un éclat d'obus le frappe à la tête ; il tombe à son poste d'honneur (2). »

On remarquera que dans ce combat, qui mériterait d'être plus connu, 750 Vosgiens, manquant d'artillerie, luttèrent, de neuf heures du matin à quatre heures du soir, contre une armée de 18.000 hommes, renforcés de 7 batteries.

Maîtres de Cussey, les Prussiens s'emparent aussi d'Auxon, position assez importante, adossée à une chaîne escarpée, qui commande au loin les environs. Nos troupes, sans canons, en sont refoulées par l'ennemi. Avec la nuit, l'artillerie prussienne cesse de tonner, et tout semble remis au lendemain.

Mais nos zouaves et nos mobiles se reforment, se concentrent dans les bois d'alentour, et, comme une trombe à laquelle rien ne résiste, ils se ruent sur les Allemands qui bivouaquent en pleine sécurité. La terreur de ces derniers ne saurait se dépeindre ; un témoin oculaire ou plutôt auriculaire (M. Duchemin, de l'ambulance lyonnaise) déclare n'avoir jamais entendu un cri de mort aussi étrange, un hurlement d'agonie aussi désespéré que celui qu'ils pous-

(1) *L'année d'expiation et de grâce*, par Mgr Besson. (Paris, Bray et Retaux, 1879.)
(2) Ibid., 208, 209.

sèrent, au reflet des baïonnettes françaises. Cette clameur de détresse suprême poussée à deux ou trois reprises, dans l'intervalle de quelques minutes, et qui, pendant le silence de la nuit, était de nature à donner le frisson aux plus intrépides, fut entendue à trois kilomètres de là.

Les Français reprirent tranquillement leurs positions. Quant aux véritables vaincus (dans leurs rapports ils disent avoir forcé Cambriels à battre en retraite), ils se vengèrent en brûlant, en pillant, en saccageant le village.

Le 23 octobre, Cambriels se postait au village de Châtillon, en présence des généraux Werder, Guillaume de Bade et Krüg ; comme on le voit, l'ennemi menaçait déjà Besançon ; mais, déconcerté par les habiles dispositions des Français, il va précipitamment, à quatre heures plus loin, fixer son quartier-général ; voici avec quelles explications embarrassées son optimiste historiographe essaie de justifier ce changement de résolution :

« Les Allemands n'avaient aucunement l'intention de poursuivre leur mouvement en dehors de l'Ognon, et d'attaquer encore une fois un adversaire alors directement appuyé sur une place forte telle que Besançon. Convaincu que même dans le cas le plus favorable une semblable entreprise ne saurait aboutir à un résultat sérieux, mais que, de toute façon, elle entraînerait des pertes considérables, le général de Werder s'arrêtait au parti... d'exécuter, par

Gray et Dijon, la marche vers l'ouest prescrite par le grand état-major général (1). »

C'est à la suite de ces événements, qui ne sont pas sans quelque gloire pour notre jeune armée, que Cambriels, à bout de forces, dans l'incapacité physique absolue de continuer plus longtemps à se charger d'une si lourde responsabilité, obéissant aux prescriptions de sa conscience en même temps qu'à la décision des médecins, résignait définitivement son commandement, non, comme on l'a prétendu, entre les mains de Garibaldi, qui n'avait en rien à intervenir dans cette mesure, mais dans celle du ministre de la guerre Gambetta.

Il fut remplacé le 1er novembre par le général Michel, qui à son tour le fut par le général Cortone et celui-ci par le général Crouzat. Ce dernier achevait l'organisation des troupes de l'Est lorsque le gouvernement de Tours lui donna l'ordre de laisser une garnison de 15.000 hommes à Besançon et de venir à Chagny, entre Dijon et Châlon-sur-Saône, pour protéger Lyon qui était à découvert.

L'arrivée du Prince Frédéric-Charles, après la capitulation de Metz, sur les bords de la Loire et l'impérieuse nécessité de fournir au général d'Aurelles de Paladines toutes les forces militaires dont elle pouvait disposer obligèrent la délégation de Tours à donner au général Crouzat

(1) Rapport de l'état-major prussien, III, 320 et seq.

l'ordre de se rendre à Orléans avec ses 40.000 hommes, qui formèrent le 20e corps sous le commandement des généraux Crouzat et Clinchant.

Les provinces de l'Est étaient dégarnies et n'avaient plus dès lors d'autres défenseurs que les bandes de Garibaldi à Autun et les 15.000 hommes de la division Cremer à Beaune.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'histoire du 20e corps, composé des troupes de la première armée de l'Est.

Aujourd'hui les passions sont calmées. On rend justice à la loyauté et aux efforts du brave général Cambriels, qui vit à Paris dans la retraite, respecté et honoré, estimé de ses compagnons d'armes et des honnêtes gens de tous les partis.

CHARLES DE MONTREVEL.

LE GÉNÉRAL CHANZY

(1823-1883)



I

ALGÉRIE — SYRIE — ROME

Au milieu des deuils qui ont affligé la patrie dans ces dernières années, il en est un plus vivement ressenti que les autres par les amis de la France. La mort du général Chanzy et les marques extraordinaires de sympathie et de respect accordées à sa mémoire ont montré la place que tenait dans l'estime publique un homme qui n'avait pas désespéré de notre pays dans ses plus mauvais jours.

Comme la plupart de nos généraux, Antoine-Eugène-Alfred Chanzy était le fils d'un soldat (1).

(1) Le père du général Chanzy s'engagea au 3e régiment de cuirassiers en 1807. Nommé sous-lieutenant le 12 mai 1813, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur le 4 décembre 1813 et décoré du Lys en 1814. Après avoir été blessé quatre fois dans les campagnes de 1809, 1812, 1813, 1814, à la Grande Armée, il rentra dans ses foyers au traitement de réforme le 26 juin 1816.

Né le 18 mars 1823 à Nouart (Ardennes), le futur général reçut de ses braves parents une éducation chrétienne dont il se sentit toujours.

Il eut de bonne heure la passion des armes et rêva de gloire et de batailles sur les bancs du collège de Sainte-Menehould et du collège de Metz où son père l'avait mis en pension (1).

Les récits des campagnes de son père et d'un de ses oncles, capitaine de cuirassiers, ainsi que la lecture de nombreux ouvrages avaient développé chez lui le goût des voyages; la carrière de marin était surtout l'objet de ses rêves. Le 4 décembre 1839 il s'engageait à bord du *Neptune,* où on l'employait à la timonnerie, et partait pour le Levant.

L'éternelle question d'Orient préoccupait alors tous les esprits. L'opinion prenait parti en France pour le vice-roi d'Egypte contre le sultan. Elle voulait maintenir l'influence française sur les bords du Nil et dans le Liban, en dépit de l'influence turque.

M. Thiers, alors ministre, déployait une ardeur belliqueuse pour répondre à la coalition des quatre grandes puissances ; il prépara des armements considérables et chacun s'attendait à la guerre; mais la guerre n'éclata pas, ce fut M. Thiers qui donna sa démission.

(1) Le jeune Chanzy fit au collège de Sainte-Menehould ses classes de 7e, 6e, 5e, puis sa 4e au Collège Royal de Metz. L'école navale de Brest était le but à atteindre. Il suivit dans son dernier collège un cours de mathématiques à cette fin, mais quoique très bon élève il échoua dans ses examens : c'est alors qu'il s'engagea à bord du *Neptune.*

Le novice timonnier du *Neptune* fit pour toute campagne une longue croisière dans les eaux d'Egypte et de Syrie, et ne vit ces contrées que de loin. Le mal de mer dont il souffrait continuellement, les injures et les mauvais traitements que lui prodiguaient les matelots, et aussi quelques coups de garcette appliqués peut-être mal à propos lui firent prendre la mer et la marine en dégout. Au bout de son année de service il fut heureux de redevenir libre et de gagner la terre ferme.

Trente années plus tard, rencontrant à Rochefort l'amiral Rose qui avait été son premier chef, il lui dit : « Vous souvenez-vous d'un mousse « nommé Chanzy qui était à bord de votre navire « *le Neptune* en 1840 ? — Un peu, répondit l'ami- « ral ; il me semble que c'était un bien mauvais « marin. — Eh bien, dit le général, c'était moi ; « je n'étais pas fait pour aller sur l'eau. »

Le jeune mousse retrouva bien vite sa voie, une fois qu'il eut mis pied à terre. Il voulait toujours être soldat. Dès qu'il eut atteint ses dix-huit ans, il s'engagea (3 mai 1841) au 5e d'artillerie, en garnison à Metz. Tout en étant simple soldat il suivit les cours du Collège Royal, afin de pouvoir entrer à l'Ecole militaire ; après six mois d'un travail opiniâtre il osa se présenter et fut reçu le 133e sur 138. « Ce n'est pas brillant, disait-il à « son père ; mais enfin j'ai le pied dans l'étrier, « c'est l'essentiel. »

Il travailla tant et si bien que deux ans après

il quittait Saint-Cyr un des premiers, avec le brevet de sous-lieutenant; grâce à son numéro de sortie il fut placé au 1er bataillon du régiment des zouaves dont Cavaignac était le colonel (10 décembre 1843). Le 1er bataillon, alors en garnison à Blidah, était commandé par Saint-Arnaud.

Ce régiment des zouaves embellissait chaque jour la légende qui l'a rendu si populaire. On y rencontrait de mauvaises têtes, mais d'excellents cœurs, et les officiers d'avenir semblaient s'y donner rendez-vous. Pendant quatre années, le jeune sous-lieutenant combat sous les ordres de Cavaignac, puis de Ladmirault. Il emploie ses moments de loisirs à l'étude difficile de la langue arabe, et il entre dans les vues du Gouverneur qui veut amener les Arabes à la France, mais veut aussi que la France aille aux Arabes.

Le soulèvement général de 1845 ne laisse pas un moment de répit au régiment d'élite. Les zouaves sont toujours en route ; des confins du Maroc aux montagnes de la Kabylie, ils poursuivent sans cesse les tribus révoltées ou insoumises. A part la bataille de l'Isly (14 août 1844) où ils se distinguent, toutes leurs campagnes consistent dans de petites expéditions pour soumettre les insurgés, poursuivre Abd-el-Kader, Bou-Maza, dans leurs marches et contre-marches. Une seule fois ils se laissèrent surprendre : ce fut la nuit où les réguliers de l'Emir vinrent faire une décharge sur le quartier-général, et où Bugeaud courut en bonnet de nuit pour rétablir l'ordre et

repousser l'attaque, tandis que les zouaves chantaient : *As-tu vu la casquette du père Bugeaud?* Chanzy était là. Il était là encore quand on poursuivait Bou-Maza et quand Abd-el-Kader, perdant tout espoir de gagner le désert, se rendait à la France.

Dans la campagne de 1847, qui fut la dernière de la conquête proprement dite, le lieutenant Chanzy fut porté à l'ordre du jour de l'armée, pour sa bravoure exceptionnelle, et le 28 juillet 1848 il était nommé lieutenant au 43e de ligne et devenait peu après officier d'ordonnance du gouverneur général Charon (1849). Son caractère vif et impétueux semble s'être assez mal accommodé de ces paisibles fonctions ; il les quitta bientôt pour une vie plus active, et en mars 1851 il était nommé capitaine du 1er régiment de la légion étrangère.

On ne plaçait à la tête de ces compagnies, fort mêlées, que des hommes d'élite, ayant assez de vigueur pour contenir des soldats ramassés un peu partout, assez de tact, de bonté et de souplesse pour leur inspirer autant d'affection que de crainte. Dans la légion étrangère, plus encore peut-être que chez les zouaves, on trouvait des hommes déterminés, n'ayant rien à perdre, prêts à tenter tous les coups de main que comporte la guerre de partisans qui était alors en usage.

Le nouveau capitaine se distingua si promptement que, moins d'un an après sa promotion, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur

(16 juillet 1852). Il n'avait alors que vingt-neuf ans et comptait dix campagnes, autant que d'années de service.

Un capitaine au 1er régiment étranger venait à ce moment de quitter le bureau arabe de Tlemcen, qu'il avait dirigé pendant plusieurs années. C'était un homme d'énergie et de grand avenir. On ne vit personne plus capable de remplacer *Bazaine* que son jeune collègue *Chanzy*.

Singulière destinée que la vie ! Vingt ans plus tard, Bazaine et Chanzy devaient être l'un après l'autre l'espoir de la France envahie et commander ses armées !

Détaché aux affaires de la province d'Oran où il séjourna presque toujours, Chanzy se montra tout à la fois excellent administrateur et vaillant guerrier. On a beaucoup écrit pour et contre les bureaux arabes. L'explication des haines qu'ils ont soulevées nous semble renfermée dans cette réponse d'un général à Napoléon III qui lui disait :

— Expliquez-moi donc pourquoi les colons algériens attaquent si violemment les bureaux arabes ?

— Sire, répondit le général, par la même raison que les contrebandiers détestent les douaniers, et les braconniers les gardes champêtres.

Le maréchal Bugeaud avait réorganisé les bureaux arabes, et dans les sept années de son gouvernement il avait par son influence fait faire à la conquête et à la civilisation plus de progrès

qu'on n'en avait réalisés dans les vingt premières années.

Cette institution toute militaire avait de précieux avantages. C'était l'armée gouvernant la colonie, c'était la force représentée toujours debout à côté de la justice; et comme les Arabes croient bien plus à la force qu'à la justice, c'était le meilleur moyen de les contenir. Les bureaux arabes supprimaient les interprètes et les intermédiaires. Communiquant directement avec les indigènes, les bureaux arabes représentaient une hiérarchie bien combinée, ayant l'armée derrière elle, rendaient palpable la preuve de la conquête, en marquaient la trace dans toutes leurs transactions et assuraient si bien la police du pays, qu'on put enfin voyager sans risquer sa vie, en attendant la pacification complète de la colonie.

L'autorité d'un chef de bureau arabe était considérable et les questions les plus variées lui étaient soumises. Obligé de tenir l'épée d'une main pour se défendre contre les ennemis de tout genre signalés à l'horizon, de l'autre il tient la balance de la justice pour régler les intérêts des indigènes.

Chanzy remplit à merveille son double office de capitaine et d'administrateur. Placé près de la frontière, au milieu de tribus remuantes qui trouvent l'impunité en fuyant au désert ou dans l'empire du Maroc, il monte souvent à cheval et, à la tête de quelques soldats réguliers encadrant les indigènes, il dirige des coups de main et exécute des razzias sur les tribus insoumises; il

prévient les révoltes et les étouffe avant qu'elles aient eu le temps de se produire et de s'étendre. Un jour il se concerte avec ses collègues de Tiharet et de Sidi-bel-Abbès et ils entament contre les tribus, que les Marocains encouragent et soudoient, une série d'opérations vigoureuses qui sont couronnées de succès et assurent la tranquillité pour longtemps. Rentré au poste, Chanzy remplit l'office d'administrateur et de juge, règle avec sa haute probité, sa droiture de conscience et son parfait désintéressement les intérêts du territoire immense qui lui est confié. Sa grande connaissance de la langue, du caractère des indigènes, de leurs préjugés et de leurs mœurs l'empêche d'agir avec la témérité et la raideur du jeune âge. Les indigènes l'aiment et le craignent, ils le regardent comme un homme juste, et délégué du sultan des Français ; le général de Beaufort, commandant la subdivision de Tlemcen, lui donne les notes les plus flatteuses et conserve de lui un souvenir qui servira plus tard à l'avancement du jeune chef de bureau.

Sa sortie de Tlemcen fut d'autant plus regrettée qu'on le remplaça par un de ses camarades de Saint-Cyr, le capitaine Doineau, célèbre par ses exactions et ses méfaits. Doineau, fut condamné à mort par la cour d'assises d'Oran en 1857, tandis que son prédécesseur était devenu (25 août 1856) chef de bataillon au 23e de ligne.

C'est sous ce titre et avec ce régiment que Chanzy quitta l'Afrique pour prendre part à la

guerre d'Italie, dans le corps d'armée du maréchal Canrobert et la brigade du général Picard. A la sanglante affaire de Magenta (4 juin 1859) le 23e de ligne, arrivé sur le champ de bataille dans l'après midi, engageait un combat terrible avec les colonnes autrichiennes qui cherchaient à tourner la garde impériale. Le village de Ponte-Vecchio, deux fois pris et repris, finit par rester au pouvoir des Français. A Solférino l'affaire fut moins chaude pour le 23e, qui donna cependant au village de Rebecco. Le chef de bataillon Chanzy fut remarqué dans cette campagne et devenait lieutenant-colonel au 71e de ligne le 25 avril suivant.

A peine avait-il pris possession de son nouveau grade qu'un événement imprévu vint le mettre en relief et le signaler à l'attention publique, en lui donnant un rôle des plus brillants dans l'expédition de Syrie.

Les Druses, ennemis séculaires des Maronites, et se sentant appuyés par l'indifférence de l'Europe et par le fanatisme musulman, massacraient 17.000 chrétiens du Liban, dans l'espace de quelques semaines. Devant cet acte monstrueux de cruauté, les puissances européennes s'émurent enfin : il fut convenu qu'on irait châtier les Druses et occuper le pays pendant six mois ; la France fournit la moitié du corps expéditionnaire.

Le général commandant les 6.000 hommes envoyés en Syrie était l'ancien commandant de

Tlemcen, de Beaufort d'Hautpoul. Ayant apprécié Chanzy, il le demanda nommément, avec son collègue Cerez, chef de bataillon aux tirailleurs algériens, pour l'attacher à son quartier-général.

Parti de Marseille le 8 août 1860, l'état-major arrivait à Beyrouth le 16, et le jour même du débarquement, Chanzy était nommé « commandant du quartier-général et chargé des affaires politiques. »

On ne pouvait faire un meilleur choix. Sa connaissance de la langue arabe et des mœurs musulmanes, sa pratique de l'administration lui donnaient une aptitude incontestable à remplir ces délicates fonctions d'intermédiaire entre les victimes et les assassins. Un des premiers européens qu'il rencontrait à Beyrouth était l'abbé Lavigerie, venu de Paris pour distribuer les aumônes des fidèles de France aux populations désolées du Liban. Voici le témoignage que le cardinal d'Alger et de Tunis rend à Chanzy vingt-trois ans plus tard. : « C'est en Syrie que je « vis Chanzy pour la première fois ; je me rap- « pelle son ardeur à prendre la défense des « chrétiens qui n'espéraient plus que dans l'épée « de la France; Chanzy était dans tout l'éclat de « la force et de la vie, déjà également remar- « quable par sa bravoure, par sa distinction, « par sa finesse, et plus encore par sa bienveil- « lance et sa bonté. »

Fuad Pacha, commissaire général des Turcs

pour les affaires de Syrie, n'eut garde de se trouver à Beyrouth quand les Français y arrivèrent. Comme il voulait gagner du temps, il restait à Damas, et Chanzy fut chargé d'aller l'y chercher. Reçu avec la solennité réservée aux ambassadeurs extraordinaires, le colonel alla ensuite rendre visite à Abd-el-Kader pour le remercier, au nom de la France, de sa conduite généreuse vis-à-vis des chrétiens. Les quinze spahis arabes qui servaient d'escorte à l'ambassadeur lui demandèrent la permission de vénérer le grand émir, le saint marabout jadis si puissant à Mascara, et il leur accorda volontiers cette satisfaction. Les deux jours suivants, une vive discussion s'engagea, et Fuad Pacha, serré de près et poussé par Chanzy, promit de partir sur-le-champ pour Damas. Il y vint en effet, mais fit des propositions tellement inacceptables, que le général en chef déchira ses lettres et envoya Chanzy lui porter *un ultimatum.* Chanzy parla haut et ferme, comme il convenait à un représentant de la France armée et décidée à punir les Druses.

On se mit en marche le 25 septembre; mais les troupes turques chargées de la répression ouvrirent aux coupables les défilés dont elles avaient la garde : les Druses s'échappèrent pour se retirer dans des montagnes inaccessibles où l'on n'essaya pas de les poursuivre, parce qu'on n'aurait pu les atteindre. Fuad Pacha fit fusiller ou prendre deux ou trois assassins notables et

bon nombre de pillards obscurs ou de gens sans aveu. C'est tout ce que l'Europe put obtenir. La promenade militaire des Français servit seulement à rendre courage aux chrétiens, et Chanzy fut peut-être celui qui leur rendit les plus grands services. Etabli grand juge du pays, il écoutait les réclamations et les plaintes des victimes, il enregistrait les faits, et poursuivait la réparation des injustices. Aidé du commandant Cerez, il fut vite au courant des affaires, et l'historien (1) de l'expédition a pu dire d'eux : « Ils étaient « informés de tout ce qui se passait. Les chré- « tiens avaient en eux une confiance aveugle et « voulaient les avoir pour intermédiaires dans « toutes leurs réclamations. » Peu à peu les quatre-vingt mille réfugiés qui entouraient Beyrouth purent rentrer dans leur pays, et relever leurs maisons dévastées et brûlées par l'ennemi. Les soldats français se firent maçons, charpentiers et menuisiers pour les aider, et le nom des Francs fut béni dans la contrée.

Réduits à l'inaction par les exigences politiques et le mauvais vouloir des Turcs, les officiers français et leurs colonnes ne firent que des expéditions sans danger et quelquefois des voyages d'agrément pour visiter les grandes ruines éparses dans les montagnes ou dans le désert. Chanzy, ayant obtenu quinze jours de

(1) Louet, *Expédition de Syrie*, 1862. M. Louet, payeur général que nous avons connu, accompagna Chanzy à Jérusalem.

congé, les employa à faire un pèlerinage en Terre-Sainte. Muni de lettres de recommandation délivrées par Fuad Pacha, il se mit à la tête d'une petite caravane d'officiers parmi lesquels se trouvait le fils (1) de la reine Christine d'Espagne, pour visiter les saints lieux au moment des fêtes de Noël.

Tyr, le Mont-Carmel, Nazareth, Béthulie, Naplouse, le Jourdain marquent les étapes de son voyage. Le 22 décembre il arrivait à Jérusalem où le consul de France le reçut avec de grands honneurs et où il fut traité en prince, puisqu'on le laissa pénétrer avec sa suite dans la mosquée d'Omar.

Les musulmans regardaient avec surprise ces infidèles en grand uniforme, visiter pieusement les lieux sanctifiés par la vie et la mort du Christ. Le frère Liévin, le meilleur guide de la Terre-Sainte, les conduisit au Saint-Sépulcre, à la montagne de l'Ascension, au village de Béthanie, au tombeau de Lazare. Ils passèrent la nuit de Noël en prières à Bethléem, et après la messe ils allaient en procession, un cierge à la main, visiter la grotte où naquit l'homme-Dieu. Le lendemain ils faisaient bénir leurs épées sur le Saint-Sépulcre, et le jour même Chanzy était nommé officier de la Légion d'honneur.

C'est la piété qui avait conduit le brillant colonel au Saint-Sépulcre et à Bethléem. Bien diffé-

(1) Le comte Munoz del Recuerdo, fils de Christine et du uc de Riauzarès.

rent des politiciens qui règlent leur conduite religieuse sur celle du gouvernement, Chanzy ne rougit jamais dans toute sa carrière d'être chrétien catholique. On lui fit comprendre plus d'une fois que sa foi nuirait à son avancement. Il ne tint aucun compte de ces avertissements qui servirent seulement à mettre en relief son grand caractère. Les grands caractères ne se démentent jamais et obéissent au seul sentiment du devoir.

Après avoir laissé chez les Turcs et les chrétiens du Liban la même réputation de justice et de droiture que chez les Arabes d'Algérie, Chanzy revint en Europe par l'Egypte où il accompagna son général. Après un séjour de six semaines dans sa famille, il alla rejoindre à Rome son régiment, qui faisait partie de l'armée d'occupation. Comme tous les esprits élevés, Chanzy subit le charme de cette ville étrange si remplie de contrastes et de souvenirs; il y resta jusqu'au moment où il fut nommé colonel du 48ᵉ de ligne (6 mai 1864).

Avant de partir il voulut prendre congé du Saint-Père de qui il était connu et qui l'avait apprécié. Il lui présenta sa femme et sa fille, demandant pour elles et pour lui un souvenir pieux. Pie IX les bénit tous, et prenant sur son bureau la plume que la jeune Gabrielle regardait avec curiosité, il la lui donna en disant : « Vous vous « marierez un jour; prenez cette plume, elle ser- « vira à signer votre acte de mariage, et la béné-

« diction du vieux pontife vous accompagnera « pour vous porter bonheur. »

C'est avec joie que le nouveau colonel retournait dans la province d'Oran où il avait déjà passé seize ans. Il guerroya sur les confins de l'Algérie et du Maroc avec son régiment pendant près de quatre ans, et lorsque le 48e fut rappelé en France, Chanzy demanda comme une grâce de ne point quitter l'Afrique. Voici en quels termes le commandant de la province d'Oran, général Deligny, transmettait ce désir au maréchal de Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie. « Le colonel Chanzy désire vivement continuer « à servir en Algérie, et ce désir concorde avec « l'intérêt qui s'attache à ce qu'il soit maintenu. « Il serait difficile de le remplacer dans son « commandement et de rencontrer, dans un « autre candidat, autant de valeur intrinsèque « réunie à une aussi grande connaissance des « hommes et des choses de ce pays. »

Chanzy resta en Afrique. Le maréchal de Mac-Mahon qui l'avait vu à l'œuvre le proposa pour le commandement de la subdivision de Sidi-bel-Abbès en lui donnant cette note : « Officier des plus distingués sous tous les rapports; « très intelligent; rectitude de jugement hors « ligne, vigoureux, énergique, brave à l'ennemi, « appelé au plus grand avenir. »

Le colonel Chanzy était nommé général de brigade le 14 décembre 1868. Il avait quarante-cinq ans. L'occasion de se distinguer se présenta bien-

tôt. Au printemps de 1870 il y eut un soulèvement considérable dans le sud de la province : la puissante confédération des Zedjous s'étant révoltée, il fallut la poursuivre jusque dans le Maroc et lui livrer bataille. Chanzy commandait l'aile droite et mena si rudement les ennemis, que la bataille d'El-Baharia fut gagnée et que les ennemis se rendirent sans conditions. La leçon avait été si forte que, dans le soulèvement général de 1871, la province d'Oran resta tranquille, et la puissante confédération n'osa pas se révolter de nouveau. Chanzy fut mis à l'ordre de l'armée et nommé commandeur de la Légion d'honneur pour ce fait d'armes qui préludait aux grandes batailles de la fin de l'année. (14 avril 1870.)

II

LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE

Lorsque commença la guerre contre la Prusse, Chanzy était, nous l'avons dit, général de brigade depuis le 14 décembre 1868 ; très apprécié dans l'armée d'Afrique, il était à peine connu en dehors du monde militaire. Comme il l'a écrit lui-même (1), « il ne s'était jamais occupé de politique avant la guerre ; l'existence militaire qu'il avait menée presque constamment hors de France (Algérie, Syrie, Rome) l'avait toujours

(1) Chanzy, *La deuxième armée de la Loire*, p. 2.

occupé pour absorber toutes ses pensées et tout son temps. »

Naturellement Chanzy, jeune général de brigade (il avait quarante-sept ans), dès la première nouvelle de la guerre, demanda un commandement à l'armée du Rhin ; il ne l'obtint pas et fut du nombre des généraux qui restèrent en Algérie.

Ce fut un bonheur pour lui, car, s'il avait réussi dans sa demande, il aurait dû capituler à Sedan ou à Metz. Il ne faut pas, du reste, voir dans son maintien une preuve de défaveur : au moment où l'on dégarnissait de troupes l'Algérie, il était nécessaire d'y laisser quelques généraux capables de contenir les Arabes, toujours impatients du joug français, si doux qu'il puisse être, dans la soumission. Nul mieux que Chanzy, vétéran des guerres d'Afrique, ne pouvait remplir une semblable mission.

Mais les événements avaient marché, la capitulation de Sedan avait enlevé à la France une partie des officiers généraux ; la plupart des autres se trouvaient enfermés dans Metz avec Bazaine. On pouvait trouver des hommes, même des officiers inférieurs ; mais comment constituer le commandement supérieur, plus difficile encore avec des troupes de nouvelle formation et avec des cadres insuffisants ? Le gouvernement de la Défense nationale et la Délégation de Tours cherchèrent partout des généraux ; on en prit parfois d'étranges, surtout à Tours ; mais il y eut aussi d'excellents choix, parmi lesquels doit figurer au

premier rang celui de Chanzy. Le jeune général de brigade fut appelé d'Algérie, nommé général de division et chargé du commandement de la 3e division dans le 16e corps d'armée que formait à Blois et à Bourges le général Pourcet, dans la deuxième quinzaine d'octobre 1870. On a dit que Chanzy avait été désigné à M. Gambetta par le maréchal de Mac-Mahon prisonnier, comme un des généraux les plus capables de mener à l'ennemi la nouvelle armée. Le fait est ainsi confirmé par le plus récent historien du général, M. Arthur Chuquet : « Le maréchal de Mac-Mahon, consulté par nous à ce sujet, a bien voulu nous répondre en propres termes : « J'ai en effet écrit à M. Gambetta, alors « ministre de la guerre, pour lui recommander « le général Chanzy comme un des généraux « les plus capables de l'armée, mais je ne me « rappelle pas au juste les termes dont je me suis « servi (1). »

Au moment où le général Chanzy arrivait à la première armée de la Loire, elle ne se composait encore que de deux corps d'armée, le 15e et le 16e, dont la formation n'était même pas complètement achevée. Ainsi Chanzy, titulaire du commandement de la 3e division du 16e corps, prit la première, l'autre n'étant pas prête. Après la défaite du général de Lamotterouge qui avait exécuté à son corps défen-

(1) Arthur Chuquet, *Le général Chanzy*, p. 40.

dant les ordres imprudents de la Délégation de Tours et qui n'en fut pas moins disgracié, le général d'Aurelle de Paladines, rappelé du cadre de réserve, avait pris le commandement de l'armée, ou plutôt des débris et des éléments hétérogènes qu'on avait réunis; sa fermeté sut en faire rapidement l'armée de la Loire, que les Prussiens, qui ne voulaient pas la prendre au sérieux, appelaient, même encore après Coulmiers, l'*armée dite de la Loire*. « Le général « d'Aurelle de Paladines, dit Chanzy rendant un « juste hommage à son premier commandant en « chef, qui, bien qu'au cadre de réserve depuis « deux ans, s'était empressé de mettre son éner- « gie et son expérience au service du pays, avait « créé cette armée (de la Loire) avec un soin « et une promptitude qui lui font le plus grand « honneur. C'est à lui qu'elle doit son existence « et ses succès ; c'est à ses hautes capacités « militaires que la France doit cette formation, « qui fut le type de toutes celles que la Déléga- « tion du gouvernement en province allait faire « surgir avec une volonté et un patriotisme que « les menées politiques qu'on lui reproche (jus- « tement) ne peuvent faire oublier. Qu'on ne « perde pas de vue, si l'on veut être équitable, « la situation dans laquelle se trouvait alors le « pays, les difficultés qu'il fallait surmonter, « le danger qui menaçait de toutes parts. Qu'on « se rappelle enfin l'impression causée par ces « créations incroyables sur nos ennemis et chez

« toutes les puissances européennes qui, mal-
« gré leur indifférence, applaudissaient aux
« efforts sublimes d'une grande nation se roidis-
« sant contre la mauvaise fortune (1). »

L'armée de la Loire n'était pas constituée que M. Gambetta, qui avait pris le ministère de la guerre et son *alter ego*, M. de Freycinet, ingénieur brusquement transformé en stratégiste, pressaient le général d'Aurelle d'agir. Celui-ci temporisait; il voulait donner plus de fermeté et de cohésion à ses jeunes troupes, compléter les 15ᵉ et 16ᵉ corps d'armée déjà constitués; attendre les 17ᵉ, 18ᵉ, 19ᵉ et 20ᵉ corps en formation. MM. Gambetta et Freycinet insistaient; il fallait marcher au plus tôt au secours de Paris qui pouvait manquer de vivres. Leur insistance l'emporta. Deux plans furent discutés; l'un consistait à marcher sur Paris par Chartres et Versailles; l'autre à reprendre Orléans occupé par le général bavarois Von der Thann, afin d'en faire la base des opérations ultérieures sur Paris. Le premier plan, plus simple en apparence, exposait les jeunes troupes françaises à se heurter aux vieilles troupes allemandes, avec une cavalerie insuffisante, dans les plaines de la Beauce. De plus les Prussiens, maîtres d'Orléans, pouvaient, en descendant la Loire, menacer l'armée française sur la ligne de retraite. On se décida pour l'opération sur Orléans, dont le plan fut arrêté le 25 octobre.

(1) Chanzy, *La deuxième armée de la Loire*, p. 10.

L'objectif auquel s'était arrêté le général d'Aurelle, dans deux conseils de guerre tenus à Salbris et à Tours, et auxquels assistait, avec MM. Gambetta et de Freycinet, le général Chanzy, était d'attaquer sur la rive droite de la Loire le général Von der Thann avec ses deux corps d'armée, pendant que le général Martin des Pallières, avec une forte division de 25.000 hommes, remonterait la Loire sur la rive gauche pour la passer à Gien et « prendre l'ennemi entre deux feux (1). » C'était difficile, mais ce n'était pas irréalisable si l'on savait agir avec promptitude et dérober au général Von der Thann les mouvements de l'armée française. Mais l'on parlait beaucoup à Tours, et les secrets militaires étaient souvent mal gardés.

Deux circonstances retardèrent les opérations : la chute de Metz où Bazaine venait de capituler, et les négociations de M. Thiers pour un armistice dont M. Gambetta ne voulait pas. Le 28 octobre au soir le général d'Aurelle apprenait la capitulation de Metz. « Le général Von der « Thann, ayant à écrire au commandant des « avant-postes français à Mer, pour le remercier « de lui avoir remis le corps d'un officier bavarois « tué dans un combat, avait cru donner une « marque d'estime au général francais en lui « annonçant un événement qu'il venait d'ap- « prendre de Versailles et qui était encore inconnu

(1) Expression de M. de Freycinet.

« des deux armées en présence (1). » Peut-être aussi le général bavarois, qui se sentait menacé, pensait-il décourager son adversaire.

La terrible nouvelle consterna le général d'Aurelle; c'était l'armée du prince Frédéric-Charles disponible et rendue à bref délai sur la Loire. M. Gambetta se roidit contre la mauvaise fortune ; dans deux proclamations restées fameuses, il prétendit relever le courage du pays ; mais, révolutionnaire, il insulta l'armée « dépouillée de son caractère national » et accusa les chefs de « trahison. » Ces déclamations portaient atteinte à la discipline que d'Aurelle avait eu tant de peine à rétablir; les généraux, blessés dans leur honneur militaire, perdaient la confiance des soldats. « A peine les proclamations du jeune « tribun déguisé en ministre de la guerre étaient-« elles connues, dit M. de Mazade, que la disci-« pline s'en ressentit aussitôt dans l'armée « rassemblée autour de Blois. Les chants et les « cris recommencèrent, et, dans certains corps, « soldats et sous-officiers mettaient tout simple-« ment en question s'ils ne cesseraient pas d'obéir « à des chefs qui les trahissaient. Les généraux, « de leur côté, étaient profondément ulcérés, et « quelques-uns voulaient donner leur démission. « Le commandant en chef, en pensant comme « eux, ne pouvait pas parler comme eux. Il les « réunit, écouta leurs plaintes et s'efforça de les

(1) Mazade, *La guerre de France*, p. 352.

« apaiser en leur rappelant que, comme soldats, « ils n'avaient point à s'occuper de politique, que « leur unique mission était de délivrer le sol « national, que le meilleur moyen pour eux de « répondre à toutes les calomnies était de verser « leur sang pour la France, comme on allait le « faire de bon cœur et de bonne volonté. Ces « braves gens, qui souffraient plus que tout le « monde, ne demandaient pas mieux au fond que « de se laisser remonter par une bonne parole « et de se remettre à l'œuvre (1). »

La crise était conjurée; les négociations entamées par M. Thiers avaient échoué, en grande partie à cause de la journée révolutionnaire du 31 octobre à Paris, il fallait exécuter l'opération préparée contre Orléans. La chute de Metz n'était qu'un motif pour se hâter davantage et prévenir le prince Frédéric-Charles. Au dernier moment, M. de Freycinet, qui de plus en plus s'occupait de la direction des troupes, proposa de modifier le plan primitif et de confier l'attaque principale au général Martin des Pallières, auquel on aurait donné 50.000 hommes; le général d'Aurelle, quoiqu'il comprît peut-être dans ce changement *in extremis* l'intention à peine déguisée de réduire son action et son autorité, se borna à objecter qu'il était trop tard. M. de Freycinet le comprit et il écrivit au général : « Bonne chance et à la grâce de Dieu ! Vous

(1) P. 354.

« portez en ce moment, général, la fortune de la « France! »

Le général Chanzy avait pris le 2 novembre le commandement en chef du 16e corps (1), comprenant deux divisions d'infanterie et une de cavalerie ; il s'occupait d'aguerrir ses jeunes troupes par de petites opérations ; des reconnaissances bien faites observaient et trompaient l'ennemi. Le 7 novembre, dans un brillant engagement, il battit à Vallières une colonne bavaroise forte de 2.000 hommes. « La lutte avait été des plus vives. Nos troupes, admirables d'élan et de sang-froid, n'avaient pas eu un moment d'hésitation dans cette première rencontre, et étaient restées maîtresses du champ de bataille (2). » C'était un prélude d'heureux augure.

Tout en se sentant menacé et prenant ses mesures de défense, le général von der Thann ne se rendait pas bien compte du mouvement que préparait le général français ; il n'avait avec lui que le corps bavarois et une division de cavalerie. La marche en avant des 15e et 16e corps d'armée français, le 8, lui fit comprendre le mouvement de d'Aurelle et il prit une solide position à Coulmiers et Baccon (Loiret). S'il avait un effectif moins fort, ses troupes étaient plus aguerries et elles étaient couvertes par des villages favorables à la défense. Son mouvement à

(1) Le 16e corps avait eu jusque-là pour commandant en chef le général Pourcet, qui se retira pour cause de maladie.

(2) Chanzy, *Deuxième armée de la Loire*, p. 15.

l'ouest le mettait immédiatement en présence des troupes françaises et rendait inutile la marche du général Martin des Pallières qui ne pouvait arriver que le 11.

Dans un ordre de marche au 16ᵉ corps, le général Chanzy avait admirablement résumé à l'avance la bataille qui allait s'engager. Il fallait « débusquer l'ennemi de Charsonville, Epieds, Coulmiers, Saint-Sigismond, et prononcer sur la gauche un mouvemeut tournant de façon à occuper solidement la route de Châteaudun à Orléans. » C'est ce qui se fit.

L'action fut engagée à neuf heures du matin, par une froide et brumeuse journée de décembre; la division Peytavin, du 15ᵉ corps, attaquait le village de Baccon, situé sur une colline, et qui fut enlevé après une vive résistance. Au centre, la 1ʳᵉ division du 16ᵉ corps attaque Coulmiers, la clef de la situation; le colonel de Foulonges, du 31ᵉ de marche, était mortellement frappé, et nos soldats reculaient, lorsque le général Barry mit pied à terre et enleva la principale colonne au cri de *vive la France!* Le commandant de la 2ᵉ division, l'amiral Jauréguiberry, arrivé de la veille, avait à prendre le village de Champs; une première attaque avait échoué, et les jeunes troupes se retiraient en désordre : l'amiral les reforma, les ramena au combat, et Champs fut enlevé comme Coulmiers. Toutes les positions bavaroises étaient enlevées et l'ennemi était en pleine

retraite ; malheureusement on ne put le poursuivre faute de cavalerie. Le général Reyau, qui commandait la cavalerie du 16ᵉ corps, après un combat inutile d'artillerie, s'était replié, se croyant menacé d'être tourné par un corps de troupe qui était les éclaireurs du colonel Lipowski. Le général Martin des Pallières n'avait pu arriver à temps sur les derrières de l'ennemi, quoiqu'il eût fait faire à ses soldats une marche forcée de quatorze heures.

Le combat n'avait cessé qu'à la nuit ; il fallait attendre le jour pour bien se rendre compte des résultats. On vit que les Bavarois avaient évacué toutes leurs positions et s'étaient mis en retraite. Le commandant de Lambilly, avec trente dragons et quinze hussards, qui formaient l'escorte de l'amiral Jauréguiberry, se lança résolument à sa poursuite ; il atteignit un canon qu'il enleva. Ce fait montre ce qu'aurait pu faire la cavalerie du général Reyau. Un important résultat n'en était pas moins atteint : *l'armée dite de la Loire* avait affirmé son existence en battant en rase campagne un corps de vieilles troupes. Le général von der Thann avait dû évacuer Orléans où les volontaires de Cathelineau qui arrivèrent les premiers firent de nombreux prisonniers et s'emparèrent d'une partie du matériel. On sait que la première visite du colonel Cathelineau fut pour la cathédrale de Sainte-Croix.

Dans son ordre du jour à l'armée du lendemain de cette victoire, le général d'Aurelle disait :

« Au milieu de nos malheurs, la France a les yeux sur vous ; elle compte sur votre courage, faisons tous nos efforts pour que cet espoir ne soit pas trompé. » A M. Gambetta, le général écrivait que « le moral des troupes était décuplé. » Ne fallait-il pas marcher résolument en avant et ne peut-on pas dire du général d'Aurelle qu'il a su vaincre, mais qu'il n'a pas su profiter de sa victoire ? Dans l'apologie qu'il a publiée sous ce titre : *La guerre en province,* M. de Freycinet dit : « Après Orléans, si l'on avait marché tout de suite sur Paris, il paraît établi qu'on aurait réussi. On n'aurait pas trouvé sur la route une grande résistance, et les lignes d'investissement n'étaient pas très difficiles à rompre. » Le général Chanzy, moins affirmatif et meilleur juge que l'ingénieur, ami de M. Gambetta, dit seulement : « Si le général en chef avait cru l'armée de la Loire assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant, il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme produit par la victoire du 9, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Thann avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc de Mecklembourg, vers laquelle on se serait porté ensuite, et de prendre ainsi les Allemands en détail avant l'arrivée des renforts que le prince Charles, parti de Metz, amenait avec la plus grande célérité dans la vallée de la Loire (1). »

(1) Chanzy, *Deuxième armée de la Loire,* p. 35.

Où M. de Freycinet voit la délivrance de Paris, Chanzy croit seulement à la possibilité dans le premier moment de battre von der Thann et le grand-duc de Mecklembourg. Sans doute, avec sa résolution, il aurait essayé, mais aurait-il réussi? Les troupes françaises, pleines d'entrain, étaient jeunes; elles manquaient de résistance; n'auraient-elles pas manqué au général trop hardi qui les aurait poussées en avant, comme nous les verrons plus tard manquer à Chanzy lui-même dans ses retraites? D'ailleurs, dès le 10, von der Thann recevait deux divisions de renfort, le 12 trois divisions partaient de Versailles, et le 14 les têtes de colonne du prince Frédéric-Charles étaient à Fontainebleau. Il aurait fallu se hâter pour battre les Allemands en détail avec des troupes fatiguées, manquant de bien des choses, et dont l'effectif ne dépassait pas encore 80.000 hommes.

Le plan du général d'Aurelle était de se fortifier à Orléans et d'y attendre l'attaque inévitable des Allemands. Il pensait pouvoir résister avec avantage même à des troupes supérieures. Plus l'attaque tarderait, plus ses soldats seraient aguerris. De plus, de nouveaux corps d'armée étaient en formation, qui augmenteraient ses forces. Il y avait donc pour lui tout avantage à gagner du temps. Le moment de surprise produit par la bataille de Coulmiers était passé, il avait raison. D'autre part, MM. Gambetta et de Freycinet, qui jouaient de plus en plus au tacticien et

prétendaient diriger les corps d'armée à distance, acceptaient bien qu'on fît d'Orléans la base des opérations et qu'on y élevât à la hâte quelques redoutes et batteries, mais ils voulaient à bref délai une marche sur Paris. A cette marche qu'il considérait comme une imprudence, maintenant que le prince Frédéric-Charles avait rejoint le grand-duc de Mecklembourg et le général von der Thann, le général d'Aurelle s'opposait absolument. Le général Chanzy, tout en se ralliant momentanément au plan du général d'Aurelle, proposait d'étendre les lignes de l'armée autour d'Orléans ; ils demandait à s'établir avec son corps d'armée sur la Loire qui forme, surtout en hiver, grâce au marais qu'elle traverse, une bonne ligne défensive. De cette façon on se rapprochait de Paris et on couvrait la Beauce, enlevant aux Allemands les ressources que leurs réquisitions tiraient de ce pays. D'Aurelle n'accepta pas cette proposition, il craignait sans doute de trop étendre ses lignes avant d'avoir suffisamment fortifié sa base d'opérations. Chanzy, réduit à l'inaction, occupait ses troupes à des reconnaissances : sa cavalerie et ses francs-tireurs battaient la campagne, ses éclaireurs rivalisaient de hardiesse avec les uhlans auxquels ils faisaient subir des pertes sensibles. Le 14 novembre une reconnaissance surprenait dans *Viabot* un régiment de uhlans commandé par le prince Albreck : le prince faillit être pris et oublia sur une table l'ordre de mouvement qu'il avait reçu du grand-

duc de Mecklembourg. C'était un précieux document que Chanzy sut utiliser.

L'administration de la guerre mettait une activité quelque peu fébrile dans la formation de nouveaux corps, elle en constituait en même temps cinq : le 17e, le 18e, le 19e, le 20e et le 21e.

Mais M. Gambetta et M. de Freycinet se figuraient trop facilement que du moment que ces corps étaient constitués sur le papier, ils étaient prêts à entrer en ligne ; leur impatience de marcher au secours de Paris, sentiment louable, ne leur permettait pas d'attendre que les corps d'armée pussent réellement rendre des services. Les commandants ne faisaient que passer. Le 17e corps eut trois titulaires avant son commandant définitif : le général de Sonis, un brillant officier d'Afrique, dont l'histoire est tristement curieuse. Le général était arrivé à Tours pour commander une brigade, puis une division de cavalerie du 17e corps. Il demandait où étaient ses troupes ; on l'envoya au général Durrieu, commandant du corps.

Celui-ci, n'étant pas mieux renseigné que lui, l'invita à se rendre à Vendôme; là Sonis trouva de l'infanterie, mais pas un cavalier. Il alla de Vendôme à Châteaudun, de Châteaudun à Fréteval, de Fréteval à Châteaudun, sans trouver sa division de cavalerie, et l'ennemi était signalé.

« Me voilà, dit-il dans son récit de la commission d'enquête parlementaire, dans cette position singulière d'occuper une ville, sachant que

l'ennemi se dirige sur elle, et me trouvant absolument sans chef, sans commandement, sans indications, sans instructions aucunes. Je télégraphiai au général Durrieu, puis au ministre de la guerre, pour avoir des ordres. Je demandai : « Qui commande ici ? » Le ministre de la guerre me répondit : « C'est vous ! » Moi ! me dis-je, cela ne se peut pas... Enfin je crus que cela n'était que l'affaire de vingt-quatre heures, et comme, dans un commandement aussi provisoire, on ne prend rien sur soi, je télégraphiai au ministre de la guerre : « Pour combien de temps ? » « Agissez, me répondit-il, comme si c'était pour toujours. »

Voilà le général de Sonis commandant en chef ; discuter « n'eût point été militaire », il obéit et se mit en marche ; mais « l'armée était à peine en mouvement, dit-il, que je m'apercevais déjà que j'avais dans la main un instrument peu sûr, qui ne pouvait guère m'inspirer confiance.

« J'avais sous mes ordres des chefs de corps qui connaissaient bien peu leur affaire, des officiers qui ne savaient pas du tout les manœuvres, et des soldats qui ne savaient pas du tout les exécuter. »

En réalité les nouveaux corps d'armée étaient dans le même état que celui du général de Sonis, ils ne le valaient même pas tous. Seuls, les 15e et 16e corps, qui avaient vaincu à Coulmiers, offraient plus de solidité, mais ils ne suffisaient pas pour une marche sur Paris, et cela explique la conduite du général d'Aurelle. L'administration

de la guerre faisait de son mieux, mais MM. Gambetta et de Freycinet, peu experts aux choses militaires, ne voulaient pas comprendre qu'on n'improvise pas des soldats.

La première surprise passée, les Allemands avaient rapidement pris leurs mesures pour réparer l'échec de Coulmiers ; ils ne pouvaient laisser une armée sérieuse les menacer à Orléans.

Le grand-duc de Mecklembourg et le prince Frédéric-Charles avaient en effet pour mission de détruire l'armée dite de la Loire qu'on était bien forcé de prendre au sérieux. Cela donnait raison au général d'Aurelle qui voulait se faire attaquer dans un camp solidement fortifié et espérait, après avoir repoussé les Allemands, profiter de l'effet produit par ce nouvel échec pour essayer de délivrer Paris. Un officier allemand, le major Blume, déclare que les Allemands désiraient se voir attaqués par les troupes françaises. « On était certain du succès final dans le cas où l'adversaire oserait sortir de sa position bien couverte pour venir nous attaquer dans les terrains découverts de la Beauce. Quant à enlever cette position (d'Orléans), cela constituait une tâche bien autrement difficile, si d'abord le défenseur n'était pas moralement ébranlé par l'insuccès d'une première tentative offensive. »

Cette réflexion d'un officier allemand nous paraît justifier le plan du général d'Aurelle, d'autant que les Allemands manquent d'entrain pour l'attaque.

Déjà, au seizième siècle, le maréchal de Tavannes disait : « Les Allemands sont mauvais saulteurs de fossés. » Ils n'ont pas changé depuis, et pendant la guerre de 1870, même en présence des jeunes troupes, ils ont sauté peu de fossés.

Mais le général d'Aurelle, quoiqu'il commandât en chef, n'était pas le maître ; il lui fallait compter avec MM. Gambetta et de Freycinet qui voulaient la marche immédiate sur Paris. Prenant leurs désirs pour des réalités, ces hommes de guerre improvisés disaient que les vieilles troupes du grand-duc de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles offriraient peu de résistance. Alors que Chanzy, admirablement renseigné par un service de reconnaissances bien organisé, signalait en face de lui des forces considérables, les stratégistes en chambre du ministère de la guerre affirmaient qu'il n'y avait devant la gauche de l'armée française que de faibles détachements. Or tout le corps d'armée du grand-duc de Mecklembourg était là ; on s'en aperçut à Villepion et Loigny.

Poussant l'infatuation à ses dernières limites, M. Gambetta et surtout M. de Freycinet prenaient, de leur cabinet, la direction de deux et même trois corps d'armée, les 17e, 18e et 20e, ils commandaient directement l'expédition malheureuse et inutile de Beaune-la-Rolande. D'Aurelle écrivait à M. Gambetta : « Ne connaissant pas le but précis des mouvements que vous avez

ordonnés, il m'est fort difficile de donner des instructions qui pouraient s'écarter de vos intentions. » Et Martin des Pallières : « Ne connaissant nullement le plan qui nous fait mouvoir, je crains de faire quelque mouvement qui vienne le contrecarrer en ne se ralliant pas à ceux du reste de l'armée. » Et cette situation se prolongera jusqu'au 2 décembre; alors seulement M. de Freycinet rendit au général en chef tous ces corps d'armée ; « il avait dirigé jusque-là les 18e et 20e et par moments le 17e », il « lui laissait ce soin désormais », alors qu'il était trop tard et que l'armée était coupée et en pleine retraite. Il voulait ainsi dégager sa responsabilité. Ce n'est pas un des faits les moins étranges de cette guerre que de voir un avocat et un ingénieur, tacticiens de rencontre, prétendre diriger de leur cabinet les mouvements de l'armée. Ignoraient-ils qu'à cette besogne Napoléon avait échoué, et que l'on compte parmi les causes des défaites de ses dernières campagnes le peu d'initiative qu'il laissait à ses généraux ?

Malgré sa fermeté, le général d'Aurelle crut devoir céder devant l'insistance de MM. Gambetta et de Freycinet. Chanzy qui, par ses reconnaissances, suivait de très près les mouvements des Prussiens, lui avait proposé de tenter une attaque contre l'armée du grand-duc de Mecklembourg qui défilait devant nous pour aller prendre sa place d'après le plan arrêté de concert avec le prince Charles.

Il eût voulu « profiter de ce moment pendant lequel l'ennemi manœuvrait, pour l'attaquer vigoureusement en se jetant sur le flanc de ses colonnes et de ses convois (1). C'était hardi, mais l'opération pouvait être tentée avec des chances de succès ; une attaque de flanc est toujours dangereuse, même pour une armée aguerrie. D'Aurelle tenait à son plan, il craignait un échec, dont l'effet moral aurait été désastreux sur ses jeunes troupes.

S'il résista à Chanzy, il fut obligé de plier devant la volonté de MM. Gambetta et de Freycinet.

Le 30 novembre un conseil de guerre se tint au grand quartier-général de Saint-Jean-de-la Ruelle ; le général d'Aurelle, le général Borel son chef d'état-major général, le général Chanzy, M. de Freycinet, et un jeune ingénieur polonais, M. de Serres, appelé à exercer plus tard une désastreuse influence (2), étaient présents. » M. de Freycinet exposa un plan arrêté à Tours. « Il s'agissait de marcher sur Pithiviers, où l'on devait rencontrer le prince Charles avec toute l'armée allemande, pour aller ensuite, après l'avoir battu, donner la main à notre armée de Paris qui tentait une sortie, et que le général Ducrot devait amener dans la forêt de Fontaine-

(1) Chanzy, *La deuxième armée de la Loire.*

(2) Principalement sur l'armée de l'Est. — C'est à M. de Serres qu'on dut le mouvement de l'armée de Bourbaki dans l'Est.

bleau. Malgré ce que purent faire les généraux pour exposer les dangers d'une pareille opération, si elle se faisait alors que toutes les forces ennemies seraient réunies autour de Pithiviers, et qu'on n'était pas certain que la diversion annoncée de l'armée de Paris pourrait s'effectuer, l'idée générale du plan fut maintenue comme un ordre formel du gouvernement (1). » A ces détails du général Chanzy, fort modéré sur ce conseil de guerre de Saint-Jean-de-la-Ruelle, qui amena le désastre d'Orléans, il est bon d'ajouter ceux que donne M. de Mazade (2). « Les généraux, en présence des nouvelles de Paris, ne méconnaissaient pas la nécessité d'agir ; seulement ils demandaient d'abord, avant tout, qu'on ne laissât pas l'armée dans l'état d'éparpillement où elle était, qu'on exécutât le plus rapidement possible une concentration indispensable. C'était à leurs yeux la première condition du succès. On finit par leur dire qu'il n'y avait plus à discuter, que c'était l'ordre du ministre, à quoi le général Chanzy aurait répliqué que ce n'était point la peine de les réunir, qu'il n'y avait qu'à leur envoyer leurs instructions par la poste. »

On a dit, pour disculper MM. Gambetta et de Freycinet, qu'ils avaient ordonné de marcher en avant parce qu'ils croyaient que la sortie de l'armée de Paris avait réussi et que le général

(1) Chanzy, p. 57.
(2) Mazade, p. 384.

Ducrot avait rompu les lignes prussiennes. Il n'en était rien; c'est le lendemain seulement que M. Gambetta recevait la dépêche sur le sens de laquelle il se méprenait si étrangement. Donc lorsqu'il imposait sa volonté, il n'avait aucune raison de le faire.

Dans le plan arrêté pour la marche sur Paris, les premières opérations devaient être faites par Chanzy avec son 16e corps qui occupait l'extrême gauche; le 17e corps devait lui servir de réserve; les autres corps se porteraient ensuite sur Pithiviers par un mouvement de conversion pour lequel le 15e corps, commandé par Martin des Pallières, servirait de pivot.

Comme l'avaient dit les généraux, nos corps d'armée étaient beaucoup trop éparpillés, ils occupaient une ligne de quatre-vingts kilomètres; c'était d'autant plus dangereux que nos jeunes troupes manœuvraient mal et marchaient médiocrement, surtout quand on les comparait aux vieilles troupes allemandes. Mais MM. de Freycinet et Gambetta soutenaient encore le 2 décembre, après le premier combat de Villepion, qu'il n'y aurait de « résistance prolongée ni à Pithiviers, ni sur les autres points. » Tout au plus rencontrerait-on quelque « fraction isolée. »

Ni le général d'Aurelle, ni le général Chanzy n'avaient de semblables illusions; tous les deux comprenaient qu'ils jouaient une grosse partie. Chanzy était trop bien renseigné sur les forces

de l'ennemi pour ne pas s'attendre à une vive résistance ; il savait qu'il rencontrerait devant lui autre chose que des « fractions isolées. » Le 1er décembre, il commença son mouvement ; il fut bientôt prévenu que l'ennemi occupait en force Gommiers et Terminiers (Eure-et-Loir) ; l'amiral Jauréguiberry, chargé de les enlever, fut accueilli par une vive canonnade; mais Gommiers fut occupé. L'ennemi se concentra sur Terminiers, Gaurolles, Villepion, Nonneville et Chauvreux ; il avait des forces considérables. Plusieurs de ces positions furent brillamment enlevées, mais la nuit venait et les Allemands tenaient toujours à Villepion. L'amiral Jauréguiberry réunissant les troupes qu'il avait sous la main et se mettant à leur tête, les porta au pas de course sur le parc de Villepion. Toutes les positions ennemies étaient prises.

Ce premier succès était d'heureux augure, et le soir même on apprenait que l'armée de Paris, ayant forcé les lignes prussiennes, marchait au-devant de l'armée de la Loire. Que ne devait-on pas espérer ?

Hélas ! ce n'était qu'une illusion, M. Gambetta avait confondu Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise) avec Epinay St-Denis (Seine). Il avait reçu, par ballon, le rapport sur les opérations des 28, 29 et 30 novembre. Après avoir raconté les combats de la Marne, ce rapport signalait la pointe de l'amiral de la Roncière sur Epinay. Gambetta savait que l'amiral commandait à Saint-Denis ; il

devait naturellement conclure que cette pointe avait eu lieu sur Epinay-sur-Seine, d'autant que l'amiral avait été appuyé par la flottille de canonnières, ce qui aurait été impossible à Longjumeau et Epinay-sur-Orge. L'erreur de M. Gambetta ne se comprend donc pas ; il y fallait au moins une excessive légèreté. Maintenant, quelles ont été les conséquences de cette erreur ? Est-ce à cause de la dépêche du 1er décembre que le mouvement en avant a été continué et que la retraite s'est transformée en déroute ? Pour résoudre cette question, il faudrait examiner si, à la date du 1er décembre, il était encore possible, par un rapide mouvement de concentration, de rappeler les divers corps d'armée dans le camp retranché d'Orléans pour faire tête aux troupes du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg.

Quoi qu'il en soit, la dépêche du 1er décembre devait tromper les généraux et les engager à marcher en avant, malgré tous les obstacles. Ils devaient aller au-devant de l'armée de Paris. M. Gambetta, amplifiant et falsifiant les nouvelles qu'il avait reçues, ne leur disait-il pas : « Cette « même journée du 30, dans l'après-midi, a donné « lieu à une pointe vigoureuse de l'amiral de la « Roncière, *toujours dans la direction de l'Hay et* « *Chevilly. Il s'est avancé sur Longjumeau et a* « *enlevé les positions d'Epinay au delà de Long-* « *jumeau ?* »

Des détails si précis ne laissaient pas place au

doute. De là, l'ordre du jour du général d'Aurelle du 1er décembre :

« Paris, par un sublime effort de courage et de patriotisme, a rompu les lignes prussiennes.

« Le général Ducrot, à la tête de son armée, marche vers nous.

« Marchons vers lui avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple... Marchons donc avec résolution et confiance ! En avant sans calculer le danger ! Dieu protège la France... »

Les lignes prussiennes n'étaient pas rompues ; au contraire l'armée assiégeante, maîtresse en définitive du champ de bataille, pouvait, si cela était nécessaire, envoyer des renforts au prince Frédéric-Charles. Les généraux de l'armée de la Loire durent comprendre immédiatement, à la résistance de leurs ennemis, que ceux-ci ne se sentaient pas menacés sur leurs derrières. Ils ne virent arriver aucun émissaire de cette armée qui avait traversé les lignes prussiennes.

Le 2 décembre, le général Chanzy pouvait compter, pour son corps d'armée (le 16e), sur 25.000 combattants ; le général de Sonis, commandant le 17e corps, était arrivé dans la matinée, mais ses colonnes étaient encore éloignées. C'était un des inconvénients de l'ordre donné par M. Gambetta de commencer la marche en avant sans attendre la concentration des divers corps d'armée. Le corps du général de Sonis, soutien et réserve du général Chanzy, ne le suivait pas d'assez près. MM. Gambetta et de

Freycinet étaient persuadés que les Prussiens ne feraient pas une sérieuse résistance.

Cependant la lutte avait été vive la veille, et Chanzy, qui savait les ennemis en force, s'attendait à la voir se renouveler; mais cette perspective ne l'effrayait pas. La bataille s'engageait le 2 à neuf heures du matin; le général Barry occupait Loigny et essayait d'enlever le château de Gourcy; mais il était obligé de reculer et découvrait la division Maurandy qui marchait sur Lumeau (Eure-et-Loir) et qui fut un moment compromise. Chanzy rétablit le combat; de nouvelles attaques furent tentées sur Gourcy et Lumeau; les régiments, formés de jeunes soldats, « déployèrent un courage et une fermeté que de vieilles troupes n'auraient pu dépasser. » Tout fut inutile, l'ennemi était en force et la 3e division, qui formait l'aile droite, dut battre en retraite. Les ennemis dirigèrent alors des forces considérables sur la division de l'amiral Jauréguiberry qui soutenait la lutte sans trop de désavantage. Chanzy n'avait plus de réserve; il fit appel au général de Sonis, mais les troupes du 17e corps arrivaient harassées, sans avoir pris de nourriture.

Malgré sa ténacité, l'amiral Jauréguiberry, menacé d'être tourné, fut contraint de battre en retraite; il le fit en bon ordre, perdant un kilomètre de terrain en deux heures.

A quatre heures, Sonis arrive avec quelques troupes, tout ce qu'il a pu réunir. Un dernier effort pourra peut-être dégager Loigny. Avec son

entraînante valeur il se charge de le faire. Il n'a avec lui, outre les zouaves pontificaux, que de jeunes troupes qui hésitent. Il faut cependant arrêter les ennemis.

« J'allai trouver le général Charette et je lui dis : « Il y a des lâches là-bas qui se débandent « et compromettent le salut de l'armée; suivez-« moi. » Lui et ses hommes me suivirent avec le plus noble enthousiasme ; la nuit tombait. Dans ce moment il y avait tellement d'entrain dans cette troupe, que les Allemands, qui occupaient, depuis le matin, la ferme de Villours, qu'ils avaient mise en état de défense, l'abandonnèrent et se sauvèrent. J'avais un grand espoir, une très grande confiance dans ce mouvement en avant qui, je l'espérais, entraînerait les régiments de marche. Mais, accueilli par un feu très vif de l'ennemi, le 51e lâcha pied et prit la fuite. Je ne pus l'arrêter. Traiter ces soldats de lâches, c'était perdre son temps. Je ne voulais pas, moi-même, battre en retraite ; je me serais déshonoré, et j'aurais déshonoré 300 braves zouaves de Charette qui marchaient derrière moi et qui ne m'auraient jamais pardonné ce crime. Nous continuâmes notre marche en avant. J'avais 300 hommes en tout avec moi : 198 tombèrent, mais, grâce au ciel, tous mes canons purent être sauvés. Quant à moi, je restai sur le champ de bataille (1). »

(1) Déposition du général de Sonis devant la commission d'enquête.

Après Sonis, Charette prit le commandement et essaya d'arriver jusqu'à l'église et au cimetière encore occupés par deux bataillons du 37e de marche ; mais les Prussiens, voyant le petit nombre de leurs adversaires, les assaillirent de tous les côtés. Charette tomba à son tour, et les zouaves durent reculer, laissant 10 officiers sur 14. Ils avaient couvert la retraite et sauvé l'honneur du drapeau. Cette marche de Loigny reste une des pages les plus glorieuses de la guerre. Les deux bataillons du 37e se rendirent, après avoir brûlé leurs dernières cartouches.

Et le 2 décembre, après cette terrible bataille, on écrivait de Tours au général Chanzy qu'il n'avait devant lui qu'« une fraction isolée ! »

La journée de Loigny avait été honorable pour les troupes du 16e corps qui avaient fait preuve de fermeté. Ce n'en était pas moins un grave échec. Le 17e corps, plus désorganisé que le 16e, quoiqu'il eût moins combattu, était incapable d'opposer aucune résistance. Il fallait donc renoncer à marcher en avant. D'ailleurs Chanzy reçut l'ordre de se retirer sur Orléans avec les deux corps dont on lui donnait le commandement. Il était trop tard ; le prince Frédéric-Charles avait attaqué, à Chilleurs-aux-Bois (Loiret), le 15e corps et l'avait rejeté sur Orléans, coupant ainsi par le centre l'armée française. C'était encore une des conséquences de l'éparpillement des corps d'armée qu'avaient signalé les généraux au conseil de guerre de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Après divers engagements à l'Encorves, à Patay, à Bucy, à Boulay (Loiret), Chanzy, renonçant à gagner Orléans, se retira sur Josnes et Beaugency ; il occupait une ligne qui allait de Lorges (Loir-et-Cher) à Beaugency (Loiret), appuyant sa droite à la forêt de Marchenoir et sa gauche à la Loire ; c'était une assez bonne ligne de défense, où il pouvait refaire ses deux corps d'armée, tout en restant sur la rive droite de la Loire.

Pendant ce temps-là, les généraux d'Aurelle et Martin des Pallières étaient obligés d'évacuer Orléans, sans même essayer de tenir dans les retranchements préparés ; ils avaient des troupes insuffisantes ; les bataillons, formés de jeunes soldats, « fondaient sous la main des chefs. » Et M. Gambetta reprochait au général d'Aurelle de ne pas utiliser les 200.000 hommes qu'il avait et les 150 bouches à feu qui défendaient Orléans ! Hommes et bouches à feu n'existaient que sur le papier. Les deux généraux furent disgraciés et même insultés par M. Gambetta. « Plus d'une fois, en fouillant jusqu'au fond de cette cruelle histoire, dit à cette occasion M. de Mazade, je me suis demandé si les généraux n'auraient pas mieux fait de maintenir dans leur intégrité les droits du commandement militaire, s'ils n'auraient pas dû se retirer plutôt que d'écouter les ordres légers ou dangereux qu'ils recevaient, s'ils n'avaient pas été enfin eux-mêmes les victimes de leurs habitudes d'obéissance... Non, ce

n'était pas seulement l'habitude de l'obéissance, c'était encore moins la routine du métier qui les maintenait à leur poste ; ils étaient dominés surtout par l'instinct du patriotisme, d'un patriotisme attristé, mais résigné, résolu, et c'est le général d'Aurelle qui le dit : « L'amour du pays « donnait le courage de supporter les blessures « de l'amour-propre ; on ne demandait qu'à ver- « ser son sang pour venger les humiliations de « la France. »

Certes, dans les opérations de la première armée de la Loire, le général Chanzy avait joué un rôle important et honorable : le 16e corps avait décidé du succès de la bataille de Coulmiers ; il avait brillamment entraîné l'attaque dans le grand mouvement en avant sur Paris ; il avait fait sa retraite sans se laisser entamer par les Allemands. Il devait tout cela au chef qui l'avait organisé et conduit. Mais si honorable qu'ait été le rôle du commandant du 16e corps à la première armée de la Loire, c'est surtout dans le commandement de la deuxième armée de la Loire que Chanzy a révélé ses rares qualités militaires et surtout cette ténacité à laquelle les écrivains militaires allemands ont eux-mêmes rendu hommage, ténacité d'autant plus remarquable que le général français disposait d'éléments plus défectueux.

Lorsque le prince Frédéric-Charles eut coupé par le centre l'armée française, dont les corps trop dispersés ne pouvaient se prêter appui, Chanzy, qui ne pouvait plus gagner Orléans, pa-

raissait devoir se retirer au delà de la Loire par le pont de Beaugency ou de Blois ; il échappait ainsi rapidement à toute poursuite de l'ennemi. Mais il fit mieux : il prit la résolution hardie de rester sur la rive droite de la Loire ; il se maintenait ainsi plus près de Paris qui restait l'objectif nécessaire des armées de province, et en menaçant l'ennemi sur son flanc droit, il l'empêchait de se lancer à la poursuite des troupes de d'Aurelle et de Martin des Pallières.

Le ministre de la guerre, cette fois bien inspiré, avait nommé Chanzy commandant en chef de la *deuxième armée de la Loire*, composée des 16e, 17e et 21e corps d'armée commandés par l'amiral Jauréguiberry, le général de Colomb et l'amiral Jaurès ; les 15e, 18e et 20e corps formaient la première armée de la Loire, placée sous le commandement du général Bourbaki, qui remplaçait d'Aurelle disgracié en même temps que Martin des Pallières. Faut-il, à propos de ces deux armées, formées des débris de la première armée de la Loire, rappeler ces mots, plus ou moins authentiques, de M. Gambetta, en apprenant que l'armée était coupée en deux tronçons : « Nous avions une armée, nous en aurons deux ? » Au moins signalerons-nous la prudence du dictateur qui, se rendant à Orléans avant l'évacuation de la ville, fit faire à Beaugency machine en arrière sous prétexte que la ligne était occupée par les uhlans ; elle ne le fut que plusieurs heures plus tard.

Au moment où Chanzy se trouvait appelé par les événements à un rôle capital, il n'avait qu'une pensée au milieu de la déroute dont il avait sous les yeux le navrant spectacle : rallier ses soldats, défendre ses positions pied à pied, tenir tête à l'ennemi ; et l'homme était fait heureusement pour ne point rester au-dessous de cette vigoureuse résolution. C'était un vrai soldat, jeune encore, étranger à la politique, animé de patriotisme et de passion militaire. Depuis un mois à peine, il avait été rappelé d'Afrique, où il avait fait sa carrière et où il était encore général de brigade au commencement de la guerre. Dès son arrivée à l'armée de la Loire, on lui avait donné à commander une division du 16e corps, puis le 16e corps tout entier, et aussitôt il avait déployé les ressources d'un chef habile, la décision, le coup d'œil, l'esprit d'initiative, l'expérience militaire. Plein de fermeté devant tous les contre-temps comme devant le péril, le général Chanzy avait surtout un mérite : il ne manquait pas de confiance, il ne se laissait ni intimider ni déconcerter, et c'était assurément une qualité précieuse pour un capitaine dans un pareil moment (1).

Etudiant le terrain sur lequel il avait à combattre, Chanzy avait trouvé immédiatement la position défensive qu'il lui fallait occuper. Dans ces plaines de la Beauce et du Blaisois, la forêt

(1) Mazade, p. 405.

de Marchenoir offre un obstacle sérieux à la marche d'une armée. Entre cette forêt et la Loire, il n'y a qu'un espace de onze kilomètres, d'autant plus facile à occuper fortement que le sol est plus accidenté et que les fermes et les villages y sont nombreux. C'est là que Chanzy s'établit pour attendre l'ennemi, ayant sa gauche à la forêt de Marchenoir, son centre à Josnes, et sa droite à la Loire vers Beaugency. Il couvrait ainsi la route de Tours où était encore le gouvernement qui lui avait envoyé comme renfort une colonne mobile commandée par le général Camo.

Chanzy comprenait qu'il aurait eu besoin de quelques jours de repos pour refaire ses troupes, peut-être les espérait-il; mais ses espérances furent déjouées.

Le grand-duc de Mecklembourg fut chargé d'agir contre l'armée de Chanzy, pendant que le prince Frédéric-Charles menaçait Bourbaki. Dès le 6 décembre le corps du général Camo avait un engagement avec les Allemands qui avaient surpris le régiment de gendarmerie à pied et qui furent repoussés. Ce n'était qu'un prélude. Le lendemain la lutte s'étendait sur toute la ligne française; on se battait à Saint-Laurent-des Bois, à Vallières, à Marolles, à Langlochères, à Messas, à Villechaumont, à Cravant. Le plan des Allemands était de couper l'armée de la Loire en la tournant par sa droite; ils échouèrent complètement; partout la résistance fut

énergique et les corps français purent « coucher sur les positions du matin. »

Les Allemands rencontraient une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas. Le grand-duc de Mecklembourg, en suivant l'armée de Chanzy, croyait faire une espèce de promenade militaire ; il vit qu'il s'était trompé, et le 8 il recommençait l'attaque avec une nouvelle énergie. C'est la bataille de Villorceau (Loiret). L'action s'engagea dès huit heures du matin, comme la veille, mais avec des forces plus considérables : l'ennemi essayait de forcer la droite de l'armée française et de la couper de la Loire. L'amiral Jauréguiberry qui commandait l'aile droite, repoussa toutes les attaques. A la gauche, l'intervention de l'amiral Jaurès arrêta un mouvement offensif des Allemands. A la nuit, la bataille était gagnée et le général Chanzy devait se croire en droit de dire :

« L'ennemi a tenté aujourd'hui de nous déloger de nos positions. Il a attaqué successivement à Saint-Laurent-des-Bois, en avant de Poisly, sur Cravant et en avant de Villorceau. Nous avons soutenu partout cet effort avec beaucoup de vigueur et d'ordre, et nous sommes restés maîtres de nos positions après avoir fait subir à l'ennemi des pertes considérables. Il faut que tous s'inspirent de ce nouveau succès et y puisent la confiance ; nous devons conserver nos positions et résister encore si les Allemands font un nouvel effort demain (1). »

(1) Chanzy, *La deuxième armée de la Loire.*

Malheureusement, l'extrême droite du général Chanzy se trouvait dégarnie ; le général Camo, qui y était placé avec la colonne mobile de Tours, avait évacué Beaugency sur un ordre direct venu de la Délégation. Cette retraite avait entraîné celle du général Barry. Dans un télégramme au ministre de la guerre, Chanzy se plaignit vivement. « Je viens d'apprendre que le « général Camo, contrairement aux ordres for- « mels que je lui avais donnés, et prétendant « obéir à ceux que vous lui auriez adressés « directement par un capitaine du génie envoyé « de Tours, s'était retiré dans l'après-midi de « Beaugency qui a été occupé à la nuit par une « troupe mecklembourgeoise se glissant le long « de la Loire. » M. de Freycinet a contesté le fait, mais le général Chanzy l'a maintenu dans une lettre à M. de Mazade : « Si le fait que je « signalais (dans ma dépêche) eût été inexact « ou faux, le ministre m'aurait évidemment ré- « pondu ; mais rien, ni alors, ni depuis, n'est « venu mettre en doute la vérité de cette affir- « mation contestée aujourd'hui pour la première « fois (1). » Donc c'est bien sur un ordre direct de Tours que le général Camo a évacué Beaugency, découvrant la droite de l'armée sans même que le général en chef en fût avisé.

Le premier mouvement de Chanzy fut de réagir ; il donna l'ordre à l'amiral Jauréguiberry de réoccuper Beaugency dès le point du jour ;

(1) Mazade, p. 412.

mais c'était là une opération impossible avec des troupes jeunes et déjà harassées par plusieurs jours de combat. « Nos troupes étaient « fatiguées, disait l'amiral Jauréguiberry, par « les combats incessants qu'elles livraient « depuis le 1er décembre; leur moral s'en ressen- « tait, et enfin elles paraissaient à bout et inca- « pables de tenter un effort sérieux le lende- « main (1). »

La perte de Beaugency compromettait non seulement les avantages de la journée du 8, mais même la situation de l'armée. Maîtres de Beaugency, les Allemands pouvaient marcher par la rive gauche sur Blois qui était mal couvert, franchir la Loire et prendre à revers l'armée de Chanzy. Toutefois, celui-ci ne voulut pas encore abandonner cette ligne de Josne-Marchenoir; il se contenta de rectifier les positions de ses troupes, établissant sa droite derrière le ravin de Tavers. Ce changement se fit en combattant, avec beaucoup d'ordre, dans la journées du 9. Attaquées à Cernay, à La Villette, à Tavers, à Villejouan, les divisions françaises résistèrent; si l'une d'elles perdit Origny, ce qui découvrait Josnes, elle le reprit par une brusque attaque de nuit.

Dans la soirée, M. Gambetta arrivait au quartier-général de Chanzy qui lui exposa la situation. Les troupes étaient épuisées ; elles ne pouvaient soutenir longtemps la lutte. Il faudrait donc se retirer soit sur Vendôme, soit même sur le

(1) Chanzy, p, 132.

Mans, à moins que l'armée de Bourbaki ne pût agir sur la rive droite de la Loire et arrêter les Prussiens. Mais cette retraite découvrait Tours, alors résidence du gouvernement. Cette considération inquiétait peu M. Gambetta dont le départ pour Bordeaux était déjà décidé, et l'armée de Bourbaki n'était pas en état d'agir.

Malgré tout, Chanzy voulait tenir encore, mais il allait avoir à lutter contre des forces plus considérables. Son énergique résistance avait appelé l'attention des Allemands et ordre avait été donné au prince Frédéric-Charles, auquel l'immobilité forcée de Bourbaki laissait toute liberté, d'appuyer le grand-duc de Mecklembourg. De nouveaux engagements, le 10, avaient eu lieu à Villejouan, au château de Coudray, plutôt favorables que désavantageux; cela ne changeait pas la situation. Chanzy réclame de nouveau un mouvement en avant de la première armée. Il demandait qu'elle vînt prendre position entre la Loire et le Cher, de manière à menacer les communications de l'ennemi ; il se chargeait alors de tenir sur la rive droite de la Loire. Le ministre de la guerre lui répondit, ce qui était vrai, que l'armée de Bourbaki ne pouvait entreprendre cette opération importante. Dès lors la retraite était commandée; Chanzy dit qu'elle se ferait sur Vendôme et il prit avec autant de prévoyance que d'habileté toutes les mesures nécessaires pour la préparer.

Sur la rive gauche de la Loire, les Allemands,

après avoir occupé Chambord, menaçaient Blois. Sur la rive droite, des renforts arrivaient au grand-duc de Mecklembourg; il fallait se hâter de faire la retraite sur Vendôme pendant qu'elle était encore possible. Elle commença le 11 décembre au matin. L'armée pivotait sur sa gauche; elle avait à craindre soit une attaque par Blois sur son flanc droit, soit de se voir tourner par sa gauche.

Mais les Allemands, sans doute rendus prudents par la résistance inattendue qu'ils avaient rencontrée, et attendant les secours du prince Frédéric-Charles, ne serrèrent pas l'armée de trop près. Quelques engagements eurent lieu le 12, qui n'empêchèrent pas les divisions d'exécuter les mouvements prescrits, et le 13 l'armée était derrière le Loir, appuyée sur la ville de Vendôme.

III

VENDOME

Chanzy, forcé à la retraite, suivait toujours son double objectif; menacer l'armée allemande sur son flanc gauche, de manière à l'empêcher de se lancer au delà de la Loire et d'écraser l'armée de Bourbaki en formation, et pivoter autour de Paris en utilisant toutes les positions défensives pour pouvoir, le moment venu, tenter contre l'armée d'investissement, dans un suprême effort, avec les armées de Faidherbe et de

Bourbaki, une attaque concentrique qui dégagerait Paris. Il comprenait que la résistance de la capitale était forcément limitée par les vivres, et plus le temps marchait, moins il voulait s'éloigner de Paris. C'est pour cela qu'il n'allait pas chercher pour son armée, au delà de la Loire, à l'abri des Prussiens, un repos dont ses jeunes troupes avaient grand besoin. C'était déserter la lutte, et il ne pouvait pas s'y résigner. Il n'a pas réussi, mais on ne peut qu'applaudir à sa conduite ; si la situation fut plus forte que son courage et sa ténacité, il lui reste l'honneur d'avoir fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, et les derniers combats de la deuxième armée de la Loire, maintenue jusqu'au bout par la main énergique de son chef, ont obtenu des témoignages d'estime même des écrivains allemands. C'était comme un dernier reflet de gloire dans nos désastres. Comme celle de Josnes, comme bientôt celle du Mans, la situation de Vendôme était bien choisie et fait honneur au coup d'œil militaire de Chanzy. La vallée du Loir est favorable à la guerre défensive. « La « vallée depuis Illiers, par Bonneval, Châteaudun, « Cloyes, Fréteval, Vendôme, Montoire, jusqu'au « château du Loir, est généralement assez étroite « et bordée de mamelons assez élevés qui offrent, « sur la rive droite, de bonnes positions pour « défendre les passages de la rivière. Celle-ci « coule à pleins bords avec des profondeurs va- « riables, mais qui présentent partout des obs-

« tacles sérieux ; les gués, assez rares, peuvent
« être rendus facilement impraticables en dété-
« riorant les rampes qui leur donnent accès et
« qui sont généralement ménagées dans un ter-
« rain mouvant que l'on peut toujours et promp-
« tement bouleverser ; les principales localités
« seules ont des ponts de pierre, les autres des
« ponts de bois ou des passerelles faciles à dé-
« truire. En s'établissant sur le Loir, on mena-
« çait le flanc de l'ennemi descendant d'Orléans
« sur Tours, sans s'éloigner de Chartres, sur
« lequel on pouvait déboucher par Châteaudun,
« restant ainsi sur une des principales directions
« qu'il faudrait toujours suivre pour reprendre
« les opérations vers Paris, dès qu'elles devien-
« draient possibles..... En attendant ces opéra-
« tions, l'armée était couverte sur son flanc
« gauche par la forêt de Fréteval, et elle était
« toujours à temps pour se retirer sur le Mans et
« en arrière de la Sarthe (1). »

La ville de Vendôme avait par elle-même une importance capitale, et déjà les Allemands, dans leurs opérations, l'avaient prise pour objectif.

A Vendôme se relient les routes allant d'Angers à Châteaudun, de Blois au Mans par Saint-Calais, de Tours à Chartres par Château-Renault, Cloyes et Bonneval ; à Vendôme également passe le chemin de fer de Tours à Paris par Châteaudun et Dourdan. Malheureusement, la ville était assez difficile à défendre contre une attaque ve-

(1) Chanzy, p. 173.

nant de Blois. « Presque tout entière sur la rive « gauche de la Loire, elle est dominée de très « haut par des escarpements en haut desquels « on arrive, par une route enlacée dans le fau- « bourg du Temple, pour déboucher sur un pla- « teau que traversent celles de Château-Renault « et de Blois qui s'y réunissent.

« Des hauteurs de la rive droite, si l'on cherche « à découvrir ce terrain, il faut se placer à une « trop grande distance pour le protéger par des « feux d'artillerie, ce qui oblige à défendre la « ville sur le plateau même, en se portant assez « loin en avant pour ne pas être dominé par les « mamelons qui commandent au sud le village « de Sainte-Anne.

« On se trouve ainsi entraîné à un grand déve- « loppement de forces qui offre le danger d'une « retraite difficile si l'on est contraint à l'opérer, « les troupes engagées sur la rive gauche devant « forcément se replier par les rampes qui con- « duisent dans la ville, par les ponts sur les deux « bras de la rivière, et par les rues étroites et tor- « tueuses qui y aboutissent. Jusqu'à ce moment, « les préoccupations du comité chargé d'organiser « la défense de Vendôme avaient été de parer à « une attaque par le Perche et par les deux rives « du cours supérieur du Loir. Les quelques tra- « vaux exécutés n'étaient donc d'aucune utilité « réelle contre le danger qui allait se présenter « du côté de Blois (1). »

(1) Chanzy, p. 175.

Un autre danger plus grave c'est qu'en prenant ainsi position à Vendôme, Chanzy ne perdait pour ainsi dire pas le contact avec l'ennemi, il ne pouvait donner à ses troupes qui se battaient depuis plusieurs jours le repos dont elles avaient un si grand besoin ; il ne pouvait pas lui-même reconstituer les corps désorganisés ; le temps lui faisait défaut.

Certes les Allemands étaient fatigués ; ils étaient épuisés de ces dix journées, pendant lesquelles ils avaient lutté sans relâche, combattant depuis le point du jour jusqu'au coucher du soleil et passant les nuits aux avant-postes, presque toujours à portée de fusil de l'ennemi (1) ; mais leur fatigue était moindre que celle des soldats français. Comme le faisait observer Chanzy dans une dépêche au ministre de la guerre, les généraux allemands ne faisaient pas donner toujours les mêmes troupes, tandis que tous les corps français avaient été toujours engagés.

Aguerries et victorieuses, les troupes allemandes offraient plus de consistance que les troupes françaises jeunes en retraite. Enfin de nouveaux corps allemands allaient entrer en ligne, car le prince Frédéric-Charles devait attaquer directement Vendôme, avec le 3e, le 9e et le 10e corps, pendant que le grand-duc de Mecklembourg se porterait sur Morée et Fréteval. La

(1) Le major allemand Blume.

situation de Chanzy était donc des plus difficiles; il ne pouvait pas compter sur un répit suffisant, et il n'avait reçu d'autre renfort que la division de Bretagne du général Gougeard, qui se composait de mobilisés.

Si peu de temps qu'il eût, Chanzy sut le mettre à profit; il rétablit un peu d'ordre dans ses corps d'armée, auxquels il assigna des positions habilement choisies. L'armement fut complété, les approvisionnements en vivres et en munitions assurés. A cette occasion, il ne sera pas sans intérêt de signaler le témoignage que le commandant de la deuxième armée de la Loire rend à l'intendance qui a été attaquée outre mesure et que volontiers on aurait rendue responsable de tous nos désastres. « Grâce au « personnel administratif dont l'activité pendant « toute cette campagne mérite des éloges, les « vivres arrivèrent constamment en quantité « suffisante, les distributions purent se faire « exactement, et les convois divisionnaires por- « tèrent toujours une réserve variant entre trois « et six jours de vivres. Il est bon de faire ici « justice des attaques imméritées dont l'admi- « nistration de la deuxième armée a pu être « l'objet de la part de certaines gens qui ne ju- « geaient que d'après les plaintes qu'ils enten- « daient, sans en vérifier l'exactitude. Ces « plaintes partaient pour la plupart d'hommes « débandés qui, fuyant le champ de bataille, ne « se trouvaient pas à leur corps au moment des

« distributions, préférant courir le pays, stimu-
« ler la charité publique par le récit de misères
« qu'il leur eût été possible d'atténuer tout au
« moins en restant à leurs rangs, et s'imposer
« parfois dans les fermes et les maisons isolées
« pour les habitants desquelles ils étaient deve-
« nus un objet de crainte malheureusement jus-
« tifiée. Nous affirmons donc que les vivres n'ont
« jamais manqué, pendant les quatre mois qu'a
« duré cette campagne, malgré les difficultés de
« toute nature pour se les procurer, les faire
« aboutir et les transporter. Si quelques distri-
« butions n'ont pu avoir lieu exactement, cela a
« toujours tenu aux circonstances qui retar-
« dèrent la marche des convois dans des che-
« mins souvent impraticables, ou qui forcèrent
« les troupes à se battre et à marcher jusqu'au
« soir, sans un moment de répit. Ajoutons enfin,
« pour dire toute la vérité, que dans un grand
« nombre de régiments nouveaux, surtout dans
« ceux de la garde mobile, les officiers n'ap-
« portaient pas à cette partie si importante de
« leur service la surveillance qui eût été néces-
« saire, et que beaucoup d'hommes, la distribu-
« tion faite, mangeaient immédiatement plus
« que leur ration d'un jour, gaspillaient le reste
« et abandonnaient souvent dans les bivouacs
« des monceaux de biscuits et de viande pour ne
« point avoir à les transporter (1). »

Dès son arrivée à Vendôme, Chanzy, qui pen-

(1) Chanzy, p. 182.

sait bien que les Allemands le suivraient de près, avait pris ses dispositions de défense. Le lendemain même, 14 décembre, il était attaqué ; un corps allemand menaçait Morée et entourait Fréteval. Le général Rousseau arrêta l'ennemi à Morée ; la lutte fut plus vive à Fréteval dont les Allemands s'étaient d'abord emparé, ne nous laissant que la gare fortement occupée. Deux tentatives pour reprendre ce point important échouèrent, mais non sans avoir infligé aux Allemands des pertes sérieuses. « L'infanterie, « dans Fréteval, n'en peut plus, écrivait le géné- « ral von Treskow au prince Frédéric-Charles, « et je n'ai pas pu la relever, parce que l'entrée « du village est complètement battue par le feu de « l'ennemi posté dans la gare; les hommes sont « trempés d'eau ; beaucoup ont laissé leurs « bottes enfoncées dans le sol détrempé ; le « nombre des malades est très grand. Sitôt « qu'on s'avise de quitter les routes, on enfonce « jusqu'aux genoux dans la boue. L'artillerie ne « peut pas quitter les routes. Les fusils sont dé- « tériorés par la pluie et les neiges incessantes « de ces derniers jours, au point de mettre leur « fonctionnement en question. Il y a des compa- « gnies dans lesquelles quarante hommes ont « perdu leurs chaussures dans la marche d'au- « jourd'hui. Tout cela me porte à me demander « si l'infanterie de la division sera en état de « combattre demain (1). »

(1) Cité par A. Le Faure, p. 224.

L'attaque de Morée et de Fréteval présageait une lutte générale pour le lendemain ; il fallait surtout empêcher l'ennemi de profiter du pont de Fréteval pour passer sur la rive droite du Loir. « Ce pont était en bois, peu solide, d'un accès difficile surtout pour les voitures ; mais c'était un passage important; il fallait le reprendre ou le détruire. » Dans la matinée du 15, le général Jaurès fit occuper le village, et le pont fut coupé sous le feu de l'ennemi ; l'opération, brillamment exécutée, avait pleinement réussi. De ce côté, la situation resta bonne pendant toute la journée.

Du reste, c'est sur la droite que se portaient les efforts de l'ennemi ; reconnaissant l'impossibilité, sans étendre outre mesure sa ligne de défense, de couvrir complètement Vendôme, Chanzy avait modifié ses premières dispositions.

La ville « n'était plus le centre d'un vaste camp retranché (qu'on n'avait pas le temps de faire), mais une simple tête de pont, facile à évacuer au besoin si on ne pouvait se maintenir sur la rive gauche du Loir. » Les mouvements prescrits s'exécutaient, lorsque, dans la matinée du 15, les reconnaissances signalèrent la marche sur Vendôme d'une forte colonne qu'il fallait à tout prix arrêter.

L'amiral Jauréguiberry fit reprendre à ses troupes les positions qu'elles avaient déjà quittées. L'action commença tard, à cause des difficultés du terrain qui retardaient la marche des

colonnes allemandes. Le feu des troupes françaises arrêta les assaillants qui essayèrent vainement de déborder notre droite. A la nuit, ils se mirent en retraite ; ils avaient échoué partout, sauf sur les hauteurs de Bel-Essort qu'ils avaient occupées.

Le résultat de cette journée, qui a été appelée la bataille de Vendôme, était à l'honneur de nos troupes qui avaient conservé toutes leurs positions, à l'exception des hauteurs de Bel-Essort. Mais la situation de l'armée n'en était pas moins grave. Les troupes, fatiguées, manquaient de solidité ; maîtres de Bel-Essort, les Allemands pouvaient prendre d'écharpe les batteries françaises. Malgré cela, Chanzy, comptant sur la fatigue des Allemands, voulait tenir encore, au risque d'engager une nouvelle bataille, adossé au Loir ; il le télégraphiait au ministre de la guerre, en annonçant qu'il ne se retirerait sur le Mans qu'à la dernière extrémité, et exprimant ses regrets de ce qu'aucune « démonstration de la première armée ne venait l'aider à sortir d'une situation difficile. » Peut-être espérait-il apprendre que cette démonstration était commencée, et alors il aurait résolûment fait tête à l'ennemi.

Mais aucune nouvelle de ce genre ne lui vint, et ses commandants de corps lui donnaient « des renseignements peu rassurants sur le moral des hommes. L'amiral Jauréguiberry lui-même, sur la ténacité duquel il était habitué à compter, venait à cinq heures du matin lui déclarer qu'il ne

croyait pas à une résistance sérieuse. » Dans ces conditions, la retraite sur le Mans s'imposait, et elle devait être favorisée par un brouillard intense et par les résolutions du prince Frédéric-Charles qui avait décidé une attaque décisive pour le 17. Chanzy l'ignorait, mais sa décision de faire retraite ne sauvait pas moins son armée d'une destruction certaine.

Les mesures déjà préparées en vue d'une retraite toujours possible, furent prises avec rapidité. Les convois s'engagèrent dans les routes indiquées ; les troupes se replièrent pendant que tout se disposait pour la destruction des ponts ; des batteries établies sur la rive droite du Loir « pouvaient atteindre l'ennemi au moment où il déboucherait du faubourg du Temple et retarder assez sa marche pour permettre aux derniers corps de quitter Vendôme et de traverser la plaine. » Tout se passa comme Chanzy l'avait prévu ; grâce au brouillard, les divers corps français purent effectuer leurs mouvements, et lorsque, vers neuf heures du matin, « le brouillard « se dissipant, on put voir les têtes de colonnes « de l'ennemi apparaître sur la rampe du Temple « et sur les crêtes de la rive droite, le bruit de « plusieurs explosions et la colonne de fumée qui « s'élevait au-dessus de Vendôme annonçaient « que les ponts venaient de sauter. Tout était « donc sur la rive droite.

« Mais il restait une dernière mais grande « préoccupation. Un train considérable de muni-

« tions et d'approvisionnements, retardé par les « travaux de mine qu'on exécutait sur le pont de « la voie, n'avait pu encore quitter la gare et « pouvait être atteint par les projectiles de l'en-« nemi ou arrêté dans son trajet, si ce dernier « avait le temps de couper la ligne entre Ven-« dôme et Saint-Amand. Enfin, après une longue « attente, l'énorme convoi, traîné par deux loco-« motives, s'engageait à toute vapeur et dispa-« raissait bientôt aux regards qui le suivaient « avec inquiétude dans la direction de Tours, où « il put arriver sans encombre et de là gagner « le Mans (1). »

Encore une fois, Chanzy avait réussi à opérer sa retraite devant l'ennemi. Le général Rousseau, attaqué, s'était dégagé. Deux attaques prussiennes, l'une à Epuisay, l'autre à Droué, contre la division de Bretagne qui risquait de se voir coupée, furent repoussées, et le 19 décembre toute l'armée se trouvait réunie autour du Mans pour se reconstituer.

Une des principales difficultés de cette retraite, c'est que Chanzy ne pouvait ni forcer la marche ni avoir recours aux marches de nuit. Comme il le disait au ministre de la guerre, « toute marche de nuit ou forcée serait le signal « d'une débandade. Mieux vaut combattre, et « nous ferons de notre mieux. » En dépit des désordres qui l'ont signalée, cette retraite sur

(1) Chanzy, p. 204.

le Mans, avec des troupes aussi jeunes et aussi fatiguées, reste une page glorieuse de la vie militaire de Chanzy.

IV

LE MANS

La retraite sur le Mans avait presque dégénéré en déroute ; des incidents regrettables s'étaient produits qui montraient combien la jeune armée de Chanzy était épuisée par ces combats incessants. C'est surtout dans une retraite semblable où chaque jour apporte son contingent de fatigues et de dangers que s'affirme la nécessité de soldats aguerris et de cadres éprouvés ; or les cadres faisaient peut-être encore plus défaut à Chanzy que les hommes.

« Le mouvement de l'aile droite, dit Chanzy, « commencé avec ordre, ne continua malheureu- « sement pas avec la même régularité.

« On entrait dans un pays d'un aspect tout nou- « veau, partout accidenté, coupé de haies et de « talus en terre, qui rendent la marche impossible « ailleurs que sur les chemins. Les colonnes « s'allongèrent ; des corps, cherchant des passages, « s'écartèrent de leur direction et quelques-uns « d'entre eux commirent la faute de se diriger direc- « tement sur le Mans, sans plus se préoccuper de « l'armée qu'ils précédaient ainsi d'au moins deux « jours. Le Mans était devenu en effet une attrac- « tion à laquelle un grand nombre d'hommes ne

« put résister. C'était pour eux le repos, le bien-
« être ou tout au moins un répit pendant lequel ils
« n'entendaient plus ce canon, qui tonnait cons-
« tamment tout le jour et une grande partie de la
« nuit depuis le 28 novembre. Un grand nombre
« de mobiles et de soldats de ligne se répandaient
« sur tous les chemins, et bien que la plupart,
« mal chaussés, eussent les pieds endoloris par
« la neige et par la marche, ils doublèrent les
« étapes pour arriver plus vite.

« Il fallait envoyer en avant, pour arrêter ces
« fuyards sur les routes principales, les régiments
« de gendarmerie, mais ils ne purent surveiller
« tous les petits chemins qui sillonnent le pays,
« et le Mans fut bientôt encombré par cette foule
« débandée qui, privée forcément de toute distri-
« bution, échappant à toute discipline, présentait
« l'aspect le plus misérable et le spectacle le plus
« honteux pour une armée. Il est consolant toute-
« fois de pouvoir dire que, si de pareils exemples
« ont été donnés trop fréquemment dans cette par-
« tie de la retraite, les gens de cœur qui restaient
« dans le rang, et c'était le plus grand nombre,
« cachaient à l'ennemi, par l'ordre dans lequel ils
« marchaient et leur vigueur à le repousser, ces
« défaillances qui ne s'expliquent que par la jeu-
« nesse et l'inexpérience du métier militaire de
« ceux qui s'y laissèrent aller (1). »

Il y eut en effet des actes de courage et d'éner-

(1) Chanzy, p. 206.

gie ; ainsi une batterie de 12 de la réserve du 16e corps, dont les hommes s'étaient enivrés, ayant quitté son campement trop tard, fut surprise dans un chemin boueux ; deux fois elle fut dégagée par une compagnie du génie et par le 11e bataillon de chasseurs ; elle aurait été sauvée si le commandant de la batterie n'avait persisté à suivre un chemin trop difficile où sa marche était nécessairement ralentie.

Suivant l'expression d'un historien de cette guerre, le colonel Rustow, les légions françaises improvisées allaient bravement au feu : les troupes allemandes aguerries finissaient par l'emporter, grâce à leur cohésion, à leur force de résistance, et quand sonnait pour nos soldats l'heure de la retraite, cette retraite se changeait facilement en déroute.

Le général Gougeard, qui commandait la légion de Bretagne, exclusivement composée de soldats improvisés, raconte un instructif et bien navrant épisode.

« Il était arrivé à Saint-Calais et avait pris position sur les hauteurs à l'ouest de la ville. La journée avait été dure, la nuit était glaciale, la neige tombait en abondance.

« Peu d'instants après l'arrivée, le camp était presque désert : soldats et officiers s'étaient hâtés d'aller chercher un refuge en ville. Le lendemain matin, au moment du départ, sauf les marins toujours fidèles au poste (ils étaient rompus à une discipline encore plus sévère que celle

de l'armée), la division offrait partout le plus misérable aspect.

« Le désordre était partout, les compagnies disséminées n'avaient plus tous leurs officiers, et ce qu'il y a de plus caractéristique, ces malheureux ne se doutaient même pas de la gravité de cette désertion nocturne presque devant l'ennemi ; ils trouvaient cela tout simple (1). »

Chanzy, secondé par ses chefs de corps d'armée, Jauréguiberry, Jaurès, Colomb, s'efforçait de réagir contre ces déplorables dispositions ; il multipliait les ordres les plus énergiques, mais il se heurtait à des impossibilités matérielles et morales. La volonté, l'expérience du général en chef ne pouvaient suppléer à l'inexpérience des soldats. Si les armées allemandes avaient suivi la deuxième armée de la Loire sur le Mans comme elles l'avaient fait sur Vendôme, Chanzy n'aurait certainement pas pu reconstituer son armée de manière à essayer de faire résistance. La débâcle que nous aurons à raconter après la bataille du Mans aurait immédiatement commencé. Mais il ne fut pas poursuivi ; pendant que le grand-duc de Mecklembourg s'arrêtait après avoir franchi le Loir, le prince Frédéric-Charles se portait sur Orléans.

Cette hésitation des Allemands a été très diversement expliquée. Chanzy y voit une preuve de désorganisation de leur armée, et il en conclut que si Bourbaki, avec la première armée

(1) Mazade, p. 434.

de la Loire, avait pris l'offensive, il était possible d'infliger au prince Frédéric-Charles et au grand-duc de Mecklembourg une défaite qui aurait mis les Prussiens en grand danger.

Ne se fait-il pas illusion ? l'armée de Bourbaki n'était pas encore bien solide et ses propres troupes, à cette date, n'étaient guère capables d'un effort sérieux. Certainement les Allemands étaient fatigués de ces vingt jours de combat, et cela a contribué à décider le temps d'arrêt qui s'est produit alors. De plus Bourbaki avait dessiné un mouvement offensif : il s'était porté de Bourges sur Baugy ; le prince Frédéric-Charles, qui voyait l'armée de Chanzy désorganisée, ne devait pas laisser von der Thann isolé en face des forces mal organisées, mais supérieures de Bourbaki. Dans toute cette partie de la guerre qui a suivi la destruction de notre vieille armée, les généraux prussiens ont obéi à un plan qui peut se résumer ainsi : étendre l'occupation suivant les nécessités du moment et détruire, par un coup décisif, les armées qu'improvisait le gouvernement de la Défense nationale à mesure qu'elles paraissaient devenir dangereuses.

Ce plan était sage en ce qu'il n'étendait pas outre mesure l'occupation et ne permettait pas de constituer un centre sérieux de résistance. Les généraux prussiens le suivaient en occupant seulement les points utiles, et en attaquant La Motterouge, d'Aurelle, Chanzy, Faidherbe et même Garibaldi et Cremer.

Après la bataille de Vendôme, le prince Frédéric-Charles croyait avec raison n'avoir rien à craindre immédiatement de Chanzy ; il ne devait pas lui sembler utile d'étendre l'occupation jusqu'au Mans ; il était plus prudent de surveiller Bourbaki. Là est, croyons-nous, l'explication de sa conduite. Lorsque l'armée de Chanzy, réorganisée plus rapidement qu'on n'aurait pu le croire, commencera à devenir dangereuse et que Bourbaki se sera lancé dans l'Est, alors le prince reviendra sur Chanzy et il achèvera au Mans la destruction de la deuxième armée de la Loire.

En se repliant sur le Mans, Chanzy continuait à pivoter autour de Paris ; il restait fidèle à son double objectif : rester à portée de la capitale qu'il fallait dégager, et menacer la droite des Prussiens. La position du Mans était bien choisie ; la ville, dominée à courte distance, n'est pas défendable en elle-même, mais on pouvait la défendre en avant ; le pays est accidenté, couvert de forêts, coupé de haies ; tout cela présentait des obstacles sérieux. Le seul inconvénient, c'est que la ligne de défense était un peu trop étendue pour les troupes dont disposait Chanzy ; il avait à craindre, comme cela est arrivé, de se voir attaqué sur quelque point faible. Avant tout il fallait réorganiser l'armée.

Dès le 20 décembre, Chanzy écrivait au gouvernement : « Je trouve ici un encombrement de toute « sorte, sans direction aucune. Il me faut quelques « jours pour remédier à cette situation. Je pré-

« pare un projet de réorganisation de l'armée.
« Je vous demande instamment d'attendre que « je vous soumette ce projet avant de prendre « des dispositions qui pourraient augmenter les « difficultés au milieu desquelles je me trouve.
« J'ai tout intérêt à avoir au plus tôt une belle et « bonne armée. Autorisez-moi à agir pour arri« ver à ce résultat (1). »

Et, sans même attendre la réponse, qui fut assez favorable, Chanzy agissait, il réorganisait les corps d'armée et les corps de troupes, il complétait les effectifs; il faisait faire les distributions d'effets suspendues depuis le 30 novembre à cause des opérations militaires.

Enfin, il reconstituait une armée en tirant parti avec une remarquable intelligence des ressources insuffisantes dont il pouvait disposer.

Cette armée manquait de solidité, mais la faute n'en était pas au général qui n'avait pas de meilleurs éléments.

Avant tout, il fallait faire vite. Chanzy comprenait que la résistance de Paris touchait à son terme; il craignait que la chute de la ville ne rendît la continuation de la guerre impossible; il devinait que la défaillance commençait à se faire sentir. Le 22 décembre, une communication du général Trochu, que lui apportait le capitaine de Boisdeffre, parti de la capitale en ballon, venait lui montrer combien il importait en effet de se hâter.

(1) Mazade, p. 432.

Le commandant de Paris, qui devait être renseigné, fixait au 20 janvier la limite de la résistance. A cette date, les vivres manqueraient et il faudrait traiter. Le capitaine de Boisdeffre apportait, outre la communication du général Trochu, six pigeons, au moyen desquels Chanzy pourrait communiquer avec le gouvernement de Paris.

« Aussitôt, sur la réquisition du gouvernement, le préfet de Maine-et Loire saisissait les pigeons. Chanzy priait le ministre de lui en laisser quatre ; mais le ministre répondait gravement que les pigeons ne pouvaient être gardés et lancés que par des hommes spéciaux.

« Expédiez vos dépêches à Bordeaux, disait-il à Chanzy ; on les préparera sur un papier spécial, selon la réduction photographique d'Agron ; on les enverra à Poitiers, et, s'il y a lieu, un pigeonnier se rendra auprès de vous pour les lancer. »

Que de complications ! quelle perte de temps ! Mais la Délégation voulait savoir ce que Chanzy disait à Trochu (1). C'est ainsi que M. Chuquet, un historien du général Chanzy, singulièrement favorable à Gambetta, dont il se fait presque le panégyriste, résume les faits ; M. de Mazade est plus sévère.

« Le capitaine de Boisdeffre, parti en ballon le matin du 22 décembre, tombait le même jour à Beaufort, dans le département de Maine-et-Loire, et aussitôt le préfet, sous la forme d'une réquisition officielle, s'emparait des pigeons qu'il portait.

(1) Chuquet, p. 186.

« Comment un prétet se croyait-il autorisé à violer un dépôt confié à un officier par le chef du gouvernement ? Quel intérêt pouvait-il y avoir au-dessus de l'intérêt de la défense ?

« Ce n'est pas tout : le général Chanzy se plaignait naturellement, il demandait qu'on lui rendît au moins quatre pigeons, et on lui répondait de la façon la plus étrange, par toute une théorie sur les difficultés de l'envoi des pigeons, par des explications embarrassées dont le dernier mot était qu'il devait commencer par envoyer ses dépêches à Bordeaux. Il n'y avait plus à insister sur les pigeons faits prisonniers par le préfet de Maine-et-Loire (1) », un certain Engelhardt, devenu depuis conseiller municipal de Paris.

En apparence, l'incident est puéril et ne mérite guère qu'on s'y attarde. Mais il éclaire d'un jour singulier les rapports de MM. Gambetta et de Freycinet avec le commandement militaire. De tous les généraux, sauf Garibaldi auquel on n'osait rien dire, Chanzy est certainement celui auquel le ministre de la guerre témoignait le plus de confiance, celui auquel il laissait la plus grande liberté d'action. Et cependant cette confiance n'allait pas jusqu'à lui permettre de communiquer librement avec le général Trochu ; elle ne lui permettait pas non plus de se concerter avec les généraux Bourbaki et Faidherbe ; elle ne lui disait même pas où en étaient ces généraux.

(1) Mazade, p. 438.

Les lettres de Chanzy au ministre de la guerre sont remplies de plaintes à ce sujet; il demande toujours où sont Faidherbe et Bourbaki; il insiste sur ce fait évident qu'il a besoin, pour agir, d'être exactement renseigné à ce sujet. A Tours comme à Bordeaux, on fait la sourde oreille; on donne des renseignements vagues, incomplets, dans lesquelles Chanzy ne pouvait avoir aucune confiance. Dans cette méfiance à l'égard des généraux est l'une des fautes les plus graves de la dictature en province.

M. Gambetta sacrifiait ainsi la France à son pouvoir de hasard.

Un moment, le ministre de la guerre avait même eu l'étrange idée d'imposer à Chanzy un surveillant civil. Il envoya à la deuxième armée de la Loire le journaliste et futur adhérent de la Commune, Lissagaray, sous l'uniforme de chef d'escadron. Mais Chanzy refusa d'accepter un commissaire civil dans son armée et d'admettre Lissagaray dans son état-major.

« Je n'ai jamais consenti, disait-il devant la commission d'enquête, à recevoir un envoyé de ce genre, et, si l'on avait voulu me l'imposer, j'aurait demandé à être relevé de mon commandement (1). » M. Gambetta n'osa pas l'imposer.

A cette date du 22 décembre se place le très curieux incident de la venue au camp de Chanzy du prince de Joinville, incident qui achève de

(1) Chuquet, p. 181.

faire connaître les rapports de Chanzy avec le ministre de la guerre.

« Le 22 décembre, le général Jaurès, comman-
« dant le 21e corps, se présenta au grand quar-
« tier-général avec le prince de Joinville, qui se
« trouvait en France sous le nom de colonel Lu-
« therod et qui avait assisté à la première partie
« de la campagne dans l'Orléanais. Le prince de-
« mandait à voir le général en chef; il fut reçu
« immédiatement et exposa avec beaucoup de
« cœur et d'émotion son désir de suivre les opé-
« rations de la deuxième armée et de se battre
« pour son pays. Il promettait de conserver le
« plus strict incognito, se contentant de servir
« comme volontaire, et repoussant toute autre
« idée que celle de se dévouer pour la France. De
« tels sentiments devaient trouver partout bon
« accueil; l'autorisation qu'il demandait lui fut
« accordée. Toutefois, comme le général en chef
« voulait éviter au prince les désagréments d'une
« position mal définie, dans l'opinion publique
« toute équivoque, au gouvernement tout sujet de
« préoccupation, il fut convenu qu'une démarche
« officielle serait faite à Bordeaux pour demander
« la sanction de la Délégation (1). »

Dans sa dépêche à Gambetta, Chanzy déclarait ne voir dans le prince de Joinville qu'un homme de cœur aimant la France et mettant franchement de côté toute autre idée que celle

(1) Chanzy, *Appendices*, p. 528 et suiv.

de se dévouer pour elle. Mais c'était un point de vue trop élevé pour le bohème du quartier latin qui n'avait fait qu'un saut du café Procope à la Chambre des députés et du Palais-Bourbon à la dictature. Il répondit par une lettre violente et ridicule dans laquelle il accusait le prince de Joinville d'avoir « commis une faute grave » et lui reprochait « sa conduite tout à fait coupable. » Il terminait, ce violateur de toutes les lois, en disant qu'il « ferait respecter les lois, et que M. le colonel Lutherod serait conduit en lieu sûr. »

Devant cette violence, Chanzy dut s'incliner, à son grand regret. Il fit prévenir le prince que l'autorisation sollicitée pour lui était refusée par le gouvernement, l'invitant en même temps à faire connaître l'heure de son départ du Mans et le lieu où il comptait se rendre pour s'embarquer. Le prince répondit qu'il partait le soir même pour Saint-Malo. En même temps, il remerciait Chanzy par la lettre suivante :

« Général, je ne veux pas m'éloigner sans vous remercier de ce que vous avez fait pour moi.

« Votre loyauté de soldat avait compris qu'on peut vouloir servir son pays uniquement parce qu'on l'aime. Vous aviez compris la douleur de quelqu'un qui a porté l'épée de rester seul oisif dans la crise terrible que nous traversons.

« Tous mes vœux les plus ardents accompagnent vous et votre armée.

« Signé : F. d'Orléans. »

Mais l'ombrageux dictateur n'avait même pas compris qu'il devait laisser partir librement un prince français venu pour offrir son épée à la France. Chanzy fut prévenu « que l'on disait dans le Mans que le prince avait été arrêté et mis en prison. » Voulant savoir d'où pouvait provenir ce bruit auquel il n'ajoutait aucune importance (il connaissait peu les républicains), il fit demander au préfet s'il savait ce qu'était devenu un colonel américain du nom de Lutherod, qui avait séjourné quelques jours dans la ville. Le préfet, M. Lechevallier, répondit qu'il n'avait aucune connaissance de ce personnage. Or, le colonel Lutherod ou prince de Joinville avait été arrêté le 29 décembre par un commissaire de police, conduit à la préfecture du Mans où il avait été retenu cinq jours et enfin embarqué à Saint-Malo pour l'Angleterre.

Il est difficile de croire à l'ignorance du préfet Lechevallier.

Le prince de Joinville n'était pas le seul qui eût apporté son épée à la France envahie. Le bruit courut qu'un autre prince de sa famille, le duc de Chartres, servait sous un nom d'emprunt dans l'armée de Chanzy.

Beaucoup d'officiers crurent le reconnaître dans un commandant américain, M. Schoesfsky, qui était employé au 21e corps. Le général en chef ne jugea pas utile d'approfondir la question.

Le duc de Chartres servait, en effet, au 24e corps, mais sous le nom de Robert-le-Fort; il

était attaché, comme chef d'escadron auxiliaire, à l'état-major du général Dargent, qui ne soupçonnait pas son véritable nom, et qui ne cessait de faire l'éloge du zèle, de l'activité et du dévouement du commandant Robert-le-Fort.

Ses services lui valurent la croix de la Légion d'honneur, et sa connaissance de la langue allemande le fit choisir pour régler la ligne de démarcation entre les deux armées au moment de l'armistice.

Chanzy déclare que, « s'il avait su officiellement que le duc de Chartres était dans l'armée, son devoir eût été de faire ce qu'il avait fait pour le prince de Joinville », quelque mécontent qu'il fût de la manière dont on s'était conduit avec celui-ci; mais il n'aurait point admis qu'on usât des mêmes procédés (1). A l'honneur du général Chanzy, il est bon de rappeler que personnellement il ne devait rien à la famille d'Orléans

La communication du général Trochu, qui limitait au 20 janvier la défense de Paris et montrait l'impossibilité où se trouvait l'armée assiégée de se dégager par elle-même, avait encore augmenté chez Chanzy le désir d'une marche concentrique pour la délivrance de Paris.

Dès le 23 décembre, en faisant connaître à M. Gambetta les renseignements donnés par Trochu, il lui soumettait un plan d'attaque; il fallut courir après le ministre de la guerre, qui

(1) Chanzy, *Appendices*, p. 630.

était alors à Lyon ; c'était autant de temps de perdu.

Chanzy n'obtint qu'une réponse vague, où on lui donnait sur les autres armées de province des renseignements qui manquaient de précision et qui étaient visiblement exagérés ; M. Gambetta indiquait 80.000 hommes là où il n'y en avait pas 50.000 ; il donnait 50.000 hommes à Faidherbe qui ne les avait pas. Surtout il ne répondait pas à Chanzy au sujet de son plan dont l'urgence lui paraissait de plus en plus évidente. Chanzy envoya le commandant de Boisdeffre à Bordeaux pour obtenir l'adoption de ce plan qu'il exposait ainsi :

« Il me paraît indispensable que la première, la deuxième armée de la Loire et celle aux ordres du général Faidherbe se mettent en marche en même temps ; la deuxième armée du Mans pour venir s'établir sur l'Eure entre Evreux et Chartres, couvrant sa base et ses lignes d'opérations qui sont la Bretagne et les lignes ferrées d'Alençon à Dreux, du Mans à Chartres ; la première armée de Châtillon-sur-Seine, pour venir s'établir entre la Marne et la Seine, de Nogent à Château-Thierry, prenant sa base et ses lignes d'opérations sur la Bourgogne, la Seine, l'Aube et la Marne, l'armée du Nord, d'Arras, pour venir s'établir de Compiègne à Beauvais, avec sa base d'opérations sur les places du Nord et sa ligne principale par le chemin de fer de Paris à Lille.

« Nos trois principales armées une fois sur les positions indiquées, devront se mettre en communication avec Paris, et combiner dès lors les efforts de chaque jour avec des sorties vigoureuses de l'armée de Paris, de manière à obliger les troupes d'investissement à se maintenir tout entières dans leurs lignes. Le résultat sera dès lors dans le succès d'une des attaques extérieures, et, si ce succès est obtenu, si l'investissement peut être rompu sur un point, un ravitaillement de Paris peut devenir possible, l'ennemi peut être refoulé et contraint d'abandonner une partie de ses lignes, et de nouveaux efforts combinés entre les armées de l'extérieur et de l'intérieur peuvent, dans la lutte suprême, aboutir à la délivrance (1). »

Ce plan pouvait-il être exécuté ? Les trois armées de Bourbaki, de Chanzy et de Faidherbe étaient-elles en mesure d'exécuter les mouvements que proposait Chanzy ? Il serait téméraire de l'affirmer. Mais, au Mans, le plan était simple, rationnel ; il ne compromettait aucune des armées ; il amenait, s'il réussissait, même partiellement, le ravitaillement, sinon la délivrance de Paris. Si quelque chose était possible, alors que Paris ne pouvait plus tenir que trois semaines, c'était une opération comme celle-là. Mais MM. Gambetta et de Freycinet, ces grands stratégistes, en jugeaient autrement. Ils avaient décidé qu'il ne fallait pas se laisser influencer

(1) Chanzy, p. 24.

par les doléances du général et prendre son échéance à la lettre.

Il ne leur suffisait pas de délivrer directement Paris ; il leur fallait frapper sur les communications de l'armée allemande un grand coup qui réparât les fautes de nos généraux dans cette guerre jusqu'ici mal conduite. Vainement Bourbaki avait proposé un plan analogue à celui de Chanzy. Vainement celui-ci revenait une troisième fois à la charge ; on allait délivrer Paris dans l'Est. L'armée de Bourbaki était déjà en marche sur Belfort par la vallée de la Savoureuse ; elle entraînerait le prince Frédéric-Charles, qui arriverait trop tard pour sauver Werder, et Chanzy n'aurait plus en face de lui que les Mecklembourgeois du grand duc de Mecklembourg. Comment ne pas avoir pleine confiance dans ce plan d'ensemble bien conçu et bien coordonné pour un effort décisif ?

Malgré tout, Chanzy manquait de confiance ; il ne croyait pas que la marche dans l'Est, bonne peut-être à un autre moment, dégagerait Paris. Les stratégistes de Bordeaux raillaient ses appréhensions ; les événements devaient lui donner rapidement raison. La délégation de Bordeaux, comme pour faciliter au général badois Werder, qui assiégeait Belfort, son œuvre de défense, avait prescrit à Bourbaki de remonter la vallée de la Savoureuse, vallée étroite, presque impraticable par les neiges et où abondent les positions défensives, alors qu'on pouvait, par le plateau de

Langres et la trouée de Belfort, déboucher presque à l'improviste sur le flanc de l'armée allemande. C'était le jeune ingénieur polonais de Serre qui avait imposé cette route (1).

Chanzy devait donc renoncer à toute entreprise sur Paris ; il allait bientôt se voir attaquer par les masses allemandes, le prince Frédéric-Charles n'ayant pas suivi Bourbaki dans son mouvement excentrique ; il lui fallait encore faire tête à un ennemi égal en nombre et supérieur par l'artillerie et l'organisation.

Pendant cet échange de vues avec le ministre de la guerre, le général n'était pas resté inactif. Non content de réorganiser ses corps d'armée et de les disposer de manière à couvrir le Mans, il lançait des détachements dans toutes les directions, afin d'occuper les Allemands, de retarder leur marche et d'aguerrir ses soldats par ces petites opérations.

La ville du Mans, comme nous l'avons dit, ne pouvait être défendue qu'en avant. Trois plateaux principaux étaient indiqués pour cette défense : le plateau de Sargé, au nord, occupé par le 21e corps que commandait le général Jaurès ; le plateau d'Auvours, au centre, défendu par la division Gougeard et par une partie du 17e corps ; et enfin le plateau de Pontlieu, que gar-

(1) Dans la dépêche qui annonçait à Chanzy la marche sur l'Est on lui disait qu'on renonçait à faire marcher Bourbaki par Châtillon-sur-Seine et Bar-le-Duc. Gambetta confondait donc Bar-le-Duc avec Bar-sur-Seine ; l'erreur était plus forte que pour Epinay-sur-Orge et Epinay-Saint-Denis.

daient le reste du 17e et le 16e corps. Mais Chanzy n'était pas homme à attendre les attaques de l'ennemi sur ses positions. Dès le 23 septembre, sans même avoir achevé la réorganisation de ses corps d'armée, il recommençait les opérations. Avec une portion du 21e corps le général Rousseau remontait la vallée de l'Huisne en se dirigeant sur la Ferté-Bernard; une deuxième colonne, sous les ordres du général de Jouffroy, marchait sur Château-Renault et menaçait Vendôme; une troisième colonne, formée à Poitiers par le général de Curten et mise à la disposition de Chanzy, devait combiner son action avec celle du général de Jouffroy. Les premières opérations furent heureuses. Le 27 décembre, le général de Jouffroy battait à Saint-Quentin un fort détachement allemand qui menaçait de brûler Sargé et Troc à cause d'une attaque de francs-tireurs. Le 31 décembre un détachement de la colonne du général Rousseau attaquait à Courtalin un parti allemand, et dégageait la vallée de l'Yères. En même temps, le général de Jouffroy faisait une démonstration hardie sur Vendôme, et livrait de brillants combats à Courtiras et à Bel-Air; il restait maître des positions attaquées, mais sans pouvoir repousser bien loin les Allemands qui se concentraient. De son côté le général de Curten entrait en ligne et enlevait Villethion après un brillant combat. Toutes ces opérations avaient été conduites avec entrain; les résultats nous

étaient favorables, mais à la résistance qui devenait plus grande, il était facile de deviner que les Allemands recevraient des renforts. En effet, ne se préoccupant plus de Bourbaki, dont le mouvement dans l'Est lui paraissait peu redoutable, le prince Frédéric-Charles se portait contre Chanzy qui allait avoir à supporter l'effort de 80.000 hommes de bonnes troupes. Il fallait dégager les colonnes françaises qui se trouvaient trop engagées par suite même de leurs premiers succès et les ramener dans les positions en avant du Mans.

L'amiral Jauréguiberry fut envoyé pour diriger cette retraite qui, à cause de l'éparpillement des colonnes et des accidents de terrains, n'était pas sans offrir de sérieuses difficultés. L'amiral réussit dans sa mission ; les diverses colonnes se dégageaient en livrant des combats journaliers, à Ruillé, à Chahaignes, à Vancé, à Brives, à la Fourche, au Theil, à Thorigné, à Connerré ; dans presque tous ces combats, l'avantage nous restait jusqu'à la nuit, mais il fallait ensuite se retirer ; cela ébranlait le moral des troupes qui devaient recommencer le lendemain, et le cercle se resserrait autour du Mans. De toutes les colonnes, une seule, celle du général de Curten, fut obligée de faire une retraite excentrique ; elle se replia dans la direction de la Flèche. Les quelques milliers d'hommes du général de Curten devaient bien manquer le jour de la bataille du Mans.

Chanzy sentait venir l'orage ; il voyait ses corps d'armée se replier, toujours serrés de près et comme suivis pas à pas par les Allemands ; la résistance devenait moins énergique sur les points attaqués ; toujours quelque point cédait trop tôt.

Et au moment où tout annoncait la lutte suprême, il était malade ; on craignait la petite vérole. Le 6 janvier les Allemands étaient à Nogent-le-Rotrou, Morée, Azay, Montoire ; le 7 au Theil, à Epuisay, à Savigny; le 8 à la Ferté-Bernard, à Saint-Calais, à la Chartre-sur-Loir, le 9 à Connerré-Thorigné, à Ardenay, à Grand-Lieu, à Parigné-l'Evêque ; l'armée française était revenue sur les positions marquées par Chanzy, pour la défense suprême. Le général ne voulait pas encore se réduire à la défensive. Dans ses instructions, plus fermes que jamais, il disait que nul ne doit songer à la retraite sans avoir tenu jusqu'à la dernière extrémité. « Il voyait dans la retraite qui ne mène à rien le principe d'un désordre qu'on devait éviter à tout prix. » On alléguait le mauvais temps; mais le temps n'était-il pas le même pour tous ? Or les Prussiens ne s'en préoccupaient pas. »

Chanzy avait raison, mais dans ses instructions aux généraux tenait-il assez de compte de la qualité des troupes ? A de jeunes soldats harassés, découragés, pouvait-on demander les efforts qu'il voulait ?

Quoi qu'il en soit, Chanzy prétendait dans la

journée du 10 reprendre l'offensive, il voulait tenter une dernière attaque, avant de se retirer sur les plateaux en avant du Mans.

Ces positions n'étaient qu'un dernier refuge. Affectant une confiance que sans doute il n'avait pas, il donnait l'ordre d'attaquer vigoureusement, affirmant qu'on réussirait. Chacun des commandants de corps d'armée avait une position à enlever. Jauréguiberry devait reprendre Parigné ; Colomb, Ardenay ; Jaurès, Thorigné. La lutte fut des plus vives. L'attaque sur Parigné, commencée seulement à neuf heures du matin, échoua la première, notre ligne avait été forcée sur un point et cela avait obligé le reste des troupes à la retraite. A deux heures, tout était fini, nous reprenions nos positions du matin. L'attaque contre Ardenay échoua également ; seul le village de Champagné, pris et perdu, nous resta ; une colonne française l'occupa à la nuit et s'y barricada. En somme, tous ces combats, honorables pour nos troupes, n'avaient donné aucun résultat ; la bataille allait s'engager sur les plateaux du Mans, malgré tout ce que Chanzy avait pu faire pour éviter de se voir ainsi acculé.

Dans cette situation presque désespérée, Chanzy ne voulait pas désespérer ; seul peut-être il conservait ou du moins affirmait ses espérances. Il voyait bien que l'ennemi tentait « un effort des plus sérieux » et que le prince Frédéric-Charles voulait en « finir avec la deuxième

armée. » Mais il voulait et comptait tenir plusieurs jours dans ses positions, lasser même les Allemands et les forcer à la retraite. Il pensait qne les ennemis étaient, eux aussi, épuisés par cette lutte incessante ; il les croyait même découragés et hésitants. Certainement les troupes allemandes étaient fatiguées ; mais c'étaient de vieilles troupes, et le succès les soutenait. Dans ses instructions pour la bataille du 11, Chanzy ordonne « de repousser l'ennemi des positions « dont il s'est emparé en avant des lignes et qui « menacent directement ces lignes, et d'assurer la « défense des positions qu'il faut conserver coûte « que coûte et sans aucune idée de retraite. » Il interdit l'accès du Mans à la troupe et aux officiers de tous grades. « Les fuyards seront ramenés sur les positions et maintenus sur la première ligne de tirailleurs, ils seront fusillés s'ils cherchent à fuir. » Enfin le général en chef n'hésitera pas, si une débandade venait à se produire, à faire couper les ponts en arrière des lignes pour forcer à la défense à outrance... (1).

Voilà certes des instructions qui témoignent chez le général d'une indomptable énergie, mais ne montrent-elles pas aussi combien l'état de l'armée française laissait à désirer ?

S'il faut de semblables menaces avant la bataille, peut-on espérer que la résistance sera partout énergique ? N'est-il pas trop probable qu'il se

(1) Chanzy, page 308.

produira quelque défaillance, qui compromettra le sort de l'armée ?

Depuis quelques jours Chanzy était malade : la fièvre ne le quittait pas, et le soir du 10 janvier son entourage était en proie à de cruelles anxiétés.

Le 11, à sept heures et demie du matin, après une nuit d'angoisse, ses deux aides de camp, MM. de Boisdeffre et Henry, pénètrent dans sa chambre. A leur grande surprise, ils le trouvent debout et prêt à marcher ; par un prodige de volonté et de puissance sur lui-même, Chanzy s'était levé. Il demande son cheval, il se met en selle, il donne avec sa précision habituelle ses instructions aux officiers et, suivi de son état-major et de son escorte de spahis aux longs burnous rouges, il se dirige au galop par le faubourg de Pontlieu et la route de Tours sur la Tuilerie et le Tertre.

Il fait ses dernières recommandations au général Marivault, et engage les mobilisés de Bretagne à défendre vaillamment les positions de la Tuilerie. « Mes braves garçons, dit-il, je compte « sur vous », et, se tournant vers un de ses officiers : « Je crois bien, ajoute-t-il, qu'on ne les dé« rangera pas. » Les ennemis étaient si près qu'on voyait, à travers les éclaircies des sapinières, leurs sentinelles qui se dissimulaient derrière les arbres et les haies.

— On les prendrait pour des ombres chinoises, se disaient les officiers.

En avant de Changé, à quatre cents mètres des lignes, un spectacle curieux frappe les yeux de l'état-major. Par une de ces gamineries qui ne sont pas rares à la guerre, les Prussiens des avant-postes s'amusent à jeter des boules de neige sur nos tirailleurs.

Chanzy en fait la remarque à haute voix, et s'engage avec ses aides de camp sous le bois de sapins, pour mieux distinguer les mouvements de l'ennemi.

Mais ce groupe d'officiers attire l'attention des Allemands ; une vive fusillade part des haies et des buissons, les branches des arbres craquent et se brisent autour du général. Il rebrousse chemin et avec cet air calme et presque gai qu'il avait dans les plus graves circonstances, avec l'allure toute française et militaire qu'il donnait naturellement à ses moindres actes : « Allons, « Messieurs, dit-il, je crois que l'ennemi est aussi « impatient que nous d'en finir, et ça va « chauffer. »

Cette chevauchée au grand air, et la perspective d'une bataille imminente, semblaient l'avoir transformé ; son visage ne portait plus trace de la fatigue et de la maladie, il avait retrouvé sa belle humeur et sa tranquillité d'esprit...

Partout, en passant sur le front des troupes, il exhorte les officiers et les soldats... il sentait qu'il fallait « remonter le moral et stimuler le zèle et l'énergie de tous. » Il fait appel au courage

et au patriotisme de l'armée, et cet appel, dit-il, fut entendu et compris (1).

D'après ses calculs le prince Frédéric-Charles ne comptait attaquer l'armée française dans ses positions que le 12 avec toutes ses troupes réunies; les événements avaient marché plus vite que ses prévisions. Le grand-duc de Mecklembourg, suivant l'Huisne, devait attaquer et tourner l'amiral Jaurès, le 3e et le 9e corps prussiens abordaient le plateau d'Auvours que défendraient les généraux de Colomb et Gougeard. Le 10e corps prussien, marchant sur Pontlieu, avait en face de lui l'amiral Jauréguiberry. Commencée à neuf heures du matin, l'action était générale à midi. A gauche l'amiral Jaurès, devant les attaques du grand-duc de Mecklembourg, dut abandonner sa première ligne trop étendue et reculer sur Savigné-l'Evêque. Il s'y maintint énergiquement, perdant 3.000 hommes, mais infligeant des pertes sérieuses à l'ennemi, qui renonça à le forcer. A droite, l'amiral Jauréguiberry se maintint également jusqu'au soir, au prix des plus énergiques efforts ; à six heures du soir, il n'avait pas perdu de terrain. Au centre, la lutte fut marquée par un incident des plus graves et nous pouvons ajouter des plus glorieux. La division Paris avait perdu le plateau d'Auvours après une vive résistance. Cette position avait une importance capitale ; maîtres du plateau

(1) Chuquet, p. 129-131.

d'Auvours, les Allemands pouvaient descendre sur le Mans et couper notre armée en deux : il fallait donc à tout prix reprendre le plateau. Le général Gougeard se chargea de l'opération ; il arrêta et rallia les fuyards de la division Paris. Il avait avec lui un bataillon d'infanterie, les mobilisés de Rennes et de Nantes ; il avait également les volontaires de l'Ouest, c'est-à-dire les zouaves pontificaux, déjà fort éprouvés la veille, mais toujours prêts à marcher. « Allons, Messieurs, pour Dieu et la patrie ! le salut de l'armée l'exige », leur dit le général.

La colonne, forte de 2.000 hommes, s'ébranle, les zouaves pontificaux en tête; elle parvient sur le plateau, malgré une terrible fusillade des Allemands, qui sont abordés à la baïonnette et repoussés ; le plateau d'Auvours était reconquis, et pour la deuxième fois, les soldats du Pape sauvaient l'armée française.

A six heures, Chanzy pouvait dire que la bataille était à peu près gagnée ; ses troupes avaient conservé leurs positions; le plateau d'Auvours avait été repris. « Il restait à continuer cette résistance, à persister à défendre nos positions si les Allemands tentaient de nouvelles attaques, et à profiter de l'occasion qui pourrait se présenter de les battre si un nouveau succès de notre part les forçait définitivement à la retraite (1). » En conséquence Chanzy envoyait

(1) Chanzy, p. 319.

ses instructions pour la lutte du lendemain, lorsqu'il apprit que l'importante position de la Tuilerie, abandonnée par les mobilisés bretons, était occupée par les Prussiens. Une fois de plus, une de ces défaillances inévitables avec de jeunes troupes combattant sur un trop vaste terrain, déjouait ses calculs et ses espérances.

La perte de la position de la Tuilerie avait été le résultat d'une surprise. Une compagnie prussienne avait paru subitement sur le plateau ; les mobilisés, qui croyaient le combat terminé et qui faisaient la soupe, s'étaient enfuis. C'étaient des hommes venant du camp de Conlie, fatigués, mal armés ou peu familiers avec le maniement de leurs armes. La compagnie prussienne reçut immédiatement des renforts. La surprise fut si brusque que le général Deplanque, posté tout près, ne s'aperçut de rien. Chanzy donna immédiatement l'ordre de reprendre la Tuilerie; mais deux attaques dirigées, l'une par le général Le Bouëdec, l'autre par le colonel Marty, échouèrent. Les troupes qui occupaient les positions voisines de la Tuilerie, se sentant menacées, se repliaient malgré les efforts des généraux. Chanzy, qui avait donné l'ordre à l'amiral Jauréguiberry de reprendre la Tuilerie dès le matin, dut de se rendre à l'évidence, la retraite s'imposait. L'amiral, dont il connaissait l'énergie, lui disait que la retraite lui semblait impérieusement commandée. Une plus longue résistance aurait compromis l'armée sans aucune chance de succès ; Chanzy signa

l'ordre de la retraite. Il expliquait ainsi sa décision au ministre de la guerre :

« Notre position était bonne hier au soir. La « panique des mobilisés de Bretagne a été le « signal de la débandade sur toute la rive gauche « de l'Huisne. Toutes les troupes se sont dispersées, ont fui ou refusent de combattre.

« Le vice-amiral Jauréguiberry déclare que la « retraite est impérieusement commandée. Sur « les autres positions les autres généraux dé« clarent qu'ils ne peuvent plus tenir. Le cœur « me saigne, je suis contraint de céder. »

Déjà le 10 au soir, certains généraux disaient que leurs soldats en « avaient assez. » Ce sentiment, qui se comprend chez de jeunes troupes, s'était étendu à presque toute l'armée. Il ne restait plus « qu'à éviter un désastre et à sauver l'armée ; il fallait pour cela empêcher l'encombrement de la ville du Mans, le désordre sur les ponts, dans les rues et sur les routes. Tous les mouvements à exécuter par des corps en grande partie débandés, aboutissant tous à des passages restreints, en vue de l'ennemi, étaient de la plus grande difficulté. Les généraux et les chefs de corps, pénétrés de la gravité de la situation, redoublèrent d'énergie ; l'amiral Jauréguiberry sut masquer le passage si délicat du pont de Pontlieu, et lorsque les Allemands, qui ne se rendaient pas exactement compte de ce se qui passait, se hasardèrent à l'extrémité du faubourg le matériel ainsi que toutes les troupes avaient franchi le

pont, dont les gendarmes du général Bourdillon défendirent courageusement l'accès jusqu'au dernier moment, et que le génie fit sauter lorsque la tête de la colonne ennemie n'en était plus qu'à quelques mètres.

« Le danger ne fut réellement passé que quand cette masse d'hommes, de voitures, de caissons et de canons, engagée dans la ville, put déboucher sur la rive droite de la Sarthe. Le général en chef quitta Le Mans à deux heures et demie, pour surveiller le mouvement de retraite du haut d'un mamelon qui domine la Chapelle St-Aubin. L'ennemi pénétrait déjà dans la ville et se portait vers la gare du chemin de fer, d'où les derniers trains partaient au milieu de la fusillade. Une grande partie du matériel était sauvé; il y eut cependant à déplorer l'abandon de six machines et d'un certain nombre de wagons, que le désordre et l'encombrement des voies par les troupes empêchèrent de mettre en mouvement (1).

Deux choses contribuèrent à faciliter cette retraite tout particulièrement difficile; l'erreur du prince Frédéric-Charles qui s'attendait au prolongement de la lutte et préparait pour le lendemain 13 un dernier effort, et la résistance du général Jaurès avec le 21e corps, le moins désorganisé par les combats des jours précédents. Les troupes du 21e corps, les plus exposées, car l'ordre de retraite leur était arrivé tardivement et elles pouvaient être prévenues par l'ennemi,

(1) Chanzy, p. 330.

se replièrent en bon ordre, disputant pied à pied le terrain, s'ouvrant au besoin un passage par des charges à la baïonnette à Courcebœuf, à Bonnétable, à Montfort.

Fidèle à son idée de ne pas trop s'éloigner de Paris, Chanzy voulait se retirer sur Alençon ; le ministre de la guerre lui donna l'ordre de prendre la direction de Laval. Par grand hasard, l'administration de la guerre avait raison ; une retraite à travers les plaines de la Normandie aurait été fort hasardeuse, avec la nombreuse cavalerie dont disposaient les Prussiens, et l'armée du général Chanzy était trop épuisée pour pouvoir de longtemps rien entreprendre ; il fallait d'abord la refaire, et pour cela la position de Laval était bien préférable, ne fût-ce qu'à cause des communications, faciles avec la gauche de la Loire. Chanzy se dirigea donc sur Laval ; faiblement poursuivi par les Prussiens qu'avaient fatigués la lutte et qui comprenaient que, la capitulation de Paris étant proche, ils n'avaient plus rien à craindre de la deuxième armée de la Loire. Des engagements eurent lieu à Longue, à Chassillé, à Sillé-le-Guillaume, à Saint-Jean-sur-Erve. Sur ces deux derniers points, les troupes résistèrent assez bien ; les Allemands n'allèrent pas au delà.

La malheureuse armée avait grand besoin de repos. Si le 21e corps présentait encore une certaine consistance, les autres étaient en pleine désorganisation.

« La cohue des fuyards est inimaginable, « disait l'énergique amiral Jauréguiberry, ils « renversent les cavaliers qui s'opposent à leur « passage ; ils sont sourds à la voix des officiers. « On en a tué deux et cet exemple n'a rien fait « sur les autres... Je trouve autour de moi une « telle démoralisation que les généraux de corps « d'armée m'affirment qu'il serait très dangereux « de rester ici plus longtemps. Je suis désolé de « battre encore en retraite. Si je n'avais pas « avec moi un matériel considérable qu'il faut « essayer de sauver, je m'efforcerais de trouver « une poignée d'hommes déterminés et de lutter « même sans espoir de succès. Mais ce serait, il « me semble, insensé de sacrifier huit batteries « pour n'arriver, en résumé, à aucun résultat « utile. Je ne me suis jamais trouvé, depuis « trente-neuf ans que je suis au service, dans « une position aussi navrante pour moi (1). »

Les renseignements du général de Colomb sur le 17e corps n'étaient pas meilleurs. « Plus encore « que celles du 16e corps, ses troupes étaient à « bout de forces. Le temps était d'une rigueur « exceptionnelle, la neige ne cessait pas ; le froid « était intense ; le pays offrait peu d'abris ; les « convois ne marchaient qu'avec les plus grandes « difficultés ; les distributions de vivres ne pou- « vaient se faire exactement, et les hommes « vêtus d'une façon insuffisante, mal chaussés « pour la plupart, constamment mouillés sans

(1) Chanzy, p. 352.

« pouvoir se sécher, se laissaient aller au dé-
« couragement. »

La retraite, qui était presque une déroute, pouvait au premier incident se changer en « débandade », et il fut fort heureux que la résistance du 21e corps à Sillé-le-Guillaume arrêtât la poursuite.

Le 16 janvier, l'armée était à Laval, où la rejoignait la colonne du général de Curten, qu'une retraite excentrique avait éloigné du champ de bataille du Mans. « La deuxième armée « de la Loire se trouvait encore une fois conser- « vée au pays après une retraite des plus diffi- « ciles par suite des rigueurs de la saison et « durant laquelle elle avait soutenu des combats « acharnés et incessants. Elle avait aussi attiré « à sa suite et maintenu devant elle la plus « importante des armées prussiennes, et si elle « n'avait pu jusque-là réaliser son projet de « marcher sur Paris, elle pouvait espérer du « moins que cette grande diversion, à laquelle « elle avait obligé les forces allemandes, ne « serait pas sans avantage pour les efforts que « pouvaient tenter les armées de la capitale. « Malgré leurs insuccès, la France pouvait donc « être fière de ses jeunes troupes qui, si elles se « laissaient parfois aller au découragement, « lorsqu'elles étaient aux prises avec les fatigues « et les privations, savaient se battre et se sacrifier « pour elle lorsqu'on les menait au combat (1). »

(1) Chanzy, p. 371.

Et cette deuxième armée de la Loire se résumait en fait dans Chanzy qui l'avait organisée et commandée.

A son arrivée à Laval, le général reçut une demande qui devait l'éclairer sur la possibilité de continuer la lutte après la chute prévue de Paris. « Le conseil municipal accourait au-« devant de Chanzy pour le supplier de ne pas « faire sauter les ponts. A peine le général met-« tait-il pied à terre que les notables le conju-« raient de ne pas défendre leur ville. Vainement « Chanzy, leur rappelant les nécessités de la « situation, leur disait que le devoir de tout « Français était de mettre au-dessus des inté-« rêts particuliers le salut de la patrie (1). » On était à Laval, comme partout ailleurs, fatigué d'une lutte dont on n'espérait plus une issue favorable.

Il fallait reconstituer l'armée et mettre la ligne de la Mayenne en état de défense. Ce fut le premier soin de Chanzy qui avait insisté auprès du ministre de la guerre pour qu'il vînt à Laval. Gambetta arriva le 19 janvier ; il affirma « devant es chefs supérieurs de la deuxième armée » que toute préoccupation politique disparaissait devant la nécessité de défendre la France. On constituait une « armée de Bretagne » sous les ordres du général de Colomb ; Gambetta annonça « qu'il confiait aux grands noms de la Bre-

(1) Chanzy, p. 376.

« tagne, quelles que fussent leurs opinions, le « commandement des forces destinées à en « interdire l'accès à l'ennemi. » En exécution de cette promesse et sur l'insistance de Chanzy, « les colonels Charette et Cathelineau, nommés « généraux au titre auxiliaire, reçurent chacun « 15.000 mobilisés qu'ils devaient réunir à leurs « volontaires. » Cette constitution d'une armée de Bretagne avait pour but de donner à Chanzy toute liberté pour ses mouvements (1).

Son armée à peine reconstituée, Chanzy songeait à reprendre l'offensive et avait même commencé son mouvement, lorsque la nouvelle de la capitulation de Paris et de l'armistice (2) l'arrêta. Mais il ne renonçait pas à la lutte. Dans l'ordre du jour adressé à son armée, il lui disait : « Le devoir pour vous est de mettre le repos « forcé à profit pour vous préparer à reprendre « la lutte, si des prétentions orgueilleuses « rendent une paix honorable impossible. Sans « autre idée que de sauver la patrie, vous reste- « rez l'armée de l'ordre et de la défense natio- « nale, prête à tous les sacrifices, animée d'un « seul désir, celui de combatte à outrance jus- « qu'au triomphe, d'un seul sentiment, celui de « la vengeance, si le but de l'Allemagne est de « nous opprimer, de nous réduire, et de nous « humilier (3). »

(1) Chanzy, p. 385 et suiv.
(2) Il devait durer 21 jours.
(3) Chanzy, p. 60.

En même temps, Chanzy élaborait un nouveau plan de campagne, qu'il soumettait au général Le Flô, ministre de la guerre. « Les troupes « dont nous disposons, disait-il, n'ont encore ni « une organisation assez solide, ni une cohésion « suffisante, ni une assez grande habitude de la « vie militaire, pour constituer des armées pou- « vant manœuvrer et lutter avec constance et « persistance contre celles que l'ennemi va « pouvoir leur opposer en nombre au moins « égal. Il faut donc éviter les engagements qui « peuvent être décisifs. Le but à atteindre est « d'affirmer l'idée de la résistance et de la pro- « duire sur tous les points à la fois, de façon à « forcer l'ennemi à se disperser, d'obliger l'Al- « lemagne à maintenir en France une armée « d'au moins 500.000 hommes, de lui imposer « des sacrifices qui finiront par la lasser et d'at- « teindre ainsi le moment où, solidement orga- « nisés, nous pourrons, par un suprême effort, « entreprendre dans de bonnes conditions de « refouler l'ennemi de notre territoire.

« Ce que les Allemands redoutent le plus, c'est « la guerre de détail, la défense du sol pied à « pied, la résistance derrière tous les obstacles ; « c'est ce qu'il faut obtenir du véritable patrio- « tisme de nos populations. Les armées, les « corps formés ne doivent être que des points « d'appui, des moyens ménagés pour profiter « habilement des fautes de l'ennemi, de ses « échecs et de sa dispersion. Il faut donc orga-

« niser partout la défense locale en faisant appel
« à tous les gens de cœur, en les groupant
« autour des personnalités influentes dans leur
« propre pays, habituant la nation à l'idée des
« sacrifices qu'elle doit faire. Il faut qu'après
« avoir disputé le terrain pied à pied, on le cède
« à l'ennemi, en faisant le vide autour de lui, en
« le privant de toute ressource. »

Et Chanzy concluait ainsi :

« En résumé : organiser partout la défense
« locale, forcer l'ennemi à se disperser, mettre
« l'Allemagne dans la nécessité de maintenir en
« France une armée d'au moins 500.000 hommes,
« qu'elle ne peut plus fournir sans imposer à sa
« landwehr et à ses dernières réserves l'obliga-
« tion de rester sous les armes, alors qu'elle n'a
« obtenu cet effort qu'en propageant l'idée que
« la chute de Paris serait la fin de la guerre ;
« éviter les grands engagements avant l'organi-
« sation solide des troupes ; défendre enfin le sol
« pied à pied et amener la nation à comprendre
« que, pour sauver son honneur et son intégra-
« lité, elle n'a d'autre moyen que le sacrifice de
« ses intérêts matériels du moment et la résis-
« tance à outrance (1). »

Le défaut capital de ce plan, qui fait honneur au patriotisme de Chanzy, c'est qu'il demandait la résistance locale, la lutte pied à pied, le sacrifice des intérêts matériels ; ce que l'Espagne de

(1) Chanzy, p. 420 et suiv.

1808, pauvre, fière et chrétienne, avait fait contre les armées de Napoléon qui finirent par être vaincues, la France de 1870, riche et sceptique, ne pouvait ni ne voulait le faire; nombre de villes étaient disposées à imiter l'exemple de Laval demandant à ne pas être défendu.

Le 7 février, Chanzy recevait, avec un sauf-conduit prussien, l'ordre de se rendre à Paris; il assista à deux séances du Conseil du gouvernement qui ignorait absolument la situation en province. « Sans faire partager aux membres du gouvernement sa conviction que la défense pouvait et devait être continuée après l'armistice, il obtenait que les préparatifs de défense seraient continués, et que la *deuxième armée* serait postée sur la rive de la Loire. »

Elu député, Chanzy ne partit pour Bordeaux, où se trouvait l'Assemblée nationale, qu'après avoir réglé dans tous les détails les mouvements de son armée qui se trouvait réunie aux environs de Poitiers et prête à recommencer les hostilités, lorsque le vote de la paix (1) rendit ces dispositions inutiles. La deuxième armée de la Loire était licenciée quelques jours après et le rôle militaire du général Chanzy était terminé. En le relevant de son commandement, le général Le Flô, ministre de la guerre, lui adressait la lettre suivante:

(1) 1er mars 1871.

« Mon cher général,

« Un décret du gouvernement dissout toutes les « armées du territoire. La deuxième armée est « naturellement comprise dans cette mesure, et « votre commandement cessera par conséquent. « Au moment où vous rentrez dans la disponibi- « lité, en attendant que des circonstances plus « heureuses me permettent d'utiliser vos talents « et votre dévouement, je veux vous offrir toutes « mes félicitations sur l'honneur que vous vous « êtes fait et les brillants services que vous avez « rendus.

« Dites à votre brave armée, officiers de tout « grade et soldats, que je les remercie au nom « de notre pays tout entier de leur courage et de « leur patriotisme. Si la France avait pu être « sauvée, elle l'eût été par eux. La fortune ne l'a « pas voulu ; résignons-nous momentanément, « mais ne désespérons jamais de ses grandes « destinées, que rien ni personne ne pourront « jamais arrêter (1). »

« Ce témoignage à l'armée de la Loire, venu « de haut, était justice », dit Chanzy en terminant son récit, et il dit vrai.

(1) Chanzy, p. 443.

V

CHANZY DÉPUTÉ, SÉNATEUR, GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE, AMBASSADEUR, COMMANDANT DU 6e CORPS D'ARMÉE. — SA MORT

Pour nous, Chanzy est un soldat, et nous faisons bon marché du rôle politique du président du centre gauche de l'Assemblée nationale. Mais sa biographie serait incomplète si nous passions absolument sous silence les onze dernières années de sa vie.

Jusqu'au moment de la guerre avec la Prusse, Chanzy s'était exclusivement consacré à ses devoirs militaires; son rôle brillant à la tête de la deuxième armée de la Loire le désigna au choix de ses compatriotes des Ardennes qui élurent en lui le soldat de la défense nationale. Il entrait ainsi dans la vie politique à un moment difficile, sans préparation, et il figurait sur une de ces étranges listes de candidats à la députation où se trouvaient rapprochés les éléments les plus hétérogènes. Cela peut expliquer dans une certaine mesure les actes du général sur un terrain nouveau pour lui.

A Bordeaux, Chanzy, comme la plupart des généraux membres de l'Assemblée nationale, se prononça contre la paix; il avait même préparé en ce sens un discours qu'il ne put pas pronon-

cer (1) et dont il publie le texte aux *appendices* de son ouvrage : *La deuxième armée de la Loire.* On a blâmé l'attitude du général à cette occasion; il nous paraît qu'il a rempli son devoir. S'il croyait la guerre possible encore, il devait combattre une paix qui coûtait deux provinces à la France. Dans ce discours, Chanzy affirmait que la lutte était possible et qu'elle serait efficace. Il était donc de bonne foi et on ne saurait lui faire un crime de ses illusions généreuses.

Le général venant de Rochefort où il s'était rendu pour faire une courte visite à sa famille, après le licenciement de son armée à Poitiers, se rendait à Versailles, où l'Assemblée venait de se transporter, quand il fut arrêté (2) le 18 mars (1871) à la gare de Paris, dans le train dont il occupait le dernier wagon. L'insurrection était maîtresse de la grande cité; il faillit être massacré par les fédérés, qui traitaient de *capitulard*, de *traître*, le général qui avait résisté aux Prussiens jusqu'à la dernière heure; ce ne fut qu'à grand'peine qu'on put le conduire à la prison de la Santé où il était au moins en sûreté et où il se trouva avec le général de Langourian. Il fut délivré, après sept jours de captivité, par l'intervention de Cremer et put gagner Versailles, où son arrivée fut saluée par une manifestation de l'Assemblée des plus honorables pour lui.

(1) M. Grévy, alors président de l'Assemblée nationale, l'en empêcha, donnant pour raison qu'il pourrait gêner les négociations de la paix, alors entamées à Versailles.

(2) Chanzy ignorait absolument les troubles de Paris, dont

Le 20 août 1871, le général Chanzy, dans un rapport très remarquable, concluait à la dissolution des gardes nationales ; le 25 août, il le défendait à la tribune en prouvant que la garde nationale, toujours irascible, devenait souvent dangereuse; en faisant cette démonstration il répondait certainement aux sentiments de la majorité des députés. Mais M. Thiers, auquel l'Assemblée avait commis la faute de remettre le pouvoir, et qui tenait à se faire une nouvelle popularité, ne voulait pas de cette dissolution; il combattit avec aigreur le général Chanzy, menaçant « de dénouer les cordons de son ta-

il n'était pas question en province, quand il quittait Rochefort. Lorsqu'il entendit prononcer son nom, il s'empressa de se mettre à la portière de son wagon et demanda de quoi il s'agissait. On juge de son étonnement quand il entendit des gardes nationaux débandés lui crier qu'il était leur prisonnier. Il crut à une erreur et, avec son courage et son calme habituels, il se laissa conduire à la mairie du XIII[e] arrondissement. La foule criait : *A mort le traître !* et parlait de « le coller au mur. » Toutes les deux minutes des furieux le couchaient en joue, et un gamin de 17 à 18 ans cherchait à le piquer avec sa baïonnette. Un jour qu'on faisait raconter cet épisode à Chanzy, un interlocuteur s'écria : « Mais c'était un scélérat ce gamin ! — Du tout, répondit le général, c'était un imbécile. » — La foule, toujours ameutée et hurlant, le suivit jusqu'à la prison. On lui arracha son képi, ses épaulettes, sa plaque de grand officier de la Légion d'honneur ; ses habits furent déchirés et il reçut des coups de pied, des coups de poing, de crosse de fusil; il arriva ensanglanté et méconnaissable à la prison. Impassible au milieu de ces brutes, le général ne dit qu'un mot au concierge de la Santé qui, indigné, voulait le défendre : « Il faut pardonner à ces malheureux, ils ne savent ce qu'ils font. » Après avoir comparu devant le comité central, il obtint sa liberté; mais à peine était-il libre que des émissaires furent envoyés, heureusement trop tard, pour le reprendre.

blier » ; au lieu de le prendre au mot, la majorité eut peur; elle abandonna Chanzy et vota un amendement qui laissait M. Thiers libre de faire la dissolution quand et comme il le voudrait, sous le couvert de ces mots : « à mesure que le permettrait la réorganisation de l'armée. » Jusque-là Chanzy n'avait pas pris une position sur le terrain politique; on le vit bientôt dans les rangs des républicains modérés du centre gauche. Qui oserait affirmer que son juste mécontentement d'avoir été abandonné par la droite conservatrice, alors qu'il condamnait la garde nationale, cette armée de l'émeute, ne contribua pas à le pousser dans cette voie ?

Les Prussiens occupaient encore une partie de la France (mai 1872) lors de la discussion sur la réorganisation de l'armée et la nouvelle loi militaire. Cette discussion ne laissait pas d'être dangereuse. Chanzy supplia l'Assemblée de ne pas se perdre en discours oiseux, mais de voter en toute hâte un projet rédigé par les hommes les plus compétents. Il intervint énergiquement pour défendre le service de cinq ans, qu'une partie de la gauche et un certain nombre d'utopistes voulaient réduire à trois années. Il dut combattre le général Trochu dont l'éloquence nuageuse embrouillait la question. Voici le résumé de ses arguments : « Je ne m'occupe pas de l'armée de l'*avenir* dont vous nous faites un tableau enchanteur. Une armée de trois ans ne nous donnera pas l'armée du présent qui doit faire face à tous

les dangers. Ne faisons pas de poésie, mais mettons-nous en face de la réalité. Je dis que réduire brusquement l'armée au service de trois ans, c'est la désorganiser. Vous n'avez pas de cadres, vous manquez de sous-officiers : il faut créer tout cela. Plus tard, quand la jeunesse sera préparée, quand vous serez suffisamment outillés, la réduction sera peut-être possible, aujourd'hui elle serait une grave imprudence. » Trochu ayant donné la fatalité de *nos légendes* comme la cause de nos désastres, Chanzy lui répondit qu'il fallait accuser non les légendes, mais « les traditions *aveugles*. » — Le service de cinq ans fut voté (1).

Ce fut le 9 mai 1872 que Chanzy fit sa profession de foi républicaine; le centre gauche, heureux de cette recrue, l'avait élu son président, à une faible majorité cependant (40 voix sur 78). Dans son discours (2) de remerciements, qui

(1) Le général Chanzy était adversaire de la loi réduisant le service militaire à trois ans; il le fut toujours; et il le répétait hautement encore pendant les dernières années de sa vie.

(2) Il suffit, pour donner une idée exacte de ce discours, d'en extraire les lignes suivantes : « Faisons franchement, « disait-il, l'essai de la République. Qui nous dit qu'elle « n'est pas le salut? Mais il y a République et République. « Pas de République où dominent les envieux, les énergu- « mènes, les déclassés qui ne se laissent guider que par la « convoitise, par les utopies insensées, la haine de la religion « et de la société. Il faut ne songer qu'à la France, ne pas « se parquer dans sa foi politique, ne s'inspirer que de son « patriotisme. » On sait ce qui est advenu de ce programme. Les membres du centre gauche, après avoir brillé pendant un certain temps, finirent par être débordés. M. Thiers alla de plus en plus à gauche pour garder le pouvoir, et quand Chanzy mourut, la République existait, mais elle n'était ni modérée ni conservatrice, et on prévoyait le moment où elle serait tout à fait radicale.

eut alors un grand retentissement, il se prononça pour « l'essai loyal de la République. » Lorsqu'on parcourt la liste des présidents de ce groupe politique, on regrette de voir le soldat de Coulmiers, de Josnes, de Vendôme et du Mans figurer à côté de certains noms : il valait mieux que ce voisinage. Il est bon de rappeler qu'au moment où il se disait ainsi républicain au moins à l'essai, Chanzy avouait n'avoir jamais assisté aux séances du centre gauche où il s'était laissé inscrire.

Cette première faute en entraîna une autre : Chanzy se laissa inscrire parmi les patrons du *Bulletin conservateur républicain*, correspondance rédigée, au nom du centre gauche, par M. Hector Pessard. Son nom paraissait en tête de ladite correspondance. Faut-il pour cela le rendre responsable de tout ce que cette feuille, qui a préparé la voie à nos politiciens actuels, a publié? Evidemment non ; mais l'on peut et l'on doit regretter que le général n'ait pas eu le courage de se dégager.

Ce qui montre bien que Chanzy n'était guère avec les hommes du centre gauche et avec M. Pessard, c'est qu'après la chute de M. Thiers, il accepta du maréchal de Mac-Mahon et du ministère de « l'ordre moral » le gouvernement de l'Algérie. Lors des tentatives pour la restauration de la monarchie (1873), il était à Alger, et les républicains de toute nuance affirmèrent très haut que Chanzy refuserait de servir

la monarchie. Interrogé à ce sujet, il répondit négativement et se déclara prêt à s'incliner devant la décision de l'Assemblée qui à ce moment-là ne paraissait pas douteuse en faveur du rétablissement de la royauté. Enfin, au mois de décembre 1875, il refusa de signer un manifeste républicain rédigé par les anciens présidents, vice-présidents et secrétaires du centre gauche. Tout cela prouve qu'en réalité, Chanzy était bien peu républicain; par inexpérience du terrain politique, peut-être un peu par mécontentement de s'être vu abandonné, il s'était engagé à la légère, et il n'était pas sans le regretter.

Au Sénat, dont il faisait partie comme membre inamovible, depuis 1875, Chanzy, presque toujours en mission, parut rarement. Il y vint cependant pour défendre les actes de son administration en Algérie, et le fit éloquemment.

Rappelons pour mémoire, en historien impartial, une maladresse et une improvisation de soldat.

La maladresse eut lieu lors de l'élection de M. Grévy comme Président de la République. Ne pouvant voter pour ce candidat qui ne leur offrait aucune garantie, 80 députés et sénateurs de la droite avaient porté leurs voix sur Chanzy; il s'en plaignit (1) dans une lettre publique, au moins inutile; le terrain politique lui était défa-

(1) Les suffrages donnés à son nom n'étaient-ils pas plutôt une preuve de confiance et de sympathie, et non « un mauvais tour? »

vorable, comme il l'a été souvent à d'honnêtes et vaillants officiers généraux.

L'improvisation du soldat fut des plus heureuses. Un officier supérieur qui a dû sa carrière politique à un acte d'insubordination, le commandant Labordère, venait de faire un discours en l'honneur de la révolte militaire; Chanzy fit une réplique émue, énergique (1), qui lui valut de chaleureux applaudissements.

Nous avons terminé avec la carrière parlementaire du général, mais il nous reste à signaler son passage au gouvernement général de l'Algérie et à l'ambassade de Saint-Pétersbourg. C'est le 11 juillet 1873 (2) que par le maréchal de Mac-Mahon et le duc de Broglie il fut nommé, en même temps, gouverneur général civil de l'Algérie et commandant des forces de terre et de mer; il succédait à l'amiral de Gueydon. En réalité on nommait un gouverneur militaire; personne ne s'y méprit, et Chanzy moins que personne. Le général était un vieil Algérien, il connaissait et aimait la colonie où il avait fait ses premières armes et conquis tous ses grades, jusqu'à celui de général de brigade. Son administration fut ce qu'elle devait être; il s'occupa sérieusement des

(1) Cette tentative de Labordère en faveur de l'indiscipline causa la plus grande tristesse à Chanzy, vrai soldat habitué à l'obéissance passive, et c'est le cœur serré, nous affirme un de ses amis, qu'il monta à la tribune.

(2) Chanzy était alors commandant du 7e corps d'armée, en résidence à Tours, où il avait été nommé par M. Thiers.

intérêts de l'Algérie (1); il faisait ce qu'il jugeait bon et utile, sans s'inquiéter des députés algériens et des journalistes radicaux. Cela lui valut de nombreuses attaques devant lesquelles il ne recula pas. Il finit même par mettre un terme aux excès de la presse radicale, en prenant sur lui de déclarer la commune d'Alger en état de siège (29 mars 1874). Le gouvernement, qui était conservateur, soutint le général, et l'Assemblée, devant laquelle fut porté le conflit, lui donna raison. L'état de siège fut maintenu. Dès lors les républicains, sans en excepter les modérés du centre gauche, redoublèrent leurs attaques contre Chanzy; il ne pouvait pas prendre une mesure qu'elle ne fût tournée contre lui. On lui reprochait ses épaulettes qui juraient quelque peu avec son titre de gouverneur général civil. Le pouvoir avait passé aux républicains; on invita bientôt le général à donner sa démission; il s'y refusa. « Je ne me cramponne pas à mon « gouvernement comme à un portefeuille, disait- « il, mais si l'on est mécontent de moi, qu'on me « remplace. » On n'osait le révoquer; on prit le parti de l'appeler à d'autres fonctions. Son successeur, M. Albert Grévy, était républicain et sérieusement civil; ces deux qualités, jointes à celle plus importante de frère du Président de

(1) Le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous étendre davantage sur l'administration de Chanzy en Algérie. Mais depuis le maréchal Bugeaud notre colonie africaine n'avait pas eu de gouverneur plus dévoué et plus compétent.

la République, ne l'ont pas empêché de quitter piteusement l'Algérie, laissant le souvenir de son incapacité. Sous ce gouvernement sérieusement civil, et sous son successeur non moins civil, il a fallu augmenter l'armée d'occupation, portée de 50.000 à 80.000 hommes.

Avant le départ de Chanzy, la Chambre et le Sénat, guidés par Gambetta et par les députés de l'Algérie, avaient refusé les crédits qu'il demandait et dont l'utilité était indiscutable. Mais aussi le général, pour développer l'œuvre de la colonisation, se permettait d'appuyer les merveilleuses créations de Mgr Lavigerie, évêque d'Alger. Chanzy put alors voir ce que valaient ces républicains auxquels il s'était trop légèrement livré.

Appelé par décret du 18 février 1879 à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, Chanzy s'arrêta quelques jours à Berlin pour conférer avec M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France. L'empereur Guillaume, sachant son arrivée, voulut que le général lui fût présenté. Le prince Frédéric-Charles et M. de Bismarck désirèrent aussi s'entretenir avec le commandant en chef de la deuxième armée de la Loire, et lui firent l'accueil le plus courtois et le plus flatteur.

Le général arriva en Russie précédé d'une haute réputation militaire ; il faut à Saint-Pétersbourg ou un diplomate grand seigneur comme le duc de Morny, ou un général connu. Chanzy était donc en règle. Aussi le tsar Alexandre II désirait-il tout particulièrement connaître le

nouvel ambassadeur, et dès la première entrevue il lui manifesta ses sympathies. La cour impériale, qui s'attendait à voir un soldat quelque peu rude et original, fut surprise de l'élévation d'esprit et du tact parfait dont il fit preuve dans les circonstances les plus difficiles. Il sut rapidement conquérir les suffrages du grand monde russe par sa politesse exquise, par l'agrément et la simplicité de ses manières. Son long séjour parmi les Arabes avait développé chez lui une finesse extrême, une perspicacité merveilleuse, qui lui servaient à mener à bonne fin les négociations les plus délicates. L'empereur de Russie le prit en amitié, et sa situation comme ambassadeur devint bientôt exceptionnelle. Ce fut grâce à cette amitié que l'incident Hartmann ne rompit point les relations de la Russie avec la France. Hartmann était, nos lecteurs le savent, ce nihiliste habile à faire sauter les chemins de fer, qui avait voulu assassiner l'empereur de Russie. Réfugié à Paris, le conspirateur fut arrêté sur la demande de l'ambassade russe qui réclamait son extradition. Cette extradition fut refusée par le gouvernement français, qui recula devant les criailleries des feuilles radicales défendant Hartmann. L'assassin fut relâché et la Russie rappela son ambassadeur. Chanzy, par ses bons rapports, vint à bout de calmer les susceptibilités du gouvernement russe.

Il fut médiateur entre la Russie et la Chine au sujet du territoire de Kouldja, et donna

d'utiles conseils pour la conclusion de la paix.

Non content de visiter Saint-Pétersbourg et Moscou, comme le font les Européens, il parcourut la Russie dans tous les sens et visita en détail les provinces méridionales et la région du Caucase qui lui rappelait l'Afrique. Le gouvernement russe mit à sa disposition tout ce qui pouvait faciliter ses voyages. L'Empereur, voulant lui donner une marque personnelle de son affection, l'avait autorisé à entrer dans les arsenaux et les fonderies, dont l'accès est interdit à tous les étrangers. Il suivait les manœuvres de l'armée russe avec le plus grand soin et adressait des mémoires fort intéressants au ministre de la guerre, sur l'organisation et les progrès de cette armée, en indiquant les améliorations qui pourraient s'appliquer à l'armée française.

Un fait donnera l'idée de la considération dont notre ambassadeur jouissait à la cour de Russie. Quelque temps avant de tomber sous les éclats d'une bombe nihiliste (13 février 1881), Alexandre II avait nommé Chanzy grand'croix de l'ordre de S. Alexandre Newski. Le nouveau tsar, Alexandre III, voulant honorer l'ambassadeur récemment décoré, prit la croix que son père portait le jour où il fut tué, et la plaça de sa propre main sur la poitrine du général, en lui disant : « Vous étiez le meilleur ami de mon père, per« sonne n'est plus digne de la porter (1). »

(1) Alexandre III fit également don à Chanzy, en souvenir de l'amitié de son père pour le général, d'une tabatière en

Peu d'ambassadeurs semblent avoir mieux étudié et compris le peuple russe et apprécié une nation qui montra le plus souvent des sympathies pour la France. La presse russe exprima d'unanimes regrets au départ de l'ambassadeur français. Ces regrets furent durables ; lorsque Chanzy mourut à Châlons, l'ambassade russe assista tout entière à ses funérailles, et l'Empereur ayant appris qu'on voulait élever un monument à sa mémoire dans son village natal, envoya gracieusement au maire de Nouart mille francs pour contribuer à son érection.

Cette fois encore, l'inexorable politique faisait sortir Chanzy de ce poste où il représentait si dignement la France. Gambetta, après avoir longtemps gouverné d'une façon occulte, était enfin obligé de prendre le pouvoir. Chanzy remit sa démission entre les mains de Gambetta, comme à son chef direct, donnant pour motif que ses idées ne concordaient pas avec celles du ministère, et présenta ses lettres de rappel à l'empereur de Russie le 23 décembre 1881.

A peine était-il rentré en France que le ministère Gambetta tombait, après trois mois seulement d'existence. Chanzy fut réintégré dans le cadre de la première section de l'état-major

diamants avec miniature du souverain ; mais ce que le général Chanzy montrait avec le plus de plaisir, ce qui avait le plus touché son cœur, c'était la lettre accompagnant ce don, ettre dans laquelle il était fait allusion aux derniers moments d'Alexandre II, qui eurent pour témoins émus les fils le l'empereur et l'*ambassadeur* de France *seuls*.

général, et nommé membre du conseil supérieur de la guerre; le 19 février 1882 il recevait le commandement du 6e corps d'armée, à la résidence de Châlons-sur-Marne.

Le 6e corps d'armée est, par sa position topographique, le plus exposé à l'ennemi, puisqu'il fait face à l'Allemagne; il forme avec le 7e (Besançon) l'avant-garde de l'armée française.

Dégagé de toutes préoccupations politiques, le général rentrait dès lors dans son véritable élément; il était heureux. L'application qu'il apportait à tous les détails de son commandement fut immense, infatigable, et hâta peut-être sa fin. Non seulement il visita les frontières de la Lorraine et des Vosges, mais il proposa ou prit, quand il pouvait les prendre, nombre de mesures utiles et réclamées par la position particulière de son commandement. Mettant à profit les enseignements de la dernière guerre, et sachant le rôle considérable de la cavalerie dès les premiers engagements, il demanda et obtint que deux divisions de cavalerie fussent échelonnées en première ligne le long de la Meuse.

Dès 1873, il avait coordonné ses idées sur la réorganisation de nos forces militaires, et il fut assez heureux pour en faire prévaloir quelques-unes. Indiquons du moins les principales réformes qu'il demandait dans l'intérêt de la patrie vaincue et humiliée.

Déplorant l'instabilité de nos ministres de la guerre qui se succèdent souvent sans avoir d'au-

tre vue arrêtée que de défaire ce qu'ont fait leurs prédécesseurs, il aurait voulu, pour remédier à ce mal chronique et incurable, un chef suprême inamovible au service des états-majors. « Par-
« tout, disait-il, on y a été amené par la force des
« choses — on sait ce que nous a coûté M. de
« Moltke — il faudra bien y revenir en France
« si on veut éviter de nouveaux malentendus,
« de nouveaux désastres (1). »

Au lieu de ministres de la guerre s'occupant des boutons de guêtres ou des passe-poils que l'on change à tout propos, il voulait les voir ne s'occuper que des grandes lignes et de l'administration supérieure, laissant les détails aux chefs de corps et de service, dont la responsabilité serait nettement définie par les lois.

Supprimer une foule de formalités amenant des lenteurs insupportables dans les moindres opérations, donner aux troupes l'habitude de la guerre en leur offrant aussi souvent que possible l'image des combats auxquels on les destine, lui semblait nécessaire. Ayant remarqué plus d'une fois les rivalités qui se rencontrent entre les généraux d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie ou de génie, il aurait désiré que les généraux français fussent préparés à commander indistinctement toutes les armes.

Retrancher des armées les non-combattants,

(1) Oraison funèbre, par Mgr Langénieux, archevêque de Reims.

régulariser les transports, faire de chaque corps d'armée une institution complète et pouvant se suffire à elle-même, lui semblait un des premiers résultats à obtenir dans l'organisation nouvelle : « Il ne suffit pas, disait-il, d'être aussi forts que « les ennemis ; nous devons leur être supérieurs, « les imiter dans ce qu'ils ont de bon et les sur- « passer dans ce qu'ils ont encore d'incomplet et « de défectueux. » Préoccupé sans cesse de l'avenir de la patrie, il aurait voulu la France forte et prête à tout événement. Il y mettait tous ses soins, et il n'y avait pas dans le corps d'armée d'officier plus laborieux que lui et prêchant mieux d'exemple.

Un jour on lut devant lui, dans un salon, une pièce de vers faisant allusion aux luttes de 1870 et aux combats de l'armée de la Loire. Chanzy s'approcha de l'auteur et lui serra silencieusement la main, puis il dit : « Ce n'est plus à hier « qu'il faut penser, c'est à demain. Malheureu- « sement, je me sens vieillir, et si ce demain-là « se fait trop attendre..... » Il n'en dit pas davantage et hocha la tête comme pour dire : Je ne serai plus là...

Personne ne croyait pourtant sa fin prochaine; on l'avait vu monter à cheval le 4 janvier 1883, il avait passé la soirée à la préfecture quand, le lendemain matin, on le trouva mort dans son lit. Il avait succombé à un épanchement du cerveau. n'ayant pas soixante ans sonnés. Toute sa famille, à laquelle l'unissait la plus tendre affec-

tion, réunie pour le jour de l'an, se trouvait auprès de lui, à Châlons.

Ce jour-là même Paris se préparait à célébrer les funérailles de Gambetta (1), qui devaient avoir lieu le lendemain. Si la France républicaine et maçonnique menait grand deuil de l'ancien dictateur, la vraie France, la France chrétienne, fut plus impressionnée par la mort de celui qu'elle regardait comme le futur chef de ses armées, comme son défenseur le plus solide et le plus vaillant contre les ennemis du dehors.

La nouvelle de sa mort causa une véritable stupeur. La presse, sans distinction de parti, la déplora.

En Allemagne comme en France, on fut unanime à reconnaître que notre armée avait perdu son meilleur général. Sur le rapport du ministre de la guerre, le Président de la République rendit un décret d'après lequel, en témoignage de reconnaissance nationale, les funérailles de Chanzy auraient lieu à Paris aux frais de l'Etat.

Certes, Chanzy méritait bien cet honneur dont on s'est peut-être trop montré prodigue, mais sa

(1) Chanzy mourut six jours après Gambetta. On a profité de cette circonstance pour établir entre ces deux hommes un rapprochement que rien ne justifie. Le général a pu rendre hommage, même avec une certaine exagération, à l'activité un peu brouillonne déployée par Gambetta dans la constitution des armées de province, mais cela ne suffit pas pour les réunir. Gambetta n'était qu'un tribun révolutionnaire ; Chanzy était un soldat. Gambetta, pour refaire et maintenir sa popularité, déclarait la guerre au catholicisme ; Chanzy était chrétien. Les voix les plus autorisées l'ont proclamé. Tout dans ces deux hommes est donc différent.

veuve et ses enfants préférèrent les funérailles chrétiennes dans cette ville de Châlons, où il était connu et aimé, aux pompes bruyantes de Paris, où le scandale de l'enterrement civil de Gambetta s'était étalé la veille.

Ces funérailles eurent un caractère de grandeur et de simplicité en parfaite harmonie avec le caractère de celui qu'elles voulaient honorer. Mgr Sourrieu, évêque de Châlons, les présidait; deux ministres, les ducs d'Aumale et de Magenta, tous les chefs des corps d'armée y assistaient; et lorsqu'on transporta le corps de Vouziers à Buzancy, il fut escorté le long du chemin par les populations chrétiennes qui se relayaient de paroisse en paroisse pour prier auprès de son cercueil.

Il repose au milieu des siens, dans ce village des Ardennes (1) qu'il aimait, et la chapelle funéraire, destinée à rappeler son souvenir, offre au visiteur un spectacle saisissant dans sa simplicité; c'est la reproduction en marbre de l'illustre mort, étendu sur son lit funèbre et serrant entre ses bras le drapeau de la France dont les plis l'enveloppent de tous côtés. Une souscription nationale lui éleva une statue dans la ville du Mans, où il livra sa dernière bataille. Cette statue est le témoin muet de l'activité et de l'énergie que déploya le grand patriote, le plus glorieux soldat de notre résistance nationale.

(1) Buzancy (Ardennes). Dans ce même village on lui a élevé une statue (inauguration le 28 septembre 1884).

Nous n'avons parlé que du soldat et de l'homme public; mais nous devons dire un mot de l'homme privé. Cet officier à la taille avantageuse, aux yeux bleus, au front large et découvert portant crânement et un peu de côté le képi à trois étoiles, ce batailleur intrépide qui ne voulait jamais céder, était le meilleur des pères et le plus aimable des hommes. Il aimait avec passion ses enfants et les élevait de la manière la plus chrétienne. On en eut une preuve assez rare pour être citée. Tous les membres de sa famille reçurent la communion près de sa couche funèbre, et l'évêque de Châlons put dire devant son cercueil : « Le voile qui couvrait les mystères « charmants de sa vie domestique ayant été sou« levé devant mes yeux, j'y ai entrevu des ta« bleaux de famille dignes des temps les plus « antiques et les plus beaux de l'Eglise, sans « qu'on puisse dire auquel des deux, de sa noble « compagne ou de lui, en revenait le mérite prin« cipal. » A Alger, il perdit un enfant de sept ans et en conçut une douleur surprenante pour ceux qui ne connaissaient point l'exquise sensibilité de son cœur. Quelques mois avant sa mort, Jeanne, sa seconde fille, devait confirmer; Chanzy était présent avec toutes ses décorations, et lui, qui n'avait pas fléchi sous les balles et la mitraille, se prit à trembler quand il entendit l'archevêque de Reims appeler sa fille pour l'interroger. Heureusement l'enfant répondit bien, et le rude guerrier en pleura de joie.

Chanzy proclamait hautement que « la religion « est la source du patriotisme, qu'elle met au « foyer domestique l'ordre et le bonheur et que, « sans elle, il n'y a pas d'homme complet (1). » Sa conduite s'accordait avec ses convictions, il ne renia pas plus l'église de son village où il avait sa place marquée et assistait aux offices, que les traditions chrétiennes de sa famille dans laquelle il était fier de compter de bons prêtres. Il eut même l'intrépidité de sa croyance en déclarant plus d'une fois « qu'il n'est pas donné à « tout le monde de se soumettre servilement à la « tyrannie de la libre-pensée. » Bon nombre de puissants du jour voyaient de mauvais œil ces convictions si noblement affirmées ; mais le général ne s'inquiéta jamais des accusations de cléricalisme portées contre lui, et quand il perdit — peut-être pour cela — son siège au Conseil général des Ardennes qu'il avait présidé pendant neuf ans, il s'en consola en songeant que les compatriotes de Canrobert avaient bien préféré un tabellion à un illustre maréchal de France pour les représenter au Sénat.

Somme toute, Chanzy restera debout comme une des plus belles figures de notre défense nationale. Modeste comme le sont d'ordinaire les hommes de vrai mérite, il ne chercha jamais à

(1) Chanzy, qui fut toujours par excellence l'homme du *devoir*, répétait souvent à ses enfants : « Faites votre devoir « quoi qu'il advienne, et ne vous en laissez détourner par quoi « que ce soit. Vous n'aurez de vraie satisfaction que celle que « vous procurera le DEVOIR ACCOMPLI. »

intriguer pour parvenir, en un moment où tout s'accordait à l'intrigue et à la faveur. Quand on parla de le nommer maréchal de France en 1873, il répondit modestement : « Que ceux qui veulent « le bâton de maréchal aillent le chercher de « l'autre côté du Rhin ! »

Sa gloire est de n'avoir point faibli dans l'épreuve, d'avoir été envers et contre tous patriote et soldat. Il était de la race des vaillants et des forts. Il a peu parlé et beaucoup agi. C'est ce qui le distingue et l'élève au-dessus de la génération de *parleurs* avec laquelle il dut vivre. Quels que puissent être l'avenir et les destinées de la France, nous lui souhaitons de trouver toujours des généraux ayant la vigoureuse trempe d'âme et le beau caractère de Chanzy.

J. DE BAUDONCOURT.

JEAN-MARIE-VICTOR DE VERNA

(1775-1841)



I

Les voyageurs qui parcourent le Dauphiné ont souvent observé la physionomie originale, presque étrange du petit village de Verna. Tandis qu'aux alentours les habitations, les fermes et les jardins se rajeunissent, Verna conserve le caractère pittoresque de nos anciens bourgs. Peu de maisons y sont modernes et tout rappelle les ancêtres, même le granit trop inexploité du pays. Il n'est pas jusqu'aux mœurs des habitants qui ne se soient conservées sinon complètement naïves, du moins simples et laborieuses : leurs traits, comme ceux des villageois de Saint-Romain, d'Hières et autres pays circonvoisins, rappellent les antiques médailles qui reproduisent les types énergiques des Allobroges, plus d'une fois vainqueurs des légions romaines.

Au centre du bourg — bâti au pied d'une haute montagne ou plutôt d'un rocher gigantesque, dernier anneau des Alpes Dauphinoises — s'élève la croix traditionnelle près de laquelle, le dimanche, on voit se réunir les paysans et leurs enfants. Une antique chapelle dédiée à saint Joseph et enfin un vieux manoir du quinzième siècle devenu humble ferme donnent à Verna ce caractère ancien si plein de charmes et qu'efface trop rapidement notre civilisation.

Au commencement du dix-septième siècle un événement important vint causer une vive émotion parmi les habitants de ce village (1) : ce fut la prise de possession, par Raymond Dauphin de Saint-Etienne, des seigneuries de Verna et de Saint-Romain à lui concédées par Melchior de la Poype. Les fiefs de Verna et de Saint-Romain ne pouvaient passer à plus illustre maison. Raymond Dauphin de Saint-Etienne légua à ses descendants les noms de Verna et de Saint-Romain lorsqu'il prit, suivant la coutume, le titre des nouvelles seigneuries. Bien plus, il leur laissa comme un précieux héritage l'amour de Dieu, du Roi et de la Patrie.

De cette maison sont sortis un gouverneur de Crémieu, gentilhomme des rois Henri IV et Louis XIII, un chanoine de l'antique cathédrale

(1) Le village de Verna (Isère) est à sept kilomètres de Crémieu, petite ville très pittoresque dont les environs offrent de charmants paysages bien connus des peintres lyonnais et parisiens.

de Saint-Maurice à Vienne, deux capitaines au régiment de Bretagne, deux conseillers et deux présidents de la cour des comptes au Parlement de Grenoble, etc.

L'homme si éminent dont nous voudrions faire revivre le souvenir et rappeler les grands services appartenait à la noble maison de Raymond Dauphin de Saint-Etienne.

Victor de Verna était un homme de bien, modeste, religieux, et dont la vie entière s'écoula au service de Dieu et de la France. Il serait impossible de le surpasser en dévouement, en générosité de cœur, en courage, et de porter plus haut que lui l'esprit de sacrifice.

Vers le milieu du dix-huitième siècle le château de Verna était habité par le seigneur du lieu, Joseph de Verna, baron de Saint-Romain, capitaine au régiment de Bretagne, nommé chevalier de Saint-Louis, pour brillants faits d'armes. Le 28 juillet 1775, son épouse, dame Marie de Fournillon de Butery, d'une très ancienne famille du Forez, lui donna un fils qui fut Jean-Marie-Victor de Verna.

Elevé dans sa famille, avec ses deux frères, sous la direction d'un prêtre aussi pieux que savant, l'abbé Dunant, le jeune Victor de Verna fit d'excellentes études. Son éducation terminée, il fut admis à l'Ecole navale de Brest. Après avoir suivi avec succès les cours de cet établissement, Victor de Verna fut embarqué sur un navire de l'Etat. Dans une première et grande

excursion il visita les ruines de la Grèce et traversa le Bosphore. Ses caravanes ne devaient pas se borner à ces courtes navigations, et, plein d'ardeur pour sa nouvelle profession, le jeune officier de marine se promettait de longues campagnes. Mais la Révolution française prenait le caractère redoutable que l'on sait.

Débarqué à Toulon, Victor de Verna se rendit à Marseille avec quelques jeunes officiers de son bord. Ils y furent tous publiquement insultés par la populace. Son honneur, sa dignité l'obligèrent à un grand sacrifice. Il brisa sa carrière.

Rentré dans sa famille, Victor de Verna ne trouva pas sous le toit de ses pères l'abri qu'il y venait chercher. Une longue succession de vertus était un titre à la persécution. Le château de Verna fut en partie détruit par des incendiaires venus de Lyon qui mettaient également le feu aux châteaux de Meyzieu, Pusignan, Janneyrias, Anthon, à l'abbaye de Salettes, près la Balme, et aux maisons bourgeoises habitées par d'honnêtes gens.

Malgré le mot d'ordre fameux : *Guerre aux châteaux ! paix aux chaumières !* les torches de l'incendie détruisaient aussi les chaumières, et l'on vit plus d'une fois les pauvres habitants des hameaux et de simples ouvriers arrachés de leurs demeures et traînés à l'échafaud.

II

Le père de Victor de Verna, le brave capitaine, chevalier de Saint-Louis, devenu magistrat et président à la cour des comptes au Parlement de Grenoble, s'était retiré à Lyon. Il fut dénoncé par un misérable, emprisonné et condamné à mort par la commission révolutionnaire. Le 6 nivôse an II (1) Joseph de Verna, baron de Saint-Romain, âgé de cinquante ans, périt sur l'échafaud (2) en gentilhomme et avec un admirable courage.

La famille de Verna était dispersée. Dame Marie de Fournillon de Butery s'était réfugiée pendant la captivité de son mari au bourg de Sainte-Foy. Cette grande châtelaine souffrait de la misère. Heureusement, parmi ceux qu'elle avait protégés et secourus en des temps meilleurs, se trouva un brave cœur de paysan. Claude Gandon était le nom de cet homme. Au commencement de la nuit, il partait du village de Verna, situé à plus de trente kilomètres de Lyon, et par les temps affreux de neige et de pluie il venait au bourg de Sainte-Foy apporter à Mme de Verna le pain et le peu de nourriture qui pouvaient la faire vivre. Dans la crainte d'être surpris, ce qui aurait conduit l'an-

(1) 27 janvier 1793.

(2) L'assassinat eut lieu sur la place de Bellecour, dite alors place de la *Fédération*. Il y eut ce même jour vingt exécutions capitales.

cienne châtelaine à l'échafaud, Claude Gandon ne venait à Lyon qu'une ou deux fois par semaine.

Le dévouement de cet homme fut d'un grand secours à Mme de Verna.

Exaspérés des crimes commis par ceux qui gouvernaient leur ville, les Lyonnais se révoltèrent dans la nuit du 29 au 30 mai 1793. La Convention fit aussitôt marcher soixante mille hommes contre la seconde ville de France. Abandonnée à ses propres forces la cité entreprit cependant de défendre ses droits. Des retranchements furent élevés, une garde nationale formée à la hâte, une artillerie réunie, et le commandement de la défense confié au vaillant Précy; Victor de Verna servit dans l'artillerie et fut avec son ami de Virieu un de ses meilleurs lieutenants.

Nous pourrions nous arrêter à cette époque de la vie de Victor de Verna et le montrer animé d'une ardeur singulière qui ne semble pas être dans sa nature. Mais toutes ses vertus chrétiennes, le pardon des injures et la résignation n'étouffent pas dans son âme le sentiment du patriotisme. Il veut délivrer la France d'un joug odieux et flétrissant, il se place devant les victimes et leur donne sa vie. Il se souvient qu'il a porté l'épée d'officier des vaisseaux du Roi. Plus tard, lorsque l'âge sera venu, nous le trouverons, non plus vertueux, mais plus rapproché de la sainteté. Son caractère ne sera pas moins ferme, son attitude moins superbe, sa dignité moins

pure, et cependant son cœur s'ouvrira à la pitié avec une telle grandeur que l'esprit se troublera si l'on veut s'élever jusqu'à lui. Ce n'était pas un homme de notre siècle, ni des siècles passés, mais l'homme de l'Evangile.

Sans vivres et presque sans munitions, les habitants de Lyon soutinrent néanmoins un siège de soixante jours. Collot d'Herbois et Couthon s'en rendirent les maîtres, et d'après un décret de la Convention ils en firent entreprendre la démolition. La ville reçut le nom de *Commune-Affranchie*, qu'elle conserva jusqu'au 7 octobre 1794.

Fait prisonnier par l'armée révolutionnaire, Victor de Verna fut transféré à la prison de Roanne, en attendant l'échafaud. Un officier républicain, admirateur de sa bravoure pendant le siège, et dont il était personnellement connu, facilita son évasion. Afin d'échapper aux recherches, l'ancien lieutenant de Précy s'enrôla dans l'armée des Alpes sous un nom supposé. Il servit comme soldat pendant tout le règne de la Terreur. Il avait compris, comme un grand nombre de gentilshommes, que l'honneur français s'était réfugié sous les drapeaux.

III

Quelques années plus tard la famille de Verna rentra en possession de ses biens confisqués et

non vendus. Le mobilier du château avait seul été mis à l'encan.

En 1806, Victor de Verna épousa l'une de ses cousines, Mlle Lucie de Ferrus de Vendranges, dont le père avait aussi péri sur l'échafaud. La jeune Mme Victor de Verna fut la digne compagne d'un tel homme. Pieuse, d'une charité inépuisable, elle consacra sa vie à partager une existence toute de dévouement.

Nous n'avons vu jusqu'à présent dans Victor de Verna qu'un gentilhomme brave, cruellement éprouvé, et soutenant dans la vie tourmentée de son époque un nom pur et respecté. Peut-être n'aurions-nous pas soulevé le voile discret de la vie privée, si ce gentilhomme si modeste n'avait attaché son nom à l'une des plus grandes œuvres du XIX[e] siècle. Nous voulons parler de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi.*

Il fallait porter au loin, jusqu'aux extrémités du monde, au delà des mers, la parole divine. Les missionnaires se présentaient en foule, et marchaient au-devant du martyre; les vœux des chrétiens les accompagnaient au milieu des races inconnues; tout en prêchant l'Evangile ces prêtres apportaient dans les plis de leurs robes notre civilisation, nos sciences, nos arts, nos lumières, en un mot notre influence française. Le missionnaire donnait tout ce qu'il possédait, son savoir et son sang. Mais pour franchir ainsi les espaces, pour fonder des établissements, écoles, hôpitaux, comptoirs, il fallait de

l'or, et plus d'or que n'en possédaient les plus riches de la terre. M. Victor de Verna et un très petit nombre d'amis eurent une pensée sublime.

Voulant propager la Foi et des millions leur étant nécessaires, ils firent appel AUX PAUVRES en demandant UN SOU. L'humble servante apporta son obole, en même temps que l'ouvrier; la grande dame et l'homme du monde déposèrent leur monnaie de cuivre. Il en vint de la mansarde et du salon, de l'école du village et de l'Université de France ; il en vint du presbytère et de la caserne, de l'atelier et du couvent ; il en vint de partout, et la foi se propagea par ces PETITS SOUS qui formèrent des millions de francs.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi, dont l'origine a été si humble, a recueilli, d'après les derniers exercices de ses comptes, en 1883, la somme énorme de 6.370.516 francs 94 centimes. L'Œuvre s'étend bien au delà de la France qui, dans les six millions trois cent soixante-dix mille cinq cent seize francs quatre-vingt-quatorze centimes, entre pour la somme de 4.215.224 francs 32 centimes.

Les *Annales de la Propagation de la Foi*, organe spécial de l'Association, ont un immense retentissement. Ces annales sont tirées actuellement, tous les deux mois, à 257.980 exemplaires, savoir : français 162.400 ; — bretons 6.000 ; — anglais 21.230 ; — allemands 30.500 ; — espagnols 2.500 ; — flamands 6.800 ; — italiens

24.500 ; — portugais 1.000 ; — hollandais 2.550 ; — basques 500.

Le vendredi 3 mai 1822, l'Œuvre de la *Propagation de la Foi* fut fondée à Lyon sous les auspices de l'abbé Inglési, vicaire général de la Nouvelle-Orléans (1). Les créateurs de cette grande institution reconnurent et constatèrent que M. Victor de Verna en était le véritable fondateur, en le nommant *à l'unanimité* président du conseil provisoire de l'Association. Il fut aussi désigné pour préparer le Règlement. Nous avons sous les yeux ce précieux document qui n'a pas été modifié jusqu'à ce jour, tant il était conçu avec clarté, prudence, sagesse et science profonde des intérêts de la religion catholique.

La main de Dieu était dans cette œuvre ; « faible dans son origine, dit l'introduction du Règlement, elle ne tarda pas à se développer, entraînant plutôt qu'elle ne suivait ceux qui furent appelés à la diriger. »

Par un rescrit du 15 mars 1823, le pape Pie VII approuva et recommanda l'Œuvre. Les Souverains Pontifes Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI la bénirent. Les Evêques l'ont proclamée la première des Œuvres et l'une des gloires du catholicisme (2).

(1) Mgr Dubourg, plein de zèle pour l'Œuvre, était alors évêque de la Nouvelle-Orléans. L'abbé Inglési était son délégué.

(2) Pie IX, pendant son long pontificat, a souvent par des rescrits ou encycliques recommandé l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Léon XIII a plusieurs fois appelé sur cette Œuvre si importante l'attention du monde catholique.

Elu président définitif de l'Œuvre lorsque l'institution fut complétée, M. Victor de Verna l'administra pendant près de vingt ans, jusqu'à sa mort, avec un dévouement sans pareil. En récompense de ses services, le pape Grégoire XVI le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand avec le titre de Comte Romain. Ces immenses travaux, ces grands services ne suffisaient pas au zèle de cet homme de bien par excellence. Il fonda à Lyon l'Œuvre de Saint-François Régis qui n'existait alors qu'à Paris. Il en fut également le président jusqu'au terme de sa vie.

Sans cesse préoccupé du sort de la classe ouvrière, M. Victor de Verna prit en main l'établissement d'un *dispensaire*, de la *Solitude de sainte Magdeleine*, des *sourds-muets* et des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne.

M. Victor de Verna ne fut d'ailleurs étranger à la fondation ou aux progrès d'aucun établissement de bienfaisance. Il prenait un intérêt non moins vif aux sciences et aux arts dont la ville de Lyon s'honorait depuis peu.

Nommé premier adjoint de cette ville le 31 janvier 1826 et chevalier de la Légion d'honneur, M. de Verna fut élu député du département du Rhône le 10 mai 1828. Malgré sa timidité, il obtint plus d'un succès à la Chambre, tant sa voix était écoutée.

IV

Il remplissait les fonctions de maire de Lyon en l'absence de son ami, M. de Lacroix-Laval, lorque parvint dans cette ville la nouvelle de la révolution qui renversait le trône de la branche aînée des Bourbons. Royaliste fidèle et courageux citoyen, M. de Verna eut l'énergie, fort rare en tous temps, de tenir tête à l'émeute triomphante. Il refusa de livrer aux insurgés la clef du beffroi de l'Hôtel de ville, d'où l'on voulait arracher le drapeau blanc.

Lorsque l'insurrection fut maîtresse de la cité, malgré les efforts du général Rouget (1), M. de Verna sortit de l'Hôtel de ville la tête haute, après avoir signé une protestation énergique contre les violences dont les autorités étaient victimes.

Il n'est peut-être pas en France une seule autorité qui, à l'heure des périls, ait égalé M. de Verna dans cette attitude si pleine de courage et de dignité. Ses adversaires politiques eux-mêmes (2) rendirent un hommage éclatant à

(1) Le général Rouget était le frère de Rouget de l'Isle, auteur de la *Marseillaise*.

(2) « Attaché consciencieusement, dit une relation révolutionnaire du temps (*Une semaine de révolution, ou Lyon en* 1830, *par M. Mornand*), aux principes et aux chefs du gouvernement qui succombait, il s'efforça de les défendre avec tout le zèle et le dévouement d'un homme d'honneur, et sans l'arrière-pensée d'obtenir le pardon ou la faveur du gouvernement qui allait lui succéder. Une pareille conduite et de tels sentiments sont trop rares de la part des hommes de la

l'homme de bien qui avait sauvé l'honneur de la cité. Dans sa jeunesse, au siège de Lyon, Victor de Verna avait prouvé son courage ; plus tard, dans l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, sa haute intelligence et sa grande piété avaient brillé aux yeux de tous ; mais devant une révolution qui brisait le trône, il se montra sous un jour tout nouveau. On vit un *caractère*, chose si rare, même aux conseils des rois, même au sommet des armées.

Au souvenir de tant de qualités, en présence de tant de vertus, on se prend à regretter qu'un tel homme n'ait pas été appelé à jouer un des grands rôles de la société française ; il n'en était pas au-dessus des facultés de M. de Verna. Sa vie n'eût pas été plus utile ; mais, tout en accomplissant ses œuvres, il aurait peut-être, dans les sphères politiques supérieures, épargné de grands malheurs à la France, par ses lumières et l'indépendance de son caractère.

Mme Marie de Verna, sa fille, religieuse du Sacré-Cœur, a consacré une courte notice à son digne père. « Sa vie fut une vie publique, dit-elle, plutôt que privée. Nous ne pourrons donc rappeler que quelques traits épars, quelques paroles qu'il nous adressait à la dérobée et comme en

Congrégation, pour ne pas mériter l'approbation de ceux mêmes qui les ont combattus. » L'injurieuse apostille qui termine cette citation était un hommage involontaire aux principes qui avaient inspiré M. de Verna dans cette circonstance capitale de sa vie. (A. Boullé, *Biographies contemporaines*, Paris, A. Vaton, 1863.)

fuyant. » D'après sa fille, M. de Verna passait en prières la plus grande partie de ses nuits. Sa vie était partagée entre la prière et la charité; on ne peut comprendre comment il pouvait suffire à ses immenses travaux. « Mon père, ajoute t-elle, portait toujours sur lui de l'argent pour les malheureux qu'il rencontrait. Dans l'une des poches de son gilet se trouvaient des pièces de dix sous; dans l'autre, des écus de cinq francs; et il mettait la main dans l'une ou dans l'autre poche, selon les besoins de celui qui se présentait. Un jour, traversant la place de Bellecour, il vit un pauvre lui tendre la main. Mon père lui donne une pièce de dix sous et s'éloigne; après quelques pas, il s'arrête soudain..... le visage du pauvre ne lui est pas inconnu..... mon père pâlit, ses lèvres tremblent..... il revient vers le pauvre et lui dit :

« — Mon ami, que vous ai-je donné ?

« — Dix sous, Monsieur.

« — Eh bien, rendez-les-moi et prenez ces cinq francs.

« Mon père avait reconnu l'assassin de son père, le misérable qui l'avait fait monter sur l'échafaud par une infâme dénonciation (1). »

Après ce récit, nous n'interrogerons plus la

(1) Michaud, *Biographie générale*, art. *Verna;* Bez, *Biographie de M. Victor de Verna*, Lyon, 1841; Boullé, *Biographies contemporaines*, 1863, affirment que Victor de Verna, après la mort de son père, eut la générosité extrême de faire des démarches pour empêcher l'exécution de son dénonciateur, qui, plus tard, tomba dans une grande misère.

religieuse du Sacré-Cœur ; que pourrait-elle nous apprendre sur les sentiments religieux de son père ? Cette charité envers un assassin confond toutes nos idées ; les notions du juste et de l'injuste se troublent dans nos esprits, et nous ne pouvons qu'admirer en silence.

Une grande consolation fut réservée aux derniers jours de M. de Verna. L'un de ses fils, Félicien, venait d'être ordonné prêtre. Il célébra sa première messe dans la chambre de son père, gravement malade. Celui-ci en éprouva une joie immense. Ce fut la dernière messe qu'il entendit.

Des dix enfants de Victor de Verna, deux filles furent religieuses du Sacré-Cœur ; deux fils, religieux maristes ; deux de ses petits-fils, arrière-petits-fils de Malesherbes, ami et défenseur de Louis XVI, servent dans l'armée française.

Le baron de Verna mourut à Lyon, le 17 juillet 1841 (1). La famille royale, qui était alors en exil, fit adresser cette lettre au chef de la maison de Verna :

(1) « La population entière assista à ses obsèques par des représentants tirés de toutes les classes de la société. Toutes les préoccupations, toutes les divisions furent un instant suspendues dans un sentiment de douleur et de respect ; le peuple en foule s'était porté au-devant du cortège et, par ses larmes, témoignait de sa vénération et de sa reconnaissance pour celui qui avait été le bienfaiteur de tant de malheureux. » (A. Boullé, *Biographies contemporaines*. Paris, A. Vaton, 1863.)

« Kirchberg, 13 juillet 1841.

« Monsieur,

« C'est avec une peine véritable que M. le comte de Marnes (1) et la famille royale ont appris la mort du respectable M. de Verna. C'est une perte affligeante. Des hommes aussi estimables laissent un vide sensible dans les rangs des gens de bien. — Nous sommes à Kirchberg depuis le commencement de juin ; la famille royale y séjournera jusqu'à la fin de septembre. Les princes y jouissent d'une bonne santé ; toutefois, depuis quelques jours, Mme la comtesse de Marnes souffre d'un retour de douleurs rhumatismales qui nécessitent des ménagements, surtout à cause du mauvais temps qui règne depuis quelques semaines dans une contrée naturellement assez froide.

« Je suis chargé par les princes de faire connaître aux parents de M. de Verna combien ils s'associent à leurs regrets.

« Veuillez agréer, etc.

« Signé : DE MONTBEL. »

Cette lettre n'est pas seulement un témoignage d'intérêt ; elle a un caractère familier, intime, qui prouve quelle place M. Victor de Verna occupait dans l'affection de la famille royale, qui, à l'heure de sa mort, associait tous ses parents à cette affection.

Voila donc ce que fut ce grand homme de bien, ce chrétien modèle, ce citoyen au cœur ferme et généreux. En passant sur la terre, il y a laissé une trace ineffaçable, l'*Œuvre de la Propagation de la Foi.*

A Paris et dans les provinces, sur les places publiques, nous voyons s'élever des statues de bronze. Ce n'est pas un hommage à la mémoire du guerrier ou du savant, mais un encourage-

(1) Mgr le Dauphin, duc d'Angoulême (*Note des éditeurs*).

ment pour les générations à venir. Il serait sage de leur montrer l'image de l'homme de bien, simple, désintéressé, et rendant à ses semblables de véritables services.

Le jour viendra, nous en avons l'espérance, où la statue de Victor de Verna consacrera le souvenir de son œuvre immortelle.

Général Ambert.

LE VICOMTE DE BONALD

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1754-1840)



Il y a en littérature et en philosophie des noms qui sont inséparables l'un de l'autre. Pourquoi le nom de M. de Maistre, par exemple, éveille-t-il involontairement dans la mémoire celui de M. de Bonald? Beaucoup d'autres ont, de leur temps, défendu les mêmes principes et les mêmes causes : l'esprit ne songe pas un seul instant à les associer. Ce n'est pas qu'ils dussent avoir nécessairement des relations : l'un était né dans la capitale de la Savoie ; M. de Bonald vit le jour dans les âpres montagnes du Rouergue. Ah ! c'est que tous les deux devaient se rencontrer dans le monde intelligible ; c'est que, dans ce monde, sur les hauteurs de la raison pure, de la philosophie et de la politique, ils devaient souvent et longtemps marcher côte à côte, défendre les

mêmes amis, terrasser les mêmes adversaires, bien qu'avec des méthodes et des procédés légèrement différents. « N'avez-vous pas senti « que je vous sautais au « cou en vous lisant ? » s'écrie M. de Maistre, écrivant à son nouvel ami et lui confiant qu'il a trouvé dans ses ouvrages des passages qui sont mot pour mot dans les notes de son portefeuille. Ils étaient pourtant à plusieurs centaines de lieues l'un de l'autre, et n'avaient pu se confier leurs idées. N'est-ce pas déjà un préjugé légitime que ce qu'ils affirmaient est la vérité ? Quand deux hommes qui, pour employer l'expression pittoresque de M. de Maistre, ont la tête sur les épaules, quand deux hommes sincères et désintéressés se rencontrent ainsi dans l'expression de ce qu'ils croient la vérité philosophique, politique et religieuse, et cela sans s'être concertés, il n'est pas bon de passer légèrement. Rechercher la formule de cette triple vérité, tel fut le but, telle fut la passion de M. de Bonald et de M. de Maistre. Chacun, il est vrai, nous l'avons dit, la rechercha avec un mode de style, avec des procédés de discussion différents. L'un, M. de Maistre, est plus bouillant, plus agressif, je dirais presque plus hautain ; l'autre est plus calme, plus mesuré, ce que nous appelons aujourd'hui plus parlementaire, sans faire la moindre concession sur les principes. Le comte de Maistre défend peut-être sa cause avec plus d'esprit; Bonald, si nous pouvons parler ainsi, le fait avec plus d'autorité; le fond de son caractère, c'est la gravité.

I

Un trait de ressemblance de plus entre M. de Bonald et M. de Maistre, c'est que chacun a eu sa vie écrite par un de ses fils. C'est une œuvre de piété filiale qui n'enlève rien à l'impartialité, et qui fait autorité pour une foule de détails intimes qu'aucun n'est à même de savoir comme un fils.

Le vicomte Louis-Gabriel-Ambroise de Bonald naquit à Milhau en Rouergue, d'une famille ancienne, le 2 octobre 1754. Orphelin à quatre ans, il resta jusqu'à l'âge de onze ans sous la direction de sa mère, femme très pieuse. Sa famille fut toujours fort attachée à la religion catholique. Dans son *Histoire de l'Eglise réformée*, Théodore de Bèze (1) se plaint de l'opposition que faisait à la nouvelle doctrine un des grands-oncles de M. de Bonald, Etienne de Bonald, conseiller au parlement de Toulouse. Il est permis de croire que ces dévouements à la bonne cause méritèrent à cette famille la double gloire de donner à la France catholique un de ses plus grands défenseurs et un de ses plus pieux archevêques.

M. de Bonald commença ses études dans une pension de Paris, et fit ses humanités et sa philosophie au célèbre collège de Juilly (2), dirigé par

(1) Théodore de Bèze, théologien calviniste, un des chefs du parti réformé au XVIe siècle (1519-1605).

(2) Juilly, village de l'arrondissement de Meaux (Seine-et Marne), célèbre par son ancienne abbaye fondée en 1200 et transformée en collège par les Oratoriens (Religieux de saint Philippe de Néri) en 1638.

les Oratoriens, qui, peu de temps après, devaient également faire l'éducation du célèbre Berryer. M. de Bonald se rappelait sans doute sès années de collège, quand, plus tard, comparant les avantages de l'éducation privée à ceux de l'éducation publique, et sortant un peu de sa gravité ordinaire, il disait : « Dans l'éducation domestique, « même la plus soignée, l'enfant voit tout le « monde occupé de lui : un précepteur pour le « suivre, des domestiques pour le servir... L'on « sent à merveille que les graves reproches de « M. l'abbé à un enfant qui a de l'humeur, les « petites mines de la maman et les sentences de « la tante ne produisent pas, pour l'en corriger, « l'effet que produirait l'acharnement d'une « demi-douzaine d'espiègles à contrarier le ca-« ractère bourru de leur camarade (1). »

Au sortir du collège, le jeune de Bonald ne songeait pas encore aux théories politiques. Il entra dans les Mousquetaires et y resta jusqu'en 1776. Revenu à Milhau, il y fut élu maire en 1785. Déjà les temps devenaient difficiles. A l'exemple de son aïeul, Pierre de Bonald, qui, sous Louis XIII, fut juge et bailli de Milhau, il sut par sa prudence contenir les partis et prévenir l'effusion du sang.

On arrivait à 1789. Les mémoires du temps parlent de terreurs paniques, de journées de grande peur qui, après le pillage et l'incendie

(1) *Théorie du pouvoir politique et religieux.* Chap. XI.

des châteaux, se répandaient dans les villes et les campagnes. Dès les premiers bruits avant-coureurs de ces rumeurs sinistres, M. de Bonald assembla le conseil municipal et les notables de Milhau. Il leur proposa d'adresser à toutes les autres villes du département une invitation à former une confédération pour la défense commune contre les brigands. Cette délibération fut transmise à l'Assemblée nationale, qui, dans sa séance du 21 août 1789, en ordonna l'impression, et chargea son président, M. de Clermont-Tonnerre, d'en témoigner sa satisfaction.

En 1790, M. de Bonald fut nommé membre de l'Assemblée du département, puis président de l'administration départementale. Il donna alors sa démission de maire de Milhau, et l'on a trouvé plus tard dans ses papiers les paroles suivantes: « J'ai donné ma démission de la place de maire, « que j'exerçais depuis 1785. Dieu seul sait ce « que j'ai souffert. Je lui ai offert mes prières, « et il a daigné m'en dédommager en ne per- « mettant pas que la tranquillité publique fût « troublée pendant ce long espace de temps et « au milieu des circonstances les plus ora- « geuses. »

Il ne remplit pas longtemps ses nouvelles fonctions. La constitution civile du clergé (1)

(1) Aux termes de cette constitution nouvelle imposée au clergé de France par un décret de l'Assemblée nationale du 12 juillet 1790, il devait y avoir un évêque par département; l'élection des évêques et des curés serait faite par le peuple

venait d'être votée. Il ne crut pas pouvoir conserver davantage un emploi public, et donna les motifs de sa démission dans une lettre qui fut alors très répandue. Il se retira d'abord à la campagne, puis, cédant à des instances, il crut, comme toute la noblesse française, remplir un devoir d'honneur en émigrant.

Après le licenciement de l'armée de Condé (1800), il se retira avec sa famille à Heidelberg, en Allemagne. Ce fut là qu'il commença à travailler à la composition de son premier ouvrage, intitulé : *Théorie du pouvoir politique et religieux.* Son fils raconte qu'il n'avait guère sur sa table, pour composer ce travail, que l' *Histoire universelle* de Bossuet et quelques volumes de Tacite, qui fut toujours un de ses auteurs de prédilection. « C'est « dans l'obscure chaumière d'un paysan d'Alle- « magne, nous dit Chateaubriand, au fond d'une « terre étrangère, qu'il a composé sa *Théorie du* « *pouvoir politique et religieux.* »

Comme les *Considérations sur la France* de Joseph de Maistre, le premier ouvrage de M. de Bonald fut imprimé à Constance, en Suisse, par des prêtres émigrés, qui, pour soulager leur misère et celle de leurs confrères, avaient essayé

à la pluralité des voix ; tous les fonctionnaires ecclésiastiques devaient être salariés par l'Etat, et une dotation annuelle de 77.000.000 de francs remplaçait les revenus divers et bénéfices que le clergé avait possédés jusque-là. Cette constitution ayant été condamnée par le Pape, il se fit une scission dans le clergé : on distingua les prêtres *constitutionnels* ou *assermentés*, et les prêtres *insermentés* ou *non-assermentés*. Le Concordat de 1801 mit un terme à ces divisions.

d'y établir une imprimerie. L'ouvrage, envoyé en France, fut saisi par le Directoire, et il n'en échappa qu'un petit nombre d'exemplaires. « Je « fis parvenir cet ouvrage à Bonaparte, à son re- « tour d'Egypte, nous dit M. de Bonald, en « cachant toutefois mon domicile. Il en fit copier « textuellement et mot pour mot quelques pas- « sages, dans lesquels il appliquait à son frère « Joseph, roi d'Espagne, ce que j'avais dit de « Louis XVIII. »

II

Après six ans, M. de Bonald revint de l'émigration. Il passa en Suisse et s'arrêta à Lyon, où il laissa dans un pensionnat son plus jeune fils, Maurice de Bonald, qui devait être plus tard archevêque de cette ville. « Oh ! garde-le bien, « ville hospitalière, s'écrie M. Ancelot dans son « style un peu pompeux, cet enfant pour qui son « père demande un refuge à tes murailles en « ruines. Quarante années passeront : un autre « fléau (la guerre civile) amoncellera d'autres « ruines dans tes murailles ! Garde-le bien au- « jourd'hui, cet enfant ! Car, à l'heure de tes nou- « veaux désastres, le digne pasteur qui épan- « chera sur tes souffrances les trésors de sa « charité, qui sèchera tes larmes, qui consolera « tes infortunes, il s'appellera Maurice de « Bonald ! »

Les émigrés étaient encore suspects. Aussi

M. de Bonald voyageant à pied, et la nuit, vint-il se cacher pendant cinq ans à Paris, où il composa plusieurs ouvrages. Le premier fut le *Divorce considéré au XIXe siècle*. Cet ouvrage a valu de nos jours à M. de Bonald un regain d'actualité. Mais, la plupart du temps, on s'est contenté d'en faire mémoire, sans le lire. Nous ne jurerions même pas que M. Naquet l'a parcouru. Le pygmée révolutionnaire craindrait d'être écrasé par cette hauteur de vue, par cette logique victorieuse. Quant à nous, nous venons de relire, la plume à la main, le traité du *Divorce*. Certes, nous ne garantirions pas à nos lecteurs qu'ils y trouveront le même genre d'intérêt que dans les élucubrations d'Alexandre Dumas fils sur le même sujet; mais la question est véritablement envisagée sous toutes les faces : c'est là que les défenseurs de l'indissolubilité du mariage ont puisé, comme dans un arsenal, leurs meilleurs arguments. Ecoutez plutôt : « La société domes-
« tique n'est point une association de commerce,
« où les associés entrent avec des mises égales,
« et d'où ils puissent se retirer avec des résultats
« égaux. C'est une société où l'homme met la
« protection de la force, la femme les besoins de
« la faiblesse ; l'un le pouvoir, l'autre le devoir ;
« société où l'homme se place avec autorité, la
« femme avec dignité, d'où l'homme sort avec
« toute son autorité, mais d'où la femme ne peut
« sortir avec toute sa dignité, car, de tout ce
« qu'elle a apporté dans la société, elle ne peut

« en cas de dissolution, reprendre que son « argent. »

Le fond du style de M. de Bonald, on commence à le voir, c'est la gravité : chez d'autres, chez Royer-Collard et chez les doctrinaires, cette gravité, cette dignité ne fut pas exempte d'une certaine morgue, d'une certaine raideur hautaine. Il n'en fut rien chez M. de Bonald.

Le Premier Consul, se rappelant sans doute la bonne impression que lui avait laissée la lecture du premier ouvrage de M. de Bonald, consentit à le rayer de la liste des émigrés, et le rendit aux douceurs de la vie de famille. Il se retira alors près de Milhau, dans sa terre du Monna, seule épave échappée au naufrage général de ses biens.

Bonaparte l'ayant nommé conseiller de l'Université, lorsqu'il voulut réorganiser l'enseignement, M. de Bonald refusa pendant deux ans cette nomination, qu'il finit par accepter sur les instances de M. de Fontanes et de l'abbé Emery, supérieur de Saint-Sulpice.

III

M. de Bonald continuait à s'occuper de ses études de prédilection. Dans tous ses ouvrages, il s'efforce de trouver la formule générale des sociétés. Il pense qu'elle existe dans les idées générales de *pouvoir*, de *ministre*, et de *sujet*, qui, dans la société civile, s'appellent le père, la

mère et l'enfant; dans la société politique, le *pouvoir* ou *roi*, le *ministre*, et le *sujet*; dans la société religieuse, *Dieu*, le *médiateur*, et les *hommes*. Cette magnifique et féconde théorie fait le fond de tous ses ouvrages, et il en déduit les conséquences les plus pratiques.

Pour la majorité des lecteurs, ces considérations sont un peu élevées et peuvent paraître subtiles : c'est ce qui a valu parfois à M. de Bonald l'accusation d'obscurité. Elles présentent aussi à l'esprit quelque chose de trop géométrique, de trop absolu, que comportent peu les sciences morales et politiques. Il est vrai qu'il s'agit ici des principes premiers, des premiers linéaments de ces sciences.

M. de Bonald fit de temps en temps quelques excursions sur le terrain de la philosophie pure. La question de l'origine du langage le préoccupa surtout. « En effet, dit Chateaubriand, s'il était « prouvé que la parole est révélée et non inventée, « on aurait une preuve physique de l'existence « de Dieu, et Dieu n'aurait pu donner le verbe à « l'homme sans lui donner aussi des règles et des « lois. » Toute la controverse des déistes et des athées, des chrétiens et des philosophes serait terminée par le fait même. Grande question, on le voit, et qu'il ne faut pas traiter à la légère. Condillac raille Rousseau qui avait eu l'imprudence d'avouer que, pour inventer la parole, la parole lui semblait déjà bien nécessaire. Joseph de Maistre arrive à la rescousse : « Condillac

« s'étonne, dit-il, qu'un homme d'esprit comme « *Monsieur Rousseau* ait cherché des difficultés « où il n'y en a point; qu'il n'ait pas vu que les « langues se sont formées insensiblement; que « chaque homme y a mis du sien. Voilà tout le « mystère, Messieurs : une génération a dit Ba, « une autre a dit Be ; les Assyriens ont inventé « le Nominatif ; les Mèdes, le Génitif. » Combien de théories sur l'origine du langage, avec une apparence de profondeur, peuvent se ramener à cela ! Positivistes, darwinistes, que n'avez-vous encore rencontré votre de Maistre ! Nous serions bien étonné si un instant de réflexion ne faisait pas toucher du doigt l'absurdité de pareilles imaginations et des rêveries maladives de tous les matérialistes ! Combien il est plus raisonnable et plus vrai de croire que l'homme est sorti dans toute sa beauté des mains du Créateur, qui lui a fait, sans intermédiaire, le don magnifique de la parole, que de rééditer sans cesse la triste et désolante philosophie d'Epicure !

C'est au courant de ces dissertations que M. de Bonald jette ces beaux axiomes qui illuminent tout un horizon philosophique : « Il faut penser « sa parole avant de parler sa pensée ! » Et cette noble définition de l'homme qui peut être contestée au point de vue de la rigueur des principes de l'école, mais qui n'en est pas moins belle : « L'homme est une intelligence servie par des « organes. » — « M. de Bonald, dit Sainte-Beuve, « est un des écrivains dont il y aurait le plus de

« grandes ou spirituelles pensées à extraire ; on « en ferait un petit livre qu'on pourrait intituler: « *Esprit* ou même *Génie de M. de Bonald,* et qui « serait très substantiel et très original. » (*Constitutionnel,* 18 août 1851.)

IV

La carrière politique de M. de Bonald commença avec la Restauration (1814). Il salua avec bonheur le retour des Bourbons qu'il avait annoncé. « Que l'Europe, s'écria-t-il, reconnaisse « enfin, et sans s'alarmer, le destin de la France, « toujours sauvée des derniers malheurs, tantôt « par l'héroïsme inexplicable d'une jeune fille, « tantôt par le concert plus étonnant peut-être « de tous les souverains. »

Sauf le titre de conseiller de l'Université, M. de Bonald n'avait accepté ni emploi, ni dignité de la main de Napoléon Ier. Louis-Bonaparte, roi de Hollande, lui envoya même une lettre très flatteuse qui fut portée par un exprès dans le Rouergue, et dans laquelle il le demandait comme précepteur de son fils, qui devait s'appeler Napoléon III.

Quelle aurait été la direction prise par ce prince, si, au lieu de Vieillard l'athée, son éducation avait été confiée au philosophe chrétien ? Ne peut-on pas croire que son esprit malléable aurait conservé l'empreinte de cette foi solide,

de cet attachement au bon droit et à la justice qu'une mauvaise éducation avait méconnu ou effacé?

Tout en étant heureux du retour de Louis XVIII, M. de Bonald n'était pas sans inquiétude sur l'avenir de la monarchie traditionnelle. Il voyait avec peine le Roi s'éloigner de ces traditions, octroyer des chartes, choisir ses ministres parmi les révolutionnaires. « Aimez donc un peu la « Charte », lui disait un jour aux Tuileries l'excellent duc de Montmorency. C'était par trop lui demander : cela décourageait trop ses idées générales sur la trinité de *pouvoir*, *ministre* et *sujet*.

Il publia quelques écrits à l'occasion des congrès de Vienne et de Vérone (1).

« Ce congrès de Vérone, écrivait-il à son ami « intime le comte de Marcellus, avec ses fêtes et « ses opéras, me représente un peu les festins de « Babylone. Ce contraste de plaisirs et de mal- « heurs, cet enfantillage jeté à travers les convul- « sions sanglantes des peuples, au milieu de si « grands intérêts et de si déplorables calamités, « est lui-même une calamité : car il est à mes yeux « un grand scandale. »

Après les Cent-Jours, M. de Bonald fit partie

(1) Le Congrès de Vienne (Autriche) fut tenu du 3 octobre 1814 au 9 juin 1815, par les puissances alliées, pour assurer l'équilibre européen. — Le Congrès de Vérone (Vénétie) se tint en 1822 entre les membres de la Sainte-Alliance (empereur de Russie, empereur d'Autriche et roi de Prusse) : on y résolut l'intervention en Espagne en faveur de Ferdinand VII, et contre le régime des Cortès (Chambres espagnoles).

de la *Chambre introuvable*, qui se réunit le 7 octobre 1815. Il demanda d'abord l'abolition du divorce (1) : « Hâtons-nous, disait-il, de faire « disparaître de notre législation cette loi faible « et fausse, qui la déshonore, cette loi fille aînée « de la philosophie, qui a bouleversé le monde et « perdu la France, et que sa mère, honteuse de « ses débordements, n'ose même plus défendre. » L'abolition du divorce fut votée.

La Chambre introuvable fut dissoute (2) à la suite d'intrigues révolutionnaires. Sa mort fut décidée dans les loges maçonniques le jour où elle refusa de voter la vente des biens publics des communes, de l'Etat et de la Religion. M. de Bonald gémissait. « Vos gouvernements, écrivait « M. de Maistre, sont des gouvernements, où les « gouvernants sont aussi peu gouvernants, et les « gouvernés aussi peu gouvernés qu'il est pos- « sible. » « Qu'est-ce que l'état de roi ? disait de « son côté M. de Bonald. Le devoir de gouverner. « Qu'est-ce que l'état de sujet ? le droit d'être « gouverné. Un sujet a droit à être gouverné « comme un enfant à être nourri. » Qu'il y a loin de ces lumineuses idées aux doctrines révolutionnaires ! Mais il prêchait dans le désert.

« Cette question, écrivait-il à l'occasion de la « loi électorale, occupe en ce moment toute l'Eu- « rope, l'Europe propriétaire, cette Europe « politique et religieuse, qui n'est pas tout à

(1) Etabli en France depuis 1803.
(2) Elle fut dissoute par Louis XVIII le 5 septembre 1816.

« fait l'Europe des sociétés secrètes, des Univer-
« sités, des Académies. — Il faut des électeurs,
« disait-il, qui aient les connaissances, les habi-
« tudes, les intérêts, les vertus politiques, que
« donne, même au moins vertueux, la grande
« propriété..... Pensez-y, ajoutait-il, et pour la
« France, et pour l'Europe, et pour vous-mêmes ! »
Combien les hommes d'Etat modernes feraient bien de méditer ces graves enseignements !

M. de Bonald fut pair de France et ministre d'Etat pendant le règne de Louis XVIII. Il faisait partie de la droite et ne se rencontra jamais dans les rangs de l'opposition systématique. Il soutint de tous ses efforts le ministère de Villèle ; il eût craint d'affliger le cœur si bon de Charles X en le combattant, bien qu'il n'approuvât pas toujours la direction donnée à son gouvernement.

Il accepta du Roi, en 1827, la présidence impopulaire de la commission de censure de la presse dans l'intervalle de deux sessions : c'est là peut-être la plus grande preuve de patriotisme qu'il donna dans sa vie. Combien d'hommes capables de grands dévouements s'arrêtent indécis quand il s'agit d'affronter l'impopularité ! C'est qu'il faut alors puiser plus haut que dans l'amour de la patrie lui-même le principe de ses actions. C'est à cette source que le puisait M. de Bonald. Il fut en butte à toutes les attaques, à toutes les calomnies de la mauvaise presse. On alla jusqu'à insinuer que ses fonctions étaient

salariées, bien qu'elles fussent entièrement gratuites. Il n'hésita pas, malgré cela, un seul instant. « Le poste où l'on peut avec le moins « d'avantages pour soi-même, ou même le plus « de désagréments et de dangers, défendre le « mieux la religion et la royauté, les mœurs, la « société tout entière contre son ennemi le plus « dangereux, la licence des écrits, est, dit-il, le « poste le plus honorable. »

Il eut, à propos de la liberté de la presse, une vive polémique avec M. de Chateaubriand, « dans laquelle le vieil athlète, dit M. de Sainte-« Beuve, porta au brillant transfuge des coups « acérés, directs, et qui auraient paru des bles-« sures profondes, si on y avait pris garde. »

Un jour, nous raconte son fils, il refusa de vendre un de ses ouvrages à un libraire qui lui offrait des conditions meilleures qu'un autre. La raison qu'il en donna est remarquable et d'un grand exemple : c'est que ce libraire vendait aussi de mauvais livres et qu'il ne voulait pas contribuer à favoriser son commerce. Malgré les efforts de M. de Bonald, la mauvaise presse ne devait pas tarder à accomplir son œuvre. Bientôt eut lieu l'effondrement de 1830, fruit du déchaînement des mauvaises doctrines. On vit rarement lutte plus acharnée entre le bien et le mal : celle dont nous sommes témoins aujourd'hui en donne à peine l'idée. Plus de trois millions de mauvais livres, de tout format, de tout prix, furent jetés dans le monde.

Dès la fin de 1829, M. de Bonald s'était retiré dans sa solitude près de Milhau, en proie aux plus tristes pressentiments. Le jour qu'il apprit que Charles X avait signé l'arrêt qui proscrivait les Jésuites, il s'écria : « Dieu veuille que son « arrêt n'ait pas été signé dans le ciel ! » — « Il « était persuadé, nous dit son fils, que tout ce « que les gouvernements font contre la religion, « ils le font contre eux-mêmes. » — « La compa- « gnie du diable, écrivait-il à M. de Maistre, ne « peut reculer que devant la compagnie de « Jésus ; et nous avons des hommes très nobles « et très influents qui aimeraient mieux revoir « les Cosaques à Paris que les Jésuites. »

M. de Bonald ne voulut conserver après 1830 ni la pairie, ni la dotation qu'il tenait de Louis XVIII. Rien ne lui paraissait préférable à la vie des champs : « C'est, disait-il, une véri- « table famille dont le chef, propriétaire ou fer- « mier, est le père. Il s'occupe des mêmes tra- « vaux que ses serviteurs, se nourrit du même « pain et souvent à la même table. Cette exploi- « tation nourrit tous ceux qu'elle a fait naître. « Elle a des occupations pour tous les âges et « pour tous les sexes ; et les vieillards qui ne « peuvent se livrer à des travaux pénibles « finissent leur carrière comme ils l'ont com- « mencée, et gardent autour de la maison les « enfants et les troupeaux. » Ne dirait-on pas un Cicéron chrétien écrivant sur la vie des champs ?

C'est là que M. de Bonald passa les dernières années de sa vie, dans la méditation des grandes vérités sociales et religieuses qui avaient fait l'occupation de sa vie : il s'éteignit dans la retraite le 24 novembre 1840 : il avait près de quatre-vingt-sept ans.

V

La critique n'a pas manqué de faire des portraits fantaisistes des deux *gentilshommes chrétiens,* M. de Maistre et de M. Bonald. Villemain et Sainte-Beuve n'oublient pas de les loger dans des donjons féodaux d'où ils tiraient par des meurtrières sur les libertés modernes. Lamartine s'est chargé de nous apprendre qu'il n'y avait rien de moins féodales que la demeure et la famille, la personne même de M. de Maistre. Il en était de même du vicomte de Bonald. « On « lui a reproché, nous dit encore son fils, d'avoir « été absolu ; mais au moins ceux qui l'ont « connu savent combien il était indulgent pour « les personnes. »

Il lui échappa un jour de dire que Dieu, *la vérité même,* est *nécessairement intolérant de toutes les erreurs.* Grand scandale dans le monde libéral ! « Voilà Dieu, s'écriait, long- « temps encore après, le *Constitutionnel,* com- « promis dans la bouche d'un homme dévot. » Nous nous étonnerions pourtant si le seul énoncé de cet axiome premier n'en montrait pas

la vérité à ceux qui ont la moindre teinte de philosophie! Que de journalistes de nos jours il faudrait envoyer sur les bancs de l'école !

Mais, au lieu de discuter M. de Bonald et ses œuvres, la critique a le plus souvent affecté à son endroit un ton leste et dégagé. « M. de Bonald, dit Sainte-Beuve dans son style le plus « pimpant, marche donc dans sa voie, tran- « quillement, fermement, sous l'œil de Dieu et « de ceux qu'il a préposés, comme au temps de « Moïse et du Décalogue, comme au temps de « Grégoire VII et d'Innocent III, comme au « temps de saint Louis. » Phrases creuses, périodes sonores que tout cela! il s'agit de savoir si les idées de M. de Bonald sont vraies : et ce que nous voyons depuis cinquante ans lui donne malheureusement trop raison.

« Que lui importe, ajoute-t-on, que Voltaire « soit venu ? » A quoi son fils fait remarquer spirituellement qu'il lui aurait beaucoup importé au contraire qu'il ne fût pas venu.

Il est donc acquis que M. de Bonald est un homme qu'on ne discute pas : il est plus commode d'affecter à son endroit le dédain transcendant de la critique, et de lui décocher en fuyant quelque trait malicieux. On a bientôt fait d'appeler un homme de talent et même de génie *demeurant d'un autre âge*, et d'agiter au-dessus de sa renommée, comme un épouvantail, les noms de Grégoire VII, d'Innocent III et même de saint Louis.

On a encore plus tôt fait « de se récrier devant « lui, devant sa hauteur de vue, et son talent « d'expression, en amateur qu'on est des belles « choses. Piquante reconnaissance, et qui, « appliquée à un prêcheur de doctrine, est bien « aussi une vengeance (1). »

Tout fait présager que la postérité, et même une postérité rapprochée, payera à M. de Bonald tout l'arriéré d'admiration que méritent ses œuvres et sa vie de grand homme de bien. Il y a en lui le philosophe, le théoricien, et l'homme politique. Mais pas un seul moment de sa vie politique n'est venu infliger le moindre démenti à la moindre de ses théories. C'est ce qui donnera à M. de Bonald une physionomie à part parmi ses contemporains. Sa vie et ses œuvres forment un faisceau qu'il ne sera jamais donné à personne de diviser (2).

J. DES APERTS.

(1) *Lundis* de Sainte-Beuve.

(2) *Théorie du pouvoir politique et religieux* dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire; — *Législation primitive*, considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison; suivie de plusieurs Traités et Discours politiques; — *Recherches philosophiques* sur les premiers objets des connaissances morales; suivies de la *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société;* — *Essai analytique* sur les lois naturelles de l'ordre social; — *Du Divorce* considéré au dix-neuvième siècle, relativement à l'état domestique et à l'état public de la société: — *Pensées* sur divers sujets; — *Discours politiques;* — *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques;* — *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*.

LE GÉNÉRAL BARON AMBERT (1)

(1765-1851)

> Je veux contempler, honorer, célébrer la mémoire de mes pères, dont plusieurs furent illustres, non par des succès de cour et des profits de valetage, mais par de mâles vertus et des services rendus à leurs concitoyens, véritable source des illustrations respectables.
>
> (MIRABEAU, 1774.)
>
> Vous êtes fier de vos ancêtres, eh bien ! moi, je suis un ancêtre.
>
> (Le maréchal LEFÈVRE.)

I

Un biographe, en traçant la vie des hommes illustres dont les titres sont rappelés sur l'arc de triomphe de l'Étoile, dit que le nom du général Ambert était Latourette d'Ambert.

La plupart des membres de la famille du général ont, il est vrai, porté comme leurs pères le nom d'Ambert. Mais le général Ambert a trop

(1) Cette biographie a été écrite en 1854. L'éminent auteur des RÉCITS MILITAIRES, fils du général Ambert, a bien voulu nous autoriser à reproduire dans les *Illustrations et Célébrités du XIXe siècle* cette notice consacrée à la mémoire de son illustre père.

honoré son nom pour qu'un autre puisse lui être préféré.

Le général de division baron Ambert, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et dont le nom est inscrit sur l'Arc-de-Triomphe, était né le 30 septembre 1765, à Saint-Céré, département du Lot, ancienne province du Quercy.

A peine âgé de quatorze ans, il entra dans la marine comme volontaire en 1779 et fut embarqué à Cadix à bord du vaisseau *le Marseillais*. Le *Marseillais*, commandé par le comte d'Albert de Rioms, se rendit à Brest l'année suivante, et versa une partie de son équipage sur le *Pluton*.

Ambert fit avec ce vaisseau les campagnes d'Amérique. Il prit part au combat livré dans le canal de Sainte-Lucie et à la prise de Tabago où il fut très grièvement blessé. A l'âge de quinze ans Ambert versait déjà son sang pour le pays.

Dès qu'il put reprendre son service, il combattit de nouveau à l'affaire de Chesapeack, se distingua à la conquête de Saint-Christophe et aux combats des 9 et 12 avril 1782. Dans la traversée de Portsmouth à Porto-Cabello, rendez-vous de l'escadre française, le *Pluton* soutint des engagements et repoussa des attaques qui furent pour le jeune marin des occasions de montrer sa rare intrépidité et le calme de son intelligence.

A la paix de 1783, Ambert, qu'avait remarqué le capitaine de Rioms, suivit cet officier supérieur

sur le vaisseau *la Couronne*, du-Cap-Français à Malaga, et vint désarmer à Toulon le 22 juin.

Rentré dans ses foyers à l'âge de dix-huit ans, ayant déjà fait six campagnes et cicatrisé par la guerre, Ambert reprit ses études.

Son père, occupé des soins d'une vaste agriculture, élevait une nombreuse famille avec un soin particulier, dans la crainte de Dieu et l'amour des lettres.

Ce n'est pas sans peine que nous résistons au désir de peindre l'une de ces familles patriarchales d'autrefois, présidées par un père vénérable, sanctifiées, si nous pouvons ainsi dire, par une mère qui était la providence du foyer. Les fortes races ont toujours été préparées par l'éducation, la discipline de la maison, les bons exemples.

Mais nous ne voulons rappeler ici que la vie militaire du général Ambert.

Lorsque la France fut envahie et que les bataillons de volontaires se formèrent, Ambert s'enrôla dans le 2e bataillon du Lot. Nommé chef de son bataillon, puis lieutenant-colonel commandant de bataillon à l'élection du 7 juillet 1792, il entra immédiatement en campagne. Son bataillon arriva, à marches forcées, à l'armée de la Moselle. Surpris par les Prussiens dans les bois de Rodemack, le 2e bataillon du Lot se précipite sur ses armes. Ambert s'arrache du bivouac où la fièvre le retenait, monte à cheval, marche à l'ennemi, son chapeau au bout de son épée, et,

communiquant son enthousiasme à ses soldats, il met en fuite les Prussiens.

Les combats étaient de tous les jours et le commandant du bataillon du Lot ne tarda pas à devenir général de brigade. Il prit alors le commandement des troupes entre la Sarre et la Moselle. Élevé au grade de général de division à l'âge de vingt-sept ans, le 18 novembre 1793, Ambert fut placé sous les ordres du général Hoche, son ami. Hoche lui confia le commandement de toute l'infanterie à la retraite de Kaiserslautern, en mai 1794. Le mois suivant, il soutint, avec quatre mille cinq cents hommes, un combat de plus de douze heures contre l'armée prussienne, forte de vingt-cinq mille hommes, et la délogea des postes qu'elle occupait.

Parti le 8 août du camp d'Ukange, il culbuta un corps autrichien à Helering, s'empara, à Crevenmacheren, de grands magasins de l'armée ennemie, força le passage de la Sarre à Waserbilick, y enleva trois pièces de canon, culbuta l'ennemi qui fut obligé d'abandonner Trèves, dont les magistrats vinrent lui remettre les clefs tandis que les autres divisions s'établissaient sur la rive droite de la Moselle. Continuant sa marche par la droite, il chassa devant lui un corps de quatorze mille Prussiens et Saxons, s'empara de Kreutznach et de Bingen. A la mort du général René Moreaux, le 10 février 1795, Ambert eut le commandement en chef provisoire

de l'armée de la Moselle devant Luxembourg. Lorsque cette armée fut relevée, le 19 avril, par l'armée de Sambre-et-Meuse, Ambert conduisit l'armée de la Moselle en Alsace.

Le général Ambert avait donc commandé en chef, et, à ce titre, il aurait dû être conservé sur les cadres d'activité de l'armée. Mais sa modestie était telle, qu'il n'adressa pas même une observation lorsque, trente-cinq ans après, le ministre oublia l'histoire de nos grandes guerres et les titres de nos vieux généraux à la justice du pays.

Ambert remplaça, à l'armée du Rhin, le général Desaix, qui était aussi son ami, dans le commandement des deux divisions de droite chargées de l'attaque de Mayence, prit possession de Manheim, qui venait de capituler, et commanda sous Pichegru à l'affaire de Heidelberg. Les munitions ayant manqué au milieu du combat, il se retira difficilement, mais sans pertes sensibles, dans l'île de Neckerau, en avant de la place, où il résista, trois jours après, à une attaque générale de l'armée prussienne. Rappelé en France peu de temps après, le général Ambert fut chargé par le gouvernement d'apaiser des troubles sérieux dans les départements de la Corrèze et du Lot. Il parvint, sans violence, au rétablissement de l'ordre. Sa conduite ferme et prudente lui mérita les éloges de la Convention et la reconnaissance de ses concitoyens. Le souvenir du noble caractère du général, en cette

douloureuse circonstance de guerre civile, fut tel, que ce pays même choisit, cinquante-trois ans après, son fils, qui écrit ces lignes, pour le représenter à l'Assemblée constituante de 1848 et à la Législative de l'année suivante.

A l'ouverture de la campagne de 1796, le général Ambert rejoignit l'armée de Rhin-et-Moselle et prit part à tous les combats qui signalèrent la retraite du général Moreau. A Walkirch, il couvrit, à la tête d'une division, la droite de l'armée, attaquée de front par l'archiduc Charles, et rendit vains tous les efforts de ce prince pour faire sa jonction avec le général Latour. A la bataille de Schivengen, le 23 octobre, Ambert remplaça Gouvion Saint-Cyr dans le commandement de la gauche de l'armée, et soutint, pendant tout le jour, l'attaque du prince de Furstenberg et de l'armée de Condé. Moreau le chargea de veiller lui-même au passage du Rhin à Huningue, où périt son camarade et ami le général Abatucci. Sa division eut l'honneur de concourir à la glorieuse défense de Kehl. Pendant les conférences de Rastadt, Ambert fit attaquer et prendre d'assaut le fort du Rhin de Manheim et renvoya les huit cents prisonniers qu'il y avait faits.

En avril 1798, le Directoire appela Ambert de l'armée de Mayence pour aller remplacer, en Corse, le général Vaubois dans le commandement de la 23e division militaire. Chef inflexible autant qu'habile administrateur, le général Ambert fit cesser les discordes sanglantes qui trou-

blaient la tranquillité de l'île. Au mois d'octobre 1800, il passa en Italie, où le Premier Consul lui confia le commandement en chef des troupes françaises de la République cisalpine. L'année suivante, en qualité de commissaire de l'armée française, il alla recevoir à la frontière le vice-président de la nouvelle République italienne et concourut à son installation. Il se rendit alors à Paris. Enveloppé dans la disgrâce du général Moreau, dont il s'honorait hautement d'être l'ami, il ne put échapper à l'inactivité qu'en acceptant l'emploi de commandant des troupes à la Guadeloupe, en octobre 1804.

Pacificateur impuissant au milieu des partis qui désolaient cette malheureuse colonie, il refusa de prendre part aux affaires qu'il ne pouvait diriger suivant son patriotisme et sa probité, et vécut retiré à la campagne. Quatre ans s'étaient ainsi passés, lorsqu'un décret du 9 mai 1808 lui retira son titre et le mit à la réforme. Aussitôt le général Ambert se hâta de venir en France où il obtint, d'un conseil d'enquête présidé par un maréchal de l'Empire, la déclaration de son innocence.

Cependant on se contenta de l'inscrire en 1812 sur les cadres, sans l'employer; mais l'année suivante, à la nouvelle des premiers désastres, il réclama si hautement l'honneur de marcher à l'ennemi, que l'Empereur lui confia le commandement de la 31e division, formée des départements de l'ancienne Hollande. L'invasion gagnait

déjà du terrain ; les cavaliers russes avaient paru devant Hambourg, et tout le pays était en insurrection.

Au milieu de ces embarras, le général Ambert reprit toute son activité et son énergie : il parvint à approvisionner trois places fortes, Delfzyl, Cœverden et Deventer ; ensuite il fit repasser l'Ems à ses troupes et les fit entrer dans ces places, qui tinrent jusqu'à la signature des traités. Se voyant débordé de toutes parts dans la position de Groningue, ville de soixante mille habitants, et ne pouvant disposer que d'une compagnie de grenadiers et de cent gendarmes, il se retira par la Frise, déjà insurgée, emmenant le préfet et les administrations françaises, s'embarqua à Harlengen, se présenta devant Amsterdam, qu'il trouva également insurgée et occupée, et se fit débarquer à Haderwick, à la hauteur des avant-postes russes.

Une marche de nuit le conduisit avec sa troupe à Amesford, où se trouvaient les premières troupes du général Molitor ; de là, il se rendit à Anvers, y prit mille matelots des équipages de l'escadre, et se porta sur Bréda pour soutenir la retraite de l'armée et des administrations qui évacuaient la Hollande. Après avoir pourvu à l'approvisionnement de Gorcüm, il revint à Anvers, où il prit le commandement de la 2e division du 1er corps *bis*, aux ordres du général Maison. Avec cette division, il escorta et introduisit successivement trois convois dans la

place de Berg-op-Zoom, en longeant, par une marche de flanc aussi habile qu'audacieuse, tout le front de l'armée anglaise.

Après le combat de Hoogstracten, le 11 janvier 1814, le général Ambert, obligé de se replier sur Merxheim, soutint, le 13 mars, avec sa faible division de dix-huit cents conscrits, un combat de cinq heures contre un corps nombreux d'Anglo-Prussiens, appuyé par une forte artillerie et une cavalerie considérable. Le brave général Avy trouva la mort à ses côtés en recevant ses ordres. Pendant le reste du mois, il s'occupa de la défense du point important de Merxheim, où, le 2 février, il soutint un second combat plus acharné, sinon plus heureux que le précédent.

Accablé, avec ses trois mille braves, par le choc de l'armée anglaise, forte de douze mille hommes et d'un corps de trois mille Prussiens, il combattit pendant deux heures, enveloppé de toutes parts, et ne parvint à se dégager que pour réunir sa troupe derrière le ruisseau de Dhan, où le combat continua jusqu'à la nuit.

Le lendemain, lorsque le bombardement d'Anvers commença, il parvint à conserver les positions en dehors de la place et sur le front d'attaque. Ce fut grâce à cet acte de dévouement, la seule et dernière tentative faite contre la ville, que le général Carnot put tenir jusqu'à la fin des hostilités.

A la paix, le général Ambert rentra en France avec une colonne de troupes et un nombreux

parc d'artillerie arraché à la rapacité des alliés. Il reçut la croix de Saint-Louis, celle de commandeur de la Légion d'Honneur, et fut, d'abord, mis en non-activité. Cependant, à la fin de jan vier 1815, on lui donna le commandement de la 9e division militaire. Sa conduite à Montpellier, où il démontra la nécessité de se soumettre aux actes du gouvernement impérial, préserva cette place de la guerre civile dans la journée du 2 avril.

Il revint ensuite à Paris, où il recueillit l'approbation de l'Empereur. Il y était encore lorsque, à la nouvelle des désastres de Waterloo, on le chargea de commander la ligne de défense de Saint-Denis au canal de l'Ourcq. Il eut ensuite sous ses ordres toute l'aile gauche de l'armée de la Loire, au licenciement de laquelle il fit procéder sans trouble, au milieu des difficultés qui se multiplaient chaque jour et rendaient de plus en plus pénibles ses relations avec les autorités civiles nouvellement établies à Tours et dans les autres villes de son arrondissement.

Le général Ambert, que quelques faux amis représentaient comme une victime du gouvernement impérial, fut sourd à toutes les insinuations qui lui furent adressées de solliciter de l'emploi, et resta en non-activité jusqu'en 1824, époque de la mise à la retraite de tous les officiers généraux placés hors des cadres actifs. C'est alors qu'il revint à la Guadeloupe, où il vécut dans la retraite jusqu'au moment où la

création d'une assemblée délibérante vint l'arracher aux travaux de l'agriculture (1833). Élu le premier de son canton, la présidence du conseil colonial lui fut décernée à l'unanimité. Il sut rétablir les finances de la colonie, pourvoir à des objets d'intérêt public, régulariser les différentes branches d'administration, et continuer dans ce nouveau poste les éminents services qu'il avait déjà rendus au pays.

Dans les derniers temps, des opinions différentes vinrent partager le conseil sur la question de l'émancipation des noirs. Le général Ambert se prononça hautement pour l'abolition immédiate avec indemnité préalable, et publia, à cette occasion, un écrit remarquable autant par la verve du style que par la logique et la raison. Sa sollicitude ne se ralentit point après la dissolution du conseil colonial, et il s'occupait encore activement des intérêts que réclame le nouvel état constitutif de la colonie, lorsque la mort vint le frapper, le 20 novembre 1851.

Les éminents services du général Ambert n'étaient pas complètement effacés de la mémoire de ses vieux compagnons d'armes, et son fidèle ami, le maréchal Excelmans, n'eut qu'à rappeler ses glorieux services au chef de l'État, pour que Napoléon III envoyât la plaque de grand officier de la Légion d'Honneur au vétéran de nos armées.

Il est mort loin de sa patrie. Son corps repose entre ceux du général Richepanse et de l'amiral

Goubeyre, dans le terre-plein du Grand Cavalier, à côté des embrasures et des pièces d'artillerie. C'est presque la sépulture du champ de bataille.

Sur la tombe du général des discours furent prononcés qui rappelaient sa vie si utile, son courage à la guerre, sa grandeur morale dans les malheurs de la patrie ; nous ne les redirons pas, mais une simple et douce pensée doit être conservée. Dans son dernier adieu, un ami disait : « Je ne viens parler ici, ni de vos vertus militaires, ni de vos vertus civiques ; cette tâche n'était point la mienne, et, d'ailleurs, votre nom n'est-il pas gravé depuis longtemps dans les fastes de votre pays, comme sur les monuments de notre gloire nationale ? Vous étiez pour nous tous, général, plus qu'un héros, plus qu'un grand citoyen ; vous étiez un ami. Votre vie publique appartient à l'histoire ; votre vie intérieure était à nous. Il nous avait été donné d'en admirer la touchante simplicité et d'apprendre, en contemplant la sérénité de votre âme, combien l'homme peut s'élever, par sa propre grandeur, au-dessus des grandeurs de la fortune. »

II

A peine avons-nous rappelé, dans leur ordre chronologique, les campagnes du général Ambert, copiées sur ses états de services et dans la notice rédigée au ministère de la guerre, avec les lettres, les ordres et les documents officiels.

Aussi bien aurions-nous pu rédiger un volume d'histoire sur les grands événements auxquels le général Ambert prit part; mais nous avons imité sa réserve, car jamais il ne parlait de ses services.

Le général Ambert a publié deux ouvrages sur les questions coloniales, prises à un point de vue extrêmement élevé. Il possédait, en effet, une instruction variée, étendue et surtout très solide. Il avait un remarquable talent de rédaction, et souvent, au conseil colonial de la Guadeloupe, il se montra orateur.

Son style sobre, coloré, chaleureux, un peu tranchant, eût admirablement convenu aux œuvres militaires, et cependant il ne voulut rien publier sur ce sujet. Doué d'un immense jugement, d'une fermeté proverbiale, d'un courage héroïque, il eût pu occuper les plus hautes positions.

Compatriote et ami de jeunesse de Joachim Murat, roi des Deux-Siciles, ami de la reine de Naples, Caroline, sœur de l'Empereur, qui furent parrain et marraine de son fils, le général Ambert eût pu, sous l'Empire, faire une grande fortune militaire.

Presque tous les maréchaux de France avaient été ses camarades, ses lieutenants, ses disciples. Une bonne et franche amitié ne cessa jamais d'exister entre eux et le général Ambert. Avec les grands services du général et son incontestable mérite, il n'en fallait pas autant pour arri-

ver à la première dignité militaire, d'autant plus qu'Ambert était, dans le commandement, le doyen de la plupart des princes militaires de l'Empire.

Le général Ambert avait épousé la fille de M. le comte de Malartic, colonel du régiment de Vermandois-Infanterie. La maison de Malartic, l'une des plus anciennes de France, et dont les titres à la reconnaissance de la maison de Bourbon étaient immenses, pouvait, en 1814 et en 1815, porter le général Ambert aux postes les plus enviés.

Rien ne manqua donc au général de ce qui fixe ici-bas la fortune. Il avait tout, instruction, talents, position de famille, relations sociales et politiques, tout, jusqu'aux avantages physiques, car peu d'hommes excellaient autant que lui aux exercices de corps; hardi chasseur et brillant cavalier, haut de taille, il avait une de ces mâles et brunes physionomies, graves et sévères, qui impriment le respect et imposent l'obéissance.

Pourquoi donc mourut-il à deux mille lieues de son pays, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, presqu'oublié, après avoir été cinquante-huit ans général de division, et, depuis longtemps, le doyen de l'armée? Pourquoi, après soixante-onze années de service, trente-trois campagnes sur terre et sur mer, des blessures, des commandements en chef d'armée, des relations et des alliances très supérieures, une moralité à toute

épreuve, pourquoi, disons-nous, le général Ambert ne suivit-il pas les routes si belles qui, tour à tour, s'ouvrirent devant lui ? Les circonstances lui étaient favorables, et il n'avait qu'à se laisser aller.

C'est que le général Ambert semblait avoir deviné cette pensée de Joubert : « Il y a, dans chaque siècle, ce qu'on peut appeler l'esprit du temps, sorte d'atmosphère qui passera, mais qui, pendant sa durée, trompe tout le monde sur l'importance et sur la vérité même des opinions dominantes. »

Le général allait presque toujours en sens inverse de cet esprit du temps ; à cet esprit, il préférait la vérité, la justice. En cet endroit son caractère était de fer.

Sous la République, il fut arrêté et jugé à Phalsbourg, pour avoir, disait-on, protégé les émigrés prisonniers ; on l'accusait alors de royalisme. Le vrai motif de cette persécution était le sentiment de dédain hautement exprimé par le jeune général pour les clubs militaires qui détruisaient la discipline, et pour les représentants qui gênaient les opérations des chefs militaires et détournaient le patriotisme de sa voie honnête.

Peut être eut-il tort de se tenir trop à l'écart sous l'Empire et de dire, aux jours de la prospérité, alors qu'il y avait courage à parler, ce que d'autres ne dirent que trop aux jours malheureux, quand il y eut lâcheté à reprocher au héros

sa trop grande confiance dans les hommes et la fortune.

Napoléon n'est tombé que parce que ses projets s'agrandissant en proportion des éléments qu'il avait à sa disposition, il voulut, en dix années d'Empire, faire l'ouvrage de plusieurs siècles.

A la Restauration, le général Ambert, représenté comme une victime de l'Empire, pouvait, à l'exemple de tant de maréchaux et de généraux comblés de faveurs et d'honneurs par Napoléon, à l'exemple même de quelques-uns de ceux que le héros avait nommés ses amis, offrir au nouveau roi son dévouemeut et son épée. Il n'en fit rien, se tint à l'écart, et, lorsque le commandement d'une division militaire lui fut donné, il apporta dans l'exercice de ce commandement une telle impartialité, que les partisans de l'Empire l'accusèrent encore de royalisme, tandis que les royalistes l'accusaient de tendances napoléoniennes.

Après la bataille de Waterloo, lorsque les débris de l'armée française arrivaient en désordre aux portes de nos villes; lorsque Louis XVIII rentrait en France; lorsque les étrangers vainqueurs foulaient, pour la seconde fois, le sol de la patrie; lorsque les soldats ne retrouvaient qu'un petit nombre de leurs chefs; lorsque les antichambres des Bourbons, vides la veille, se remplissaient de nouveau, et que, devant le repentir, le vieux roi promettait le pardon,

l'empereur Napoléon chercha vainement autour de lui tous ceux qu'il avait comblés de bienfaits.

Le général Ambert parut alors. Un biographe rapporte qu'en le voyant, Napoléon lui ouvrit les bras et le pressa sur son cœur.

Pour Ambert, Napoléon personnifiait en ce moment la patrie.

Chargé de la défense de Paris du côté de Saint-Denis et de la ligne du canal de l'Ourcq, le général Ambert fit de suprêmes efforts pour communiquer son enthousiasme.

Le général Excelmans nous a dit souvent, depuis, qu'Ambert voulait que l'Empereur se mît à la tête des troupes, et que, par la force des baïonnettes, il dispersât les assemblées politiques comme traîtres à la nation, si les assemblées parlaient de se rendre.

Les événements se succédèrent avec une telle rapidité, que quelques historiens seulement ont rapporté l'héroïque adresse de l'armée à la Chambre des représentants. Le général Ambert fut l'un des rédacteurs de cette magnifique page.

Il faut se rappeler la consternation de la capitale, l'abdication du 22 juin, la défection des autorités, du désordre des troupes, l'audace des ennemis; il faut se rappeler que la Chambre était souveraine et que la trahison marchait tête levée, coudoyant toutes les faiblesses, lorsque cette adresse fut écrite au camp.

Voici quelques passages de cette page, publiée par les journaux du temps, et que nous avons retrouvées dans les papiers du général Ambert :

« Au camp de La Villette, le 30 juin 1815.
« Trois heures après midi.

« Représentants du peuple,

« Nous sommes en présence de nos ennemis. Nous jurons entre vos mains et à la face du monde de défendre jusqu'au dernier soupir la cause de notre indépendance et l'honneur national. . . . .

« Si on pouvait souscrire à leur rentrée, rappelez-vous, Représentants, qu'on aurait signé le testament de l'armée qui, pendant vingt années, a été le palladium de l'honneur français. Il est à la guerre, surtout lorsqu'on la fait aussi longuement, des succès et des revers. Dans nos succès, on nous a vus grands et généreux ; dans un revers, si on veut nous humilier, nous saurons mourir. . . . .
. . . .

« *Signé :* Le maréchal prince D'ECKMULH ; le général en chef comte VANDAMME ; les généraux de division comte PAJOL, baron FREYSSINET, comte ROGUET, BRUNET, baron LORCET, baron AMBERT; les généraux de brigade comte HARLET, PETIT, baron CHRISTIANI, baron HENRION, Marius CLARY, CHARTRAND (1), CAMBRIELS, JEANNET, le major GUILLEMAIN. »

(1) Fusillé quelques mois après.

Le général Ambert revit encore l'Empereur, abandonné, trahi, et fit de vaines tentatives pour le replacer à la tête des troupes d'où les Chambres l'éloignaient.

Lorsque le sacrifice fut consommé et qu'il ne resta plus d'espoir de sauver la France, le général Ambert eut le commandement en chef de l'aile gauche de l'armée de la Loire.

Plus tard, il connut la persécution, l'exil, tous les malheurs, et jamais une plainte ne s'échappa de ses lèvres.

« Oh! Général, si je vous eusse connu plus tôt! » lui dit un jour l'Empereur en 1815. Mais comment l'Empereur aurait-il pu le connaître? Il était de ces hommes qui se tiennent à l'écart aux heures de la prospérité et ne viennent qu'au moment où les courtisans se retirent.

Nous avons peint ailleurs le noble caractère du colonel Mirabeau. Ce portrait a eu pour nous d'autant plus de charmes, que nous y avons trouvé une grande ressemblance avec le général Ambert. C'est la même fierté, la même rudesse de parole, la même indépendance.

Le maréchal de Vendôme disait à Mirabeau: « Tu ne feras pas fortune; mais avec des hommes comme toi je répondrais de celle de la France. » Ces paroles eussent pu être adressées au général Ambert.

Il sacrifia son patrimoine au service du pays, et eut la gloire, après les grands commande-

ments qu'il avait exercés, de ne laisser en mourant que son épée.

Combien de fois ceux qui connaissaient le général Ambert n'ont-ils pas dit : « C'est un Romain, c'est un héros de Plutarque. »

A la Guadeloupe, qui était devenue sa patrie adoptive, le général Ambert jouissait d'une considération dont aucune existence politique du continent ne saurait donner une idée. Son grand âge, son titre du plus ancien général de l'armée, ses glorieux souvenirs, ses liaisons avec les Murat, les Hoche, les Kléber, les Desaix, les Abatucci ; ses services personnels dans la colonie lui avaient créé une sorte de royauté morale, qui fut la consolation de ses dernières années.

Le général Ambert vécut sans la moindre ambition, comme un sage. Il n'eut qu'une passion au cœur, passion qui, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, était ardente comme au temps de sa jeunesse : l'amour de la patrie.

Il appartenait à une forte génération, qui, malheureusement, n'avait pas été préparée pour d'aussi longues tempêtes. Beaucoup y périrent, et les survivants restèrent comme étrangers à un monde qui n'était plus le leur.

Nous n'avons pas voulu écrire la vie du général Ambert, mais inscrire son nom dans ce livre comme un pieux hommage de filiale piété, comme un bel et noble exemple pour tous.

Du général Ambert on peut dire ce que Fontenelle disait du maréchal Vauban : « Plein d'une

fidélité ardente et zélée et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été, si souvent que lui, ni avec tant de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle une passion presqu'imprudente et incapable de ménagements. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la République. »

La génération du général Ambert appartient désormais à l'histoire.

La postérité dira si, dans les annales du monde, il fut une époque plus grande que celle où la nation française, attaquée par l'Europe liguée, mit aux mains de ses enfants l'épée du commandement et la baïonnette du soldat.

Pères, qui n'êtes plus, les souffrances ne vous ont pas été épargnées, mais vous avez sauvé votre pays. Sans vous le partage de la France aurait été consommé depuis un demi-siècle. Vos plus belles années, les années de jeunesse et de bonheur, se sont écoulées au milieu des batailles. Votre mission était grave, sévère, presque religieuse, vous l'avez compris, et vos lèvres n'ont pas connu le sourire.

Votre âge mûr a ignoré les félicités de la famille, le repos et les joies du foyer domestique. Le destin semblait vous crier : « Marche, marche toujours. » Le jour vint où l'ennemi vous

accabla de son nombre. Vous fûtes aussi grands dans le malheur que vous l'aviez été dans la prospérité.

C'est alors que nous entrions dans la vie, et nos premières leçons furent le spectacle de votre proscription. Pas un opprobre ne vous fut épargné ; trahis, calomniés, dépouillés, méconnus, oubliés, vous restiez dignes et résignés, pauvres et fiers.

Dieu, qui mettait en vous cette sublime vertu, a gravé pour toujours dans nos cœurs ces souvenirs d'enfance.

Vous avez enseigné le culte du drapeau, le respect de l'uniforme, l'amour de la patrie, la fidélité au serment.

Général AMBERT.

LE DUC ET LA DUCHESSE D'ORLÉANS

(1809-1842 — 1814-1858)



Lorsque la nouvelle se répandit, au mois de juillet 1842, que le duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe, venait de succomber dans toute la force de la jeunesse à la suite d'un accident aussi terrible qu'imprévu, l'émotion fut profonde dans toute la France. Les adversaires, aussi bien que les partisans du gouvernement de Juillet, ne pouvaient s'empêcher de compatir au chagrin du père et de la mère, si brusquement, si cruellement frappés, de la jeune veuve encore presque une étrangère en France. Certes, à ce moment-là, quoique l'héritier de Louis-Philippe, déjà vieux, se trouvât être du jour au lendemain un enfant à peine sorti du berceau, personne ne crut que la monarchie de Juillet venait d'être fortement atteinte, et que l'avenir de la nouvelle dynastie, issue des barricades de Juillet, fût mis en grand hasard. Pour le suppléer, le roi des Français n'avait-il pas autour de lui tous ces

jeunes princes braves, intelligents, sympathiques, tous prêts à protéger leur neveu? Et cependant, lorsque, moins de six ans après la mort tragique du duc d'Orléans, le vieux roi Louis-Philippe tombait dans une émeute, presque ridicule le 22 février, et devenue une révolution le 24, tous les partisans de la monarchie de Juillet se disaient avec raison : « Ah! si le duc d'Orléans « avait vécu! »

Le Prince dont l'absence causait de tels regrets, témoignage de la haute idée qu'on avait de son intelligence et de son courage, aurait-il réellement empêché ou réprimé la révolution? Seul, depuis plus d'un siècle, aurait-il succédé à son père sur ce trône de France devenu si instable et si glissant? C'est là une question oiseuse dont la solution est impossible; chacun a le droit de la résoudre au gré de ses affections politiques. Toutefois, on ne doit pas oublier que la monarchie de Juillet portait avec elle une tache originelle contre laquelle il lui était bien difficile de réagir. Les barricades des journées de Juillet 1830 appelaient naturellement celles des journées de Février 1848. « Comme Charles X, répétait « Louis-Philippe fuyant Paris; oui, comme Charles X », avec cette différence que le dernier des Bourbons de la branche aînée quittait la France en roi, escorté par ses fidèles gardes du corps qui menaient le deuil de la monarchie, tandis que Louis-Philippe dut partir en véritable fugitif.

Quoi qu'il en soit, la mort subite du duc d'Or-

léans, au moment où la monarchie de Juillet paraissait à son apogée, produisit une impression universelle, et qui ne provenait pas seulement de la haute situation du Prince ; ses qualités personnelles lui avaient acquis de nombreuses sympathies.

Naturellement bon, affable, loyal et généreux, jamais il ne refusait un service ou une récompense méritée. Calme et réfléchi, il écoutait son interlocuteur sans l'interrompre, et, bienveillant pour tous, il réservait aux esprits distingués le plus séduisant accueil. Il alliait à la sagacité qui devine le péril, la prudence qui le conjure et le sang-froid qui en triomphe.

Passionné pour les arts, il protégeait les artistes. A cette question : « Pourquoi achetez-vous tant de mauvais tableaux ? » il répondait : « Afin que celui qui me les vend puisse avoir les ressources suffisantes pour en faire plus tard de meilleurs. »

Mais, soldat avant tout, brave jusqu'à la témérité, il était surtout remarquable sur un champ de bataille ! Aussi, chaque expédition augmentait sa renommée, en le rendant plus cher à nos troupes et au peuple qui, en France, aime le soldat.

Au physique, le Prince avait la taille élevée, la démarche prompte, l'air souriant et plein de franchise. Son large front décelait l'intelligence et l'énergie. Ses yeux, d'un bleu limpide, avaient plus de puissance encore que sa parole : ils interrogeaient, pénétraient, fascinaient.

I

Sous la Terreur, le volontaire de Jemmapes, Louis-Philippe d'Orléans, prince du sang royal, s'était vu contraint de fuir en pays étranger, pour échapper à la guillotine. Amené plus tard par les circonstances à la cour de Sicile, où régnaient alors Ferdinand IV, descendant des Bourbons d'Espagne, et Marie-Caroline, fille de la grande Marie-Thérèse, le récit de ses malheurs fit une telle impression sur la princesse Marie-Amélie, qu'elle s'attacha tendrement à son cousin, et obtint de ses parents la permission de l'épouser, le 25 novembre 1809.

De cette heureuse union, Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henry d'Orléans, duc de Chartres, naquit à Palerme, le 3 septembre 1810.

Le berceau du prince ne tarda pas à être secoué par la tempête qui agitait l'Europe. Napoléon, à l'apogée de sa gloire, allait se briser contre les glaces de la Russie, puis, ayant à lutter contre une invasion générale, il voyait la fortune trahir ses armes. Après les revers de 1814, les portes de la France s'ouvrirent devant la famille des Bourbons.

Vers la fin d'août 1814, Louis-Philippe conduisit au Palais-Royal, qui lui était rendu, sa femme et ses enfants. L'aîné, qui nous occupe, n'avait pas encore quatre ans, mais déjà il se

faisait remarquer par la vivacité de ses reparties.

Le lendemain de son arrivée, son père l'ayant présenté à Louis XVIII :

— Voyons, dit ce dernier, que ferons-nous de ce beau garçon-là ?

— Vous en ferez un soldat, répondit l'enfant, un soldat comme mon papa.

— Mais votre sabre serait plus grand que vous, et alors de quoi vous servirait-il ?

— Je commencerai par le prendre à deux mains, repartit Ferdinand, et je le tiendrai ainsi de toutes mes forces, jusqu'à ce que je sois aussi grand que lui.

Un autre jour que F. Liszt, âgé de huit ans et virtuose déjà célèbre, regardait d'un œil d'envie un superbe polichinelle offert au Prince par son oncle de Carignan, le duc de Chartres s'en aperçut, et, par un sentiment de convenance et de délicatesse bien rare chez un enfant si jeune, désireux de ne pas blesser son oncle et d'être agréable à son ami, il fit commander un second polichinelle semblable au premier, puis ayant mandé Liszt au Palais-Royal :

— Tenez, lui dit-il, voici ce que vous avez désiré hier ; je vous prie de l'accepter de ma main.

— Qui vous a dit que j'avais désiré ce polichinelle ?

— Vos regards d'admiration, et votre douleur quand vous vous en êtes allé.

— C'est vrai, il est bien beau.

— Voilà son frère que je vous offre : même nez, même soie, même habit, mêmes boutons dorés. Apprenez-lui à jouer du piano.

— Et vous, Monseigneur, n'apprendrez-vous pas ?

— Oh ! moi, la musique que je veux étudier fera plus de bruit.

II

Aux Cent-Jours, Ferdinand suivit sa famille à Twickenham, en Angleterre. Il ne devait revenir en France qu'en 1817. Désormais, dans un intérieur grave, tranquille, l'enfant va recevoir de M. de Boismilon, son précepteur, tous les principes d'une instruction solide, où les saines traditions du passé s'alliaient dans une prudente mesure aux idées nouvelles.

Soit par calcul, soit par infatuation libérale, et malgré l'opposition de la famille royale, Louis-Philippe avait placé ses fils au collège Henri IV, où le duc de Chartres entra le 23 octobre 1819. On sait que, durant plusieurs années, il y remporta des succès mérités, aux applaudissements de ses condisciples. « Prenons d'Orléans pour juge », disaient ceux-ci dans leurs discussions. Pourtant le Prince n'était pas à l'abri des défauts de son âge : la pétulance et l'étourderie.

Un dimanche que M. de Wailly, son professeur, l'avait consigné, Ferdinand lui demanda grâce par un billet ainsi conçu :

« Monsieur, je vous en supplie, point de mauvaises notes aujourd'hui, car mon père m'attend, et si j'étais en retenue, il serait encore plus puni que moi ; or, vous ne devez point châtier qui n'a pas failli. »

Le Prince était fort en histoire; il parlait couramment l'italien, l'allemand et l'anglais. Ses versions et ses compositions en vers latins étaient remarquables. On conçoit qu'il devait à l'habitude du grand monde, une phrase élégante et distinguée. Par exemple, il aimait moins les sciences.

Il voulait être tutoyé, et mangeait au réfectoire comme ses camarades. On peut supposer toutefois que le soir, au dîner du Palais-Royal, il oubliait volontiers les haricots et les lentilles universitaires.

Ses principaux amis furent les jeunes Bocher, Albert, fils du général, Alfred de Musset, Camille Jordan, Ney et Joubert ; mais il aimait tous les autres, et quand il en trouvait l'occasion, son bon cœur s'efforçait de corriger à leur égard les rigueurs de la destinée.

L'un d'eux, qui avait passé de brillants examens pour l'école de Saint-Cyr, allait voir sa carrière se fermer, par suite du dénuement de sa famille. Le Prince l'apprend, et aussitôt il lui écrit :

« Pars, mon cher camarade, et que ton trousseau et ta pension ne t'occupent point. L'ami qui possède est débiteur de l'ami qui ne possède

pas. Point de remerciements ; tu me rendras... quand tu seras plus riche que moi. »

Son rival souvent heureux, le jeune L***, fils d'un négociant dont la maison menaçait ruine, allait se voir obligé de quitter le collège. Loin de se réjouir de perdre son rival, Ferdinand, ému de sa tristesse, voulut payer sa pension sur la somme qui lui était allouée pour ses menus plaisirs.

Le 6 mai 1824, le duc de Chartres avait fait sa première communion à Neuilly, en présence de sa famille et d'une nombreuse assistance. Dans un éloquent discours, l'abbé Guyon lui rappela ses devoirs de prince et de chrétien ; et il fut si touché de ces paroles, qu'au sortir de l'église il dit à sa mère :

« Jusqu'à présent je n'avais pensé qu'à une seule religion ; maintenant j'en connais deux : le ciel et mon pays. »

III

Après avoir complété son instruction en passant par la Sorbonne et l'Ecole polytechnique, Ferdinand fit son entrée dans la carrière des armes et des grandeurs civiles. Nommé, le 13 août 1825, colonel du premier régiment de hussards, il reçut, l'année suivante, le titre d'Altesse Royale, et prêta serment à Charles X en qualité de pair de France. Quatre ans plus tard, Louis-Philippe le conduisit en Angleterre,

pour lui faire comprendre le mécanisme de la constitution de ce pays, puis en Ecosse, où le champ de bataille de Culloden excita si vivement sa curiosité, qu'avant cinq heures du matin il l'avait déjà parcouru en tous sens, s'exaltant au souvenir des nobles fidélités que ces lieux historiques lui rappelaient.

« — J'aime Charles-Edouard, dit-il à ses compagnons de voyage, parce que c'est lui qui prononça ce mot si flatteur pour l'amour-propre national : Avec trois mille Français, je me rendrais maître de l'Angleterre. — Or, les gens de cœur ne mentent pas. »

Il était à Joigny, avec son régiment, lorsque éclata la Révolution de 1830, qu'il accepta immédiatement. (Nous racontons sans apprécier.)

Il ne tarda pas à amener son régiment à Paris. Reçu à la barrière de Charenton par Louis-Philippe, il manifesta tout d'abord son ardent désir de revoir sa mère.

« — Je ne puis cependant, dit le père avec un sourire, mettre ces troupes au galop. Allons, mon ami, je vois qu'il devient de plus en plus difficile de vous soumettre à l'étiquette.

« — Mon père, l'étiquette pour moi consiste en deux devises : après l'enfant de la France, le fils de Marie-Amélie ; mais avant le prince, toujours le fils. »

Le cortège parcourut successivement le faubourg Saint-Antoine, les boulevards, la rue de la Paix et la place Vendôme, jusqu'au Palais-

Royal. Partout l'accueil le plus chaleureux fut fait au jeune colonel par les partisans des idées libérales. Sur le boulevard Montmartre, il se vit entouré d'un groupe nombreux, dominé par un drapeau tricolore où on lisait : « Les condisciples du duc de Chartres. »

« — Ah ! c'est toi, mon ami, dit le Prince, en tendant la main au porte-étendard. Merci, mes chers professeurs, mes chers condisciples. De ma vie je n'oublierai le moment de bonheur que je vous dois. »

Le duc de Chartres visita tour à tour nos principales villes. Orléans, Lyon, Saint-Etienne, Toulouse, Clermont-Ferrand, etc., l'accueillirent de la même manière. Le Prince avait le don de gagner les cœurs par son affabilité, sa bonne grâce.

Il est bon de remarquer que ses voyages ne faisaient brèche qu'à sa fortune personnelle. Non seulement il ne descendait chez aucune autorité, ne voulant ni arcs de triomphe, ni feux d'artifice, ni dépenses onéreuses aux cités autant qu'inutiles, mais il logeait dans les hôtels et recevait les hommages sur la place publique.

« Point d'honneurs, disait-il, à celui qui n'en mérite pas encore. A moi l'avenir pour m'en rendre digne. J'ai voulu voir ce qui avait été accompli par mes concitoyens, et ce que j'ai vu est ma plus douce récompense ; car aujourd'hui je suis sûr de l'amour des Français pour ma famille, et j'ai hâte d'arriver à Paris pour donner cette assurance au Roi. »

Une ordonnance parue le 3 août 1830, nomma le nouveau duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, à la place de son père, devenu par une révolution Louis-Philippe Ier, roi des Français.

IV

Les journées de juillet eurent des conséquences dans toute l'Europe. La Belgique se sépara de la Hollande et réclama l'appui de la France (août 1831).

Il y avait longtemps que le duc d'Orléans rêvait d'illustrer sa carrière militaire par quelque action d'éclat.

Aussi fut-il heureux de recevoir du Roi l'ordre de partir pour Bruxelles. Il y fut rejoint par son régiment, le 1er hussards, dont on admirait fort la tenue lorsqu'il traversa Paris pour aller rejoindre son chef.

Quelques jours après, l'armée française, commandée par les ducs d'Orléans et de Nemours, entra solennellement à Bruxelles, où elle fut passée en revue par les deux frères. Mais au jour fixé pour la bataille, les Hollandais ayant battu en retraite, Bruxelles respira, et nos soldats regagnèrent leurs cantonnements.

Bientôt, un fléau plus terrible encore que la guerre allait s'abattre sur la France. Le choléra de 1832 multiplia parmi nous les deuils et la désolation. Durant ces jours affreux, quand la peur

faisait trembler les plus braves, l'Hôtel-Dieu de Paris reçut trois visites : celles de l'archevêque, Mgr de Quélen, du duc d'Orléans et de Casimir Périer. Ne se bornant pas à chercher platoniquement les moyens de dompter le fléau, le Prince s'approchait des malades, leur présentait à boire, leur serrait la main, et leur adressait des paroles d'encouragement, sans préjudice des abondants secours qu'il leur faisait distribuer, ainsi qu'à leurs familles.

Il était beau de voir ce jeune homme de vingt-deux ans, fils aîné du Souverain, s'avancer avec sérénité au milieu des centaines de cadavres et des mourants, parce qu'il croyait de son devoir d'exposer à une atroce agonie sa brillante jeunesse, pour pratiquer le dévouement et la charité.

Aussi, quand, le mal une fois vaincu, la ville de Paris décerna au Prince une médaille commémorative, on applaudit à cette distinction méritée.

Mais le Prince n'échappait à un péril que pour retomber dans un autre. Le jour où il apprit que les Lyonnais s'étaient révoltés (9-13 avril 1834), il écrivit secrètement au maire de leur ville de réclamer sa présence pour l'œuvre de la pacification. Louis-Philippe consentit à son départ. Lorsqu'il fut, avec le maréchal Soult, en présence des rebelles, il sut les calmer par sa modération, sa loyauté communicative, et les témoignages réitérés de sa sympathie.

« — Est-ce que la révolte vous donnera du pain ? leur dit-il d'un ton persuasif. La révolte ne donne que du sang. Je ne viens pas ici pour punir, mais pour pardonner. Si vous voulez de ce pardon, que les ateliers se repeuplent... sinon justice aura son cours.

« Je puis compter, n'est-ce pas, mes amis, continua-t-il avec un accent plus rassurant, que vous déposerez les armes qui ont été tirées contre vos frères ? Répondez-moi, au nom de tous vos camarades. »

Les délégués engagèrent leur parole, et s'employèrent à faire rentrer dans l'arsenal les armes qu'on y avait prises.

De retour à Paris, le Duc envoya, à différentes époques, des sommes importantes à la cité soumise. En outre, il obtint que toute la Cour ferait d'importantes commandes au commerce lyonnais, qui ne tarda pas à retrouver son activité habituelle.

V

Cependant, Guillaume de Nassau, roi de Hollande, ayant repris l'offensive dès que nous eûmes repassé la frontière, le siège d'Anvers fut décidé, et, le 15 novembre 1832, l'armée française rentrait en Belgique. Au bout de dix jours, tous nos préparatifs étaient achevés ; mais comme le maréchal Gérard, commandant en chef, avait envoyé un parlementaire au général

Chassé, défenseur de la citadelle, pour lui ordonner de se rendre, le Prince craignit d'abord que les Hollandais n'obéissent à cette injonction.

« — Oh ! s'écriait-il, tout bouillant d'ardeur, que le premier coup de canon tarde à résonner ! Je redoute une seconde promenade militaire. »

Sa joie fut complète, lorsque les hostilités commencèrent et se poursuivirent, de part et d'autre, avec un infatigable entrain. A l'attaque de la lunette Saint-Laurent, qui fut des plus meurtrières, le duc d'Orléans s'offrit à la mitraille comme un simple soldat. Les balles sifflaient, quelques-uns de ses voisins baissaient involontairement la tête ; alors, s'élançant sur un parapet, le Prince leur dit avec sang-froid :

« — Soyez tranquilles, mes amis, les Hollandais tirent trop haut. Voyez, je suis plus grand que vous, et leur plomb ne me touche pas. »

— Ce n'est point là votre place, lui dit un officier.

« — Ma place est partout où les boulets se promènent. »

« Ma seconde tranchée a été plus chaude que la première, écrivait-il quelques jours après ; j'ai vu tomber dix hommes tués ou blessés à mes côtés, et les obus nous arrivent comme grêle. Mais nous avançons beaucoup, malgré le feu des Hollandais, et nous avons la gelée qui fait contraste ; nous sommes en hiver et en été à la fois. »

Avant de partir pour Anvers et voulant s'y conduire en brave, le duc d'Orléans avait tracé

d'une main ferme ses dispositions testamentaires ; mais Dieu lui réservait encore quelques années de gloire et de bonheur.

A peine remis de ses fatigues, il eut à réduire, par la persuasion autant que par la force, les émeutes qui éclatèrent en avril 1834 dans les quartiers populeux de Paris. Au son du tocsin, les boutiques se ferment, les barricades s'élèvent, et le Prince quitte les Tuileries. Dans la rue Saint-Martin, trois coups de feu partant de la même maison blessent ou tuent des soldats de son escorte ; plus loin, d'énormes pavés tombent aux pieds de son cheval, sans interrompre sa course. La sédidion une fois apaisée, toujours semblable à lui-même, le duc d'Orléans recommande la clémence, et s'empresse de venir en aide, sans distinction de partis, à toutes les victimes de la guerre civile.

Lors de la criminelle tentative de Fieschi (22 juillet 1835), au bruit épouvantable que fit la machine infernale, le duc d'Orléans s'élança à la gauche de son père, du côté où l'explosion s'était produite.

« Ma place est ici, s'écria-t-il, ici près du Roi, pour le protéger. »

IV

On sait qu'une insulte faite à notre consul par le dey d'Alger avait motivé une expédition dont l'issue fut la chute de l'imprudent monarque et la conquête de ses Etats, dernier et suprême

legs du drapeau blanc. Mais, quoique vaincus, les fils du désert refusaient de se soumettre à la domination française, et le redoutable yatagan, la trahison, l'incendie menaçaient constamment l'existence et la propriété des colons. Du jour où Abd-el-Kader se mit à la tête des Arabes, et put se créer une domination, grâce en partie aux fautes du gouvernement qui avait traité avec lui, excités par ses prédications fanatiques, la lutte recommença plus vive, plus acharnée que jamais. S'emparer de l'insaisissable Abd-el-Kader devint bientôt le cri général. C'est alors que le duc d'Orléans voulut savoir par lui-même ce qui se passait en Afrique. Il s'embarqua à Toulon sur le *Castor*, et, profitant du voisinage de la Corse pour visiter à Ajaccio la maison où naquit Napoléon :

« — Qu'on se sent petit, dit-il aux officiers qui l'entouraient, devant le souvenir seul de ce géant qui, d'un regard, faisait trembler l'Europe ! Cette Corse abrupte, volcanique et déchirée, devait enfanter Napoléon, comme Sainte-Hélène devait l'ensevelir. »

Quelques jours plus tard il entra dans Alger, où Européens et indigènes accoururent à l'envi pour le voir débarquer. On lui offrit un magnifique cheval, sellé, bridé et couvert d'une housse de soie, à la façon mauresque. Le Prince s'élança sur l'animal frémissant, et les spectateurs admirèrent son élégance et sa tournure martiale.

Le lendemain, il visita la ville et les édifices publics, en commençant par l'hôpital.

« — Je me dois d'abord, dit-il, à ceux qui souffrent pour la cause du pays ; allons leur porter des consolations et des espérances. »

S'adressant ensuite aux convalescents : « Je vais à Mascara ; vous y viendrez avec moi si vous m'aimez... je suis sûr que vous y viendrez. »

Le Prince et le maréchal Clauzel, accompagnés du général Yousouf et du Colonel Détang, se rendirent à Oran, et de là à Mascara, où l'émir avait concentré toutes ses forces. Après quelques combats assez sanglants, nos troupes, attaquées à l'improviste, fondent avec un tel élan sur les Arabes, qu'elles les font reculer en désordre, malgré la supériorité du nombre ; et quand ceux-ci reviennent à la charge, elles leur tiennent tête en quittant le sabre pour la carabine. Pendant l'action, on vit le duc d'Orléans se jeter vaillamment au milieu de notre infanterie, pour lui donner l'exemple du courage. Il fut même atteint d'une balle à la cuisse ; mais, quoique douloureuse, sa blessure ne l'empêcha point de remonter à cheval, pour assister à la déroute définitive de l'ennemi.

Le 6 décembre 1835, à la tête de l'armée, il entra triomphalement à Mascara, qu'Abd-el-Kader avait quitté la veille. Peu après, ayant gagné les fièvres du pays, on lui ordonna de s'embarquer pour la France, où il alla recevoir, comme sa récompense la plus douce, les félicitations de sa famille et de ses concitoyens.

VII

On cherchait depuis longtemps à marier l'héritier du trône. Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, qui regrettait, disait-il, de n'avoir plus de fille dont il pût confier le bonheur au duc d'Orléans, offrit sa parente, la princesse Hélène de Mecklembourg.

Hélène-Louise-Elisabeth de Mecklembourg-Schwerin, née au château de Ludwigslust, le 24 janvier 1814, était fille de Louis-Frédéric, grand-duc héréditaire de Mecklembourg, et de Caroline de Weimar, sa seconde femme. Celle-ci avait elle-même pour père le grand-duc de Saxe-Weimar, Charles-Auguste, l'ami de Goethe et de Schiller, et pour mère, cette princesse Louise de Weimar dont Mme de Staël a laissé un séduisant portrait, et qui était, suivant l'expression de Napoléon, « la seule princesse qu'il eût trouvée en Allemagne. »

La princesse Hélène n'avait que deux ans, lorsque sa mère mourut, en demandant à son mari de donner pour seconde mère à ses enfants, la princesse Auguste de Hombourg, sa cousine. Devenue veuve peu après, cette dernière se retira du monde pour se vouer entièrement à l'éducation de ceux qu'elle avait adoptés. En retour, ils lui témoignèrent toujours une soumission et une tendresse toutes filiales.

Il est facile de deviner ce que fut l'adolescence d'une princesse dont le signe caractéristique était un charme tout particulier se répandant de son âme sur son visage. On disait, dans son pays, que sa présence réjouissait comme un rayon de soleil. Elle répondit, et au delà, aux espérances que ses facultés intellectuelles et les qualités de son cœur avaient fait concevoir. Avant même d'accomplir sa vingtième année, elle sut se faire estimer par ses nobles sentiments, ses agréments personnels, son oubli d'elle-même, sa charité. Mais malheureusement elle était luthérienne.

Unissant à la retenue d'une jeune fille bien élevée l'aisance d'une princesse née pour le trône, elle devait à sa vie sérieuse des goûts simples, une dignité sans hauteur, une culture d'esprit que sa conversation et sa correspondance trahissaient à son insu. On aurait été surpris de voir chez une étrangère une telle facilité à s'exprimer dans notre langue, si l'on n'avait su que, dès son bas âge, la princesse ne parlait habituellement que le français.

Lorsque M. Bresson, ambassadeur en Prusse, vint demander sa main au grand-duc de Mecklembourg, son frère, elle envisagea d'abord avec fermeté toutes les chances et tous les dangers que pouvait avoir à courir la future reine de France ; mais elle se sentait attirée vers la famille d'Orléans par cela même qui eût effrayé

une âme moins courageuse : le désir de partager jusqu'aux périls d'un époux aimé, dont le caractère généreux lui inspirait confiance.

Cette union semblait devoir donner enfin à la branche cadette un accès dans le grand concert des puissances européennes. Lorsque la jeune fille, accompagnée de la duchesse douairière de Mecklembourg, arriva à Fontainebleau, elle fut reçue avec pompe, en présence d'une foule immense, par la famille royale et par son fiancé, qui, la veille, était déjà venu la saluer à Châlons. Il y avait néanmoins une certaine réserve; on s'étonnait de voir pour la première fois l'héritier du trône de France épouser une protestante.

D'une taille élégante et distinguée, la nouvelle duchesse d'Orléans avait les cheveux châtains, le regard à la fois doux et vif, le sourire fin et attrayant. Plus tard, l'extrême mobilité de sa physionomie se voila d'une teinte de tristesse, qui la rendait plus intéressante encore. Quand elle parut dans les salons officiels, elle plut à tout le monde et reçut des hommages sincères. Mais les catholiques ne pouvaient s'empêcher de souhaiter qu'elle abjurât solennellement ses erreurs religieuses.

Le mariage fut célébré à Fontainebleau, le 30 mai 1837, par l'évêque de Meaux. De splendides fêtes furent données à cette occasion, sans parler de l'inauguration du musée de Versailles; mais la catastrophe du champ de-Mars, où un certain nombre de curieux périrent étouffés, vint

jeter une note funèbre au milieu de la satisfaction générale.

A la première nouvelle de ce désastre, la duchesse d'Orléans, au désespoir, s'écria : « C'est comme aux fêtes de Louis XVI. Quel affreux présage ! »

Le lendemain, elle fit contremander le bal qu'on devait lui offrir à l'Hôtel-de-Ville. « Ni la Duchesse ni moi ne saurions prendre part à ces divertissements, dit le Prince aux organisateurs de la fête, alors que tant de familles sont dans le deuil à cause de nous. »

Pendant cinq années, la Duchesse connut toutes les joies que procure une affection profonde et vraie intimement partagée. Admirable de déférence envers le Roi et la Reine, attentive et gracieuse pour tous, elle avait adopté, dans une mesure pleine de tact, la manière de vivre de ses belles-sœurs. De son côté, le Duc se montrait le mari le plus tendre et le plus dévoué.

La naissance du comte de Paris (1) et, deux ans plus tard, celle du duc de Chartres (2) mirent le comble à la félicité dont jouissait alors la famille royale. L'âme ardente de la jeune mère débordait, elle comprit qu'elle avait de nouveaux devoirs à remplir envers la France, et une pensée sérieuse planait sur ses joies les plus naïves :

« Aujourd'hui, écrit-elle, j'ai ramené mon fils de Neuilly. Il s'endormit dans mes bras, je le

(1) 24 août 1838.
(2) 9 novembre 1840.

couchai dans son lit, je lui rendis mille petits soins. Vous eussiez dû voir comme il était caressant. Oh ! que la mère bourgeoise est heureuse ! »

VIII

Mais le duc d'Orléans n'était pas homme à profiter de son mariage pour vivre aux Tuileries dans les plaisirs et l'oisiveté. Regardant l'affaire de Mascara comme une escarmouche sans importance, il retourne en Algérie et gagne Constantine, pour avoir la gloire de franchir le premier les fameuses *Portes-de-Fer*, devant lesquelles avaient reculé les Romains.

C'étaient d'énormes masses calcaires, d'une hauteur de trois cent cinquante mètres, taillées à pic, brûlées par le simoun, et présentant à leur base d'étroites ouvertures appelées *Portes*. Ce qui en rendait le passage difficile, c'est que l'ennemi, embusqué dans les anfractuosités des roches, pouvait tirer à bout portant sur nos troupes, sans qu'il fût possible de lui répondre.

Mais rien n'arrêtera le Prince royal dans son élan. Voyant qu'on ouvrait le feu, il ordonna au colonel Miltgen de gravir une hauteur voisine avec sa cavalerie, en tournant la gauche des Arabes pour les rejeter dans le ravin. Le colonel Changarnier fut chargé d'appuyer ce mouvement, avec deux compagnies d'élite. Bientôt les Arabes furent culbutés, et la cavalerie reprit position

dans la plaine, secondant la marche rétrograde que le duc d'Orléans faisait exécuter aux tirailleurs qui avaient couvert le départ de la colonne (1). Les Arabes complètement dispersés, on s'établit au delà des *Portes,* au confluent de deux rivières.

Le lendemain, on pénétra dans les massifs de l'Atlas, et, pour donner le temps au convoi de gravir une pente si abrupte, le 17e léger resta en arrière. Attaqué peu après, il se replia en bon ordre, pendant que le duc d'Orléans faisait couronner par l'infanterie toutes les côtes environnantes. La cavalerie se tenait prête à soutenir le 17e; quelques obus furent même lancés, mais la colonne continua sa route sans autre accident. A quatre heures, elle se mit en communication avec le corps du général Dampierre, et, vers six heures du soir, nos soldats, tout heureux du succès de l'expédition, bivouaquaient au camp de Fondouck. L'itinéraire d'Alger à Constantine était trouvé.

C'est pendant cette expédition que le Prince fit faire le tracé de la petite ville de Sétif, dans une position admirablement choisie. Nous devons convenir que le premier monument élevé dans la ville naissante, qui ne comptait pas un seul Arabe, fut la mosquée : cela se fit sur l'ordre du duc d'Orléans, qui posa la première pierre de cette mosquée. Il le faisait sans doute dans l'es-

(1) 28 octobre 1839.

poir de gagner les Arabes, mais aussi parce qu'il était imbu des idées voltairiennes. Il les devait à son éducation. C'est là un fait qui ne saurait être passé sous silence.

Si le Prince s'était montré habile stratégiste aux *Portes-de-Fer*, il fit preuve d'un admirable sang-froid au col du Téniah de Mouzaïa. Là, il s'agissait de s'emparer d'une douzaine de forts bâtis au sommet de l'Atlas, et défendus par six mille hommes des meilleures troupes d'Abd-el-Kader. Le Prince fit aussitôt son plan et le communiqua aux généraux, qui l'approuvèrent. Se tenant au milieu, à la tête des colonnes d'attaque, il plaça à droite le général Duvivier, à gauche le général d'Houdetot, au centre deux obusiers de montagne et deux compagnies de sapeurs, en arrière le 23e.

Tandis que Lamoricière et Duvivier s'élançaient vers le défilé, le Prince attaquait de front avec une brigade, et, l'épée à la main, il franchit le col. Chaque position fut enlevée à la baïonnette avec un élan tout français; puis les deux autres colonnes, maîtresses des redoutes ennemies, après avoir planté sur l'Atlas le drapeau tricolore, descendirent dans le ravin pour se joindre à la brigade du Prince victorieux.

Mais lui se contentait de répondre avec modestie aux louanges dont il était l'objet : « Chacun de nous a fait son devoir », et il attirait l'attention sur le duc d'Aumale, qui venait de combattre sous ses ordres avec une rare intrépidité.

Ce dernier n'en faillit pas moins, à son retour, être victime d'une tentative d'assassinat, sur les boulevards de Paris.

Le duc d'Orléans, qui était non loin de là, se précipita vers son jeune frère, et lui serra chaleureusement la main.

« — Tu le vois, lui dit le duc d'Aumale, on me compte déjà pour quelque chose.

— Peut-être étais-je la cible », répliqua le frère aîné.

Un voyage qu'il fit avec la Duchesse dans le midi de la France, où tous deux furent accueillis avec enthousiasme, avait témoigné de sa popularité croissante. Le Roi, frappé de sa capacité, l'initiait de plus en plus aux affaires, et augmentait ainsi la confiance de tous en l'avenir.

Mais la santé de la Duchesse préoccupant les médecins, ils insistèrent pour qu'elle se rendît sans retard aux eaux de Plombières. Il lui en coûtait de quitter son mari et ses enfants, à l'époque de l'année où elle pouvait, avec le plus de liberté, jouir de leur présence sous les frais ombrages de Neuilly. « Là, disait-elle, Paris et Chartres ont l'air de petites fleurs au milieu des herbes qui les dépassent. » Il lui fallut pourtant céder aux instances de sa famille, et son mari tint à la conduire lui-même jusqu'à Plombières.

En suivant les boulevards extérieurs de Paris, leur voiture passa devant le cimetière Montmartre, dont l'entrée, comme on sait, est bordée de boutiques garnies de couronnes et d'orne-

ments funéraires. « — Je déteste ces marchands qui exploitent la douleur », dit le Prince; « voyez, continua-t-il, en parcourant des yeux les diverses inscriptions: ils ont tout prévu; voici des couronnes pour une jeune fille, en voici une autre pour un enfant en bas âge. » Ces mots troublèrent la Duchesse, sa pensée se reporta aussitôt vers ses deux fils; ce que voyant, le Duc lui prit les mains, et ajouta en souriant: « Eh bien, non, ce ne sera pas pour un enfant, ce sera peut-être pour un homme de trente-deux ans. » Elle lui reprocha alors avec douceur de ne chasser une triste image que par une image plus triste encore. Mais il réussit bientôt à la distraire, et ce dernier voyage, fait ensemble, s'acheva gaiement.

Dès le lendemain matin, ils parcoururent la jolie vallée de Saint-Loup, et voyant que sa femme se plaisait à rassembler quelques fleurs des montagnes, le Duc cueillit une touffe de scabieuses sauvages et les lui apporta. Ces fleurs n'attirèrent pas l'attention, mais, plus tard, la pensée de ce bouquet de veuve revint à l'esprit de ceux qui l'avaient vu cueillir.

Le 7 juillet, après avoir passé vingt-quatre heures à Plombières, le Prince partit de grand matin pour retourner aux Tuileries, et de là se rendre aux manœuvres du camp de Saint-Omer, où il était attendu.

IX

« — Je vais faire mes adieux au Roi, et je suis de retour dans une heure », dit le Prince royal, en quittant les Tuileries.

Sa calèche franchit successivement la place Louis XV, les Champs-Elysées, l'Arc-de-Triomphe, et prend, à droite, le chemin de Neuilly.

Tout à coup, les chevaux s'emportent, le postillon est inhabile à les maîtriser, le Duc s'élance de la voiture, mais sa tête se brise sur le pavé, où son corps reste immobile.

Un épicier du voisinage, nommé Lecordier, témoin de la catastrophe, appelle au secours. Des gendarmes arrivent, reconnaissent le Prince, aident à le transporter sans connaissance dans l'arrière-boutique de l'épicerie, sur un matelas étendu à la hâte par Mme Lecordier.

Scène lamentable ! Le fils aîné du roi des Français, plein de force et de vie quelques instants auparavant, gisant étendu au fond d'une pièce enfumée, la tête soutenue par les débris d'un vieux fauteuil, le front pâle, la bouche ensanglantée...

C'est dans cette humble demeure que vont s'anéantir tant de généreuses espérances !

En vain les médecins accourent, et la reine Marie-Amélie, dans une inexprimable angoisse, vient tomber à genoux près du mourant. Le Roi,

profondément accablé, partage son martyre. Les princesses, les amis de l'auguste famille ne peuvent contenir leurs larmes, devant un tableau si navrant.

On entend un faible râle... Puis, plus rien ! L'éternité a commencé pour Ferdinand d'Orléans.

Le Roi lève vers le ciel un regard désespéré. Dans un profond silence, la Reine embrasse le visage glacé de son enfant, son bonheur et son orgueil ; ensuite, comme la divine Mère des douleurs, debout sur son Calvaire, elle a le courage de suivre, appuyée au bras du Roi, la dépouille mortelle placée sur un brancard par quelques fidèles serviteurs (1).

Lorsque, à Plombières, la duchesse d'Orléans apprit la fatale nouvelle, elle ne put d'abord y croire. Puis elle donna des ordres pour que son retour à Paris fût immédiat, et, pendant la route, elle se livra tout entière à son affliction.

« — J'ai tout perdu, disait-elle, et la France aussi a perdu celui qui l'aimait tant... Personne ne sait comme moi combien il était bon, quelle patience, quelle douceur, que de bons conseils il me donnait.... Non, non, je ne puis vivre sans lui ! »

Ses belles-sœurs vinrent au-devant d'elle, et, après deux cruelles nuits, on arriva à Neuilly le 16 juillet. — « Oh ! ma chère Hélène, s'écria le Roi en l'apercevant, le plus grand des malheurs

(1) 13 juillet 1842.

accable ma vieillesse ! — Ma fille chérie, vivez pour nous, vivez pour vos enfants, lui dit la Reine, qui la conduisit en pleurant vers la chapelle ardente où l'on avait déposé le corps du Prince royal. La duchesse s'agenouilla devant ce long drap de velours recouvrant le cercueil de celui qu'elle nommait son protecteur, son ami, sa vie, et, fortifiée par sa prière, elle alla revêtir les habits de veuve qu'elle ne voulait plus quitter.

On peut dire que la consternation causée par cet événement fut unanime, et, quand le char funèbre s'avança lentement dans les rues de la capitale, tous les fronts se découvrirent, plus d'un adversaire de la branche cadette se sentit le cœur oppressé, les yeux pleins de larmes.

Le bourdon de Notre-Dame rendait un son lugubre et le canon grondait ; mais, hélas ! ce bruit aimé n'éveillait plus le jeune soldat d'Anvers et d'Algérie. Plût à Dieu qu'il fût tombé sous les coups des Arabes, car, au lieu d'une mort sans gloire, c'est avec joie qu'il eût donné son sang pour la France, comme tant d'autres nobles cœurs !...

Il faut ajouter, pour rester dans la vérité de l'histoire, que le Prince laissait un testament politique qui se ressentait de ses idées voltairiennes et libérales. Il recommandait à sa femme et à ses fils « de faire le pas avec les républicains le plus tard possible, avec les légitimistes jamais. » On connait la force des préjugés donnés par l'éducation.

X

Désormais, la Duchesse, soutenue et encouragée par l'affection respectueuse de sa famille, confondit son existence avec celle de ses fils. « Tout est couvert pour moi d'un voile de mélancolie, disait-elle, tout, excepté la joyeuse vie de mes enfants. » Les élever comme leur père les eût élevés lui-même devint l'intérêt unique et passionné de son esprit. Elle s'absorba dans les soins les plus minutieux donnés à leur santé, à leurs études, sans perdre de vue le but supérieur qu'elle voulait atteindre. Pour eux, elle se préoccupa de la politique, et suivit attentivement les discussions des Chambres.

Vers la fin de 1847, sa vigilance maternelle s'inquiéta du malaise général qui régnait dans les esprits, de la désaffection et du discrédit qui rejaillissaient sur les classes dirigeantes.

« Nous allions trop bien, dit-elle ; on s'est enhardi, on a lâché la bride. Pour réprimer le mal, il faudrait la main du Prince qui comprenait si bien cette époque. Il aurait su retremper son pays, lui imprimer un nouvel élan ; la fermeté aurait secondé ses intentions, l'habileté aurait prêté appui à sa droiture : mais Dieu l'a enlevé à la France !... »

La nuit du mercredi au jeudi 24 février 1848 s'écoula aux Tuileries dans les plus vives alar-

mes. Le matin, en venant embrasser ses fils, la Duchesse leur dit : « Mes enfants, sachez qu'il se prépare des choses très graves. Priez Dieu; peut-être préviendra-t-il les grands malheurs dont la France est menacée. » Quelque temps après, pendant que les jeunes princes jouaient sous les yeux de leur précepteur, M. Régnier, la porte s'ouvrit précipitamment, et la Duchesse s'écria : « Ce n'est pas une émeute, c'est une révolution ! »

Le peuple, en effet, semblait pris de vertige, et les réformes tardivement consenties n'apaisaient point ses fureurs. Frappé au cœur par la défection de cette garde nationale qui jadis avait également tourné contre Charles X, le vieux Roi se résignait à abdiquer en faveur du comte de Paris, et, quelques minutes plus tard, il quittait les Tuileries.

La duchesse d'Orléans y reste avec ses enfants, les personnes de sa maison et plusieurs députés qui la sollicitent de s'emparer de la régence. Bientôt les coups de fusil se rapprochent, le palais est envahi. Elle peut fuir encore : mais non, son devoir n'est-il pas de défendre les droits de ses fils ? Prenant ceux-ci par la main, elle regagne son appartement, et, se plaçant sous le portrait de leur père : « C'est ici qu'il faut mourir », dit-elle avec calme; puis elle donne l'ordre d'ouvrir toutes les portes, ce qui lui permet d'entendre les vociférations d'une populace en délire.

A ce moment, MM. Dupin et de Gramont viennent la chercher pour la conduire à la Chambre. Accompagnée de quelques amis, et tenant toujours par la main le comte de Paris, elle passe entre deux longues murailles humaines, suivie du docteur Blache, qui porte le petit duc de Chartres, malade.

Sa présence au sein de l'Assemblée y accroît le désordre. Elle s'arrête au pied de la tribune et y reste debout. Vainement on la supplie d'obéir au Président, qui l'engage à se retirer. « Ceci est une séance royale », répond-elle avec énergie. « Si je sors d'ici, mon fils n'y rentrera plus. » Les uns lui conseillent de partir, les autres lui disent d'attendre. On la fait monter jusqu'aux gradins supérieurs, où elle s'assied avec le duc de Nemours et ses enfants.

Mais l'émeute gronde, les portes s'ouvrent avec fracas, le tumulte est à son comble. Craignant pour la vie de ses fils, qui sont mis en joue comme elle, la Duchesse se décide à sortir par une porte de dégagement. Au milieu de la foule, elle perd le comte de Paris, puis le retrouve, et monte avec lui dans un fiacre qui les dépose aux Invalides, où le maréchal Molitor, malade, et craignant pour leur sûreté, les presse de se rendre rue Monsieur, 12, chez le comte Anatole de Montesquiou. De là, ils atteignent Bligny, près d'Orsay ; mais fort anxieuse sur le sort du duc de Chartres, la Duchesse ne se coucha point. Heureusement, le 26, sa femme de

chambre, Mlle Soucrow, lui amena son second fils enveloppé dans des couvertures.

M. de Mornay conduisit ensuite les fugitifs à Verviers, puis à Cologne et à Deutz, sur l'autre rive du Rhin. Dès que son pied foula le sol de l'Allemagne, la duchesse d'Orléans, devenue toute française par son amour pour notre pays, serra fiévreusement ses fils dans ses bras, et dit d'une voix pleine d'émotion : « C'est maintenant que je me sens véritablement exilée. Quand je pense que je pourrais ne jamais revoir la France, je sens que mon cœur éclate. »

XI

Après deux mois de séjour à Ems, où vinrent la visiter la grande-duchesse douairière de Mecklembourg et de fidèles amis, la Duchesse alla s'établir à Eisenach, dans un château appartenant au grand-duc de Saxe-Weimar, son oncle. Là, M. Régnier continua ses leçons aux jeunes princes, tandis que leur mère les entourait d'une tendresse assidue, inquiète, prévoyante, empreinte de la plus haute sagesse.

On peut s'en faire une idée, en lisant le règlement trouvé par les *vainqueurs* des Tuileries, parmi les papiers intimes de la famille royale. En voici la copie :

Moi. — Réveil à 7 h. Lever. Toilette. Il faut être prête en même temps que Paris.

8 h. — Je prie, lis et déjeune avec Paris.

8 h. 1/2. — J'assiste à la leçon de M. Régnier, et à celle d'écriture.

9 h. 1/2 à 10 h. — Je reste seule à lire.

10 h. à 11 h. — Je reste avec les deux enfants. Je les fais jouer ensemble.

11 h. à midi. — J'assiste aux leçons de gymnastique, et surtout à celles que M. Régnier donne à cette heure. Le jour où il n'y a point de leçon de gymnastique, je vais à... Vers midi 1/2 dîner chez moi.

Midi 1/2 une heure. — Solitude; la garder pour la lecture.

2 h. à 3. — Assister à la leçon d'anglais ou d'allemand, avec Paris.

3 h. à 5. — M... ou bien lecture d'histoire de France.

5 h. à 8. — Auprès des enfants.

8 h. à 9. — Avec la famille.

9 h. à 10. — Lecture pieuse.

10 h. — Coucher.

Avouons-le, peu de mères, et surtout de princesses, ont eu une existence aussi bien remplie.

Dans l'été de 1849, la Duchesse se rendit à Claremont, auprès de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, qu'elle n'avait pas vus depuis le 24 février. Sa présence leur causa une si grande joie, que, dès lors, elle crut de son devoir de partager sa vie entre Eisenach et l'Angleterre.

Ce fut dans ce dernier pays que le comte de Paris fit sa première communion, quelque temps

avant la mort du Roi. La Duchesse avait promis d'élever ses fils dans les enseignements du catholicisme ; elle tint parole, tout en restant luthérienne. Plaignons cette âme sincèrement chrétienne, d'avoir été privée en ce monde de cette consolation si grande : l'unité d'une même foi.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 ruina les espérances de la Duchesse qui avait contribué, sans le vouloir, à faciliter la restauration de l'Empire. Louis-Philippe mourant invitait ses enfants à se soumettre au comte de Chambord. La duchesse d'Orléans, trop fidèle au testament de son mari et probablement influencée par ses préjugés protestants, car elle était quelque peu sectaire, s'y refusa obstinément. Elle avait dit : « Mes enfants vont recevoir de l'exil l'éducation qu'en reçut leur grand'père ; et qui sait si elle ne leur vaudra pas mieux qu'une autre ? » Mais elle comprit que tout était fini pour le moment et vit avec une amère tristesse qu'un avenir sans but s'ouvrait devant ses fils, devenus inutiles à leur patrie.

Quand, leurs études terminées, les jeunes princes se révélèrent des hommes dans la plus noble acception de ce mot, leur mère jouit de son ouvrage avec une fierté bien naturelle. « Je ne puis expliquer le changement qui s'est fait à l'égard de Paris, écrivait-elle. Ce n'est plus moi qui le protège, je me sens protégée par lui... J'ose le dire, j'ai pour lui du respect. »

La Providence semblait n'avoir conservé

jusque-là une santé si frêle, trop souvent ébranlée par les émotions les plus vives, que pour laisser à la Duchesse le temps d'achever l'éducation de ses fils. Le 18 mai 1858, cette femme d'un réel mérite s'éteignit doucement, après une courte maladie. Catholique et comprenant que, fils de France, les princes d'Orléans devaient rentrer dans l'ordre, elle aurait préparé à ses enfants comme à notre pays un avenir bien différent. Il n'aurait pas fallu attendre plus de vingt ans l'acte solennel qui rétablissait l'unité de la Maison de France, et faisait du comte de Paris l'héritier direct et légitime du trône de sain Louis.

CHARLES DE MONTREVEL.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Bar-le-Duc. — Typ. Schorderet et Ce.



